Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13363 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 15 JANVIER 1988

Une décision de M. Chirac prise « pour des raisons humanitaires »

Sept des quinze Iraniens expulsés sont autorisés à revenir en France

Le ministère de l'intérieur a annoncé, mercredi 13 janvier, peu après 22 h 30, le retour en France de sept des quinze Iraniens expulsés le 8 décembre dernier vers le Gabon.

La mesure a été prise « pour des raisons humanitaires », précise le communiqué du ministère de l'intérieur qui ajoute que « cinq autres Iraniens et trois Turcs, également expulsés au Gabon, seront accueillis en Espagne ». Enfin, conclut le communiqué, « il est mis fin à la grève de la faim observée dans plusieurs pays par les sympathisants de la résistance iranienne ».

Les réfugiés iraniens non autorisés à rentrer en France sont considérés comme de véritables militants des Moudjahidines du peuple, mouvement dont le chef, M. Massoud Radjavi, actuellement en Irak, a négocié avec M. Pasqua l'accord intervenu. Le cas des trois Turcs, dont deux sont des opposants kurdes, est plus ambigu : le ministère de l'intérieur n'a pas donné les raisons de leur expulsion.

Quant aux sept expulsés autorisés à rentrer en France, ils sont, à part l'un d'eux, considérés comme de simples opposants à l'imam Khomeiny sans appartenance politique particulière.

Téhéran, à la fin de la matinée du 14 octobre, n'avait pas réagi à la décision française.

(Lire nos informations en page 10.)

Volte-face

M. Chirac, qui déclarait il y a trois jours encore qu'il ne « saurait être question de remettre en cause la décision » d'expulser au Gabon, le 8 décembre dernier, quinze opposants supposés au régime iranien, a finalement cédé pour l'essentiel. Il faut s'en réjouir : la solution mise au point au cours de négociations entre M. Pasqua et M. Radjavi, le chef des Moudjahidines du peuple, a permis le retour en France de sept des expulsés et l'installation provisoire des huit autres à Madrid. Moyennant quoi mort d'homme a été évitée, puisque les expulsés ont accepté de mettre un terme à une grève de la faim qu'ils observaient depuis trente-sept jours.

L'issue trouvée à l'épreuve de force déclenchée par les expulsions, même si elle n'est pas glorieuse, permet au gouvernement de se tirer pour l'instant d'un mauvais pas : le tribunal administratif de Paris avait autorisé au début de la semaine le retour en France de trois des expulsés et celui de Versailles allait sans doute en faire autant pour quelques autres, tant la plupart des dossiers fournis par le ministère de l'intérieur pour justifier son zèle sont peu convaincants.

Le moins qu'on puisse dire, en effet, c'est que la police française n'a pas été très regardante dans sa sélection des expulsés, comme si l'important dans l'affaire avait été surtout de faire plaisir à Téhéran, d'honorer un contrat. N'a-t-on pas couru le ridicule d'envoyer à Libreville deux opposants iraniens de passage en France et disposant déjà du droit d'asile dans d'autres pays ? N'a-t-on pas confondu dans un cas la fille avec le père et, dans d'autres, de simples sympathisants d'un mouvement avec des militants actifs ?

Ces méthodes de Gribouille ont déjà coûté relativement cher au gouvernement, non seulement sur la scène internationale, où ce fut vite un beau tollé, mais aussi en termes de politique intérieure. Toujours prompt à utiliser les fautes de l'adversaire, M. Mitterrand n'a pas manqué une occasion de faire connaître sa légitime « préoccupation » devant de telles pratiques ; sa femme s'est même rendue au chevet de certains parents des expulsés qui s'étaient eux aussi mis à faire la grève de la faim.

Mais il y a peut-être plus grave : à trop s'avancer pour mieux reculer, on finit par hypothéquer sa crédibilité. Cela peut être très grave quand on s'est lancé dans la périlleuse aventure de la normalisation des relations avec l'Iran dans l'espoir d'obtenir d'ici à l'élection présidentielle la libération des trois otages français encore détenus au Liban. Après avoir paru céder aux exigences de Téhéran en expulsant abusivement, M. Chirac donne aujourd'hui l'impression de reculer devant la résolution de M. Radjavi. Quelle va être maintenant la réaction des ayatollahs ? D'autant plus que les grands vainqueurs de toute l'affaire sont les pires ennemis du régime de l'imam Khomeiny, les Moudjahidines du peuple, pourtant peu suspects d'humanisme, qui ont réussi à se faire passer pour d'innocentes victimes.



M 0147 - 0115 0- 4,50 F

3790147004500 01150

Hausse des prix en France

0,1 % en décembre, 3,1 % en 1987

La reprise des négociations sur les armements stratégiques

Une réduction de 50 % des arsenaux nucléaires ne paraît plus hors de portée

PAGE 5

Le sommet nippo-américain

Accord pour le soutien du dollar

PAGE 28

1987 : année faste pour l'automobile

Un conducteur français sur dix a acheté une voiture neuve l'an dernier

PAGE 29

L'avenir de la presse parisienne

- *« Le Matin de Paris » dépose son bilan.*
- *M. Murdoch accroît sa participation dans le groupe Pearson, propriétaire du « Financial Times » et acquéreur des « Echos ».*

PAGE 22

Le sommaire complet se trouve en page 32

L'autonomie de gestion des entreprises publiques

Réformisme à la chinoise

Deux mois après le XIIIe congrès du PC chinois, Pékin donne aujourd'hui un coup d'accélérateur à des réformes économiques un temps freinées – en 1987 – par l'opposition des conservateurs. Il devrait en résulter une réduction sensible des interventions du parti dans les entreprises publiques.

PÉKIN
de notre correspondant

Cette fois, la véritable bataille de la réforme économique chinoise est engagée. En regard des plans que les autorités viennent, enfin, de sortir des tiroirs, la guerre contre le marasme, le gaspillage, l'inertie, n'avait donné lieu jusqu'à présent *qu'à des escarmouches sans gravité*, si spectaculaires qu'aient été certains résultats. C'est aujourd'hui que les choses sérieuses commencent. Et l'on découvre que ce que le régime a décidé d'appeler « *le socialisme aux couleurs de la Chine* » ressemble de plus en plus à un ersatz de capitalisme aux couleurs du socialisme.

La dernière offensive des réformistes chinois prend la forme austère d'un projet de loi en soixante-sept articles sur la gestion des entreprises publiques. Les réformateurs l'ont présenté trois fois aux « durs à cuire » de l'orthodoxie planificatrice et, trois fois, ont dû retirer le projet. La réforme, probablement la plus courageuse entreprise par un pays socialiste dans son économie, ne passait pas la rampe des habitudes.

A présent que son contenu modifié a été rendu public – le texte a été publié, « *pour discussion* », par l'ensemble de la presse officielle, mardi 12 janvier, – on comprend pourquoi. Les entreprises d'Etat, qui forment l'ossature industrielle de la Chine, seront désormais confiées à de véritables directions économiques, qui disposeront d'une autonomie de gestion véritable. Les « *commissaires politiques* » du Parti communiste, qui faisaient la loi, sont confinés dans « *un rôle de supervision* » destiné à garantir « *l'application des politiques et principes du parti et de l'Etat* », mais sont priés de se borner à « *soutenir la direction* ».

Mais il y a plus que des mots. Les directeurs d'entreprise se verront attribuer le statut de personne légale. Ils seront responsables, devant la loi, de leur gestion. Ils pourront, en particulier, refuser d'obtempérer aux instructions – fréquentes, jusqu'à présent – d'instances supérieures leur demandant de produire autre chose que ce qui est prévu par leur cahier des charges.

FRANCIS DERON.

(Lire la suite page 29.)

La succession à Taiwan

Le vice président Lee Teng-hui accède au pouvoir après la mort du président Tchiang Ching-kuo

Diminution des opérations sur le marché parisien

La Bourse au bois dormant

Les échanges quotidiens à la Bourse de Paris ont baissé depuis le krach de plus de 40 % par rapport à l'an passé. Cette atonie du marché, si elle se prolonge, pourrait empêcher les entreprises d'augmenter leurs fonds propres. Elle risque aussi de mettre à mal les efforts engagés pour hisser la place française au niveau de ses grandes rivales internationales.

« *Les mêmes spécialistes qui vous prédisaient un effondrement de Tokyo la semaine dernière vous certifient à présent avec le même aplomb que le marché japonais résistera à toutes les secousses de Wall Street.* » Les boursiers sont complètement déconcertés et les propos de plusieurs d'entre eux reflètent la déroute qui règne sous les lambris depuis le krach du 19 octobre, et pis, depuis les premiers jours de 1988. « *On ne peut plus raisonner car aucun des critères rationnels d'analyse n'est adapté à la situation.* »

Il n'y a guère qu'une certitude, l'activité s'est considérablement réduite à la fin de l'année 1987 et la Bourse sombre dans la léthargie. Cet assoupissement présente deux dangers. Il amplifie les mouvements de hausse et de baisse des cours dans un marché devenu moins important. Et surtout, s'il se poursuit, il risque de gêner les entreprises désireuses de renforcer leurs fonds propres.

En un an, les échanges quotidiens sur le marché à règlement mensuel ont baissé de plus de 40 %. Alors qu'ils étaient de 1,436 milliard de francs en janvier 1987, ils oscillent à présent en moyenne autour de 850 millions de francs chaque jour. Avec des exceptions rares où le volume dépasse de temps à autre le milliard de francs. Cette contraction de l'activité entraîne une plus grande volatilité des actions, l'afflux soudain d'ordres peut entraîner d'importants mouvements sur les titres au cours d'une séance. « *Si cela continue, nous ne trouverons bientôt plus d'acheteurs pour absorber les ventes qui affecteront certaines actions* », s'inquiète un expert.

Ni les gestionnaires ni les opérateurs n'osent donc faire de recommandations. Pour les premiers, « *la sagesse est de ne rien faire* ». Pour les seconds, qui sont toute la journée devant leurs écrans, le scepticisme est de mise. « *Si vous prenez une position à l'achat ou à la vente sur une valeur, vous avez toutes chances de recevoir une gifle, l'évolution du cours sera l'inverse de celle prévue.* »

D'où cet état général d'assoupissement qui n'empêche pas des séances très contrastées dans une Bourse ballottée entre les turbulences américaines du dollar, de Wall Street et celles du Kabuto Cho de Tokyo.

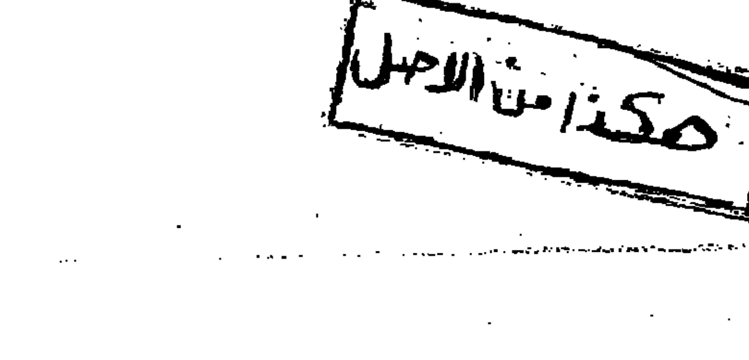
DOMINIQUE GALLOIS.

(Lire la suite page 30.)



LE MONDE DES LIVRES

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

La politique et l'argent

Poudre aux yeux

par MAURICE DUVERGER

SOUS prétexte de moraliser le financement de la politique, va-t-on réunir une session extraordinaire du Parlement pour pas grand-chose – sinon pour rien ? On peut le craindre à voir les projets du gouvernement. Le plus populaire n'est pas le plus intéressant. Nos concitoyens approuvent en général l'idée d'évaluer les patrimoines à l'entrée et à la sortie des fonctions de président de la République, ministre, parlementaire, président de conseil régional ou général, maire de grande ville. La mesure ne serait pas tout à fait inutile, mais elle resterait secondaire. La plupart des hommes politiques sont honnêtes, et les malhonnêtes sont habiles à dissimuler.

Le plafonnement des dépenses électorales serait plus important, mais se révélerait sans doute illusoire en l'absence d'un contrôle rigoureux, qui n'est pas facile, et d'une délimitation précise de l'activité électorale, qui paraît impossible. Comment empêcher les associations, les partis, les syndicats, les journaux, les chaînes de télévision et les radios d'exprimer leur opinion, alors que la Constitution impose la liberté d'expression, de manifestation, de publication ? L'exemple de la Grande-Bretagne est significatif. Soucieuse de morale apparente, elle a établi un plafonnement depuis 1883. Mais il est imposé seulement aux dépenses individuelles de chaque candidat, non à celles des partis et des syndicats. Autant dire qu'on nage dans l'hypocrisie.

Une écrasante inégalité

Une réglementation des contributions privées est indispensable pour que les candidats ne soient pas acculés à la fraude, comme aujourd'hui. Mais la loi devrait tendre surtout à diminuer une écrasante inégalité. Pierre Mauroy n'exagère pas en disant que la droite reçoit deux fois plus que la gauche, bien que chacune représente environ la moitié du pays. La disproportion s'accroîtrait si l'on admettait la déduction fiscale des sommes ainsi versées, qui favoriserait les riches par le jeu de la progressivité de l'impôt et de l'exonération des citoyens à ressources modestes.

Tout cela reste secondaire par rapport au seul problème fondamental : le financement public des élections. Il devient aussi nécessaire que l'indemnité parlementaire. Sans elle, les députés seraient à la merci des puissances d'argent. Sans lui, celles-ci contrôlent des campagnes électorales dont les militants et sympathisants des partis ne peuvent plus assumer les frais. Quand les moyens de propagande sont devenus aussi coûteux qu'aujourd'hui, leur égalité d'accès pour toutes les familles politiques exige qu'ils soient pris en charge par l'Etat. La plupart des nations pluralistes l'ont compris.

Le gouvernement feint de s'aligner sur elles en prévoyant un financement des partis dont le montant serait déterminé chaque année par le bureau des Assemblées et inscrit dans leurs budgets. Cela rappelle le projet déposé en 1979 par Raymond Barre, qui a été promptement enterré par l'hostilité des parlementaires. Comment agiraient-ils différemment en constatant qu'un tel financement public est aussi impopulaire en 1988 que l'était autrefois l'indemnité parlementaire ? La stratégie gouvernementale présente ainsi une subtile version de la vieille formule : « Silence aux pauvres ! » Comment ces derniers – qui ont le plus besoin des fonds publics – ne seraient-ils pas submergés par le poujadisme que soulèverait chaque discussion annuelle de leur montant ?

L'indemnité parlementaire est entrée dans les mœurs le jour où elle a été fixée forfaitairement une fois pour toutes, par référence au traitement d'une catégorie de fonctionnaires. Dans les autres démocraties, le financement public des partis a été accepté non seulement parce que ses raisons ont été clairement expliquées, mais surtout parce qu'il a été organisé d'une façon objective et mécanique par référence aux suffrages obtenus (le nombre des sièges ne leur est substitué que dans quelques pays à représentation proportionnelle). Aux Etats-Unis, le financement public de l'élection présidentielle est assuré par une somme égale attribuée aux candidats des deux grands partis. En 1984, l'un et l'autre pouvaient ainsi recevoir plus de 40 millions de dollars (1). Cette somme représente un plafond de dépenses, tout financement privé étant interdit à qui accepte le financement public. Le système pourrait être transposé en France pour le second tour de l'élection présidentielle.

Le modèle allemand

Dans les démocraties modernes, le financement public de la vie politique se fait de deux façons : soit par des fonds alloués pour chaque élection nationale, soit par des allocations annuelles attribuées à chaque parti, le nombre de suffrages obtenus fixant la répartition dans l'un ou l'autre cas. La République fédérale d'Allemagne se borne au premier système, la Cour de Karlsruhe ayant déclaré l'autre inconstitutionnel. L'Italie utilise simultanément les deux, ce qui a été recommandé aussi en Grande-Bretagne par le rapport Houghton de 1976, que le gouvernement de Mrs. Thatcher a enterré. Les mécanismes respectifs sont moins différents qu'ils le paraissent, les partis qui disposent seulement d'allocations annuelles en épargnant une fraction pour leurs dépenses électorales.

De l'avis général, le modèle allemand est le meilleur. Il fonctionne depuis plus de vingt ans de façon satisfaisante. Chaque parti est remboursé de ses dépenses électorales à raison de 5 deutschemarks (soit à peu près 17 francs) par suffrage exprimé, cette subvention s'ajoutant aux ressources privées qui sont contrôlées en même temps que la comptabilité des frais de campagne. Des acomptes remboursables sont versés avant le scrutin, dans la proportion de 65 % des sommes calculées sur le scrutin précédent. En France, le système pourrait être appliqué tel quel au premier tour des présidentielles, le système américain l'étant au second. Pour les législatives, on pourrait imaginer qu'une partie de la subvention soit assise sur les voix obtenues au premier tour, l'autre partie l'étant sur celles recueillies au second et la proportion entre les deux variant suivant le nombre des ballottages de chaque formation politique.

Le financement public n'a pas supprimé tous les scandales financiers en RFA. Mais il en a diminué le nombre. Surtout, il a justifié qu'ils soient désormais sévèrement réprimés, ce qui n'est pas possible chez nous : on ne peut pas poursuivre sérieusement des coupables quand nul ne peut être élu s'il reste innocent. Les Français ne sont ni plus bêtes ni moins démocrates que les Allemands, qui approuvent les subventions de l'Etat pour couvrir en partie les dépenses électorales. Si on leur explique clairement, au lieu de se complaire dans le vague et le méli-mélo, nos compatriotes peuvent comprendre qu'il n'y a pas d'autres moyens sérieux de moraliser la vie politique. Le reste est poudre aux yeux des électeurs, qui s'en apercevront vite.

(1) Les candidats des petits partis peuvent aussi recevoir des allocations, à condition de réunir plus de 5 % des suffrages. Les hommes politiques affrontant les primaires qui désignent le candidat d'un parti se voient accorder par l'Etat des sommes équivalentes aux dons privés qu'ils reçoivent.

Qui sort grandi du déballage ?

par NICOLAS SARKOZY (*)

UNE session extraordinaire du Parlement va être consacrée au délicat problème du financement des partis politiques.

Saine préoccupation, largement souhaitée par une population exaspérée par la multiplication des affaires politico-financières depuis le Carrefour du développement jusqu'aux livraisons d'armes à l'Iran par la société Luchaire.

Mais, si une moralisation de la vie politique est indispensable, doit-on pour autant jeter l'homme politique et ses éventuelles faiblesses en pâture à l'opinion publique ? Doit-on, comme dans les médias anglo-saxons, étaler la vie privée ou rechercher les erreurs de jeunesse pour déconsidérer les candidats ou les élus ? Qui sort grandi de ce déballage ? Certes pas la démocratie.

Et si, enfin, on avait une conception plus juste de l'action politique ? La res publica, la chose publique, n'est pas seulement une notion théorique, elle ne peut exister et durer que par l'engagement actif de citoyens qui défendent des idées. En cela, l'homme politique incarne un pan de l'opinion, une fraction de l'unité nationale.

En cela, le discrédit ou la condamnation globale du monde politique est un vrai danger pour la démocratie. Que l'on y prenne garde ! Décourager toute adhésion à des idées ou à un parti, c'est réduire le citoyen à la simple défense de ses intérêts particuliers, c'est contester l'idée même de nation fondée sur des valeurs supérieures transcendant l'individu.

∴

L'histoire doit également nous apprendre la modération dans nos jugements. Déjà, au début des années 30, les scandales ont largement été exploités contre la IIIe République. Dès lors apparurent et se développèrent les ligues à caractère fascisant, l'Assemblée nationale fut la cible des émeutes du 6 février 1934, la défaite de 1940 balaya, sans réaction populaire, ce qui demeurait de démocratie. On sait ce qu'il en advint alors de la France et des Français.

Nos voisins n'ont guère eu plus de chance : l'arrivée au pouvoir d'un Mussolini ou d'un Hitler doit beaucoup au discrédit des classes politiques italienne ou allemande.

Il n'est nul besoin d'être visionnaire pour affirmer que la tentation totalitaire apparaît chaque fois que disparaît la confiance dans la classe politique.

Or la mission et l'intégrité de celle-ci sont de plus en plus difficiles à préserver. Au dix-neuvième siècle, elle partageait avec l'Eglise la direction des consciences et des opinions. La déchristianisation progressive lui a souvent laissé, dans l'entre-deux-guerres, le monopole des esprits et des convictions, que lui disputait parfois l'école. Depuis vingt ans, sa suprématie est remise en cause par un concurrent redoutable : les médias, qui, souvent, façonnent les croyances et apparaissent comme une nouvelle source de vérité.

∴

L'homme politique va, alors, s'adapter : il doit, en priorité, plaire pour convaincre. Le look remplace souvent le fond, le bon mot ou la petite phrase assassine sont mieux cotés à l'argus que la connaissance des dossiers.

Il doit aussi faire face à une double exigence : occuper les médias s'il veut exister ; travailler davantage pour maîtriser des problèmes locaux ou nationaux de plus en plus complexes.

L'opinion ne retient trop souvent que la partie émergée de l'iceberg du travail politique. Un élu consacre l'essentiel de ses journées à l'étude de dossiers techniques, au règlement de difficultés de gestion. Mais, pour assurer son image extérieure, l'homme politique doit utiliser des moyens publicitaires de plus en plus coûteux, organiser des mailings, réaliser des clips, en attendant les prochaines publicités télévisées...

Ainsi, le rapport du politique et de l'argent a étrangement évolué.

Il est loin le temps où Clemenceau réunissait ses électeurs sous les préaux d'école et assurait sa carrière nationale par des diatribes passionnées à l'Assemblée nationale ! Et pourtant déjà l'opinion se passionnait pour le scandale de Panama, qui devait éclabousser plus de cent parlementaires, dont lui-même.

∴

Il est donc plus que jamais nécessaire de mettre au point un financement des partis, transparent et accepté par tous. De larges zones de consensus ont été dégagées par le premier ministre : publication du patrimoine des hommes politiques, limitation des dépenses de campagne électorale, défiscalisation des dons privés...

Mais il faut aussi et peut-être surtout, pour sauvegarder la démocratie, transformer les mentalités. Que davantage de citoyens s'intéressent et s'occupent de la vie politique, s'engagent et combattent pour leurs idéaux, voilà le meilleur garde-fou contre d'éventuels excès des responsables politiques. Chacun doit comprendre que ceux-ci, comme toutes les catégories de citoyens, n'ont pas à être globalement agressés ou livrés à la vindicte publique. « Tout ce qui est excessif est insignifiant », disait Talleyrand. En la matière aussi, il parle d'or !

A la veille d'échéances capitales pour notre pays, souhaitons un grand débat autour des propositions et projets de chacun, évitant les attaques personnelles. La démocratie et la France gagneront, au-delà des résultats électoraux, à cette hauteur de vue. Souvenons-nous surtout que la démocratie n'est ni un acquis définitif ni un droit, elle est le produit de la volonté de ceux qui savent se battre pour l'imposer et la défendre.

A peine une vingtaine de pays parmi les cent cinquante-cinq que compte la planète peuvent se permettre de juger, de critiquer, d'aimer ou de détester leurs partis politiques. A trop regarder par le petit bout de la lorgnette, n'oublions pas l'essentiel !

(*) Maire (RPR) de Neuilly, vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine.

Au courrier du Monde

« NORMAL » (suite)

Les juifs et la présidentielle

Dans le numéro du *Monde* du 7 janvier, M. Jean Daigle demande, dans une lettre encadrée, s'il est « vraiment normal » que la communauté juive française interroge les candidats à la présidence « sur leur attitude à l'égard d'Israël ».

MM. Mitterrand, Chirac et Barre se sont successivement rendus en Israël pour s'informer de la situation dans ce pays. Sans doute y sont-ils allés parce qu'ils ont trouvé « normal » de se déterminer par rapport à Israël. Leurs déclarations publiques en témoignèrent pleinement.

Par ailleurs, les électeurs américains, britanniques, néerlandais, etc. – juifs et autres – ne cessent d'interroger leurs gouvernements sur le même problème. Il s'agit là, nous semble-t-il, d'un processus normal dans toute démocratie.

LÉON POLIAKOV, *historien*,
et MICHEL GORDEY, *journaliste*.

ACTION

Charles Hernu et le « Rainbow Warrior »

Le 3 janvier, à l'émission « Sept sur sept », Charles Hernu a précisé à Anne Sinclair : « Le Rainbow Warrior, ce n'est pas une affaire. » Puis il a répété par trois fois, avec une certaine fierté : « C'est une action militaire. »

Or, à ma connaissance, la France n'était pas en guerre, ni contre Greenpeace ni conte la Nouvelle-Zélande. J'ignorais qu'une quelconque raison d'Etat pouvait justifier une action militaire, en temps de paix, de la part d'une nation démocratique.

JEAN SEILER
(Montpellier.)

MAI 68

Souvenirs, souvenirs

Mai 68 aura bientôt vingt ans. Vous êtes nombreux à avoir photographié ce qui s'est passé alors dans les rues, les facultés, les usines, les théâtres et tous les lieux de rencontre tant à Paris qu'en province.

Voulez-vous confier provisoirement ces documents au Centre national de la photographie ? Ils serviront à la réalisation d'émissions de télévision, baptisées « Souvenirs, souvenirs » et, si la récolte est bonne, à la coédition par *le Monde* et La Découverte d'un livre où les obscurs, les sans-grade, les témoins anonymes retrouveront leur mois de mai. Le succès d'une telle entreprise dépend de vous.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, accompagner vos documents d'un petit commentaire explicatif. N'oubliez pas en tout état de cause d'inscrire vos nom et adresse au dos des photos. Elles vous seront retournées dans quelques semaines.

★ Emission « Souvenirs, souvenirs ». Centre national de la photographie. Boîte postale nº 467-07, 75327 Paris Cedex 07.

AGE

Mourir chez soi

J'ai soixante-treize ans et ma femme soixante-douze. Nous voudrions bien mourir chez nous. Un chez-soi qui nous a beaucoup coûté. Mais la cage ne nourrit pas l'oiseau. Il arrive un moment où la vieillesse et ses infirmités posent des problèmes qu'on ne peut plus résoudre seul. Nous n'avons ni famille, ni amis assez proches pour nous aider en quoi que ce soit. On est bien seuls. Aussi nous ne sommes pas d'accord pour que l'on ferme aux vieux les asiles, les hospices et les maisons de retraite. Non ! C'est aller trop fort. On ne peut pas condamner à rester à domicile des grabataires ou des indigents qui n'ont pas les moyens de se payer une garde-malade. Il n'est pas toujours possible de mourir chez soi, hélas...

JOSEPH BERNAD.
(Albi.)

SANG

L'ETA et la France

Je relève une erreur de fait entachant l'article d'André Fontaine « La fatigue après la fièvre » du 31 décembre 1987. Vous y écrivez : « Mais le fait est que les seuls actes terroristes importants commis en France, au cours de 1987, sont imputables aux séparatistes corses ou à l'ETA militaire basque, responsable par deux fois, à Barcelone et à Saragosse, d'abominables tueries. »

Or le fait est que, pendant cette année 1987, pas plus dans vos colonnes qu'ailleurs, aucun acte terroriste, important ou non, n'a pu être relevé qui serait imputable à l'ETA sur le sol français. J'attire particulièrement votre attention sur les deux faits suivants :

1. Depuis plus de vingt ans que l'ETA commet des attentats (qualifiés ou non de terroristes), aucun acte de cette nature, concernant des biens et des personnes, ne lui est imputable sur le sol français. C'est même, autant qu'on puisse le savoir, un choix politique de cette organisation, et toujours en vigueur, semble-t-il.

2. Les seuls attentats dans lesquels l'ETA ait été impliquée sur le sol français, c'est à titre de... victime (atteinte à la vie : meurtres du GAL entre 1979 et 1986 ; atteintes à la liberté : expulsions pour motif d'urgence absolue depuis 1986).

Je ne pense pas qu'il soit bon de verser un sang qui n'a pas coulé sur des mains déjà rougies.

FRANÇOIS MIMIAGUE
(Bordeaux.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F.

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

La mort du président de Taiwan

La libéralisation de la « petite Chine » ne semble pas remise en cause

Le chef de l'Etat de Taiwan, Tchiang Ching-kuo, est décédé mercredi 13 janvier d'une syncope. Il était âgé de soixante-sept ans. M. Lee Teng-hui, vice-président, lui a immédiatement succédé.

La succession de Tchiang Ching-kuo, préparée depuis plusieurs années, s'est déroulée dans le calme et l'ordre constitutionnel. L'armée a cependant été placée en état d'alerte et les manifestations ont été interdites pendant les trente jours de deuil national. Le Parti démocratique progressiste (DPP) d'opposition a, de lui-même, décidé de suspendre toute manifestation de rue et salué la passation des pouvoirs à M. Lee Teng-hui, estimant que *« les bases d'une administration démocratique sont acquises »*.

L'opposition souhaite, en effet, que la libéralisation amorcée par le fils de Tchiang-Kaï-chek se poursuive. Seule la volonté de Tchiang Ching-kuo avait pu imposer cette évolution, au demeurant dictée par les circonstances, à une administration, un parti – le KMT – et une armée habitués à obéir comme un seul homme aux décisions de la famille Tchiang, à laquelle beaucoup de vieux dirigeants sont liés par une allégeance personnelle.

Manquant d'assise politique, le nouveau président, M. Lee, d'origine insulaire, dont le mandat court jusqu'en 1990, devra composer avec un appareil dominé par ceux qui ont fui le continent en 1949 et par leurs descendants, notamment le premier ministre, M. Yu Kuo-hwa, un conservateur, et l'état-major d'une armée de près d'un demi-million d'hommes. Une direction collective devrait donc se mettre en place.

Comme sur le continent chinois, le débat oppose partisans des réformes à ceux du *statu quo*. Si les conservateurs tentaient d'interrompre le processus de réformes à Taiwan, il pourrait s'ensuivre une sérieuse crise de succession. Les changements répondent aux aspirations de la population. Elle souhaite d'abord une plus grande représentation politique des insulaires : le Parlement de l'île reste en effet dominé par une majorité de députés élus sur le continent en 1947. Ce contre quoi avait encore manifesté, mardi, le DPP. Il existe également un courant plus radical en faveur d'une indépendance de l'île, ce dont ni le KMT ni Pékin – qui considérerait une telle éventualité comme un *casus belli* – ne veulent entendre parler.

Taiwan ne peut, en tout état de cause, se permettre une crise de succession. Son économie florissante s'en ressentirait rapidement. Les efforts déployés par Tchiang Ching-kuo pour renforcer de profitables liens commerciaux avec les pays qui ne reconnaissent plus Taiwan en pâtiraient vite. Le pragmatisme de Tchiang Ching-kuo a en effet permis à Taiwan – après des années de purgatoire – de consolider ses positions économiques et commerciales : les vingt millions de Taiwanais pèsent plus aujourd'hui sur le marché mondial que le milliard de Chinois.

Enfin, et surtout, des troubles à Taiwan pourraient fournir à Pékin l'occasion d'intervenir dans les affaires intérieures de l'île. Tout en n'ayant plus de relations officielles avec les nationalistes, les Etats-Unis continuent, de leur côté, d'entretenir d'étroits rapports avec Taipeh, au grand mécontentement de Pékin. Les échanges commerciaux bilatéraux sont très importants, et Washington participe étroitement à l'armement – « défensif » – de l'armée taiwanaise. Washington vient d'annoncer que *« le peuple américain »* sera représenté aux obsèques de son *« sage »* et *« vieil ami »*. Pendant ce temps, les instances supérieures du KMT, aussi centralisées et secrètes que celles du PCC, vont se pencher sur la nouvelle répartition des pouvoirs à la tête de la « République de Chine ».

P. de B.

Tchiang Ching-kuo
un réformateur prudent

Mort mercredi 13 janvier d'une syncope, Tchiang Ching-kuo était *malade depuis longtemps. Diabétique*, il portait depuis 1986 un stimulateur cardiaque. Ces dernières années, il se déplaçait sur une chaise roulante, était sujet à des comas diabétiques. Cela ne l'aura pas empêché d'abattre un travail considérable. Sous la pression de « CCK » – son surnom, – le régime *s'est libéralisé*, après des décennies d'un conservatisme pesant et sclérosé. Depuis 1986, le Kouomintang n'est plus parti *unique ; des élections libres ont eu* lieu en décembre 1986, donnant à l'opposition une représentation substantielle : la loi martiale, imposée pendant trente-huit ans, a été levée en juillet 1987, et les Taiwanais ont été autorisés, en novembre, à se rendre légalement sur le continent « ennemi ».

Tchiang Ching-kuo a voulu passer à la postérité autrement que comme le continuateur du généralissime Tchiang Kai-chek : il aura fait de l'île refuge des anticommunistes chassés du continent par Mao Zedong en 1949 une vitrine de la prospérité capitaliste, un des *« tigres »* asiatiques. Il a surmonté le choc de la mort du vieux Tchiang *en 1975, après un demi-siècle au* pouvoir, et a fait échouer une tentative de sa belle-mère, Mme Tchiang (Song Mei-ling), de *s'emparer* de la succession. L'économie de Taiwan, libérée graduellement des carcans bureaucratiques, continue de prospérer. Enfin, le traumatisme causé par le « lâchage » des Américains – qui ont reconnu Pékin en 1979 – *n'a* pas eu des effets trop graves.

Né le 18 mars 1910 à Chikou, dans la province du Zhejiang, au sud de Shanghai, de la première femme de Tchiang Kai-chek, « CCK » part faire des études en URSS à l'âge de seize ans. Etudiant à l'université Sun Yat-sen à Moscou, il dénonce son père comme « traître » quand, en 1927, celui-ci parvient au pouvoir après le massacre des communistes. Un peu étudiant, un peu otage, il *épouse* une jeune Soviétique, qu'il *ramènera* avec lui en Chine en 1937 : Tchiang Kai-chek s'est *réconcilié* avec le Kremlin et a récupéré son fils. Ce dernier fera bon usage de son apprentissage de la Russie stalinienne : anticommuniste *fervent, il n'en connaît pas* moins les rouages d'un système totalitaire.

Désormais, il fait sa carrière aux côtés de son père à Chungking, à Shanghai, où il échoue dans sa tentative de dévaluation ordonnée du dollar chinois, puis à Taiwan, après l'effondrement du régime nationaliste. Assistant personnel du président, chef du département politique (sécurité) du ministère de la défense en 1950, il devient minis*tre de la défense en 1965*, vice-premier ministre (1969), puis premier ministre en 1972. Il est l'héritier, celui qui expédie les affaires courantes aux côtés d'un généralissime vieilli.

La fin d'une dynastie

La mort de ce dernier lui donne le pouvoir. Il troque la direction du gouvernement contre la présidence en 1978, et se lance prudemment dans une réforme qui ne plaît guère aux caciques du KMT, qui rêvent toujours de reconquête, ou aux militaires, obsédés par la sécurité. Peu à peu, il place ses pions, libère *des prisonniers politiques, donne* des postes de responsabilité à des Taiwanais (80 % de la population), au grand dam des « continentaux ». C'est ainsi que M. Lee Teng-hui, qui lui succède en titre, est choisi comme vice-président en 1984.

En 1986, il annonce qu'il n'y aura pas de *« dynastie des Tchiang »* : il n'a *« ni le désir, ni l'intention, ni le plan »* de passer la présidence à son demi-frère Wego *ou à son fils Hsiao-wu ; la succes*sion sera conforme à la Constitution. Hsiao-wu, soupçonné d'avoir eu des relations avec des gangsters accusés d'avoir commandité l'assassinat d'un opposant, aux Etats-Unis en 1984, est muté au bureau commercial taiwanais de Singapour. « CCK » sera-t-il inhumé à Taiwan ou bien attendra-t-il, comme son père – son cercueil posé sur des tréteaux, – la réunification pour être enterré dans *le village natal des Tchiang*, où Pékin vient de faire restaurer sa maison ?

PATRICE DE BEER.

M. Lee Teng-hui
un Taiwanais de souche

Le nouveau chef de l'Etat de Taiwan, le premier de l'ère post-Chiang, est un Taiwanais de souche, descendant de ces Chinois d'origine qui ont émigré, il y a des siècles, dans l'île. Mais, au contraire de certains de ses frères *formosans, il a choisi de faire car*rière dans le KMT, et non contre lui, de faire de la politique et non pas seulement des affaires. Ingénieur agronome, âgé de soixante-cinq ans, formé aux Etats-Unis, peu connu à l'extérieur, il exerçait depuis 1984 des fonctions purement honorifiques, après avoir été *gouverneur* de l'île, et prend donc officiellement la tête d'un régime dominé par les « continentaux ».



Certains de ceux-ci, les membres de la « vieille garde » qui ont fui le continent en 1949 avec Chiang Kai-chek, avaient mal accepté, à l'époque, sa nomination à la vice-présidence qui ne faisait *pourtant qu'avaliser une réalité* démographique. En nommant M. Lee Teng-hui, Chiang Ching-kuo avait alors fait un choix déterminant : se sachant en mauvaise santé, il avait voulu que ce soit un Taiwanais et non plus un continental – comme le premier ministre, M. Yu Kuo-hua – qui lui succède.

Le fait même d'être Taiwanais et sa réputation de bon administrateur sont les principaux atouts de M. Lee. Il en aura besoin, car il ne dispose pas d'un appui solide dans l'appareil du parti, de l'Etat ou dans l'armée.

P. de B.

A TRAVERS LE MONDE

Guerre du Golfe
Des vedettes iraniennes touchent un pétrolier battant pavillon libérien

Un pétrolier battant pavillon libérien, le *Petrobulk-Pioneer*, a été attaqué, jeudi matin 14 janvier, dans le *sud du Golfe par des vedettes* rapides iraniennes et a été sérieusement touché.

L'attaque a eu lieu au large de *l'émirat de Charjah (Emirats arabes* unis), alors que le pétrolier se dirigeait à vide vers un port arabe du Golfe, selon les sources maritimes de la région du Golfe. Deux Philippins, membres de l'équipage, ont été blessés.

C'est la première *opération* contre un bâtiment « neutre » menée depuis le début de l'année par les vedettes rapides iraniennes. Elle a été menée, selon les sources maritimes, très probablement en représailles aux raids irakiens de ces derniers jours contre des pétroliers iraniens ou affrétés par l'Iran. – *(AFP.)*

Haïti
Deux jeunes gens tués par balles

Port-au-Prince. – Deux jeunes gens ont été tués par balles, mercredi 13 janvier, dans le quartier populaire de la cité Boston à Port-au-Prince. Ces assassinats surviennent à quelques jours des élections générales qui doivent se dérouler dimanche 17 en Haïti.

L'opposition au Conseil national de gouvernement (CNG) devait appe*ler ce jeudi 14 à une grève générale* de vingt-quatre heures pour protester contre la « farce » des élections. L'un des quatre candidats qui refusent de participer au futur scrutin, Louis Déjoie, a lancé un appel aux gouvernements démocratiques leur demandant de décréter un embargo commercial total. En province, plusieurs personnes prônant l'abstention ont été arrêtées ces derniers jours selon les termes de la loi électorale qui prévoit des peines d'amende et d'emprisonnement pour ceux qui inciteraient les électeurs à ne pas se rendre aux urnes. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Liban
L'armée lève le blocus de la côte contrôlée par les druzes

L'armée libanaise a levé le blocus qu'elle avait imposé, le 2 janvier, sur les ports contrôlés par la communauté druze, a annoncé, le mercredi 13 janvier, le ministre libanais de la défense, M. Adel Osseiran. Le blocus avait été imposé sur une partie de la côte en représailles au détournement d'un hélicoptère des forces armées par un officier druze de l'armée libanaise qui avait déserté sa base, située en territoire chrétien.

Ces incidents avaient entraîné une aggravation de la tension intercommunautaire, laissant craindre de nouveaux heurts entre des combattants *druzes et certaines unités de l'armée. « L'armée a levé son blocus sur les ports administrés par les druzes, l'hélicoptère ayant été remis à la 11e brigade* [à prédominance druze] *à Hammana »*, a déclaré M. Osseiran à la presse. – *(Reuter.)*

Pékin ne s'attend pas à des remous importants

PÉKIN
de notre correspondant

Tact et circonspection dans le commentaire. C'est ainsi que Pékin a réagi à la mort du fils et successeur de Chiang Kaï-chek. Les journaux ont publié en première page une biographie factuelle de Chiang Ching-kuo, « oubliant » de préciser le nom de son père ou les circonstances du repli nationaliste à Taiwan, et se contentant de placer entre guillemets, selon l'habitude, les fonctions qu'il a occupées dans l'administration de Taiwan.

La Chine n'attend pas de progrès spectaculaires, dans l'immédiat, sur la voie de retour de Taiwan dans le giron national. Mais elle va sans doute accroître encore sa propagande pour tenter d'amollir les couches dominantes du régime nationaliste, qui nourrissent encore un sentiment de réelle appartenance à la terre natale quittée il y a quarante ans.

Dans un document confidentiel publié en novembre dernier par un journal sérieux de Hongkong, un responsable du parti de la province du Guangdong traduisait en ces termes l'analyse de Pékin sur « l'après-Chiang Ching-kuo » : aucun remous important ne devant se produire, du moins dans l'avenir immédiat, le cas de figure *« le plus probable »* est que les caciques du Kuomintang assumeront la succession dans le même refus de contacts directs d'envergure avec le continent.

Aussi, poursuivait le document, Pékin doit s'efforcer de *« se faire des amis »* de toutes parts à Taiwan, au sein des *« échelons supérieurs »* du Kuomintang, et en particulier dans ses deuxième et troisième générations, celles des responsables de quarante ans et plus. En filigrane, on devine les difficultés que prévoit le régime communiste si la séparation de l'île devait s'éterniser jusqu'à l'arrivée au pouvoir des plus jeunes générations, pour qui l'adhésion au monde chinois risque d'être plus culturelle que politique.

Pékin propose une *« réunification pacifique »* garantissant que, comme Hongkong et Macao, Taiwan *pourrait continuer* à vivre en système capitaliste et, mieux encore que les deux petites colonies, disposer de sa propre défense, sous une tutelle communiste. Mais la Chine refuse, par principe, de renoncer à l'option militaire.

Il ne se passe plus de jour sans que les médias de Pékin formulent de chaleureux appels à accroître ces relations privées, surtout depuis la levée de l'interdiction des visites de ressortissants de Taiwan sur le continent, en novembre. On s'attend à une véritable marée de *« compatriotes de Taiwan »* pour le Nouvel An lunaire le 17 février. Un journal gouvernemental annonce un traitement privilégié des demandes formulées par des firmes de l'île nationaliste.

Car le commerce bilatéral (direct et techniquement illégal sur une échelle modeste, et transitant par Hongkong pour les affaires plus importantes) est en plein essor : de 1 milliard de dollars dans les deux sens en 1986, il aurait presque doublé l'an dernier.

Pour Pékin, la politique de réunification prime visiblement sur l'exposition, pourtant risquée, de sa société retardataire à des visiteurs nantis. Même si, comme les quelques journalistes de Taiwan venus ces derniers mois sur le continent, ils ne se privent pas de commentaires peu obligeants sur les réalisations du régime communiste.

FRANCIS DERON.

Litige entre les Etats-Unis et le Zimbabwe

Un enfant battu devient une affaire d'Etat

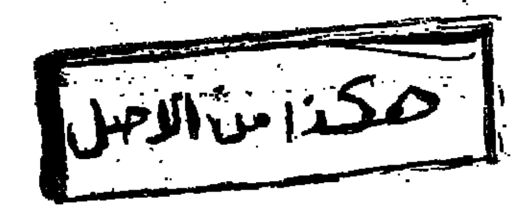
Le gouvernement zimbabwéen a demandé la libération immédiate, par les autorités *américaines, du garçon de neuf* ans, fils d'un diplomate du Zimbabwe, retenu *« pour sa protection »* aux Etats-Unis après avoir été victime de sévices de la part de son père. Un communiqué officiel diffusé le mercredi 13 janvier, par le ministre des affaires étrangères, M. Nathan Shamuyarira, critique sévèrement les Etats-Unis pour la manière dont a été traitée cette affaire, devenue une *« cause célèbre »* aux Etats-Unis.

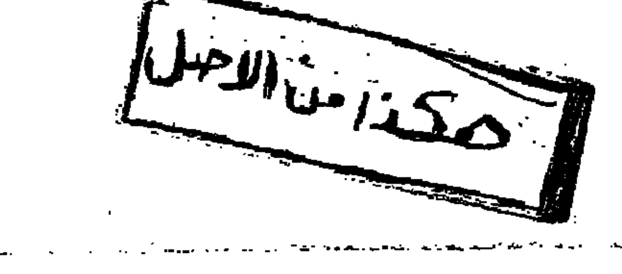
Le petit Terrence Karamba, neuf ans, a été placé dans une institution spécialisée de New-York, le 11 décembre, après qu'il ait été établi que l'enfant avait été ligoté et fouetté par son père, M. Floyd Karamba, attaché aux Nations unies. *M. Karamba est depuis rentré* dans son pays.

Le gouvernement du Zimbabwe, comme d'ailleurs le département d'Etat américain, soutiennent que du fait de l'immunité accordée aux Nations unies, les autorités judiciaires de New-York n'ont pas le droit de retirer l'enfant à sa famille. Les services de protection de l'enfance de New-York ont cependant refusé de relâcher l'enfant, estimant qu'ils doivent le protéger de nouveaux sévices que pourrait lui infliger son père au Zimbabwe. La Cour suprême des Etats-Unis s'est prononcée en faveur des autorités sanitaires américaines.

M. Shamuyarira s'en est *vivement* pris au services de protection de l'enfance de New-York, le qualifiant de *« services de détournement de l'enfance »* estimant que la garde *« pour protection »* n'est en fait qu'un rapt.

Le gouvernement zimbabwéen demande la libération rapide de Terrence et sa remise à la mission zimbabwéenne de New-York. Dans un communiqué, M. Shamuyarira indique, en outre, que le gouvernement zimbabwéen, *« scrupuleux dans son observation et son respect des lois, se réserve le droit de riposter à ces affronts contre sa souveraineté nationale »*. – *(AFP.)*





Diplomatie

Emoi au HCR

Le haut commissaire fait détruire 138 000 exemplaires de la revue « Réfugiés »

GENÈVE
de notre correspondante

M. Jean-Pierre Hocké, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), dont la gestion a été fortement critiquée à l'automne (*le Monde* du 9 octobre 1987), vient de prendre une décision pour le moins surprenante : sur son ordre, cent trente-huit mille exemplaires du numéro de janvier du mensuel du HCR *Réfugiés* ont été détruits par le feu. La presse locale a parlé d'autodafé dicté par l'esprit de censure et inspiré par le souci de ne pas embarrasser Bonn, troisième bailleur de fonds du HCR, qui ne fonctionne que grâce à des contributions volontaires.

Le numéro incriminé ne contenait pourtant rien de subversif ou de polémique, mais simplement un dossier équilibré et objectif sur l'évolution de la politique d'asile en RFA. Outre une interview du ministre de l'intérieur ouest-allemand, M. Friedrich Zimmermann, et une autre de M. René van Rooyen, représentant du HCR en Allemagne fédérale, figuraient des déclarations de députés appartenant aux quatre grands partis représentés au Bundestag, ainsi que des prises de position plutôt critiques, il est vrai, des Eglises et des organisations non gouvernementales, et le compte rendu des visites de trois centres d'accueil pour réfugiés.

Dans son historique sur l'énorme afflux de réfugiés en RFA, le dossier rappelait l'article 16 de la Loi fondamentale de ce pays votée en 1949, qui stipule que *« toute personne persécutée pour motifs politiques bénéficie de l'asile »*, mais également les mesures édictées aux termes de la loi ouest-allemande du 14 janvier 1987 qui comporte, entre autres, pour les réfugiés, l'interdiction, portée de deux à cinq ans, d'exercer un emploi rémunéré et l'obligation de demeurer dans un logement collectif.

Réfugiés rappelait ce que la presse allemande a annoncé à plusieurs reprises, à savoir que les consulats ouest-allemands furent priés de ne délivrer de visas que *« si la présence de l'étranger est de l'intérêt de la RFA »*, que les renvois de réfugiés se faisaient de plus en plus fréquents, et le filtrage aux frontières de plus en plus sévère. L'ensemble des textes avait été approuvé par tous les experts du HCR.

Une mise au point de Bonn

La décision de M. Hocké pourrait s'expliquer par un certain sentiment d'inquiétude dont lui auraient fait part les responsables des secteurs Europe du HCR, désireux de ne pas indisposer la RFA, pays qui a recueilli davantage de réfugiés que tous les autres en Europe. Au cours d'une réunion, une très grande majorité du personnel du HCR, à tous les niveaux, a tenu à marquer sa désapprobation à la suite de la destruction de ces dizaines de milliers d'exemplaires du magazine. Le coût de cette opération, environ 280 000 F (frais de publication et incinération), a choqué. Mais le préjudice moral a été encore davantage ressenti. *Réfugiés* est la seule publication onusienne — bien conçue — pouvant servir d'appui réel dans le combat mené pour les droits de l'homme et pour ceux des réfugiés. Elle respecte une éthique de l'information en se souciant davantage de problèmes humains que des intérêts des Etats donateurs.

Le gouvernement ouest-allemand, dès qu'il a pris connaissance de la teneur du numéro détruit, a immédiatement fait savoir par sa mission auprès des Nations unies qu'il n'avait exercé aucune pression sur le haut commissaire. Ce dernier, devant l'émotion suscitée par la destruction, a cherché à dédramatiser la situation et a fait savoir qu'il estimait que le dossier était incomplet, que sa publication était inopportune à un moment où, à son sens, se dessinait une évolution de la politique ouest-allemande vis-à-vis des réfugiés. L'impression du magazine n'a pas pu être empêchée, a-t-il fait savoir, pour des raisons techniques dues à la période des fêtes où il était pratiquement impossible de transmettre un contre-ordre à l'imprimerie. Il a annoncé, enfin, que l'ensemble des textes sur la situation en Allemagne, remis à jour, paraîtra *« ultérieurement dans le cadre d'une série de dossiers sur l'Europe »*.

ISABELLE VICHNIAC.

Mme Thatcher souhaite une réunion des dirigeants de l'OTAN au cours du premier semestre de 1988

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher souhaite que tous les dirigeants des pays de l'OTAN, *« sans exception »*, se réunissent, *« si c'est possible »*, avant la prochaine rencontre entre M. Reagan et M. Gorbatchev, prévue cette année à Moscou. Ce *« sommet de l'OTAN »*, qui précéderait celui des deux super-grandes puissances, devrait donc avoir lieu, selon elle, *« au cours du premier semestre de 1988 »*. Le premier ministre britannique a révélé ce projet, mercredi 13 janvier, devant l'Association de la presse étrangère, qui fêtait, dans un grand hôtel londonien, le centenaire de son existence.

Mme Thatcher estime qu'une telle réunion *« serait de la plus grande importance en année électorale aux Etats-Unis pour souligner l'unité et la solidarité de l'alliance atlantique »*. Le premier ministre a appelé la France à revenir au sein de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, dont de Gaulle l'a fait sortir en 1966. Elle considère que la coopération militaire bilatérale entre pays de l'OTAN, que ce soit la France et la RFA, ou la France et la Grande-Bretagne, est *« utile »*, mais seulement si cela renforce l'organisation elle-même.

Mme Thatcher semble en tout cas décidée à jouer elle-même un rôle croissant dans l'alliance. Cette mission lui paraît découler de son statut de plus ancien chef de gouvernement en exercice des grands pays de l'OTAN. Mme Thatcher ne dit pas — mais elle suggère, qu'une certaine faiblesse du leadership américain l'incite également à se montrer plus active. Le président Reagan, qui ne peut se représenter, est désormais un « canard boiteux », alors qu'elle-même prend plaisir depuis son succès électoral de juin dernier à évoquer le souvenir des responsables britanniques qui sont restés particulièrement longtemps au pouvoir. Elle a ainsi évoqué mercredi le souvenir de Gladstone, un des plus célèbres premiers ministres du dix-neuvième siècle, qui a été quatre fois chef de gouvernement...

Mme Thatcher est persuadée que la révolution conservatrice qu'elle mène tambour battant depuis 1979 permet à son pays de retrouver sa place de jadis. *« Je crois que l'importance de la Grande-Bretagne dans le monde a augmenté de façon considérable parce que nous avons résolu nos problèmes intérieurs, remis d'aplomb notre économie et prouvé que nous étions des alliés fidèles, à nouveau capables d'exercer le leadership et l'influence qui ont été les nôtres dans le passé »*, a-t-elle déclaré.

Une « année critique » pour l'Europe

Le premier ministre a estimé que les relations Est-Ouest s'étaient beaucoup améliorées depuis un an et qu'une partie du mérite en revenait à M. Gorbatchev, *« un homme d'une audace et d'une énergie remarquables »*. Mme Thatcher doute que tous les « collègues » du numéro un soviétique apprécient autant qu'elle ses réformes. Elle se montre enfin très optimiste quand elle affirme que celles-ci constituent, de la part de M. Gorbatchev, *« une tacite reconnaissance »* de la supériorité du mode de vie occidental et des valeurs démocratiques.

Le premier ministre a enfin jugé que 1988 serait une *« année critique »* pour l'Europe. Elle a cité une nouvelle fois la proportion selon elle excessive — 70 % — du budget de la CEE consacrée à l'agriculture et donné un exemple qui se voulait frappant. *« La subvention destinée à chaque vache de la Communauté est supérieure au revenu individuel de la moitié des habitants de la planète »*, a-t-elle déclaré.

Mme Thatcher a obstinément refusé de donner son avis sur la prochaine élection présidentielle française. *« Ce serait une erreur de ma part d'en parler. Je ne fais jamais cela »*, a-t-elle dit.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO, va visiter huit pays d'Afrique

A la tête, depuis novembre 1977, de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, M. Federico Mayor était, mercredi 13 janvier à Paris, l'invité de l'Association de la presse diplomatique.

Le nouveau directeur général a annoncé qu'à partir du 28 janvier il effectuerait ses premières visites à des Etats membres, en se rendant, au cours de trois voyages successifs, dans huit pays d'Afrique noire (Côte-d'Ivoire, Sénégal, Zimbabwe, Zambie, Mozambique, Nigéria, Gabon, Angola). C'est de ce continent qu'était venue la plus grande résistance au remplacement du Sénégalais Amadou Mahtar M'Bow, directeur sortant de l'UNESCO, par un Occidental.

« Je ne vais pas en Afrique pour remuer le passé, a précisé M. Mayor *mais parce qu'elle est une des principales destinataires de nos actions. »* A propos de l'« aller-retour » qu'il avait programmé le 26 janvier à Londres — l'une des trois capitales, avec Washington et Singapour, à avoir quitté l'UNESCO, — l'ancien ministre espagnol de l'éducation a indiqué qu'il a été repoussé en raison de son emploi du temps trop chargé. Selon M. Mayor, *« il est encore trop tôt pour envisager des contacts à un haut niveau en vue du retour dans l'Organisation des Etats qui en sont sortis ». « Au reste,* a-t-il poursuivi, *je ne prévois rien de spécial pour faire revenir Washington, Singapour et Londres, mais j'ai la ferme intention de redresser l'UNESCO d'une manière qui la rendra de nouveau attrayante pour tous. »*

S'agissant, enfin, de la *« réintellectualisation »* du conseil exécutif de l'organisation qui, depuis 1954, sous les pressions américaines, est devenue progressivement un organe représentant les Etats et non plus, comme auparavant, les intellectuels, M. Mayor s'est déclaré plutôt partisan du retour à la formule initiale.

C'est en mai, devant le prochain conseil exécutif dans sa composition actuelle, que la nouvelle équipe responsable de l'UNESCO présentera vraisemblablement son programme détaillé pour les années à venir, dont M. Mayor n'a encore rien voulu dévoiler mercredi.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Diplomatie

La reprise des négociations sur les armements stratégiques

Une réduction de 50 % des arsenaux nucléaires ne paraît plus hors de portée

Les négociateurs américains et soviétiques sur les armements nucléaires et spatiaux ont ouvert jeudi 14 janvier, à Genève, une nouvelle session de travail, la neuvième depuis le début des conversations et la première depuis la signature, lors du sommet de Washington le 8 décembre dernier, du traité portant élimination des missiles à portée intermédiaire (FNI). Du coup, les délégations ne comptent plus que deux groupes au lieu de trois, l'un sur les armements stratégiques (à longue portée), que dirigeront respectivement MM. Hammer et Masterkov pour les Etats-Unis et l'URSS, l'autre sur les armes spatiales, dirigés par MM. Cooper et Kouznetsov. M. Max Kampelman, chef de la délégation américaine, a déclaré mercredi que le principal sujet à l'ordre du jour, la rédaction d'un traité sur une réduction de 50 % des armes stratégiques (à longue portée) ne présentait *« aucune garantie de succès »* en raison des *« sérieuses divergences »* existant entre les deux parties, notamment à propos de la défense spatiale. Pourtant, la signature du traité de Washington a créé un contexte plus favorable, au point qu'une réduction substantielle des armes stratégiques ne paraît plus hors de portée.

La grande *nouveauté* de cette nouvelle session de pourparlers est qu'elle fait suite au traité de Washington sur l'élimination des missiles intermédiaires (FNI). Bien sûr, cet accord était partiel et somme toute marginal pour les deux *Grands* : non seulement il concernait à peine 5 % de leurs armements, mais il ne touchait nullement à leur sécurité immédiate, laquelle repose sur les seuls engins à longue portée. Qu'importe ! Le fait qu'un accord de désarmement réel ait enfin été conclu ouvre un espoir inconnu depuis bientôt vingt ans que se poursuivent, sous des noms divers, les négociations nucléaires. D'exercice diplomatique et passablement théorique qu'ils étaient ces dix dernières années, les START (1) deviennent enfin quelque chose de sérieux.

Cet optimisme ne se fonde pas seulement sur la volonté antinucléaire clairement affirmée depuis 1986 tant par Ronald Reagan que par Mikhail Gorbatchev. Il découle directement de la percée réalisée en matière de contrôle à l'occasion du traité FNI, lequel prévoit de *mettre en place des mécanismes sans précédent*, inconcevables même jusqu'à une période toute récente. Echange préalable et très complet de tous renseignements sur les arsenaux concernés, les bases de déploiement et les lieux de production ; inspection des mêmes lieux avant, pendant et après les réductions ; visites imposées et subites sur les lieux suspects ; « strip tease » obligatoire de certaines installations pour permettre les prises de vues par satellites, etc. ; toutes ces dispositions incluses dans le traité FNI seront reprises dans un éventuel accord START, avec des raffinements inédits.

Les Américains estiment en effet qu'il est plus difficile de contrôler une réduction partielle qu'une option zéro. L'absence complète d'une arme prohibée peut être vérifiée par des inspections de routine, mais le maintien d'un contingent autorisé oblige les contrôleurs à se livrer à un comptage beaucoup plus savant à toutes les étapes du processus, de l'usine de fabrication aux rampes de lancement en passant par les dépôts, lieux d'essai et même les itinéraires de transfert. Les visites « agressives » (intrusive) devront donc être encore plus nombreuses et plus diversifiées.

Tout cela a déjà été accepté par Moscou et consigné dans le communiqué du sommet de Washington en décembre dernier. Accord conclu également pour interdire toute entrave aux « moyens techniques nationaux » de vérification, notamment le codage des signaux télémétriques envoyés par les missiles lors des essais en vol (ce problème surgissait constamment ces toutes dernières *années encore*).

Au total, c'est l'ensemble du système stratégique des deux Grands qui sera placé sous haute surveillance. Un résultat indirect mais non négligeable devrait être de rendre à peu près impossible une agression surprise. Comment l'attaquant potentiel pourrait-il procéder à ses préparatifs si des représentants de la partie adverse, arrivés *sans invitation* sur son territoire avec un préavis de seize heures seulement, peuvent demander à être conduits dans les neuf heures qui suivent sur n'importe quelle base de missiles (2) ?

Progrès sur les « sous-plafonds »

Des progrès ont été accomplis également sur la nature et le volume des réductions souhaitées. L'idée de diviser par deux le nombre des armes capables d'atteindre le territoire des deux grandes puissances avait déjà *été* avancée par M. Gorbatchev en janvier 1986, en tant que première étape de l'ambitieux plan de désarmement qu'il avait présenté alors. Dès ce moment, il était question de ramener les arsenaux stratégiques à 6 000 ogives de chaque *côté, contre* 12 000 à 13 000 aujourd'hui. Un peu plus tard, les deux pays se mettaient d'accord pour réduire le nombre des vecteurs à 1 600.

Aujourd'hui, et sur demande américaine, des « sous-plafonds » sont acceptés : 4 900 têtes par exemple sur l'ensemble des missiles balistiques terrestres et sous-marins (c'est là un des résultats nouveaux du sommet de Washington), avec une « sous-sous limite » de 1 540 *ogives à bord de 154 engins* terrestres « lourds », soit exactement la moitié des 308 supermissiles soviétiques SS-18. Toujours pour tenir compte des inquiétudes américaines devant les grosses fusées de l'URSS, il est admis que celle-ci devra diviser par deux la capacité d'emport de ses engins balistiques et que ce niveau sera la limite supérieure autorisée pour chaque partie.

Parmi les questions non réglées figure celle des missiles balistiques mobiles, domaine dans lequel l'URSS a une longueur d'avance avec son engin SS-25 (mais les Etats-Unis, eux-mêmes intéressés par un projet analogue, ne s'y opposeraient pas si un contrôle adéquat pouvait être mis au point). Il en va de même des missiles de croisière, désormais divisés en deux types.

A propos d'un premier type, les missiles de croisière lancés d'avion (ALCM), les deux parties ne sont pas d'accord sur le *« mode de comptage »*. Les Etats-Unis devront d'ailleurs faire ici les plus grandes concessions, puisque leur stock actuel (près de 5 000 têtes selon Moscou) *devra tomber* à *1 100 si* l'on en reste aux sous-plafonds annoncés. En octobre dernier encore, M. Gorbatchev avait demandé que ce nombre soit ramené à 800 ou 900.

Quant au second type, le missile de croisière marin (SLCM), lancé d'un navire de surface ou d'un sous-marin, il a fait son apparition plus *récemment et semble intéresser* aussi bien les Soviétiques que les Américains, à tel point que les deux parties ont fait pour lui une entorse à la règle qu'elles venaient de se fixer : il fera l'objet de limitations mais se situera en dehors du plafond global de 1 600 lanceurs et 6 000 ogives. Une entorse d'autant *plus fâcheuse pour les partisans* du désarmement que cette arme est à la fois « proliférante » (il est relativement peu coûteux d'en déployer sur toutes sortes de navires) et, de l'avis général, la plus difficile à contrôler.

L'obstacle de l'IDS

Toutes ces difficultés ne paraissent pas insurmontables, et un accord pourrait être rapidement négocié si ne subsistait pas l'obstacle de l'Initiative américaine de défense stratégique (IDS), plus précisément la question du sort à réserver au *traité* de 1972 sur *les* antimissiles (ABM), puisque Moscou fait de ce problème le « noyau dur » de ses revendications. Arrivant à Genève mardi 12 janvier, M. Obonkhov, chef de la délégation soviétique, a redit que la confirmation de ce traité est *« une condition de la stabilité stratégique »* et une *« prémisse indispensable »* d'une réduction de *50 % des arsenaux stratégiques.*

Sur ce point pourtant, l'optimisme affiché par les responsables américains au lendemain du sommet de Washington, tout en étant exagéré, n'est pas sans fondement. Exagéré parce qu'on voit mal comment Moscou pourrait laisser les Etats-Unis entièrement libres d'interpréter le traité à leur guise, notamment de faire tous les *tests* qui leur paraîtraient utiles dans le cadre d'une interprétation « large », comme l'assurait un haut responsable de la Maison Blanche le 10 décembre.

Mais, en même temps, M. Gorbatchev a mis de l'eau dans le vin de ses exigences depuis le heurt auquel le problème avait conduit à Reykjavik en octobre 1986. Soit que désormais l'URSS souhaite elle aussi faire des essais plus poussés sur une défense antimissile à laquelle elle a travaillé bien avant les *Etats-Unis*, soit qu'elle pense que l'IDS ne survi*vra pas* à l'opposition du Congrès et au changement de présidence à Washington dans un an, son hostilité pourrait ne plus empêcher une négociation au fond et la conclusion d'un accord sur les armements offensifs. Etant entendu que Moscou y ajoute*rait une clause suspensive* l'autorisant à reprendre sa liberté en cas de déploiement par les Etats-Unis d'un bouclier spatial jugé inacceptable — ce qui, de toute façon, ne se produira pas de sitôt.

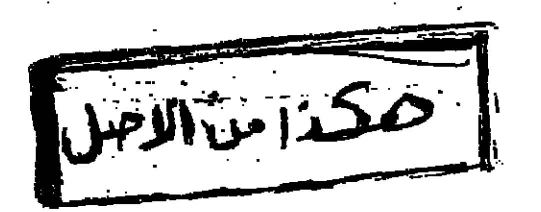
Le communiqué de Washington précise que *« des discussions intensives sur la stabilité stratégique s'ouvriront au moins trois ans avant la fin de la période agréée* [pour le maintien du traité ABM]. *Après quoi, et si les deux parties n'en ont pas décidé autrement, chacune décidera librement de son action future ».* Cette disposition permettrait aux Etats-Unis de s'affranchir *du traité ABM, mais elle* pourrait de la même manière être utilisée par Moscou pour s'affranchir des contraintes sur les armements offensifs et de leur réduction de 50 %.

D'autant que l'opinion américaine et étrangère serait alors aisément mobilisée. Le jour où il faudra choisir entre une IDS toujours très aléatoire et l'abandon d'un important *accord de réduction des arsenaux*, il n'est pas très difficile de prévoir de quel côté penchera la balance. Et puis, le « grand communicateur » Ronald Reagan ne sera plus là pour défendre son projet favori.

MICHEL TATU.

(1) *Strategic Arms Reduction Talks* ou pourparlers sur la réduction des armements stratégiques. Ils ont fait suite, depuis la présidence Reagan, aux anciens pourparlers sur la limitation des armements stratégiques (SALT) qui s'étaient poursuivis de 1969 à 1979.

(2) Telles sont les dispositions prévues par l'accord FNI et qui devraient être encore durcies dans le cas d'un traité START.



Proche-Orient

Les troubles dans les territoires occupés par Israël

Le bannissement de quatre Palestiniens a suscité de vives réactions aux Nations unies

Les quatre Palestiniens expulsés par Israël au Liban du Sud ont été pris en charge mercredi 13 janvier en fin d'après-midi au sud de la plaine centrale de la Bekaa (sous contrôle syrien) par l'armée libanaise et les services de renseignements syriens. Selon une source militaire, les quatre déportés ont traversé à 14 heures GMT le point de passage de Zemraya, près de Hasbaya, à 114 kilomètres au sud-est de Beyrouth, dans deux véhicules civils immatriculés au Liban. La porte de Zemraya est un des quatre points de passage reliant la « zone de sécurité » établie par Israël en territoire libanais au reste du pays. Aucune précision n'a toutefois été fournie sur la destination définitive des quatre Palestiniens.

Le bannissement des quatre Palestiniens a suscité de vives réactions aux Nations unies où le Conseil de sécurité a été saisi d'urgence par ses six membres non alignés. Le président du Conseil, l'ambassadeur britannique Sir Crispon Tickell, a exprimé devant la presse sa « *consternation et* [son] *indignation* ». Le Conseil, qui avait lancé, la semaine dernière, un appel aux autorités israéliennes les exhortant à renoncer à ces mesures, qui sont en contravention avec la quatrième convention de Genève de 1949 sur la protection des populations civiles en temps de guerre, et dont Israël est signataire, devait se réunir jeudi pour examiner cette affaire. On s'attend qu'il adopte — peut-être à l'unanimité — une résolution demandant le retour des Palestiniens bannis dans leurs foyers. Un avant-projet de résolution allant en ce sens a été préparé par les six non-alignés : l'Algérie, l'Argentine, le Népal, le Sénégal, la Yougoslavie et la Zambie.

Le projet non-aligné est à la fois modéré dans la forme et dans le fond. Il exprime les profonds regrets du Conseil de sécurité devant le refus d'Israël de respecter la résolution adoptée la semaine dernière et exige à nouveau des autorités israéliennes qu'elles abrogent les récentes mesures de bannissement contre neuf Palestiniens et qu'elles renoncent aux déportations de civils.

A Washington, le gouvernement a exprimé mercredi ses « *profonds regrets* », mais a limité ses critiques publiques. « *C'est une action que nous regrettons profondément* », s'est contenté de déclarer M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat. Il n'a pas indiqué si les Etats-Unis envisageaient de protester formellement auprès de Jérusalem. De son côté, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a rappelé que les Etats-Unis étaient opposés à la pratique des bannissements et considéraient que ces mesures « *accroissent la tension* » dans les territoires occupés. Il a souligné qu'il existait des « *méthodes plus appropriées* » de maintien de l'ordre.

A Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'est élevé dans un communiqué contre les mesures de bannissement. Prenant note « *avec consternation* » de cette décision et exprimant « *sa préoccupation* » quant au sort des bannis, le communiqué déclare : « *Le CICR doit s'élever une nouvelle fois contre cette pratique déjà employée à plusieurs reprises dans le passé par l'Etat d'Israël, et qui constitue une violation grave de l'article 49 de la quatrième convention de Genève. En effet, les transferts forcés en masse ou individuels hors des territoires occupés sont interdits par le droit international humanitaire, quel qu'en soit le motif.* » — *(AFP.)*

Les sanctions ne semblent guère dissuasives

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Il y a, depuis le début de la crise dans les territoires occupés, une dynamique qui n'a jamais été enrayée : manifestations, répression, puis nouvelles manifestations, ce cycle-là a continuellement nourri le mouvement. Il est difficile d'en voir la fin. Sortir de cette logique supposerait que le gouvernement ait quelque chose d'immédiat à offir aux Palestiniens. Or, il n'y a évidemment pas d'issue à court terme à une crise profonde dont la solution dépend de données éminemment complexes : diplomatiques mais aussi israéliennes, tant le gouvernement de Jérusalem est divisé.

Il est douteux que les événements de la journée du mercredi 13 janvier — qui se sont encore soldés par un mort — viennent infléchir dans le sens de l'apaisement la partie de bras de fer qui se joue depuis plus d'un mois dans les territoires. Logique avec ses propres règles, le gouvernement israélien a procédé au bannissement de quatre Palestiniens qui s'étaient refusés à avoir recours à la commission militaire servant de première instance d'appel après que la sanction eut été décidée.

Les quatre hommes, tous résidents de Cisjordanie (et donc possesseurs de passeports jordaniens), ont été conduits au Liban. Un hélicoptère des forces armées les a déposés dans la région de Hasbaya, dans le sud du Liban. L'endroit se situe à 2 kilomètres au-delà de la « zone de sécurité » que contrôle l'Armée du Liban sud, cette milice installée par Israël pour empêcher les infiltrations à la frontière nord du pays. La Jordanie, l'Egypte mais aussi le Liban avaient fait savoir qu'ils se refuseraient à accueillir un seul des neuf Palestiniens à l'encontre desquels un arrêté de bannissement a été pris début janvier.

Les quatre bannis ont été présentés par le gouvernement comme étant tous des militants de l'OLP aguerris et ayant déjà fait l'objet de condamnations :

— Hussein Mohamed Hadar (vingt-sept ans), de Naplouse, condamné à plusieurs reprises et notamment à cinq ans de détention en 1985 « *pour avoir pris part à la préparation d'attaques terroristes* », pour le compte du Fath (la principale composante de l'OLP) ;

— Bachir Ahmed Khairy (quarante-six ans), avocat de Ramallah, « *haut responsable du FPLP* [le mouvement de M. Georges Habache], *condamné à quinze ans de prison en 1969 pour avoir recruté au profit du FPLP et participé à un attentat au cours duquel plusieurs personnes ont été tuées* » ;

— Jamal Mohamed Chaker Jabara (vingt-neuf ans), de Kalkilya, « *condamné en 1969 à dix-huit ans de prison pour avoir recruté au profit du Fatah, préparé et mené des opérations terroristes. Il avait été relâché lors d'un échange de prisonniers au bout de six ans de détention* » ;

— Jebril Mahmoud Rajoub (trente-cinq ans), de Doura, « *condamné à la prison à vie en 1970 pour possession d'armes à feu et appartenance à une cellule terroriste, responsable d'une dizaine d'attaques ; important militant du Fatah, il avait été libéré au cours d'un échange de prisonniers en 1985* ».

Le communiqué des autorités militaires souligne que les quatre bannis « *figuraient parmi les dirigeants et les organisateurs des troubles en Judée, Samarie et Gaza, au cours des dernières semaines* ». Le gouvernement comptait sur un effet dissuasif en annonçant début janvier les mesures de bannissement. Il n'en a rien été et les troubles se sont poursuivis. Si les condamnés avaient été au bout de la procédure, saisissant la Cour suprême après la commission de première instance, leur expulsion n'aurait sans doute pas été effective avant plusieurs semaines.

En choisissant de ne pas utiliser les moyens de recours à leur disposition, les quatre bannis ont obligé le gouvernement à passer à l'acte au moment où la vague d'agitation est loin d'être retombée. Il n'est pas sûr que tel était le souhait ou le calcul des autorités israéliennes. Faut-il y voir un aveu ? Les autorités ont expliqué mercredi *qu'un délai supplémentaire avait été accordé aux cinq autres Palestiniens frappés de la même sanction pour qu'ils interjettent appel devant la commission militaire.*

L'obstiné M. Goulding

En passant outre aux exhortations des Etats-Unis et du Conseil de sécurité de l'ONU, le gouvernement, faute de pouvoir, sur le terrain, entamer un dialogue avec d'innombrables interlocuteurs, s'en tient à la ligne décidée depuis le début : tenter de rétablir l'ordre si possible en limitant les victimes, par une série de sanctions individuelles ou collectives. Plus d'une trentaine de personnes ont été condamnées, ces derniers jours, à des peines de détention administratives de trois à six mois ; plusieurs centaines d'autres restent en détention dans l'attente d'un *jugement* ; la plupart des camps de réfugiés palestiniens, en Cisjordanie comme à Gaza, vivent à l'heure du couvre-feu le plus strict, ce qui signifie que leurs habitants ne peuvent en sortir ; enfin, l'armée est plus massivement que jamais déployée dans les territoires.

Mais aucune de ces mesures n'a véritablement « *mordu* ». En témoigne la succession d'incidents qui ont de nouveau marqué la journée de mercredi. Un Palestinien de dix-neuf ans a été tué (depuis une semaine, il y a un décès par jour), dans le village de Kfar-Nahama, près de Ramallah (à quelques kilomètres au nord de Jérusalem). La scène est toujours la même, répétée jour après jour depuis plus d'un mois. Une patrouille, indique un communiqué militaire, a été attaquée par un groupe de manifestants jetant des pierres et des pièces de métal. Tirs de gaz lacrymogènes, tirs de balles en caoutchouc, enfin tirs à balles réelles, lorsque la patrouille a estimé que sa sécurité était menacée. Non loin de là, dans le camp de Kalandia, un blessé par balle ; un peu plus à l'ouest de Ramallah, un autre blessé et, à Jérusalem, quelques jets de pierres.

A Gaza, c'est une « *foule de cinq cents personnes* », selon les autorités, qui s'est violemment heurtée à l'armée dans le camp de Rafah, dans le sud du territoire. La manifestation a coïncidé avec la visite dans ce camp du secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Marrak Goulding est obstiné. La veille, il s'était vu refuser l'entrée de trois camps de réfugiés à Gaza : dans les deux premiers, ce fut du fait de l'armée ; dans le troisième, il s'était arrêté devant une manifestation de réfugiés. Mercredi, on l'attendait en Cisjordanie, mais il a choisi de retourner à Gaza, et l'armée estime que sa présence dans le camp de Rafah a directement inspiré la manifestation. Toujours à Gaza, dans la ville de Khan Younis, deux soldats ont été blessés à coups de poignard par un groupe de Palestiniens.

C'est dans cette atmosphère — doublée d'une grève des commerçants arabes à peu près totale depuis plus de quarante-huit heures — que s'est réuni le cabinet restreint pour faire le point des mesures de sécurité. Contrairement à ce qui était attendu, le gouvernement n'a pas décidé d'interdire l'accès d'Israël aux Palestiniens des territoires qui s'y rendent quotidiennement travailler. La mesure aurait eu pour objet d'accentuer la pression économique sur les familles pour inciter au calme.

Les divisions du gouvernement d'union nationale

Alors que le premier ministre, M. Shamir, constatait que « *le gouvernement était uni comme un seul homme pour défendre la politique de maintien de l'ordre* », deux de ses ministres, M. Pérès (affaires étrangères) et M. Sharon (commerce extérieur), se sont copieusement traités de « *menteur* » : le premier (travailliste) dénonçait la provocation qu'avait constitué l'installation de son collègue du Likoud dans un appartement de la partie arabe de la vieille ville de Jérusalem ; le second accusait le ministre des affaires étrangères de vouloir rendre une partie de Jérusalem au roi Hussein de Jordanie.

C'est une manifestation de plus de l'antagonisme croissant entre les deux grands partis constituant ce qu'on appelle toujours « *le gouvernement d'union nationale* ». Les deux formations sont conscientes, et l'ont répété ces dernières quarante-huit heures, de la nécessité de relancer un processus de négociations, mais restent toujours aussi divisées sur ce qu'il doit être. Or, comme M. Pérès l'a rappelé brutalement mardi à la Knesset, les troubles dans les territoires se poursuivront tant qu'aucune perspective de pourparlers israélo-arabes ne se profilera à l'horizon.

ALAIN FRACHON.

● **Tournée de M. Balladur dans le Golfe et au Proche-Orient.** — Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Edouard Balladur, se rendra, du 22 au 29 janvier, en Arabie saoudite, aux Emirats arabes unis, au Koweït et en Jordanie, a indiqué, mercredi 13 janvier, un communiqué de son ministère, qui précise que ce voyage s'effectue à la demande de M. Jacques Chirac.

Europe

La relance des relations germano-polonaises

Le chancelier Kohl se rendrait cette année à Varsovie

Le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Helmut Kohl, devrait se rendre en visite officielle en Pologne avant la fin de l'année. Tel est le principal résultat des entretiens que vient d'avoir, pendant quatre jours à Varsovie, son ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher. Le dernier voyage d'un chef de gouvernement ouest-allemand en Pologne avait été celui du chancelier Helmut Schmidt, en 1977. Les relations entre les deux pays s'étaient singulièrement refroidies après la proclamation de l'état de guerre et la mise hors la loi de Solidarité, en 1981, par les autorités polonaises, puis l'arrivée au pouvoir à Bonn des démocrates-chrétiens, accusés, à Varsovie, d'arrière-pensées « *revanchistes* ».

BONN
de notre correspondant

« *Une amélioration notable du climat des relations entre les deux pays a été atteinte* », a constaté, mercredi 13 janvier, le chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Genscher, à l'issue de sa visite à Varsovie. Pour arriver à ce résultat, chacune des parties avait fait de notables efforts.

Du côté polonais,on avait fini par admettre d'inclure dans le programme de la visite de M. Genscher le dépôt d'une gerbe sur la tombe de soldats allemands tombés pendant la première guerre mondiale, un moment de recueillement sur la tombe du Père Popieluszko, une rencontre avec Lech Walesa et surtout avec un représentant du cercle d'amitié allemande de Silésie.

Le ministre ouest-allemand, pour sa part, avait affirmé que son pays « *n'avait aucune revendication sur des territoires polonais* ». Il avait d'ailleurs pris soin d'emmener dans son avion des historiens comme Rudolf von Thadden et Martin Broszat, qui dialoguent depuis longtemps avec leurs collègues polonais sur les conséquences de la seconde guerre mondiale.

Est-ce à dire que le contentieux germano-polonais s'est évanoui comme neige au soleil ? Ce serait aller bien vite. M. Genscher a pu prendre la mesure de l'union de tous les Polonais sur l'intangibilité de la frontière Oder-Neisse, puisque même Lech Walesa a attiré son attention sur ce point.

Les Polonais ont, de leur côté, pu se rendre compte que si, selon les paroles du ministre des affaires étrangères, la RFA souhaitait « *le succès de la politique de réforme et de redressement économique engagée par le gouvernement* », elle n'était pas prête à accéder immédiatement et sans conditions au souhait de Varsovie de voir reconduits aux même taux avantageux les crédits naguère accordés de manière fort libérale à la Pologne de M. Gierek.

Trois groupes de travail ont été mis en place pour faire avancer les problèmes évoqués pendant la visite. Le premier s'attachera à la formulation des accords sur l'établissement de relations consulaires entre les deux pays. Le second examinera les problèmes économiques, et le troisième s'attachera à formuler des propositions communes dans le domaine du désarmement, notamment dans le domaine des armes conventionnelles. Des résultats du travail de ces commissions dépendra la date et le contenu de la visite du chancelier en Pologne.

LUC ROSENZWEIG.

GRANDE-BRETAGNE : tension chez les centristes

Nouvelle scène de ménage entre sociaux-démocrates et libéraux

LONDRES
de notre correspondant

Rien ne va plus entre le vieux Parti libéral et le jeune Parti social-démocrate, qui devaient prochainement fusionner. La défaite, en juin dernier, de l'Alliance qui les rassemblait pour les élections législatives est principalement à l'origine de ces tensions. *Mais l'individualisme foncier des députés libéraux, qui ont des idées sur tout, et fort peu le sens d'une quelconque discipline de parti,* a aussi joué son rôle.

Les deux leaders, le libéral David Steel et le social-démocrate Robert MacLennan, ont dû admettre le mercredi 13 janvier que le programme politique commun, auquel ils venaient de mettre la dernière main la nuit précédente, ne faisait pas l'unanimité parmi leurs troupes. Ce fut, à bien des égards, la journée des dupes. Les deux dirigeants s'étaient quittés mardi soir, satisfaits de *leur texte ; celui-ci était déjà imprimé et distribué avant la conférence de presse qui était prévue mercredi à midi.* Hélas ! Il fallut annuler en catastrophe cette conférence quelques minutes seulement avant l'heure dite. MM. Steel et MacLennan revenaient dans l'après-midi devant les journalistes, et il n'était plus question de programme commun ! « *C'est une pause pour la réflexion* », estimait le premier. « *Nous n'envisageons pas l'échec* », affirmait le second. Leur texte est-il retiré ? En pratique oui, même si les deux responsables n'ont pas voulu s'exprimer aussi clairement, les négociations devant reprendre lundi prochain...

Tout a buté sur l'opposition irréductible de plusieurs députés libéraux à trois propositions contenues dans ce programme. La première vise à étendre le champ d'application de la TVA aux produits alimentaires et aux vêtements pour enfants. La deuxième consiste à supprimer le caractère automatique des allocations familiales et à remplacer celles-ci par des subventions destinées seulement aux familles les plus pauvres. La troisième *affirme la nécessité du maintien du programme d'équipement en sous-marins nucléaires lanceurs d'engins* Trident.

Un ancien président du Parti libéral, M. Des Wilson, a affirmé que ce programme « *était à peine lisible et inepte politiquement* ». L'ancien dirigeant social-démocrate, M. David Owen, qui n'a pas voulu intervenir directement dans une affaire qui ne le concerne plus puisqu'il est lui-même hostile à la fusion entre les deux partis, s'est seulement exclamé : « *Mais Dieu, d'où tout cela provient-il ?* »

Certains *libéraux ne sont pas loin de demander la démission de M. Steel, dont le prestige ne sort pas grandi de cette spectaculaire rébellion d'une partie de ses troupes.* L'idée qu'un chef d'un tiers parti pourrait un jour accéder au 10, Downing Street apparaissait en tout cas plus lointaine et brumeuse que jamais à la fin de cette journée mouvementée.

D. Dh.

● **DANEMARK : mort d'un ancien dirigeant communiste.** — M. Alfred Jensen, l'un des fondateurs en 1920 du Parti communiste danois (DKP), est décédé à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Membre du Conseil national de la Résistance *durant l'occupation allemande, il avait fait partie, comme ministre* des transports, du gouvernement d'union nationale constitué à Copenhague en mai 1945. Il avait siégé durant un quart de siècle au Parlement (le Folketing), où il était entré en 1936. — *(Corresp.)*

Quel est le pays...?

1. Qui en moins de 2 ans a réduit l'impôt sur le revenu de 10 % ?

2. Qui en moins de 2 ans a fait entrer 1.600.000 jeunes dans les entreprises ?

3. Qui en moins de 2 ans a permis à 4.500.000 personnes de devenir actionnaires ?

"C'est la France."

1. Une gestion rigoureuse du budget de l'Etat a permis de réduire le déficit de 44 milliards de francs, de diminuer l'impôt sur le revenu de 10 %, d'alléger la TVA sur certains produits.

2. Une politique :
- moins de charges sociales,
- moins de contraintes administratives,
- un effort sans précédent de formation.

Des résultats :
- 1.600.000 jeunes en plus dans les entreprises,
- 10 % de jeunes chômeurs en moins en un an.

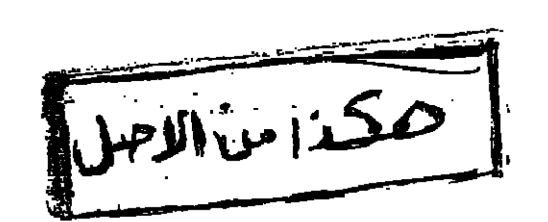
3. Les privatisations ont largement diffusé la propriété des grandes entreprises. Elles ont développé la participation des salariés à l'initiative économique.

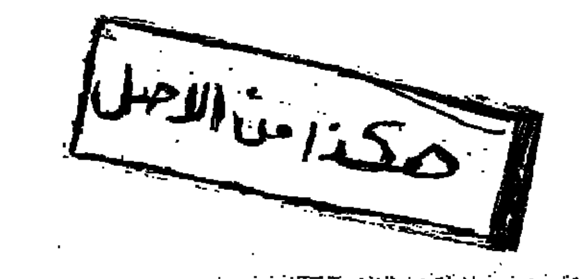
Continuons ensemble.

SID

SERVICE D'INFORMATION ET DE DIFFUSION DU PREMIER MINISTRE

La France se redresse.





Politique

La préparation de l'élection présidentielle

M. Léotard : le PR comblera, si besoin est, le « déficit d'audace » de M. Barre

A neuf jours du conseil national du Parti républicain qui devrait décider de l'engagement officiel de son parti aux côtés de M. Raymond Barre, M. François Léotard, dans un long entretien au *Journal des républicains* de janvier, précise le rôle qu'entend jouer sa formation durant la campagne présidentielle.

« Préserver d'abord une certaine « atmosphère » dans les rangs de la majorité », explique M. Léotard. *« Le PR fera tout pour être le gardien vigilant d'une certaine atmosphère de campagne. Il a une vocation particulière à cela, car c'est lui qui a entraîné toute l'UDF au gouvernement. Plus que d'autres, nous sommes le trait d'union naturel avec le RPR, et cela nous donne une responsabilité particulière pour le deuxième tour. C'est à nous de servir de passerelle, quel que soit le verdict du premier tour, c'est à nous de lancer des mots d'ordre d'union, car nous avons déjà à plusieurs reprises fait preuve de ce que j'ai appelé* « la cuisine majoritaire », *ne serait-ce qu'en renonçant à une candidature propre au PR. »*

« Faire preuve ensuite d'une double audace, précise M. Léotard. *Contraints de ratisser large, les candidats sont plus ou moins condamnés à manquer d'audace, alors le PR aura de l'audace pour deux. Nous sommes libres, nous pourrons mettre le feu dans les plaies, évoquer les réformes nécessaires et urgentes : l'éducation, la protection sociale, la fiscalité, l'effort de défense nationale. Nous n'avons pas la contrainte électorale d'ouvrir les bras à tout le monde, nous serons nous-mêmes. Si la campagne électorale est grise, eh bien ! nous mettrons de la couleur, si elle est triste, nous mettrons de la gaieté, si elle est vieille nous mettrons de la jeunesse. Nous ne raserons pas les murs. Mais qu'on ne se méprenne pas, le PR fera une campagne propre, dans les deux sens du terme : hygiénique et autonome, nous aurons nos affiches et nos meetings. 1988 n'est pas une fin pour le libéralisme, c'est un nouveau départ. »*

Enfin, le secrétaire général du PR adresse à MM. Jacques Chirac et Raymond Barre ce double message :

« D'abord, faites campagne sur l'avenir, pas sur le passé. Différenciez-vous sur l'avenir, parlez-nous de la France dans cette fin de siècle, et pas de ce qu'elle a fait, ou pas fait, dans les années 1970-1980. Il ne sert à rien de ressasser le passé proche ou plus éloigné, tout le monde peut faire des reproches, mais tout le monde y perdra. Alors de grâce, ne nous transformons pas en archéologues de l'amertume... Ensuite : « Regardez ce qui nous réunit, ce qui nous rassemble. » *Je constate une homogénéisation de l'électorat de la majorité. Les gens ont de plus en plus de mal à dire quelles sont les différences entre les deux familles, ils ne fondent leur différence que par rapport au chef. Mais les différences de fond s'estompent, alors ne les cultivons pas à plaisir. »*

Evoquant plus précisément la campagne de M. Barre, le ministre de la culture se montre pour l'heure encore circonspect : *« Pour l'avenir, M. Barre n'a pas fini d'énoncer ce qu'il va proposer à la France. J'attends ! Pour l'instant, les premiers discours sont marqués d'une grande prudence mais en même temps je me réjouis de la concordance de vues avec lui sur des questions comme la défense, les relations Est-Ouest, la politique culturelle et audiovisuelle, etc. En n'exprimant pas un certain nombre de choses, M. Barre prend le risque de faire une campagne un peu générale, mais en même temps il nous ouvre un espace. S'il y a un déficit d'audace, nous le comblerons. »*

Enfin, M. Léotard évoque sa position et son avenir personnel en s'expliquant sur son refus d'être lui-même candidat : *« Ce n'était sans doute pas le moment*, convient-il. *Ma préparation personnelle, la force du parti, l'ampleur du courant libéral, tout cela n'était pas suffisamment établi. Tout est allé si vite. En 1982, je n'ai pas été élu secrétaire général du PR pour être candidat à la présidence de la République en 1988. La cristallisation s'est faite en 1984-1985, mais on ne fait pas un candidat à l'Elysée en trois ans, on fait un candidat en dix ans. Je suis un coureur de fond, pas un sprinter. »*

● **M. Jacques Chirac et les états généraux du gaullisme.** — Le premier ministre a décidé d'avancer son intervention, initialement prévue le dimanche 17 janvier, devant les états généraux du gaullisme. Le premier ministre y prendra la parole — à *la Maison de la chimie, rue Saint-Dominique* — le samedi, après avoir assisté au Parc des Princes au match de rugby France-Angleterre, première épreuve du Tournoi des cinq nations.

● **RECTIFICATIF.** — Henri Duvillard, ancien ministre du général de Gaulle, nous indique qu'il n'est pas signataire de l'appel pour les *états-généraux du gaullisme* paru dans une page de publicité (*Le Monde* du 13 janvier).

Les priorités de M. Michel Rocard

Les cinq « E »

M. Michel Rocard était, le mercredi 13 janvier, l'invité du club rocardien « Opinions » de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris. Dans l'ambiance à la fois attentive et chahuteuse qui caractérise ce genre de réunion, l'ancien ministre a répondu pendant une heure et demie aux questions des étudiants de Sciences-Po massés dans le vénérable amphi Emile-Boutmy.

CULTURE. — Il convient, en la matière, de donner *« la priorité au futur sur le passé »*, même s'il n'est pas question de prôner une politique culturelle qui *« négligerait »* le patrimoine.

DISSOLUTION. — S'il est élu, M. Rocard *« aimerait »* être en situation de dissoudre l'Assemblée nationale, mais *« ça ne se prédit pas à l'avance »*.

ÉDUCATION. — L'idée de confier la charge de l'éducation nationale au premier ministre est *« absolument le contraire d'un gadget »* et *« l'affichage d'une absolue priorité »*. Pour M. Rocard, l'effort à consentir en matière d'éducation doit être *« au niveau d'ampleur de ce qu'a fait Jules Ferry »*.

ÉTUDIANTS. — Si M. Rocard est élu, l'obligation de passer un an dans un autre pays de la CEE pour obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur *« pourrait bien vous tomber sur le dos »*. Applaudissements nourris dans la salle.

EUROPE. — *Le modèle européen, c'est « les droits de l'homme plus la sécu »*.

DIFFÉRENCE. — Un étudiant demande au député des Yvelines où se situe, selon lui, *« la différence entre une conférence de culture générale de prép. ENA et un meeting politique »*. Réponse : *« Dans le taux de démagogie accepté. »*

IMPOTS. — L'impôt en France a atteint *« un taux [...] qui ne pourrait être augmenté qu'à un coût social et parfois un coût direct [...] grave »*. Il convient de rétablir un impôt sur les grandes fortunes *« plus léger, plus faible que le précédent, mieux agencé dans son assiette »* et qui ne représente *« aucune menace ni pour l'activité économique ni pour la transmission d'entreprises »*. Il faut veiller à rester en deçà du seuil de *« l'incitation à l'exil »*.

LIBÉRALISME. — M. Rocard, qui critique le libéralisme, est contesté par une partie de la salle. *« Ces quelques huées [...] équivalent, lance-t-il, à des applaudissements au krach boursier »*.

PRÉSIDENT. — *On fait observer à M. Rocard que M. Mitterrand fera connaître le premier son choix de candidature ou de non-candidature et que son attitude, dès lors, dépend de celle du chef de l'Etat. Réponse : « Il parlera le premier (...). Je parlerai le second (...). Parlant en second, ce que je dirai pourrait bien dépendre un peu de ce qui se passera entre les deux. On verra bien. Tout est possible. »*

PRIORITÉS. — Pour le candidat, il importe de définir *« une gamme de priorités courtes »*, de reconnaître avec *« netteté »* qu'elles sont *« exclusives »* et d'assumer le fait que les autres questions constituent donc une *« non-priorité »*. Ces priorités sont *« les cinq « E » : « Education, emploi, environnement, exclus, Europe »*.

J.-L. A.

Dans le Tarn, le président départemental de l'UDF déroule le tapis rouge pour M. Le Pen

En tournée électorale dans le Tarn, M. Le Pen a été reçu officiellement et « chaleureusement », le mardi 12 janvier, à la mairie de Gaillac, par le maire, M. Jacques Dary, président départemental de l'UDF. Cette initiative, qui a provoqué la colère de l'opposition de gauche du conseil municipal de Gaillac, gêne les amis politiques de M. Dary.

ALBI
de notre correspondant

Après un an de campagne, M. Le Pen veut se consacrer désormais à des rassemblements dans les grandes villes, *« là où les télévisions et les radios nationales sont présentes »*. Mais il n'a pu résister à l'invitation de M. Bernard Antony, l'un de ses fidèles lieutenants, conseiller régional du Tarn : réunion publique à Gaillac mardi soir, conférence de presse à Albi le lendemain et réunion publique à Castres mercredi soir.

C'est à Gaillac, en terre viticole où beaucoup de rapatriés sont venus s'installer, que le Front national a obtenu les meilleurs résultats du département : 16,4 % aux législatives de 1986 derrière le PS (37,5 %), l'UDF (27,2 %) etc, devant le RPR (12,8 %). Le maire de Gaillac, M. Jacques Dary, conseiller régional et président départemental de l'UDF, avait déjà annoncé qu'il recevrait M. Le Pen si celui-ci en faisait la demande, comme il reçoit *« toute personnalité élue de la nation »*. Il ajoutait : *« Je ne suis pas responsable de sa présence à l'Assemblée nationale. Demandez plutôt à ceux qui ont établi le scrutin proportionnel. »*

Les militants locaux du Front national voulaient mieux. Le maire de Gaillac, avec l'approbation de ses adjoints, a donc organisé, mardi soir, une réception à la mairie. Les membres du groupe union de la gauche du conseil municipal ont été priés vainement d'assister à cette réception. Deux cents invitations avaient été envoyées à tous les responsables et à toutes les associations de la commune...

M. Dary a remis à M. Le Pen la médaille d'honneur de la ville. Visiblement agacé par les critiques, le maire de Gaillac, en présentant M. Le Pen, a rappelé la tradition d'accueil et de courtoisie de sa ville et fustigé *« les donneurs de leçons, qui n'ont qu'à balayer devant leur porte, où ils auront fort à faire »*. Il a évoqué l'amitié du chef du Front national avec Henri Yrissou, ancien maire de Gaillac, qui a longtemps milité pour l'Algérie française.

« Ces gens ne voteront jamais à gauche »

Après le départ de M. Le Pen pour son meeting à la salle des fêtes où huit cents personnes l'attendaient, M. Dary a expliqué : *« Je n'avais pas le droit de priver les rapatriés, qui, eux, ont su faire sortir quelque chose de la terre, de recevoir leur candidat. On dit beaucoup de la récupération électorale au niveau local, mais au niveau national c'est pire. Et puis, de toute façon, ces gens ne voteront jamais à gauche... »* A l'ouverture du meeting, M. Bernard Antony a fait applaudir l'accueil reservé au candidat du Front national par M. Dary. *« Nous saurons nous en souvenir »*, a-t-il ajouté.

SYLVAIN DHOLLANDE.

Les intentions de vote selon l'IPSOS

MM. Mitterrand et Barre creusent l'écart

M. François Mitterrand est réélu président de la République quel que soit son adversaire au second tour de la consultation présidentielle, selon le sondage réalisé par IPSOS et publié, le jeudi 14 janvier, dans *VSD* (1). En recueillant 52 % des intentions de vote face à M. Raymond Barre, le chef de l'Etat l'emporte face à l'ancien premier ministre pour la septième fois depuis février 1987. En décembre dernier, les deux hommes faisaient jeu égal. De même, M. Mitterrand obtient 58 % des suffrages exprimés (au lieu de 56 % le mois dernier) lorsqu'il est opposé à M. Jacques Chirac. Le président de la République, qui a toujours pris l'avantage sur le chef du gouvernement depuis un an, obtient là, de surcroît, son meilleur résultat depuis février 1987.

Si M. Michel Rocard est toujours battu par M. Barre, qui recueille 56 % des intentions de vote (au lieu de 54 %), il l'emporte, avec 51 % des suffrages, lorsqu'il est opposé à M. Chirac. Le mois dernier, les deux hommes n'étaient pas départagés.

Néanmoins, les candidats de gauche sont toujours minoritaires au premier tour de ce scrutin en recueillant de 38 % des intentions de vote (lorsque M. Rocard porte les couleurs du Parti socialiste) à 46 % des suffrages (lorsque M. Mitterrand est en lice), tandis que les représentants de droite et d'extrême droite rassemblent de 51 % à 58 % des intentions de vote. Le mois dernier, ceux-ci recueillaient de 53 % à 58 % des suffrages, alors que les candidats de gauche obtenaient de 40 % à 45 % des voix suivant les hypothèses envisagées.

(1) Sondage effectué du 2 au 6 janvier auprès d'une échantillon représentatif de neuf cent cinquante personnes.

PROPOS ET DÉBATS

M. Chaban-Delmas

Préserver le consensus

M. Jacques Chaban-Delmas, recevant les vœux de la presse le mercredi 13 janvier, a déclaré : *« Le prochain président de la République devra faire en sorte que les consensus qui se sont dégagés pendant la cohabitation ne soient pas brisés. »* Le président de l'Assemblée nationale a cité : *« Les institutions, la politique d'indépendance nationale dans le cadre de l'alliance atlantique, la construction de l'Europe aussi bien sur le plan économique que sur celui de la défense, une société inspirée par la solidarité et soutenue par une économie forte.*

» Tous ces points d'ancrage étaient déjà ceux du général de Gaulle. Jamais les gaullistes n'ont été aussi nombreux répartis sur tout l'échiquier politique. »

Il a souhaité que *« la générosité imprègne toute l'action future »*. Rappelant qu'il ferait campagne en faveur de M. Chirac, le maire de Bordeaux s'est engagé à *« ne pas compromettre les chances de la majorité au second tour tout en veillant à ne blesser en aucun cas le candidat de l'autre bord »*.

M. Balladur

L'Etat continue

M. Edouard Balladur, présentant ses vœux à la presse le mercredi 13 janvier, a affirmé que *« la continuité de l'Etat devait être assurée pendant la campagne présidentielle et que le gouvernement devait continuer à travailler au service du pays »*. Le ministre d'Etat a précisé qu'il allait entamer la préparation du budget de 1989 en rappelant que, selon son plan triennal, le déficit budgétaire pour cette année-là serait réduit de 15 milliards. Il compte également mettre en œuvre la réforme du droit de la concurrence, celle des Bourses et la nouvelle fiscalité des groupes industriels. Evoquant l'année écoulée, M. Balladur a jugé que la France avait obtenu des résultats *« satisfaisants »*.

M. Juppé

Ne pas se tromper d'adversaire

M. Alain Juppé, ministre du budget et futur porte-parole de la campagne de M. Chirac, a déclaré, le mercredi 13 janvier, sur RFI :

« Pour le premier tour, il faut un code de bonne conduite, il ne faut pas se tromper d'adversaire et il ne faut donc pas non plus se mettre à critiquer aujourd'hui ce que nous venons de faire ensemble. »

Il a poursuivi : *« Sur le bilan, la logique, le bon sens, commandent une étroite union. La différence qui existe dans nos sensibilités politiques, doit se faire sur le futur, sur le projet, sur la perspective. »*

Interrogé sur ce que seront les idées-forces de la campagne de M. Chirac, M. Juppé a cité deux exemples qui feront l'objet de *« propositions concrètes »*.

Première idée : *« Resserrer au maximum la cohésion de la nation »*, ce qui nécessite *« un Etat fort »* en matière de justice et de sécurité, et une politique de la nationalité, de l'immigration *« qui assure la cohésion de la nation »*. Deuxième idée : *« Resserrer la solidarité nationale »*.

M. Doubin

Le troisième tour

M. François Doubin, président du MRG, a affirmé, mercredi, qu'il avait la conviction que *« François Mitterrand sera candidat et qu'il sera élu »*. *« Il peut seul gagner le troisième tour de cette élection, c'est-à-dire la constitution d'une large majorité parlementaire. »*

M. Doubin a toutefois indiqué que le MRG ne souhaitait pas une dissolution de l'Assemblée nationale en cas de victoire du candidat socialiste, car celle-ci renforcerait la bipolarisation.

M. Doubin a rappelé que si M. Mitterrand n'était pas candidat, le MRG présenterait le sien.

M. Jospin

Le PS a été sali

M. Jospin, premier secrétaire du PS, a, dans un communiqué, estimé : *« Le parti socialiste a toutes les raisons de mettre en doute l'objectivité du rapport Barba »*, après que le général Wautrin eut démenti avoir tenu des propos qui lui sont prêtés dans ce rapport. *« Luchaire alimente les caisses du parti socialiste. Depuis le mois de novembre, le PS a fait l'objet d'une campagne de calomnies fondées uniquement sur cette phrase que le général Wautrin a démentie. Le parti socialiste a été sali dans cette affaire. »*

M. Bernard Pons à Mayotte

Un voyage difficile

SAINT-DENIS
de notre correspondant

Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, entame, le jeudi 14 janvier une visite de quatre jours à Mayotte. Contrairement aux habitudes, M. Pons ne fera pas escale à la Réunion, mais à Antananarivo d'où il rejoindra directement par un avion spécial la collectivité territoriale.

Le voyage du ministre à Mayotte s'annonce difficile. Sur ce petit territoire, l'exaspération est à son comble à la suite des déclarations de M. Jacques Chirac au président comorien, M. Ahmed Abdallah, lors du récent sommet franco-africain d'Antibes. Revenant sur ses engagements d'avant le 16 mars 1986, le premier ministe a fait part de ses réserves au chef de l'Etat comorien quant à une éventuelle départementalisation de Mayotte. M. Chirac a affirmé qu'il ne voulait pas *« figer la situation en faisant de Mayotte un département français »*. En pleine campagne législative, début 1986, M. Chirac avait insisté sur *« la vocation de Mayotte à devenir département français »*. Il avait ajouté que les engagements pris seraient tenus.

La déclaration du premier ministre à Antibes a entraîné une réaction des élus mahorais qui crient à la trahison. Le *Journal de Mayotte*, hebdomadaire publié à Dzaoudzi, très proche du Mouvement populaire mahorais (MPM) du sénateur Marc Henry s'insurge contre *« les mensonges »* de M. Chirac et de M. Pons. Le ministre des DOM-TOM sera-t-il tenté de faire de la surenchère pour *« rattraper le coup »* ? On craint un dérapage à la Réunion où doit se tenir à la mi-février un conseil des ministres des îles du sud-ouest de l'océan Indien, dans le cadre de la coopération régionale, et sous la présidence de M. Michel Aurillac, *ministre de la coopération.*

Une surenchère sur le statut de Mayotte pourrait envenimer les relations franco-comoriennes, déjà mises à mal par l'affaire des premiers *« Jeux des jeunes »* des îles de l'océan Indien qui se sont déroulés en août dernier à la Réunion. Les Comores avaient refusé de participer en raison de la présence de Mayotte, entraînant dans un premier temps le retrait des délégations malgaches et mauriciennes. Port-Louis et Antananarivo étaient par la suite revenus sur leurs positions après qu'on aient confondu la délégation mahoraise dans la délégation de jeunes métropolitains appelés à la rescousse, pour compenser la défection des Malgaches et des Mauriciens.

ALIX DIJOUX.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée, le mercredi 13 janvier 1988. A l'issue du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE DE LA VIE POLITIQUE**

(*Le Monde* du 14 janvier).

● **LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DE LA PRESSE ÉCRITE**

Le ministre délégué chargé de la communication a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique du gouvernement en faveur de la presse écrite. La loi du 1er août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse a fixé le cadre général dans lequel s'exerce l'activité des entreprises de presse.

I. — Un ensemble de mesures visant à conforter la profession a suivi le vote de la loi.

1) En matière fiscale, les entreprises de presse bénéficient aujourd'hui, pour leurs investissements, d'un cadre stable avec la reconduction jusqu'en 1992 du régime spécial des provisions. Les investissements concernant les services d'information télématique peuvent désormais bénéficier de ce régime.

En outre, un taux unique de TVA de 2,1 % sera instauré, à compter du 1er janvier 1989, pour l'ensemble de la presse écrite.

2) En matière sociale, le gouvernement a amélioré le statut de ceux qui concourent à la vie de la presse écrite : prise en charge partielle par l'Etat de certaines cotisations sociales des correspondants locaux de presse et des vendeurs colporteurs, confirmation du taux réduit de cotisations pour certaines catégories de journalistes, nouvelles dispositions relatives aux conditions de départ à la retraite des journalistes.

3) Un observatoire de la publicité a été mis en place. Il améliorera la collecte des informations sur l'évolution du marché publicitaire et la concertation entre les parties concernées. Il présentera chaque année le résultat de ses travaux au gouvernement et au Parlement. Ses premières observations montrent que le financement des chaînes privées de télévision ne s'est pas fait au détriment de la presse écrite, mais qu'il est souhaitable, pour l'heure, de maintenir une réglementation préservant l'équilibre du marché publicitaire.

4) Le gouvernement vient d'accorder un soutien exceptionnel à l'Agence France-Presse pour contribuer à son redressement. Les mesures prises sous forme d'une avance remboursable et d'un prêt participatif doivent permettre à l'Agence de retrouver un résultat net positif en 1988.

II. — L'adaptation de la presse écrite à l'évolution de son environnement économique doit être aidée.

1) Face à l'évolution rapide des conditions de gestion de la presse, l'Etat reste soumis à certaines obligations. Les aides indirectes, qui représenteront plus de 5 milliards de francs en 1988, assurent l'équilibre économique de la presse. Leur importance ne remet en cause ni la neutralité ni l'automaticité de l'intervention de l'Etat en ce domaine.

L'aide directe ne permet pas toujours de satisfaire les besoins réels des publications qui doivent être soutenues. Une étude vient d'être lancée par le ministère de la culture et de la communication pour tenter de remédier à cette situation. Sans attendre, le gouvernement a augmenté de 16 % les crédits consacrés à ces aides dans la loi de finances pour 1988.

2) La presse écrite est confrontée à de profondes mutations : généralisation de l'informatique, concurrence croissante de l'audiovisuel, apparition de nouveaux médias. Certaines entreprises de presse en sont conscientes et diversifient leur stratégie.

Soucieux de défendre l'écrit dans une société qui tend à devenir une société de l'image, le gouvernement a décidé de lancer, le 29 janvier prochain, une journée nationale de la presse écrite. Elle visera à faire prendre conscience aux Français de l'importance et de la diversité de cet instrument d'information et de connaissance, indispensable au bon fonctionnement de notre démocratie.

Politique

La réglementation du financement des activités politiques

L'insatisfaction des partis ne devrait pas faire obstacle au vote des projets de loi

L'enthousiasme ne règne pas dans la classe politique après la publication des projets du gouvernement sur le financement de la vie politique (*le Monde* du 14 janvier). La majorité, au PS comme au RPR et à l'UDF, reconnaît toutefois qu'il sera difficile, *in fine*, de s'opposer à ce qui apparaîtra comme un progrès.

L'UDF n'a pas encore pris de position officielle. Si la plupart de ses membres reconnaissent qu'il sera impossible de mettre à mal la majorité parlementaire sur les derniers textes à voter avant l'élection présidentielle, de nombreux amendements sont déjà préparés car les projets sont jugés *« mal faits, car faits trop vite sous la pression du président de la République »*. Au cours d'une réunion des parlementaires du PR, mardi, l'obligation d'une déclaration des patrimoines des élus, ressentie comme une mise en cause de leur honnêteté, a été fort mal acceptée.

Ce point a été tout autant critiqué au cours d'une réunion du bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale, mercredi. De même le financement par l'Etat des partis politiques n'est guère admis, même si celui-ci est le prix à payer pour obtenir un soutien des socialistes. M. Pierre Messmer a été chargé de transmettre à M. Jacques Chirac les réticences de ses amis. Le président du groupe a ainsi déclaré, jeudi, à Antenne 2 : *« Il n'est pas bon que les partis soient financés essentiellement par l'impôt »*, ajoutant cependant : *« Quand le vin est tiré, il faut le boire. »*

Le PS a, lui, mis un bémol aux sévères critiques émises en début de semaine par MM. Lionel Jospin et André Laignel. Au cours d'une conférence de presse, jeudi, M. Pierre Joxe a expliqué : *« On peut vouloir une législation idéale ; on peut aussi se satisfaire d'un progrès dans le droit ; moi, je pense que toute législation qui serait un progrès permettrait d'autres progrès dans l'avenir »* ; et il a fait référence au vote, par les socialistes, de la « loi Veil » autorisant l'avortement, *« qui pourtant ne nous convenait pas totalement »*. La réunion du bureau exécutif du parti dans la soirée a confirmé cette analyse : les projets actuels ne permettent pas le consensus ; les socialistes déposeront des amendements importants mais avec la volonté d'aboutir, si possible, à un accord. En fait, le PS ne veut pas être rendu responsable, par ses réticences, d'un éventuel échec d'un progrès souhaité par M. François Mitterrand.

Les limites de la transparence

L'opacité totale ne va pas céder la place à la transparence parfaite. La réglementation des financements de la vie politique prévue par les projets adoptés, le mercredi 13 janvier, par le conseil des ministres, laisse subsister de grands pans d'ombre sur les rapports — toujours délicats — des milieux politiques français avec l'argent. Le dossier était, il est vrai, particulièrement difficile tant juridiquement que politiquement. Les propositions du gouvernement reviennent à jeter une lumière qui va du blanc le plus cru au noir complet selon les situations.

Les candidats à la présidence de la République seront soumis à une transparence globale. L'état de leur fortune — et celle de leur épouse — comme leurs comptes de campagnes seront soumis à la curiosité publique par l'intermédiaire de leurs publications au *Journal officiel* et des autres médias qui pourront les reproduire. Ainsi ne pourront-ils plus par exemple camoufler l'origine des fonds qu'ils reçoivent pour financer leur propagande, ceux-ci étant, de plus limités, et pour leur globalité et pour les sommes que chacun des donateurs pourra fournir.

Les autres élus et gouvernants ne seront pas soumis aux feux aussi brûlants de la publicité. D'abord seuls les candidats à la députation voient leurs dépenses de campagnes réglementées. Mais la surveillance du respect de la loi ne sera le fait que des bureaux des Assemblées et du Conseil constitutionnel. Aucune publicité de ces comptes n'est prévue. Les électeurs resteront dans l'ignorance. L'état de leur patrimoine ne sera pas plus public. Députés et sénateurs n'auront qu'à le communiquer au bureau de leur Assemblée, les membres du gouvernement et les responsables des collectivités territoriales à une commission *ad hoc*.

Certes, ces instances devront publier un rapport annuel au *Journal officiel* sur l'exercice de cette mission ; mais le contenu de celui-ci n'est absolument pas précisé. Il pourra donc être à la fois succinct et flou. De même ces instances auront à apprécier *« la variation des situations patrimoniales »*, mais quelles seront leurs possibilités d'investigation et leur volonté de clarification ? Le précédent des incompatibilités professionnelles pour les parlementaires n'est guère encourageant. Les bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat, qui ont à examiner les déclarations des élus, ne se sont guère montrés jusqu'ici très exigeants.

La limitation des frais des campagnes électorales des candidats aux élections présidentielle et législatives est, elle aussi, sujette à questions. Quelles seront les dépenses qui devront être prises en compte ? Quelles seront celles de leurs « amis » qui échapperont au plafond ? Par exemple, la propagande d'un parti soutenant de nombreux postulants à la députation sera-t-elle comptabilisée et si oui comment ? Les possibilités de s'affranchir de la régie du plafond seront donc nombreuses, et le contrôle des citoyens ne sera pas possible, puisque les comptes des candidats aux législatives ne seront pas publiés.

Une épaisse zone d'ombres

Le financement des partis politiques surtout restera dans l'ombre la plus épaisse. C'était pourtant par lui — surtout — que le scandale était arrivé. C'était pourtant essentiellement à cause des *« affaires »* nées des méthodes actuelles de financement que le président de la République avait souhaité une législation moralisant la vie politique. Le premier ministre a reculé, malgré ses intentions premières, devant les réticences d'une grande partie de sa majorité, aidé, il est vrai, par une difficulté constitutionnelle que n'a pas manqué de soulever le Conseil d'Etat. La Constitution en son article 4 prévoit que les partis *« se forment et exercent leur activité librement »*. Légiférer en la matière, en réglementant les dons qu'ils peuvent recevoir et en soumettant leurs comptes à contrôle, n'aurait-il pas été contraire à ce principe ?

Le gouvernement a préféré ne pas aborder ce sujet. Résultat : contrairement à ce qu'espérait M. Jacques Toubon, les dons des entreprises aux partis ne sont pas formellement autorisés, et, contrairement à ce que voulait M. Lionel Jospin, il n'y aura ni limitation, ni transparence des sommes que de généreux donateurs fournissent aux partis. Les *financements occultes et particulièrement* les *« fausses factures »* vont-ils devoir et pouvoir continuer ? Une seule limite pourra éventuellement jouer : la publication au *Journal officiel* des comptes des partis recevant une aide de l'Etat. Son efficacité dépendra, bien évidemment, de la forme que devra prendre cette publicité et des précisions qui en seront exigées ; mais, sur ce point, le projet gouvernemental est muet.

Une originalité apparaît dans le texte du gouvernement sur les idées avancées ici et là dans le passé : l'aide de l'Etat ne transitera pas par les groupes politiques représentés au Parlement. Chaque parlementaire devra indiquer à quel parti il se rattache, et ce sont eux qui recevront directement l'argent. Ainsi il n'y a pas de liens entre partis et groupes parlementaires. Les partis qui ne peuvent, ou ne veulent, constituer un groupe à l'Assemblée nationale ou au Sénat seront quand même aidés. Voilà qui devrait arranger les affaires des composantes de l'UDF.

Sur un point précis, le RPR profite de l'occasion pour prendre sa revanche sur une partie de cette même UDF. Le CDS, au printemps 1987, avait réussi à interdire la publicité politique à la télévision que souhaitaient les chiraquiens. Ceux-ci avait simplement obtenu que cette interdiction dispraîtrait *« à l'entrée en vigueur d'une loi visant à garantir la transparence du financement des mouvements politiques »*. Les projets déposés considèrent que cela sera fait au lendemain de la prochaine élection présidentielle.

Sujets difficiles et délicats, solutions loin d'être parfaites — même si la perfection est en la matière impossible, — la discussion parlementaire promet d'être passionnée. D'autant qu'elle aura lieu, en fait, en pleine période électorale. Le premier ministre sera alors candidat, et il lui faudra naviguer entre son souhait d'obtenir un relatif consensus, donc au moins un non-refus du PS, et les réticences de la majorité. L'UDF sera d'autant plus forte pour faire entendre sa voix, que la loi organique concernant aussi les sénateurs (pour la déclaration de leur patrimoine), devra être votée dans les mêmes termes par les deux Chambres du Parlement. Mais qui, à la veille d'une échéance électorale, pourra donner l'impression d'être responsable de l'échec d'une tentative de moralisation de la vie politique ?

THIERRY BRÉHIER.



Société

Le retour en France de réfugiés iraniens

Le rapatriement des grévistes de la faim iraniens vers la France et l'Espagne a été préparé par M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, au terme d'une concertation permanente avec M. Jacques Chirac *qui a pris* la décision finale, dit-on à l'hôtel Matignon. Cette décision a été essentiellement motivée, soulignent les mêmes sources, par des raisons humanitaires, à cause de l'aggravation de l'état de santé de certains Iraniens qui se trouvaient au Gabon. Mais le gouvernement a également été sensible aux pressions exercées sur l'opinion publique, notamment par certains organisations, par le Parti socialiste et par le président de la République.

En effet, le chef de l'Etat était intervenu dès le conseil des ministres du 9 décembre pour demander des explications au ministre de l'intérieur. Saisi par le Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations unies, le chef de l'Etat avait, ensuite, le 17 décembre, écrit au premier ministre pour attirer son attention non seulement sur la régularité de la décision d'expulsion elle-même, mais aussi sur les conditions d'application de cette décision. Le chef de l'Etat avait accentué ses *mises en garde le 23 décembre*, à bord du porte-avions Clemenceau. *« Il faut que les conditions juridiques qui s'attachent à la qualité de réfugié politique et au droit de bénéficier de l'asile politique soient respectées*, avait-il dit. *L'ont-elles été ? »*. En privé, M. Mitterrand n'hésitait pas à souligner que cette affaire était *« déplorable pour l'image de la France »*. Son épouse, Mme Danielle Mitterrand, s'était d'ailleurs elle-même rendue au chevet des grévistes de la faim à Paris.

Saisi à nouveau par le HCR, M. Mitterrand avait reçu le président de cet organisme le 7 janvier et adressé le lendemain une nouvelle lettre au premier ministre. A leur tour, M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, et M. Bernard Stasi, vice-président du CDS, avaient écrit à M. Chirac pour s'inquiéter des déclarations persistantes de fermeté du gouvernement.

A l'annonce du recul de ce dernier, M. Pierre Messmer, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, a parlé de *« solution sage »* en précisant que cette affaire avait créé non seulement *« une tension »* entre le président et le gouvernement, mais aussi à l'intérieur de la majorité. Enfin, M. Louis Mermaz a souligné qu'il était *« vraiment temps de mettre fin à un arbitraire qui n'avait que trop duré »*.

L'aboutissement d'une négociation obligée

L'accord concrétisé, aujourd'hui, par le retour en France de sept des quinze expulsés a été âprement négocié, *depuis une quinzaine* de jours, entre M. Pasqua et M. Moussad Radjavih lui-même, chef des Moudjahidines du peuple. Dès qu'il est apparu que les grévistes de la faim à Paris, mais aussi à Londres et à Washington, dont les amis avaient su habilement populariser l'action par une campagne de presse internationale, ne reculeraient pas, la nécessité de la négociation s'est imposée de manière chaque jour un peu plus aiguë.

Plusieurs des personnes qui avaient rencontré les grévistes, — M. Gilbert Bonnemaison, député socialiste, qui avait fait le voyage à Libreville, ou M. Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, qui avait rencontré les jeûneurs de Paris — avaient été impressionnés tant par leur état de santé que par leur détermination à aller, si nécessaire, *jusqu'aux ultimes* conséquences de leur mouvement de protestation.

A cela s'ajoutaient les recours juridiques déposés par les réfugiés expulsés devant les tribunaux administatifs de Paris et de Versailles. Lors de l'audience de mardi à Paris, le commissaire du gouvernement, qui, contrairement à sa dénomination, ne représente pas le gouvernement mais exprime un point de vue de juriste indépendant, avaient conclu à la nécessité d'un sursis à exécution pour trois d'entre eux « *le Monde* du 14 janvier), ce qui impliquait qu'ils puissent revenir en France. Le cas de sept autres expulsés devait être examiné jeudi 14 janvier devant le tribunal administatif de Versailles, avec, là aussi, des risques de désaveu de la décision gouvernementale.

Le revirement a été acquis non sans quelques discordances au sein même du gouvernement. Bien qu'il ne soit pas encore possible de déterminer *précisément* où passe le différend, il est clair que la décision de faire revenir en France sept des quinze expulsés n'a pas été accueillie *avec satisfaction* par l'ensemble du ministère de l'intérieur. Chargé de sélectionner les réfugiés à expulser — *les critères du choix n'étaient* pas, d'ailleurs, évidents, puisque les quinze expulsés étaient loin d'être tous des militants des Moudjahidines, — *il a été ensuite investi* de la délicate mission de négocier leur retour dans les moins mauvaises conditions possibles. Nul doute que le revirement de M. Chirac — car c'est bien lui qui a pris la décision finale, quarante-huit heures après avoir pourtant déclaré que l'expulsion était intangible — laissera des traces parmi quelques-uns des membres de son équipe.

M. Pandraud, ministre délégué à la *sécurité, était quant* à lui partisan de monter d'un cran dans l'épreuve de force à l'égard de l'opposition iranienne en France. Certains, dans son entourage, ne reculaient pas devant la perspective de procéder à une autre vague d'expulsions afin de briser le mouvement de protestation. On fait valoir, au ministère de l'intérieur, que cette possibilité a modéré *les demandes des Moudjahidines du* peuple.

La négociation a été menée dans le plus grand secret ; mercredi *matin*, elle n'était pas encore terminée. L'accord n'a été conclu que quelques heures avant que ne *s'envole du Bourget*, avec à son bord M. Raymond Sasia, proche collaborateur de M. Pandraud, l'avion qui devait rapatrier en France les expulsés. Dans le même avion a pris place M. Reza Maktabi, membre de la direction des Moudjahidin. Un second appareil a quitté Genève mercredi vers 23 heures, également pour Libreville.

Les termes de l'accord précisent qu'en *échange du retour de sept* d'entre eux huit réfugiés seront, dans un premier temps, accueillis par l'Espagne, qui « paie » ainsi *la* bonne volonté française dans la lutte contre l'ETA. D'Espagne, les réfugiés pourraient négocier leur accueil éventuel avec d'autres pays, la Suède ou les Pays-Bas, notamment. Ces huit personnes se seraient engagées à ne pas *revenir* en France, même si les tribunaux administratifs saisis de leur cas décidaient d'un sursis à exécution *de la mesure qui* les frappe. Enfin, les Moudjahidines ont promis d'arrêter immédiatement le mouvement de grève de la faim observé dans plusieurs pays par leurs militants ou sympathisants.

GEORGES MARION.

Effusions et embrassades devant le Commissariat aux réfugiés

Une immense banderole annonçant *« trente-huitième jour de jeûne »* surmonte toujours le campement, dans la matinée du 14 janvier à Neuilly, mais les quatre caravanes des *quarante* grévistes de la faim sont vides. *« Nous avions hissé la pancarte hier à 23 h 30 comme tous les soir*, explique en riant un des réfugiés iraniens. *Quelques minutes plus tard, nous avions en main la dépêche de l'Agence France-Presse annonçant le retour des expulsés. Nous avons laissé l'affiche en place, mais les grévistes de la faim sont rentrés passer la nuit chez eux ; ils y sont mieux que sur ce boulevard glacé !... »*

Le campement est intact, les tabourets de plastique et les chauffages à gaz sont toujours en place, mais la table à tréteaux où s'empilent les cartes et les pétitions *déborde de fleurs*. Depuis ce matin, tout ce que Paris compte de sympathisants du mouvement *a défilé ici devant* le siège du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies, à Neuilly. *Embrassades, effusions*, les militants, qui ont passé une nuit — blanche — sur le trottoir, vont et *viennent sans jamais s'arrêter* de sourire. Ils attendent les grévistes de la faim qui ne suspendront leur jeûne *que lorsque l'avion* ramenant leurs camarades aura atterri. L'un d'entre eux, qui a perdu 18 kilos, est déjà là. *Les yeux* humides, il passe de bras en bras pour de longues effusions silencieuses. *« J'ai très bien dormi*, assure-t-il, *c'est Pasqua qui a dû passer une mauvaise nuit ! »* Malgré la fatigue, les trente-sept jours de jeûne et l'insistance de ses camarades, il ne peut se résoudre à s'asseoir. A peine installé, il se redresse d'un bond pour saluer un ami ou embrasser un nouvel arrivant. *« A croire qu'il se porte déjà mieux ! »*, plaisante un des réfugiés.

Un à un, *les* grévistes de la faim rejoignent le campement, soutenus par leurs camarades. Réunis le long de la contre-allée de l'avenue du Général-de-Gaulle, ils brandissent des petits drapeaux iraniens et les portraits géants des expulsés. *« C'est une victoire pour nous, une victoire sur le gouvernement, mais aussi sur le régime de Khomeiny. »*

A. C.

Une entorse au processus de normalisation avec Téhéran ?

La politique de *« normalisation »* des relations avec l'Iran, *reprise* le 27 novembre avec la libération de deux des otages français au Liban, Roger Auque et Jean-Louis Normandin, pourrait subir le contre-coup de l'accord passé entre le gouvernement et les Moudjahidines du peuple iranien sur le retour en France de sept réfugiés expulsés début décembre.

La présence et l'activité d'opposants iraniens sur le sol français sont en effet l'un des *principaux griefs* de la République islamique contre Paris, longtemps accusé par Téhéran de *« couvrir »* les menées de ces opposants les *plus* redoutables au régime de l'Imam Khomeiny. Et les Iraniens ont fait de la répression des activités des Moudjahidines l'une des trois conditions à une normalisation des relations franco-iraniennes — avec le règlement du contentieux financier et l'arrêt des livraisons d'armes à l'Irak.

Or, pour Paris, cette *« normalisation »* franco-iranienne est indissociable de la libération des trois derniers otages fançais retenus au Liban par des groupes chiites étroitement liés à Téhéran, MM. Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann.

La chronologie des événements, depuis le 27 novembre, ne laisse aucun doute sur la place prise par l'expulsion des membres ou sympathisants des Moudjahidines dans le processus de *« normalisation »*, et donc dans les efforts en vue de la libération des otages.

Le 27 novembre, MM. Normandin et Auque sont libérés à Beyrouth par leurs ravisseurs de *« l'Organisation de la Justice révolutionnaire »*. A noter, à ce propos, que l'on pensait, à Paris, voir réapparaître M. Carton ou M. Fontaine aux côtés de Jean-Louis Normandin plutôt que Roger Auque, dont l'enlèvement n'avait jamais été revendiqué. Samedi 28 novembre, les deux otages libérés sont accueillis à l'*aéroport d'Orly par M. Chirac*, qui nie à cette occasion que son gouvernement ait payé une quelconque rançon.

En tout état de cause, la trame du marché conclu avec Téhéran ne tarde pas à apparaître, car dès le lendemain, l'affaire Gordji, qui a précipité la France et l'Iran dans une *« guerre des ambassades »*, en juin dernier, se dénoue subitement. En quelques heures, un dimanche après-midi, M. Gordji, *« l'interprète »* de l'ambassade d'Iran assiégée par la police, sort de la mission diplomatique et se rend chez le juge d'instruction, M. Boulouque, qui réclamait son audition comme témoin *dans le cadre de l'enquête sur les* attentats de septembre 1986 à Paris. Le juge ne retient aucune charge contre lui, et M. Gordji — qui, pendant plusieurs mois, avait obstinément refusé de se rendre à la convocation du magistrat — s'envole *immédiatement* pour le Pakistan. Là, il est *« échangé »* contre un diplomate français en poste à Téhéran, M. Torri, qu'en *représailles à « l'affaire Gordji »*, la justice iranienne voulait également entendre. En un rien de temps, le siège de l'ambassade d'Iran, avenue d'Iéna, est levé, la *« guerre des ambassades »* est terminée.

Presque dans le même temps, le Quai d'Orsay — dont ce sera d'ailleurs pratiquement la seule manifestation depuis que le ministère de l'intérieur a repris le dossier des otages et des relations avec l'Iran — annonce que le règlement du contentieux franco-iranien est en très bonne voie. Il s'agit du *remboursement, réclamé depuis* des années par Téhéran, d'un prêt de 1 milliard de dollars consenti en 1974 par le chah au Commissariat à l'énergie atomique, *dans* le cadre de la participation de l'Iran au projet Eurodif d'enrichissement d'uranium. Une première tranche de 330 millions avait déjà été remboursée, il y a un peu plus d'un an, peu avant... la libération de deux autres otages français du Liban.

Enfin, le 7 *décembre*, la police française interpellait une poignée d'opposants iraniens, dont dix-sept étaient expulsés le lendemain au Gabon.

Une avalanche de condamnations

Immédiatement, le gouvernement se heurta à deux éléments, qu'il avait apparemment sous-estimés : d'une part, la détermination des Moudjahidines du peuple, dont toute l'histoire est faite de combat *clandestin* et d'une répression impitoyable dans leur pays ; une campagne internationale, d'autre part, largement *orchestrée par les Moudjahidines*, passés-maîtres en matière de relations publiques.

La détermination, c'est cette grève de la faim qui, en près de quarante jours, amena un certain nombre de réfugiés iraniens à se faire hospitaliser, tant à Paris qu'à Libreville.

Sur le plan international, c'est d'abord le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui exprime son inquiétude et son indignation devant la désinvolture avec laquelle le gouvernement français a mis à la porte des personnes qui bénéficient du statut de réfugié politique. *Le Quai* d'Orsay sera chargé de répondre au HCR, mais celui-ci se déclare insatisfait de cette réponse et le fait savoir.

Puis, ce sera une avalanche de *motions de soutien* aux réfugiés iraniens et de condamnations de Paris par plusieurs centaines de parlementaires à travers le monde, *européens mais aussi* américains. Ces derniers, dont les Moudjahidines diffusent abondamment les motions et les signatures, s'élèvent contre les pratiques françaises. La mobilisation de ces personnalités politiques fut d'autant plus forte que, dès l'apparition des premières informations sur les contreparties françaises à la libération des otages, on avait *assisté à une levée* de boucliers de la part d'officiels étrangers, au premier rang desquels Mme Margaret Thatcher.

Le premier ministre britannique s'était ainsi inquiété de ce qui pouvait apparaître comme une *« prime »* aux preneurs d'otages. Même son de cloche aux Etats-Unis dans un premier temps, avant que Washington ne se fasse *finalement* d'une grande discrétion sur cette affaire.

Un cadre des Moudjahidines ayant échappé à l'ire de M. Pasqua se demandait, quelques jours seulement avant le compromis de mercredi : *« S'il* [M. Pasqua] *s'est trompé à ce point sur notre compte, qui dit qu'il ne s'est pas tout aussi trompé sur les dirigeants iraniens lorsqu'il a commencé à traiter avec eux dans l'affaire des otages ? »* Reste à attendre la réaction de Téhéran au retour en France des opposants iraniens, qui ne voulaient pas faire les frais d'un marché entre M. Pasqua et les ayatollahs.

YVES HELLER.

L'affaire de l'hôpital de Poitiers

Un nouveau témoignage sur le professeur Mériel

Un mois avant le procès, qui doit commencer le 15 février devant les assises de la Vienne, de trois médecins de l'hôpital de Poitiers après la mort, le 30 octobre 1984, dans des conditions inexpliquées, de Nicole Berneron, un livre (1) publié par Lionel Duroy, journaliste à *Libération*, fait état d'un épisode jusqu'ici méconnu concernant le professeur Mériel, *chef du département* d'anesthésie-réanimation du CHU de Poitiers, l'un des principaux acteurs de cette affaire.

En 1971, selon le témoignage du docteur Alain Giraud, le professeur Mériel, à l'occasion d'une intervention chirurgicale sur un enfant à laquelle il participait en tant qu'anesthésiste-réanimateur, l'aurait accusé de sabotage de l'appareil de réanimation présent dans le bloc opératoire. *« Vous avez voulu tuer cet enfant pour me nuire »*, aurait alors déclaré le professeur Mériel à l'adresse du docteur Giraud, à l'époque étudiant en *anesthésie-réanimation*. C'est ce dernier, nommé depuis chef de service d'anesthésie-réanimation de l'hôpital de Parthenay (Deux-Sèvres), et à ce titre supérieur hiérarchique du docteur Bakari Diallo, l'un des inculpés dans l'affaire Berneron, qui fait aujourd'hui cette confidence. Il affirme, d'autre part, qu'il racontera cet épisode devant la cour d'assises de la Vienne.

En filigrane, on retrouve ici l'hypothèse fréquemment soulevée par les défenseurs du docteur Diallo d'un *« pseudo-sabotage »* du respirateur, scénario qui aurait été monté de toutes pièces par le professeur Mériel pour expliquer le décès de Nicole Berneron tout en accusant d'assassinat deux de ses collaborateurs.

Sans évoquer les raisons qui ont pu pousser le docteur Giraud à ne pas rapporter plus tôt ces éléments d'information à M. Pierre Hovaere, juge d'instruction chargé du dossier, on peut s'interroger sur la portée réelle d'une telle « révélation ». Au cours de l'instruction, il est apparu clairement que la psychose du sabotage *était* très curieusement une donnée répandue dans de nombreux services d'anesthésie-réanimation hospitalier. A ce titre, la révélation de l'incident de 1971 n'a guère de valeur exemplaire. Il faut, d'autre part, souligner que l'hypothèse d'un *« sabotage bidon »* permettant d'expliquer le décès et d'accuser les docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau avait d'abord été retenue par le magistrat instructeur avant d'être écartée au vu des conclusions de l'enquête policière et des données de l'instruction.

« En toute hypothèse, confie-t-on à Poitiers, de source judiciaire, *ces « informations » qui cherchent tardivement à relancer l'affaire de manière très critiquable n'apportent aucun élément nouveau. »*
Si le fait se révèlait exact il n'infirmerait ni ne confirmerait les conclusions obtenues au terme de la très longue instruction menée par M. Hovaere, *conclusions qui* font bel et bien de la mort de Nicole Berneron la conséquence, indirecte ou non, d'un sordide *règlement de comptes* entre médecins anesthésistes-réanimateurs.

JEAN-YVES NAU.

(1) *L'Affaire de Poitiers*, de Lionel Duroy, éditions Bernard Barrault, 276 pages. 84 F.

Au procès de Valérie Subra

Les rescapés du hasard

Valérie Subra ne l'a pas regardée. La tête dans ses mains, recroquevillée sur elle-même, se dissimulant à la curiosité du public dans le box des accusés, Valérie n'a pas levé la tête pour voir passer Sandrice Meimoun. Mercredi 13 janvier, le réciet de cette jeune femme, dix-huit ans en 1984, *était pourtant fort intéressant*.

Le président Xavier Versini n'avait pas encore évoqué ce témoin capital. Et, tout d'un coup, longiligne et belle, économe de ses mots et bigrement embarrassée, elle racontait son histoire. Ancienne secrétaire dans la société du père de Laurent Hattab, ce dernier lui avait téléphoné pour la voir en novembre 1984. A cette époque, au cours de six ou sept réunions, Hattab, Valérie Subra et Jean-Rémi Sarraud, futur trio assassin, lui avaient *« proposé de gagner de l'argent, beaucoup d'argent, vite »*.

Dans l'atelier de confection où travaillait Laurent Hattab, on avait des projets audacieux, on évoquait des *« braquages »*, la nécessite de réunir *« un milliard »*. Laurent ne voulait plus être *« un fils à papa »*. Jean-Rémi Sarraud avait besoin d'argent pour survivre. Valérie, elle, voulait suivre Laurent aux Etats-Unis, si besoin, *« pour faire sa vie »*.

« Progressivement, un scénario avait été mis au point. Valérie appellerait au *téléphone* des hommes aisés, croisés dans les boîtes à la mode dans le quartier des Champs-Elysées ou au restaurant *Les jardins* de la Boétie. Elle et Sandrice se feraient inviter à leur domicile et, pendant que Valéria occuperait les victimes désignées en les éloignant dans leur chambre, Sandrice ouvrirait la porte d'entrée à leurs deux complices.

Valérie, craignant tout *de même* d'être rapidement identifiée par la police, émettait des objections. *« On se mettra des cagoules »*, dirent les garçons, *« Mais ça ne change rien »*. *« On trouvera une solutin »*. *« Laquelle ? » On les éliminera »*. Valérie s'inclina, *rassurée*. Sandrice Meimom écoutait tout cela, vaguement persuadée que *« c'était des mots, juste des mots »*.

Mais c'était sérieux, tout à fait sérieux. Le 30 novembre 1984, M. René Besso, trente-huit ans, directeur de société, avait la vie sauve en toute méconnaissance de cause. Au dernier moment, alors qu'il *leur offrait un verre*, Sandrice eut peur, *« très peur »*. *« Je me suis désister »*, dit-elle à la cour. *« J'ai dit à Valérie : c'est pas possible, c'est pas bon »*. Elles firent retraite dans le désordre devant M. Besso, *dépité, et retrouvrèrent* Laurent Hattab et Jean-Rémi Sarraud au coin de la rue. *« On fera René une autre fois »*, laissa tomper Hattab.

Il n'y eut pas d'autre *fois pour* Sandrice, qui leur tira sa révérence juste à temps. Car, le 7 décembre, le trio, dûment motivé, tue Me Gerard Le Laidier. Les 10, 12 et 14 décembre, Valérie Subra et ses deux complices essaient de piéger M. Heni Levy, qui leur échappe, moitié par prudence, moitié par hasard. Le *16 décembre, ils arrivent à pénétrer* chez Laurent Zarade et l'assassinent. Le 19, Valérie téléphone à *« son ami Paul Taiclet »*, animateur des Jardin de la Boétie, pour dîner chez lui le lendemain...

Jean-Rémi Sarraud, l'homme qui avoue tout, se lève : *« Pour le 20 décembre, Valérie avait quelqu'un de prévu, M. le président »*. Un ange passe. M. Taiclet, présent à la barre des témoins, peut pousser un soupir de soulagement. Cette fois, la police met un point final au massacre en arrêtant le jour même, le trio assassin.

Suite des débats, le jeudi 14 janvier.

LAURENT GREILSAMER.

Société

Action directe en correctionnelle

Complaisance et inconscience des « malgré-nous »

Les romanciers ne sont pas des mortels ordinaires. Ils ont une ligne directe avec des figures fabuleuses, guérilleros, résistants, combattants de l'ombre. *« Ils voyagent sans bouger de leur bureau »* explique Paula Jacques, journaliste à Radio-France et écrivain. Cela se termine parfois à « Apostrophes ». Plus rarement devant le tribunal correctionnel de Paris où, mercredi 13 janvier, Paula Jacques et Dan Franck, écrivain lui aussi, avaient à dire le curieux voyage, les drôles de jeux, qui leur firent côtoyer Action directe.

Ils se sont un peu emmêlés entre le phantasme et la réalité. Mais voilà que la réalité les rattrape, et qu'un juge narquois de la fin du vingtième siècle leur pose de prosaïques questions à propos de dates, de scanners, de montants de loyers.

Démêlons, tout au moins essayons. Dan Franck connaît Claude Halfen, membre d'Action directe depuis le lycée. Il en a fait le héros d'un de ses romans, dit Paula Jacques. *« Idéaliste, bibliophile, anarchiste. »* Paula Jacques est amoureuse du même Claude Halfen, ce *« Che Guevara parisien »* comme l'appelle le président Jacques Ducos. *« Il parlait beaucoup de ses idéaux,* raconte Paula, *en mêlant la réalité et l'imaginaire.*

Claude Halfen laisse comprendre à Dan Franck qu'il participe à des « braquages ». Il lui demande de lui servir d'alibi. Il raconte s'être fait arrêter au Père-Lachaise par la police qui l'a finalement relâché. *« Au début, je ne le croyais pas du tout. Le fait que la police l'ait relâché m'incitait à croire que c'était du vent, puis je l'ai cru un peu. Puis, je me suis dit que tout était peut-être vrai. »*

Le jour de la fusillade de l'avenue Trudaine, Claude débarque chez Dan, affolé, en compagnie de Jean-Marc Rouillan qui tente de capter sur un scanner les conversations radio de la police. L'écrivain ne se doute-t-il toujours de rien ? Le voile romanesque ne commence-t-il pas à laisser entrevoir la réalité terroriste ? Quelques semaines plus tard, quand Claude propose à Dan de lui louer son studio de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, l'écrivain accepte sans sourciller : *« C'était pour son jeune frère Nicolas. Lui, je ne savais pas qu'il était membre d'Action directe. »*

Peu à peu, dans l'esprit de Dan Franck et de Paula Jacques, la curiosité sceptique et amusée fait place à une vraie, une franche angoisse. Comment chemine en eux la prise de conscience que Claude et ses amis *« dont il parlait sans les nommer avec beaucoup d'affection »* (Paula) ne jouent pas gratuitement ? Avec quels dilemmes intérieurs ? L'audience n'a malheureusement pas permis de le préciser.

Drôles de précautions

Au téléphone, leurs conversations deviennent codées. *« Avec Dan Franck,* dit Paula Jacques, *nous avions peur mais nous jouions avec cette peur, nous en rajoutions sur les précautions oratoires. »*

« La télé est tombée en panne », dit un jour Paula Jacques à Claude au téléphone.

Le président : « Mlle Germain, dans le code d'Action directe, la télé signifie bien le scanner ? »

Frédérique Germain, la « repentie » du groupe, vient confirmer à la barre. Paula Jacques : *« Non, monsieur le président. La télé, c'était la télé. Et elle était bien tombée en panne. Les policiers, au cours de l'enquête, m'avaient assurée qu'ils vérifieraient. Je ne sais s'ils l'ont fait.*

— « Et ce scanner, que vous écoutiez régulièrement quand Claude Halfen était sorti ? »

Paula Jacques : *« Je ne passais pas mon temps à écouter le scanner. Je trouvais ça très monotone. »*

Le président : *« Ça, je comprends, pour quelqu'un qui travaille à Radio-France ! »*

Visiblement bouleversé, Claude se lève dans son box : *« Mes camarades ne m'en voudront pas de rompre le silence. Tou ce que dit Paula est vrai. »*

Avant les deux romanciers, un autre duo de « malgré nous » d'Action directe était venu jouer devant le tribunal à *« Tu savais, moi non plus »*. Un beau jour, Sandrine Guilbert, étudiante de Montpellier, rencontre *« fortuitement, monsieur le Président »*, un honnête quadragénaire que lui présente sa tante, Charlotte Granier, avocate à Montpellier. Amie d'enfance de Gudrun Ensslin, la compagne d'Andreas Baader, Charlotte Granier avait elle-même rencontré cet homme, Jean Asselmeyer, de longues années auparavant, dans la mouvance des comités de soutien aux membres de la RAF emprisonnés.

Asselmeyer, que sa tante présente à Sandrine comme *« un sympathisant communiste qui a tourné un film sur l'Allemagne »* et qui est en fait le principal responsable du journal *l'International*, organe quasi officiel d'Action directe, cherche un logement pour *« des amis à lui »*. Le candidat locataire, Jean Asselmeyer, présente certes toutes garanties mais aussi quelques particularités qui auraient intrigué plus d'une agence immobilière. Il faut l'appeler à son domicile, laisser sonner deux coups, raccrocher, refaire sonner trois coups et lui-même rappelle le lendemain à 13 heures précises dans un restaurant de Montpellier. En dépit de ces précautions qui n'intriguent nullement la jeune étudiante – *« plusieur de mes amis procèdent de la même façon pour ne pas être dérangés tout le temps »*, – elle procure à Asselmeyer plusieurs appartements.

Elle ne s'inquiète pas davantage quand le locataire d'un de ces appartements, un certain Etienne Simoneau, – en réalité Régis Schleicher, – venu lui régler en espèces un arriété de loyer, reste couvert malgré la chaleur. Elle remarque certes *qu'il porte des bretelles de cuir*, mais ne fait pas le rapprochement avec un holster.

Pourtant, la panique la gagne brutalement quant au cours d'une conversation, Jean Asselmeyer lui laisse entendre que *« certains de ses amis ne plaisantent pas »*. Affolée, elle en réfère à sa tante qui lui a présenté ce curieux intermédiaire.

Le président : *« A ce moment, par rapport à votre nièce, n'étiez-vous pas moralement tenue d'appeler Asselmeyer pour lui demander des éclaircissements ? »*

Charlotte Granier : *« On n'a pas pu. Chez lui, ça ne répondait pas.*

— Avez-vous envisagé d'informer la police ?

— Oui.

— Pourquoi ne l'avoir pas fait ?

— ...Euh, pendant un an, on a tergiversé. »

C'est finalement la police qui venue à elles...

Si les compagnons de route plus ou moins volontaires se sont montrés prolixes, le « noyau dur » d'Action directe (Rouillan, Ménigon, Aubron, Cipriani) n'a pas cédé pour sa part au vertige de la parole. Murmurant davantage qu'ils ne parlent, tous quatre ont purement et simplement refusé de répondre à leur interrogatoire.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Libération du docteur Pancino

Le chercheur italien Gianfranco Pancino, incarcéré à la prison de la Santé depuis le 17 décembre dernier sous écrou extraditionnel, a été remis en liberté, le mercredi 13 janvier, par la chambre d'accusation de Paris. Il devra verser une caution de 50 000 francs.

Une première demande de mise en liberté avait été rejetée, le 24 décembre, par la chambre d'accusation, qui avait estimé que le médecin, installé en France depuis 1982 et spécialiste du cancer du sein au laboratoire du CNRS de l'hôpital Saint-Louis, ne présentait pas de garanties de représentation suffisantes. A l'audience de mercredi, le docteur Pancino a assuré qu'il ne prendrait pas la fuite et qu'il souhaitait pouvoir poursuivre ses recherches. Ses avocats, le bâtonnier Guy Danet et Me Henri Leclerc ont rappelé que plus de trois cents médecins et scientifiques ont plaidé dans une pétition pour la mise en liberté de leur collègue italien (*le Monde* du 13 janvier).

Ancien dirigeant du groupe d'extrême gauche Autonomie ouvrière dans les années 70, le docteur Pancino reste cependant sous le coup de la demande d'extradition présentée par l'Italie, sur laquelle la chambre d'accusation de Paris statuera ultérieurement.

● **Un ancien associé de M. Franck-Israël entendu comme témoin.** – La police judiciaire a entendu, mardi à Bayonne, M. Louis-Yves Le Gall, responsable de la société Le Gall-Publicité, dans le cadre de l'enquête sur la tentative d'assassinat, le 7 janvier, contre M. Bernard Franck-Israël, président de la Foire de Toulon.

MM. Franck-Israël et Le Gall sont d'ancien associés au sein d'une société, Ecovar, chargée de l'organisation de la Foire de Toulon. A la suite d'un différend commercial, la cour d'appel d'Aix-en-Provence avait condamné M. Franck-Israël à verser à M. Le Gall 2,5 millions de francs à titre de provision, en attendant une expertise pour évaluation du préjudice subi. Seuls 600 000 francs auraient été versés par M. Franck-Israël.

A Chambéry

Le vagabond assigné à réinsertion

LYON
de notre bureau régional

Un mois de prison avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve pour... vagabondage. La peine que la chambre correctionnelle du tribunal de Chambéry a infligée lundi 11 janvier à M. Alain Leick, trente ans, pourrait paraître d'un autre âge. L'appareil judiciaire, suivant en cela la société, a depuis longtemps pris l'habitude de fermer les yeux sur les délits de vagabondage ou de mendicité sur la voie publique. En réactualisant brutalement un usage répressif tombé en désuétude, le tribunal de Chambéry aura pourtant eu lundi, d'autres motivations que l'ordre public ou moral.

M. Leick aura été le premier « cobaye » d'une pratique pénale imaginée par M. Eric de Montgolfier, procureur de la République, à Chambéry. *« J'ai longtemps cru qu'il n'y avait rien à faire en faveur — je dis bien en faveur — des mendiants et des vagabonds et puis j'ai changé d'avis »*, explique M. de Montgolfier, qui espère, par des mesures *a priori* contraignantes donner une chance de réintégration aux exclus.

Pour ce magistrat de quarante et un ans, le déclic s'est produit l'été dernier lorsqu'il a vu comparaître trois vagabonds poursuivis pour vol de voiture en état d'ivresse. *« J'avais sans doute croisé ces hommes, hisurtes et dépenaillés dans le centre-ville autour du parc du Verney et je les ai retrouvés dans le box propres, rasés de près, présentables, méconnaissables... »*

Quelques semaines plus tard, participant à une réunion de l'association La Galoppaz, qui s'emploie notamment à « réinsérer » des marginaux et des toxicomanes, le procureur lance l'idée : engager des poursuites systématiques contre les vagabonds sédentarisés dans l'agglomération chambérienne pour exercer sur eux un contrôle judiciaire bénéfique.

A l'automne, une réunion rassemblant, autour du procureur, un adjoint au maire de Chambéry, le directeur du bureau d'aide sociale, le commissaire central, le juge d'application des peines et des représentants d'associations caritatives aboutit à un relatif consensus. Les trois substituts du parquet adhèrent pleinement au projet, et la majorité des magistrats du siège (une dizaine) acceptent virtuellement de jouer le jeu. *« A Chambéry qui, pour 550 000 habitants, compte une cinquantaine de « clochards » identifiés, la recherche d'un gîte et d'un couvert n'est pas un problème aussi insurmontable que dans une très grande ville. Les vraies difficultés commencent en aval de cette aide d'urgence. Au-delà de son impact psychologique, une condamnation symbolique permet de faire intervenir le comité de probation et d'aide aux libérés,* souligne M. de Montgolfier. *Il peut s'efforcer de trouver un travail et une place dans le circuit traditionnel (...) »*

« Charité ordonnée »

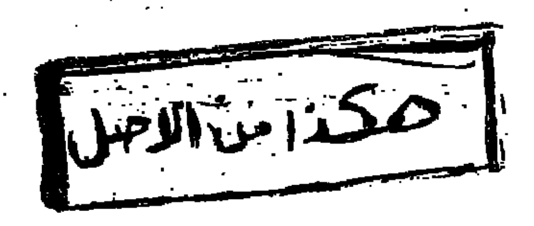
M. Leick, à qui le procureur a personnellement expliqué avant l'audience le sens et la finalité de la procédure, est le premier « bénéficiaire » d'un tel traitement : *« Il correspondait à l'âge et au profil recherché, car l'expérience ne peut être envisagée avec des gens venus d'ailleurs dans l'espoir d'une embauche pour les vendanges ou dans une station de ski »*, précise le procureur. *« Si nous réussissions dans un cas sur dix, mon objectif serait atteint. Il s'agit de donner le coup de pouce qui fait tout basculer. »*

Moins enthousiaste, un responsable de la communauté locale d'Emmaüs parlerait plus volontiers de *« coups de pied au cul salvateurs »*. *« Il est difficile d'obliger un clochard à se réinsérer de force, alors que la société l'a laissé se déstructurer pendant des années. Après avoir usé tous les services sociaux et les associations caritatives, il ne trouve de place nulle part »*, remarque M. Marc Bodinier, permanent au centre de La Motte-Servolex.

M. Louis Cadouot, directeur de l'association La Galoppaz — qui dispose d'une centaine de lits pour quelque mille cinq cents « passagers » annuels — estime, pour sa part, que la menace, même formelle, de la prison peut *« stimuler »* la réinsertion de quelques personnes à la dérive. *« Mais elle doit être appliquée au cas par cas et surtout pas généralisée,* insiste-t-il. *La ville de Chambéry n'a pas les moyens d'interdire la mendicité, faute d'avoir mis en place des structures capables d'assurer un suivi psychologique, social et médical indispensable. »*

Ces réticences, le procureur les a prévues. Il pense toutefois qu'il y a mieux à faire que de regarder des hommes s'enfoncer. *« Beaucoup d'éducateurs m'ont compris, mais d'autres me traitent de fasciste. J'espère déclencher une prise de conscience et, dans quelques semaines, je demanderai audience à l'archevêque. Mon souci est de convaincre mes concitoyens que donner quelques pièces de monnaie ne suffit pas, et que la charité est une bonne chose si elle est ordonnée... »*

ROBERT BELLERET.



Société

Le bilan du procès de l'« Amoco-Cadiz »

Les pollueurs en ont pris pour leur compte

« Qu'un pollueur des mers ait été lourdement sanctionné, voilà un événement historique. Mais, pour les indemnités, le compte n'y est pas. » Tel est, en substance, le jugement que le chef de l'Etat a porté sur le procès de l'*Amoco-Cadiz*, mercredi 13 janvier, au cours du conseil des ministres.

Quelques instants plus tard, lors d'une conférence de presse au Sénat, les élus bretons, qui arrivaient de Chicago, ont repris à leur manière cette appréciation. *« Lorsque, profitant de sa retraite, le juge McGarr visitera la Bretagne,* a expliqué M. Alphonse Arzel, sénateur CDS du Finistère, *il ne trouvera pas sa statue sur le quai de Portsall. Mais nous le recevrons avec considération, car il a donné un puissant coup d'arrêt à la pollution marine. »*

Une fois les premières déceptions estompées, les sinistrés de l'*Amoco-Cadiz* dressent un bilan plus équilibré de la saga judiciaire qu'ils viennent de vivre. Celle-ci n'est d'ailleurs pas terminée. Les patrons d'Amoco sont déjà décidés à faire appel. Les membres du syndicat des communes bretonnes se réuniront samedi 16 janvier à Saint-Brieuc pour arrêter leur stratégie. Tout laisse penser qu'eux aussi iront en appel et que l'Etat, autre partie prenante, continuera à les appuyer. S'ensuivra un an de procédure, avant confirmation ou correction du verdict de juge McGarr.

Les quatre avocats – français et américains – qui présentent le dossier des plaignants souligneront les lacunes du jugement de Chicago. En refusant de prendre en compte les dommages écologiques et en repassant l'affaire à la cour d'appel, le juge McGarr a éludé une série de questions capitales qui se posent pourtant depuis les tout débuts de la prise de conscience écologique. Comment identifier les dégâts causés à la nature en l'absence d'état de référence ? Comment les facture quand il s'agit d'un bien non commercialisable ? Pourquoi en donner réparation à tel particulier ou à telle institution qui n'en est pas propriétaire ?

Les maires bretons ont pourtant fait avancer la question. A leur demande, les scientifiques de l'université de Brest ont élaboré un plan de repeuplement des espèces marines qui ont disparu ou qui se sont raréfiées après la marée noire. Devis : 160 millions de francs sur trois ans. Ce plan n'a pas été pris en considération. Pragmatiques, les Américains ne paient que sur factures et après de minutieuses vérifications. La cour d'appel sera-t-elle moins conformiste ?

« Nous avons compris la leçon »

Les élus de Bretagne font encore remarquer que les dédommagements accordés paraissent avoir été calculés *« au pifomètre »*. Ils en donnent de multiples exemples, à la fois précis et troublants. Ils s'insurgent d'ailleurs contre les propos de M. McGarr selon lesquels les communes auraient délibérément gonflé leurs évaluations. Tout au contraire, au fur et à mesure que les études se faisaient plus précises, le total des réparations demandées s'est amenuisé de 300 millions. *« Nous avons compris la leçon,* dit un responsable finistérien. *A la prochaine marée noire, nous ouvrirons aussitôt un grand livres de comptes ; nous songeons même à publier un vademecum des mazoutés ».*

Dernière lacune du jugement : les factures présentées par les départements du Finistère et des Côtes-du-Nord ont été purement et simplement écartées. Il s'agit sans doute d'une erreur du juge, qui aurait confondu les services locaux de l'Etat et ceux des conseils généraux.

En dépit de ces « bavures », les Bretons peuvent se montrer satisfaits. Ils estiment avoir eu raison de s'engager dans l'un des plus longs procès du siècle. En 1978, les assurances proposaient « pour solde de tout compte » une somme de 77 millions de francs ; celle obtenue aujourd'hui est six fois plus importante.

Aussi a-t-on accueilli avec sévérité les déclarations de M. Alain Carignon, ministre de l'environnement, qui semble partisan de l'adage *« un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès »*. Le ministre avait en effet souligné que, dans l'affaire de la récente pollution du Rhin, une transaction à l'amiable a permis aux sinistrés de toucher 40 millions de francs dans un délai d'un an.

« Sur le Rhin, le pollueur a immédiatement reconnu sa responsabilité, et ça s'est traité au niveau des Etats riverains, représentés par une commission internationale, rétorque M. Charles Josselin, député socialiste des Côtes-du-Nord. *Chez nous, c'est tout différent. Ce sont les Bretons, excédés par des marées noires répétées et anonymes, qui ont décidé de démasquer les coupables. Seule leur obstination a réussi à lever le voile sur les vrais responsables, en écartant toutes les sociétés-paravents. Les journaux américains ne s'y sont pas trompés, qui ont fait leur « une » sur la condamnation de la puissante société Amoco. C'est cela la grande victoire de Chicago ; il est surprenant que le ministre français de l'environnement ne l'ait pas compris. »*

Les plaignants n'ont pas seulement cloué au pilori une grande société pétrolière, qui paie sa négligence et ses atermoiements de dix ans de contre-publicité. Ils ont fait aussi évoluer les conventions internationales. En 1978, les responsabilités des pollueurs de la mer étaient limitées à quelques dizaines de millions de francs. Désormais, il n'y a plus de chiffre plafond. La dissuasion joue à fond. Même si *« le compte n'y est pas »*, les 468 millions dus par Amoco font figure d'épouvantail, à côté du maigre million que la Montedison a été condamnée à verser aux pêcheurs corses pour les déversements de boues rouges.

La conclusion de tout cela a été formulée par M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer. *« Le jugement de Chicago,* a-t-il dit, *constitue une leçon pour tous les pollueurs des océans. En ce sens, c'est bien une victoire historique ».*

MARC AMBROISE-RENDU.

● **Le procès du « Tanio » est reporté.** — Le procès opposant l'Etat français et 28 communes des *Côtes-du-Nord* à une douzaine de sociétés plus ou moins impliquées dans le naufrage du pétrolier *Tanio*, en 1980, et dans la marée noire qui a suivi, s'est ouvert à Brest mercredi 13 janvier comme prévu. Mais il n'a duré que quelques minutes. Pour d'énigmatiques raisons de procédure le tribunal l'a d'abord renvoyé au 30 mars. Puis on a appris que, à la suite d'une transaction en coulisse, l'Etat se désistait. Les communes restent donc seules en lice.

Une maison de retraite très fréquentée...

NICE
de notre correspondant

La Chênaie, une maison de retraite privée située à Sclos-de-Contes, dans l'arrière-pays niçois, a fait l'objet d'une mesure préfectorale de fermeture définitive courant décembre.

Les enquêteurs de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) avaient constaté, lors d'une visite surprise, le 20 novembre 1987, tôt le matin, que l'établissement, qui avait fait déjà l'objet d'une suspension dans le passé, accueillait quarante-neuf personnes au lieu des quarante-cinq autorisées, les surnuméraires partageant le lit d'autres pensionnaires.

Les conditions de sécurité n'étaient pas respectées, une seule personne assurant la nuit la garde de l'établissement et de ses dépendances ; les portes des chambres étaient fermées à clé le soir venu, pour éviter tout risque de fugue. Selon les médecins des établissements, privés ou publics, qui ont recueilli les pensionnaires de la Chênaie, ces derniers ne présentent pas de signes indiquant un mauvais suivi médical ou un manque d'hygiène.

Quatre établissements, deux agréés — dont celui de Sclos-de-Contes — et deux clandestins, ont été fermés l'année dernière dans les Alpes-Maritimes, où cent quarante-cinq maisons de retraite sont actuellement recensées. Des mesures de contrôle, mises en place par le conseil général, prévoient notamment l'affichage obligatoire de l'agrément de l'administration départementale, la publication d'un annuaire des établissements autorisés et la mise en place d'un plan de formation des gestionnaires.

M. V.

Le SIDA à New-York

Une femme sur soixante en âge de procréer est séropositive

Dans une lettre adressée à tous les médecins de l'Etat de New-York, le docteur David Axelrod, responsable des services de santé de cet Etat, indique que *« des tests de dépistage du SIDA volontaires et confidentiels devraient être proposés à toutes les femmes qui envisagent une grossesse ou qui sont au stade précoce de la grossesse ».* Il précise que dans l'agglomération de New-York *« le taux d'infection parmi les femmes en âge d'avoir des enfants est de 1,64 % »*, et qui à Manhattan et dans le quartier du Bronx ce taux s'élève à 2 %. *« En projetant ces chiffres sur une base annuelle,* poursuit le docteur Axelrod, *plus de 2 300 femmes qui accoucheront dans l'Etat de New-York seront infectées par le virus du SIDA et 1 000 bébés seront eux-mêmes infectés ».*

Au 4 janvier 1988, 50 265 cas de SIDA avaient été recensées aux Etats-Unis. Au total, 28 419 personnes sont mortes de la maladie, dont 458 enfants. 20 260 cas ont été enregistrés en 1987 – près de 400 par semaine, – contre 13 008 l'année précédente et 8 300 en 1985. Le centre de contrôle des maladies d'Atlanta estime que 270 000 personnes auront été touchées par le SIDA d'ici à la fin de 1991.

Le docteur Jean-Claude Labadie nouveau président du conseil d'administration du CFES

Le docteur Jean-Claude Labadie a été élu, le mercredi 13 janvier, président du conseil d'administration du Comité français d'éducation pour la santé (CFES). Médecin de santé publique à Bordeaux, le docteur Labadie remplace le docteur Claude Rosenberg qui avait démissionné le 17 décembre (*le Monde* du 19 décembre). Le poste de vice-président du CFES change également de titulaire puisque le professeur Bernard Pissaro (professeur de santé publique à l'hôpital Saint-Antoine de Paris) remplace Mme Caroline Lacour.

Ces changements, attendus, font suite à l'enquête de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) qui au mois de décembre dernier avait mis en évidence de graves anomalies dans la gestion du CFES. On remarquera que le nouveau bureau du conseil d'administration du CFES est dorénavant composé de personnalités spécialistes de santé publique qui ne passent pas pour être favorables à l'actuelle majorité.

SCIENCES

Onze programmes nationaux pour la recherche industrielle

Tout en réaffirmant sa volonté de soutenir la recherche industrielle, le ministre délégué à la recherche et à l'enseignement supérieur, M. Jacques Valade, souhaite mettre fin aux *« rentes de situation »*. C'est sur ce principe qu'ont été définies, a-t-il indiqué, le mardi 12 janvier, les nouvelles procédures d'attribution des crédits incitatifs du Fonds de la recherche et de la technologie (FRT).

Destiné à aider le transfert des résultats de la recherche publique vers les entreprises, le budget du FRT a été fixé, pour 1988, à 930 millions de francs (*le Monde* du 24 septembre 1987). Près de la moitié de cette somme (400 millions de francs) ira à onze programmes nationaux (1), lesquels seront placés sous la responsabilité de comités d'experts rassemblant des scientifiques et des industriels. Le reste du Fonds sera alloué au programme Eurêka (200 millions de francs), aux actions de formation (160 millions), aux actions régionales (120 millions) et à diverses autres (50 millions).

A ces sommes s'ajoutent 63 millions de francs, non dépensés en 1987 et dont 20 millions ont déjà été attribués aux études sur les supraconducteurs qui recevront 10 autres millions au titre de 1988.

La nouveauté ne vient pas tant du montant du budget du FRT (en augmentation de 10 % par rapport à 1987 mais inférieur à celui de 1985 qui dépassait le milliard de francs), que de la redéfinition des secteurs prioritaires et surtout de la procédure d'attribution des crédits. En nommant onze comités d'experts qui seront chargés, dans les prochaines semaines, de rédiger des appels d'offre à l'attention des laboratoires publics et des entreprises, M. Valade revient en fait à la méthode utilisée avant 1981, notamment par l'ex-DGRST (Délégation générale à la recherche scientifique et technique). Les ministres socialistes qui se sont ensuite succédé à la tête de la recherche avaient préféré définir des programmes mobilisateurs, qui étaient en grande partie directement pilotés par un comité de programme du ministère.

En renouant avec la tradition de l'appel d'offres, M. Valade espère que le FRT *« gagnera en efficacité et en crédibilité »* et que les procédures d'attribution des fonds seront *« accélérées »*. Il souhaite, en effet, que les bénéficiaires puissent pouvoir disposer des crédits incitatifs du FRT dès le mois de mars prochain.

E. G.

(1) Biotechnologie (21 millions de francs), alimentation (40 MF), recherche médicale (50 MF), sciences de l'homme et de la société (15 MF), technologie et productique (70 MF), électronique et informatique (80 MF), recherche sur l'aménagement et les transports (19 MF), ressources naturelles (9 MF), matériaux nouveaux (60 MF), chimie nouvelle (13 MF), recherches pour le développement (10 MF). Reste 13 MF qui ne sont pas encore répartis.

● **Un accord entre le CNRS et l'INSERM.** — Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ont signé, mercredi 13 janvier, une convention destinée à renforcer les liens de leurs laboratoires et à favoriser la mobilité de leurs personnels. A cette fin, quatre types de structures vont être mises en place : les unités mixtes (UMI) relevant de la responsabilité des deux organismes ; les unités en développement concerté (UDC) dépendant de l'un des deux organismes et accueillant un nombre important de chercheurs de l'autre ; les unités fédérées (UFE) permettant de regrouper les intérêts de laboratoires proches géographiquement et enfin les unités affiliées (UAF) soit à l'INSERM soit au CNRS et qui auront pour mission d'évaluer les travaux scientifiques de l'un ou de l'autre des deux organismes.

DÉFENSE

La France livre à l'Egypte des armements anti-aériens

L'Egypte produira, pour les besoins de son armée nationale, un système d'armes de défense anti-aérienne mobile, de conception française, qui remplacera une panoplie soviétique dont la fourniture ne lui est plus assurée. Selon le mensuel spécialisé *Défense et armement-Heraclès*, qui publie cette information dans son numéro de janvier, ce nouvel arsenal d'origine française complètera l'armement anti-aérien, à base de missiles sol-air Crotale, que la France a déja livré à l'Egypte.

Conçu par les sociétés françaises Thomson-CSF, Thomson-Brandt Armement, Hispano-Suiza et Electronique Serge Dassault, le système, baptisé Sinaï 23-2, repose sur des véhicules blindés porteurs de canons-mitrailleurs de 23 mm couplés à des missiles sol-air à très courte portée (le Skar Eye, qui est un engin proche du Stinger américain contre les avions et les hélicoptères). La commande représente plus d'une centaine de véhicules blindés.

En accord avec la France, l'ensemble de ce contrat sera exécuté dans les usines egyptiennes, et le missile Skar Eye est même exportable à des clients étrangers. En Egypte, précise encore la revue, le Sinaï 23-2 prendra place, dans les forces nationales, à côté du système d'arme soviétique ZSU 23-4, que son fournisseur, pour des raisons politiques, ne livre plus à l'armée égyptienne.

Une vingtaine de députés se proposent d'étudier avec leurs homologues Algériens le cas des enfants de couples bi-nationaux

Une vingtaine de députés de tous horizons se sont réunis mercredi 13 janvier, à l'initiative du groupe des Français à l'étranger présidé par M. Jean-Yves Le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle (PS), pour examiner la situation des enfants de couples binationaux France-Algérie. Ils ont décidé de demander une audience au président de la République, au premier ministre et au ministère des affaires étrangères, afin de souligner l'urgence de la signature d'une convention judiciaire franco-algérienne et la création d'une commission paritaire pour régler les situations urgentes.

Ils ont également décidé, sur la suggestion de plusieurs députés, dont M. Jacques Godfrain (RPR), de rencontrer leurs homologues algériens pour leur proposer de constituer une commission parlementaire mixte, qui étudierait les possibilités d'action au sein des deux Assemblées. Bien que limitées, ces décisions marquent un grand pas dans l'engagement des députés qui dans le passé, bien que régulièrement sollicités par le Collectif de solidarité aux mères d'enfants enlevés, se montraient très passifs.

A plusieurs reprises, cependant, une série d'incidents ont laissé craindre que cette réunion ne tourne court. Il y eut d'abord des affrontements verbaux, mais très violents, entre les deux organisations qui, depuis plusieurs années, s'occupent de ce dossier : l'association Défense des enfants enlevés, de Mme Gabriel Bertrand, qui réclame le retour immédiat en France de tous les enfants retenus en Algérie, et refuse tout accord non basé juridiquement et dont certains membres organisent des contre-enlèvements ; et le Collectif de solidarité présidé par Mme Sugier, qui milite également pour la signature d'une convention, mais accepte en attendant des accords tacites entre les deux pays, afin de maintenir des liens entre les enfants et leur mère. La réunion de travail ayant été organisée à la demande du Collectif, seuls les membres de celui-ci étaient invités. Le Front national a pris sur lui de faire venir les représentants de l'association de Mme Bertrand.

Escarmouches également entre le Front national et le Parti communiste, mais surtout attaques du Front national et de Défense des enfants enlevés contre le médiateur français, M. Claude Allaer. Un dernier incident a été déclenché par la présence de Mme Marie-Noëlle Dupont, mère de Selim, dix-sept ans, qui refuse d'obliger celui-ci à regagner l'Algérie comme elle s'y était engagée. M. Allaer, qui demande à rencontrer de nouveau le jeune homme pour lui proposer de faire avec lui un aller-retour en Algérie, se voit opposer un refus catégorique.

Bien que satisfaits de l'attitude nouvelle des parlementaires présents, les membres du Collectif, échaudés par de nombreuses promesses régulièrement formulées avant les élections, ont décidé de faire une action au mois de mars. Une représentante du Collectif se rendra en Algérie pour rendre compte des efforts de la France. Si ceux-ci sont nuls, ce sera une page blanche qu'elle ira porter à Alger.

Selon le rapport annuel de l'ONU

La production de drogue dans le monde a pris des « proportions alarmantes »

La production de drogue dans le monde a pris, en 1987, des *« proportions alarmantes »*, souligne le rapport annuel de l'organe international de contrôle des stupéfiants de l'ONU, rendu public à Vienne jeudi 14 janvier.

Les conclusions de ce rapport montrent que le trafic de stupéfiants devient de mieux en mieux organisé et de plus en plus complexe, que le nombre des pays mettant au rang de leurs priorités la lutte contre la drogue est en augmentation.

Analysant la situation mondiale, l'organe de l'ONU affirme que le poids de l'argent provenant de la drogue est devenu un réel danger pour de très nombreux Etats d'Amérique latine dont les économies nationales sont, la plupart du temps, fragiles et dépendantes. Les trafiquants contribuent à la montée de la violence dans ces pays, où ils exercent parfois un pouvoir politique, et possèdent des alliances avec les mouvements de guérilla.

En Asie, la Thaïlande reste une plaque tournante pour le trafic illicite des opiacés et, notamment, de l'héroïne qui est consommée sur place par des centaines de milliers de personnes. La Birmanie de son côté continue de fournir une grande partie de l'opium consommé dans le monde. Au Proche et au Moyen-Orient, la drogue est surtout cultivée dans des régions politiquement instables où les opérations de contrôle sont extrêmement difficiles. Le rapport souligne notamment que les cultures du pavot et du cannabis se sont encore étendues au Liban et en Afghanistan.

En Europe, l'abus de cocaïne et de stimulants progresse, même si des études réalisées dans les pays scandinaves et en République fédérale allemande montrent que les jeunes sont de plus en plus sensibles aux risques de l'usage des drogues.

Aux Etats-Unis, enfin, l'abus de cocaïne reste préoccupant. Le prix de ce produit a baissé et sa pureté a augmenté. Les usagers la consomment souvent sous forme d'un dérivé extrêmemcat nocif nommé « crack ».

Toutefois, les autorités américaines ont annoncé, mercredi 13 janvier, que la consommation de drogue par les jeunes a connu aux Etats-Unis, en 1987, la plus forte baisse enregistrée en huit ans. Selon le secrétaire américain à la santé et aux sciences humaines, l'usage de la cocaïne aurait diminué de 20 %. Cette baisse ne peut provenir que d'un changement de mentalité, puisqu'il n'y a pAs de difficultés d'approvisionnement.

A la lumière de ces constatations, l'organe de l'ONU appelle tous les pays intéressés à mener des actions plus rigoureuses pour détruire les cultures illicites, et à intensifier la lutte contre l'abus des stupéfiants tout en développant des opérations de prévention.

En Colombie

Attentat devant le domicile d'un trafiquant

Medellin. — Deux personnes ont été tuées et cinq autres blessées par l'explosion d'une voiture piégée, le mercredi 13 janvier, devant un immeuble appartenant à l'un des chefs présumés du cartel de Medellin, qui règne sur le trafic de drogue en Colombie. L'explosion a creusé un cratère de 4 mètres de profondeur devant la résidence de huit étages de Pablo Escobar, situé dans le quartier résidentiel de Medellin, à 200 kilomètres au nord-ouest de Bogota. La police a indiqué que les deux personnes tuées étaient les gardiens de l'immeuble.

L'action a été revendiquée par un mystérieux groupe GAMA (Guerre à la mafia) qui se présente comme un *« auxiliaire bénévole, financé par des personnes physiques et juridiques »* du combat mené par le gouvernement contre le trafic de la drogue. GAMA avec Mort aux narcos et Jeunesses communistes ouvrières, autres groupuscules inconnus ayant aussi déclaré être les auteurs de l'attentat, apparaissent comme des organisations paramilitaires qui s'ajoutent aux cent vingt-huit groupes de ce type existant en Colombie, selon un membre du gouvernement.

Un juriste spécialisé dans les affaires de drogue a, pour sa part, écarté l'hypothèse d'un règlement de comptes entre trafiquants, ces derniers tentant actuellement de faire front à l'offensive gouvernementale et à la pression de Washington, après la libération rocambolesque du trafiquant Luis Ochoa — lui aussi membre du cartel — le 30 décembre dernier. — *(AFP, Reuter.)*

FAITS DIVERS

● **Sans nouvelles d'un chalutier de Fécamp.** — Un bateau de pêche de Fécamp (Seine-Maritime), qui devait rentrer lundi 11 janvier au port, est activement recherché dans la Manche, a-t-on appris auprès du Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) du cap Gris-Nez. Le *Corydis* a trois hommes à bord.

Le Monde DES LIVRES

Octavio Paz et la belle Juana

La vie étonnante d'une religieuse qui fut un très grand poète

C'EST *en 1910* qu'un poète mexicain, Amado Nervo, publia un petit livre dédié *« à toutes les femmes de mon pays et de ma race »* et consacré à Juana de Asbaje. Seuls quelques érudits avaient entendu parler de cette créole, née en Nouvelle-Espagne au milieu du dix-septième siècle, entrée au couvent une vingtaine d'années plus tard sous le nom de Sor Juana Inés de la Cruz et qui s'était fait connaître par la publication de recueils de poèmes hermétiques et savants dans la manière de Gongora. Le livre de Nervo réveilla les curiosités ; on rassembla, on établit des textes, et l'on découvrit que Sor Juana était tout simplement l'un des plus grands poètes de langue espagnole.

Mais comme il arrive souvent, la découverte progressive de ce personnage faisait surgir énigmes et étonnements. A commencer par celui-ci : *à son époque*, Juana était célèbre dans l'ensemble du monde espagnol et portugais, c'est-à-dire, comme le rappelle Octavio Paz, *« dans la moitié du monde »*. On lisait ses livres à Lima et à Séville, on jouait ses pièces à Madrid comme à Lisbonne, à Mexico comme à Manille. Or, *« à sa mort, en moins de trente ans, elle fut oubliée aussi vite qu'elle avait atteint la gloire »*, et cet oubli dura deux siècles. Le mystère de ce purgatoire, joint à la flamboyante et érudite beauté des *textes de Juana*, ne pouvait que fasciner Octavio Paz, dont toute l'œuvre est traversée par des interrogations sur l'universalité de la langue espagnole et l'identité culturelle mexicaine, et par la figure de la femme.

Sa biographie de Sor Juana est un dialogue passionné, mouvementé. Avec son modèle d'abord, avec toute l'histoire politique, religieuse, culturelle du monde hispanique ensuite. En trente pages fulgurantes, Paz fait le tableau de dix siècles d'histoire mexicaine, mettant à nu les lignes de force d'une réalité complexe entre toutes et qui aboutit aujourd'hui à cette confusion généralisée, dont le nom de l'oligarchie au pouvoir est le symbole : parti révolutionnaire institutionnel... Ailleurs, Paz décrit avec une clarté et une précision parfaites le système des hiérarchies sociales et raciales de la Nouvelle-Espagne du dix-septième, ailleurs le rôle des congrégations religieuses, ailleurs encore le climat intellectuel et moral, la vie littéraire, l'écart entre les rigueurs dans l'observation des dogmes catholiques et la liberté des mœurs.


SUSAN MEISELAS/MAGNUM

Octavio Paz : un dialogue passionné.

Elle lit tout, elle comprend tout

Mais l'impeccable et passionnant historien sait aussi redevenir poète, traqueur de signes, lecteur attentif et ébloui lorsqu'il s'agit de comprendre l'étonnante trajectoire de Sor Juana. Elle naît bâtarde, probablement en 1648, dans une famille de fermiers créoles. Sa mère ayant pris un nouvel ami, elle est principalement élevée par son grand-père, qui possède une bibliothèque. Agée de neuf ans, à la mort de celui-ci, elle est recueillie à Mexico par de la famille lointaine, et introduite à la cour du vice-roi d'Espagne, le marquis de Mancera. Elle séduit immédiatement l'entourage du gouverneur par sa beauté, sa vivacité et par l'étendue de sa culture.

Car Juana s'est vouée, dès son âge le plus tendre, à une seule et dévorante passion : apprendre, comprendre le monde. Elle lit tout, elle comprend tout. Cette fillette de seize ans discute de philo*sophie et d'astronomie* avec les doctes ; elle fréquente les poètes latins, elle écrit des romances : elle fait jouer des saynètes et des comédies. Cendrillon est une des reines de la cour.

Et puis, à vingt ans, elle abandonne cette brillante vie mondaine pour entrer au couvent. Impulsion mystique, refus des plaisirs de la vie séculière ? Pas le moins du monde : et Paz démolit allégrement toutes les interprétations à fumet psychanalytique qui affublent la belle Juana d'un dégoût des hommes et d'un penchant prononcé pour les amitiés féminines. C'est vrai que Juana aime s'habiller en homme et se coupe les cheveux comme un garçon ; vrai aussi — elle l'écrit dans cette *« Réponse à la très illustre sœur Philothée de la Croix »*, qui est son autobiographie intellectuelle et qu'on publie avec certains de ses poèmes — qu'elle a *choisi le couvent pour échapper* au mariage. Mais c'est tout simplement parce qu'elle ne veut pas devenir une épouse à la mode mexicaine, parce que le savoir est exclusivement aux mains des hommes et qu'elle désire de toutes ses forces neutraliser son sexe, faire oublier qu'elle est femme, afin d'accéder à la sphère de la connaissance.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 16.)

Le vieil homme et le Niagara

Danièle Sallenave mène l'enquête sur le mystère de la banalité

SANS doute est-il démodé de s'étonner des attitudes les plus ordinaires : la résignation, par exemple, que Balzac dépeignait comme *« un suicide quotidien »*. Pourtant, elle représente un mystère aussi grand que les égarements dans lesquels nous jettent parfois nos espérances. Même lorsqu'elle invoque toutes les raisons du monde, elle finit par s'entourer d'un silence qui désarme le moindre commentaire.

Pour agrémenter ce mois de janvier, Danièle Sallenave nous propose un conte d'hiver. Elle nous relate la dernière saison d'un homme qui n'attend rien, sauf l'heure du déjeuner. Encore les repas ne sont-ils, pour lui, qu'une formalité qu'il remplit *« distraitement »*. Et ce mot lui va comme ses chemises du dimanche, car il n'est même pas fâché avec la vie : il s'en est distrait simplement, il s'en est éloigné sans bruit, ni regrets ni amertume. Ou c'est peut-être le monde qui *« s'est retiré de lui »*. Autrefois, on disait : *« Résigner son âme. »* Le vieil homme solitaire a résigné son existence. Quand on lui demande à quoi il s'occupe, il répond : *« Je m'absente. »*

Dans ce récit très nu, les moindres émotions passent en fraude. Elles ont l'allure inquiète que donnent les voyages clandestins. Sous les apparences modestes de son écriture, Danièle Sallenave pratique, avec beaucoup de savoir et de réussite, le recel des sentiments. C'est pourquoi elle s'inscrit parmi les meilleures héritières de l'art du peu, ou, si l'on préfère, de la littérature taciturne.

Venu lui rendre visite, le neveu du vieillard s'interroge sur cette vie immobile. L'oncle a toujours habité la même *province et la* même rue. La maison de ses parents, puis la sienne. Avec un sourire, il constate qu'il a *« mis cinquante ans à faire 200 mètres »*, *alors que les* athlètes noirs américains franchissent la distance en 20 secondes. Si l'on excepte sa captivité en Allemagne, le vieil homme n'a jamais *voyagé. Il n'a pas éprouvé la* nécessité de partir, et de rajeunir son regard avec des paysages nouveaux, car il pense qu'ailleurs c'est pareil. A quoi bon se déplacer ? Il *n'a pas accompli non plus* les voyages intérieurs que permet la lecture. Tout cela, qui le laissait indifférent jadis, continue de lui paraître sans intérêt.

C'est une sorte d'étranger comme le personnage de Camus. Mais Meursault aimait les plaisirs de l'Algérie — se baigner, prendre le soleil et faire l'amour, — tandis que l'oncle ne désire vraiment rien. N'accusant ni le mauvais sort ni les circonstances, il observe que le monde ne revêt pour lui aucun attrait. Aussi, les jours du vieil homme se ressemblent désespérément, sans qu'il y trouve des raisons de se plaindre. Danièle Sallenave nous fait ressentir, de manière très forte, la pesanteur de ces jours vides, l'épaisseur de cette grisaille qu'il faut traverser. Dans son uniformité sans alibi, le passage du temps devient un fantôme dominateur et envahissant. Il ne tolère aucune des diversions qui l'embellissent à l'accoutumée.

Une éclaircie dans la grisaille

Fasciné par la terrible banalité de cette existence, le neveu voudrait en savoir davantage. Il essaie de surprendre le mystère du vieil homme en le photographiant sous tous ses aspects. Comme dans *Blow up*, le film d'Antonioni, peut-être qu'une photo — sait-on jamais ? — révélera le secret de ce visage. L'oncle se prête au jeu d'assez bonne grâce, avec une complaisance moqueuse. Et cette histoire grise est lentement pénétrée par une éclaircie. D'abord timide, une sorte d'enjouement laisse bientôt deviner, avec la tranquillité de l'inexplicable, qu'une amitié se noue entre les deux personnages.

L'oncle a sans doute compris beaucoup de choses durant sa vie, mais il éprouve la vanité de s'expliquer. Pourtant, à sa façon parcimonieuse, il fera un aveu. *Bien qu'il ait affirmé ne ressentir* aucun regret, il reconnaît qu'il aurait aimé voir les chutes du Niagara. Dès lors, cette nostalgie, cette émotion frauduleuses transpercent le récit de la modeste existence. Le secret de l'oncle était un rêve domicilié quelque part en Amérique.

FRANÇOIS BOTT.

★ ADIEU, de Danièle Sallenave, POL, 126 p., 69 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Remise de peine, de Patrick Modiano
L'Invitation, de Claude Simon

Deux façons d'envoûter

TOUT sépare Modiano de Claude Simon : l'âge, le style, l'univers. Modiano, la quarantaine, écrit lisse, ingénu, de brefs récits policiers autour d'une hantise : que manigançait son père, sous l'Occupation, aux lisières de la banlieue nord-ouest, du marché noir et de la délation ? A soixante-dix ans, Claude Simon incarne la variante la plus proustienne du Nouveau Roman, enveloppant dans ses incidentes le tout-venant de la mémoire, guerre ou feuilles d'arbres...

Et pourtant, le Prix Goncourt et le Prix Nobel — une douzaine de livres chacun — ont en commun de se reconnaître au premier coup d'œil, d'être pastichables (marque des grands), et de nous lier à leurs mondes respectifs en quelques phrases, de nous prendre au lasso, de nous embobiner, si opposées que soient leurs façons de s'y prendre, contraires au point de définir, dans les deux petits livres que voici, reçus ensemble, deux formes extrêmes de l'envoûtement romanesque.

CHERCHEZ bien le secret persistant de Modiano, depuis *la Place de l'Etoile, la Ronde de nuit* et la suite : ce n'est pas tant le retour obsessionnel aux années 40, encore qu'il soit partout et qu'un casque allemand apparaisse, ici, dès la troisième page ; ce n'est pas non plus le doute sur les activités d'adultes louches vues par un éternel adolescent, encore qu'on y retombe en plein ; c'est d'abord l'art, propre aux as du policier, de nous rendre attentifs aux moindres détails, pour le cas où l'énigme finale dépendrait de l'un d'eux, même si, au bout du compte, *comme c'est encore le cas cette fois-ci*, il n'y a aucun mystère précis à élucider, et seulement à s'interroger sur l'indécidable de tous les êtres, de toutes choses.

Le narrateur, Patoche, n'a pas quinze ans, vers *1960. Son père court le monde* pour d'improbables affaires. Sa mère, comédienne, joue en tournées. Son frère cadet et lui vivent dans un pavillon du côté de Bièvre, sous la garde de trois femmes. L'une, ancienne *trapéziste, boite à la suite d'un* accident de cirque. La seconde, Fredde, semble tenir un cabaret de lesbiennes à Paris, le Carroll's. La troisième passe pour la fille de la seconde, dont elle serait plutôt l'amie douloureuse ; elle porte les premiers jeans, et pleure beaucoup.

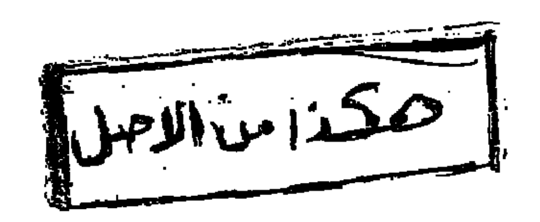
Tout ce petit monde vit la nuit et rentre à l'aube en 4 CV, chargé de secrets. D'autres bizarreries intriguent Patoche, indûment traité d'*« imbécile heureux »*. Dans un château voisin a habité un ancien héros de l'aviation de 1914, brûlé au visage et devenu roi de l'armagnac. Va-t-il revenir ? En parfaits explorateurs de romans scouts, Patoche et sa bande visitent la ruine, guettant le retour hypothétique du châtelain.

D'AUTRES pistes s'offrent à leur curiosité. Un ami des lesbiennes passe souvent en décapotable américaine, occupé à on ne sait quels trafics. Une rousse *à frange, ex-femme* de médecin, téléphone nerveusement : elle fréquentait naguère une bande, rue Lauriston. Nous croisons également un certain Jean D., ancien ami du suicidé de l'affaire Ben Barka, et qui aidera plus *tard le narrateur, sans expliquer son geste.*

Vient enfin le mystère sans lequel ne peut s'achever un roman de Modiano : qui est, qu'est devenu, le nommé « Pagnon », grâce à qui le père de Patoche a échappé à la Gestapo ? Après des affaires de chaussettes à Biarritz, la piste de Pagnon se perd du côté des garages de Levallois qu'a engloutis le périphérique. Les enfants ne sauront rien. Ils ne seront même pas interrogés le jour où les gendarmes envahiront *le pavillon de Bièvre,* déserté par ses femmes de cirque. *« Quelque chose de grave »* a eu lieu ; mais quoi ?

Aurions-nous tremblé pour rien ? Que non : d'indices en indices, nous avons appris... le tremblement. Les moyens de cette initiation semblent bêtes comme chou, du niveau du « club des cinq », et les réflexions cueillies au passage ne malmènent pas l'esprit.

(Lire la suite page 17.)



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

● DERNIÈRES LIVRAISONS

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● OUVRAGE COLLECTIF : *Passages et langages de Henri Michaux.* Réunis par Jean-Claude Mathieu et Michel Collot, ce volume contient les communications présentées au cours d'un colloque sur Michaux qui s'est tenu en juin 1986 à l'Ecole normale supérieure. Plusieurs éléments de la thématique de Michaux (le déplacement, l'enfance, la métamorphose) ou divers aspects de la pensée et de l'écriture poétiques (sur l'expérience de la chute, sur celle du corps, sur le rythme ou la traduction...) font l'objet d'approches attentives. (José Corti, 282 p., 140 F.)

DICTIONNAIRE

● TARDY : *Dictionnaire des thèmes et décors.* Tome I : *Thèmes de l'Occident classique.* Un recensement des thèmes littéraires mythologiques, historiques et religieux exploités et mis en œuvres par les artistes et les écrivains occidentaux. Une *entreprise aussi vaste qu'ambitieuse, qui pourra, malgré des manques inévitables, fournir une documentation précieuse.* (Ed. Tardy, *6, rue Milton,* 75009 *Paris, 540 p., 350 F.)*

LETTRES ÉTRANGÈRES

● *RICHARD ALDINGTON : Mort d'un héros. Roman de guerre (celle de 1914) et de formation (dans l'Angleterre victorienne), « impitoyable, plein de noir désespoir »* selon Gorki, *Death of a Hero* fut publié en 1929 et traduit l'année suivante en français. *« Comme vous le verrez, ce livre est, dans son inefficacité, un chant funèbre, un mémorial, pour une génération qui a beaucoup espéré, s'est battue avec honneur, et a profondément souffert »,* écrivait Aldington. Traduit de l'anglais par Henry D. Davray et Madeleine Vernon (il s'agit de la traduction parue en 1931). Préface de Frédéric Jacques Temple. (Actes Sud, 418 p., 149 F.)

LITTÉRATURE

● CAMILLE LEMONNIER : *le Mort.* Ecrivain belge prolixe, Lemonnier, mort en 1913, passa du régionalisme à un naturalisme proche de Zola. « Maréchal des lettres », il exerça une influence notable et durable sur la littérature belge d'expression française. *Le Mort,* récit funèbre et outré, parut en 1882. Préface de Stéphane Lévy-Klein. Ce dernier dirige, avec Catherine Fritz, une nouvelle collection « Autour d'Orsay », qui rééditera des ouvrages de langue française parus entre 1860 et 1920. *La Morte irritée,* roman spiritiste et décadent de François de Nion est le deuxième titre de cette nouvelle collection. (Ed. Michel de Maule, 3, rue Honoré-Chevalier, 75006 Paris, 144 p. et 69 F chaque volume.)

PHILOSOPHIE

● OUVRAGE COLLECTIF : *Alain lecteur des philosophes.* A une lecture seulement historienne des grands textes. Alain opposait leur vérité interne et intemporelle. Réunies par Robert Bourgne, les diverses communications issues d'un colloque tenu en avril 1986 constituent une introduction aussi bien à l'œuvre du philosophe français qu'à la lecture des classiques. (Bordas, 272 p., 160 F).

POÉSIE

● JEAN SÉNAC : *Alchimies (Lettres à l'adolescent).* Ecrit à Paris en 1971, cet inédit interrogatif et sensuel du chantre pied-noir du nationalisme algérien, Jean Sénac (1926-1973), est publié en édition de luxe, avec des presses à bras de 1840, reproduisant les neuf couleurs des stylos feutres du poète (Ed. Lafabrie, 12, rue Pavée, 75004 Paris. 30 p. grand format, avec une lithographie originale, 450 F).

RELIGION

● HENRI FESQUET : *Demain la foi.* L'ancien chroniqueur religieux du *Monde* tente d'imaginer l'immédiat avenir de la foi, cette *« bonne nouvelle dont on ne vient jamais à bout » ;* sa réflexion, Henri Fesquet la mène en insistant sur ce qu'il estime devoir être *« la liberté souveraine de la foi, sur son autonomie et sa mobilité ».* (Flammarion, 230 p., 79 F).

● SAROIT ANIS EL-ASSIOUTY : *Jésus le non-Juif.* Par un spécialiste égyptien, la thèse peut-être pas si paradoxale du culte d'Isis, *précurseur du* christianisme. *La Triade pharaonique précédant* la *Sainte Trinité ? (Letouzey et Ané, 87, bd Raspail, 75006 Paris, 176 p., 88 F).*

ROMAN

● RAFIK BEN SALAH : *Retour d'exil ou sans femme.* Le premier livre d'un jeune Tunisien sur le calvaire d'un instituteur musulman du bled qui veut prendre femme. Un remarquable traitement littéraire de la frustration sexuelle en Islam (Publisud, 168 p., 84 F).

SOCIOLOGIE

● GEORG SIMMEL : *Philosophie de l'argent. « S'il doit y avoir une philosophie de l'argent, elle sera en-deça et au-delà d'une science économique de celui-ci »,* écrivait le grand sociologue allemand avant de définir ainsi le contenu de son ouvrage : *« ...éclairer l'essence de l'argent à partir des conditions et relations de la vie générale et inversement, l'essence de la vie générale et son modelage à partir de l'influence de l'argent ».* Ce livre a paru en 1900. Traduit de l'allemand par Sabine Cornille et Philippe Ivernel. (PUF, 662 p., 198 F.)

ART

« Le Primitivisme » : un monument

C'est fait, voici traduit en français l'un des livres majeurs de l'histoire de l'art contemporain. A la fois catalogue — pour une exposition du Museum of Modern Art de New-York — et recueil d'études, ce monumental ouvrage pose le problème des sources primitives et exotiques du vingtième siècle et de leur influence sur l'art occidental de Gauguin à nos jours. S'appuyant sur une documentation encyclopédique, et souvent inédite, et sur une illustration abondante, les chapitres passent en revue fauves, cubistes expressionnistes allemands et abstraits. Sans doute certains parallèles peuvent-ils laisser sceptiques, car, à trop vouloir prouver, William Rubin et ses collaborateurs finissent par ne plus convaincre autant qu'ils l'ont cru.

On peut s'étonner de voir parfois ramener l'essentiel de l'invention artistique de près d'un siècle à l'emploi de modèles et d'exemples africains ou océaniens, et s'étonner aussi de la part très faible concédée aux sources littéraires et intellectuelles. Mais tel quel, énorme, touffu, somptueusement édité, anthologie des arts primitifs autant que de l'art moderne, ce *Primitivisme* doit demeurer une somme fondamentale. Tout indique que les recherches à venir devront se déterminer par rapport à lui, que ce soit pour s'en inspirer ou pour prendre leurs distances. *Le Primitivisme* est un livre qui mérite de faire date dans l'édition française.

PHILIPPE DAGEN.

★ **LE PRIMITIVISME DANS L'ART DU VINGTIÈME SIÈCLE, sous la direction de William Rubin, Flammarion, 704 p., 920 F.**

HISTOIRE

Une idée neuve aux cheveux blancs

Historien et admirateur de Nestor Makhno et des anarchistes russes, Alexandre Skirda entend nous faire partager sa passion pour l'anarchie, cette idée neuve aux cheveux blancs. *« Il n'y a rien de pire que l'anarchie, c'est-à-dire de vivre sans gouvernement et sans lois »,* disait Bossuet qui, même mal inspiré, donnait là une excellente définition d'une vie sociale sans dieux ni maîtres dans laquelle les *« autonomies individuelles »* s'organiseraient harmonieusement.

Aucune des grandes figures libertaires n'est étrangère à Alexandre Skirda qui, dans des chapitres remarquablement bien documentés, répertorie les apports théoriques des uns et des autres et les débats internes qui enrichirent le mouvement anarchiste. De Bakounine à Archinov, tous ceux qui contribuèrent à rendre un peu plus concrète « l'utopie libertaire » revivent par leurs écrits et leurs actes, sous la plume de l'auteur.

P. Dra.

★ **AUTONOMIE INDIVIDUELLE ET FORCE COLLECTIVE, d'Alexandre Skirda, A.S. (Diffusion : Librairie Autres rivages, 57, rue Saint-Jacques, 75005 Paris), 360 p., 100 F.**

RÉCIT

Les désordres de la mémoire

Carlos Semprun-Maura, dont la famille a quitté l'Espagne en 1939 après la victoire franquiste, n'écrit pas pour chanter un pays perdu. Sa nostalgie est plus exigeante puisqu'elle s'appuie sur des utopies *« réalistes » telles que les Conseils ouvriers et les idéaux anarchistes. Tous les romans de cet écrivain ont donc, bien évidemment, un arrière-fond politique.*

Les vagabonds n'ont pas perdu le goût de la chose chantée, une nouvelle grise à souhait, n'échappe pas à cette volonté de témoigner. Dans la France des lendemains de la Libération, trois jeunes banlieusards, qui souffrent du *« complexe de la Résistance »* pour ne pas l'avoir faite, combattent l'ennui en s'inventant des raisons de rêver. Boris s'est épris d'une jeune femme rousse aux yeux verts qu'il n'a rencontrée qu'une seule fois et dont le nom, Natacha Herrera, ne cesse de le hanter. Les trois banlieusards en goguette rencontreront une jeune femme ivre qui ressemble étrangement à Natacha Herrera, tout en étant son négatif. Carlos Semprun-Maura mène son récit à la cravache et, par d'habiles plongées dans le passé de Boris, *montre à quel point* chaque homme, *quel que soit son* âge, obéit aux désordres de sa mémoire.

L'auteur vient aussi de publier un roman, *Par des chemins rouges.* Habité par un sentiment de *« dédoublement et d'irréalité »,* le personnage principal, Illya, s'identifie à Ilje Serguéivitch Rabinovitch, un poète dissident interné dans un hôpital psychiatrique soviétique. Illya connaît les amours de son instabilité et refuse de choisir entre les deux sœurs jumelles dont il est également épris ; mais, en définitive, comme toujours dans les livres de Semprun-Maura, les femmes dominent les situations et mettent à nu les ambiguïtés, sinon les médiocrités des personnages masculins.

Ce roman, parfois un peu confus, est aussi un réquisitoire contre les hôpitaux psychiatriques, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest.

P. Dra.

★ *LES VAGABONDS N'ONT PAS PERDU LE GOUT DE LA CHOSE CHANTÉE,* **de Carlos Semprun-Maura. Ed. Ludd (distribution : Distique), 64 p., 55 F.**

★ **PAR LES CHEMINS ROUGES, du même auteur, Librairie Séguier, 248 p., 82 F.**



ROMAN

Un livre sans rien dessous

Amoureux d'une langue châtiée et lecteurs délicats s'abstenir. Le style de Véronique Emmeneger n'est pas des plus feutrés. En témoigne le titre de son premier *récit : Mademoiselle Faust,* sous-titre *Rue des longs manteaux sans rien dessous.* Jusqu'à la jaquette, où l'auteur nous quitte par des *« salutations complices »* peu équivoques. Amours sans amour, itinéraire complexe et tourmenté d'une adolescente qui tente d'échapper au *« ghetto familial »,* haine de la mère, des femmes en général et du *« gynécée de l'abstinence et des racontars »,* éloge de la douleur et audacieux hymne au lit s'enchaînent pêle-mêle, au fil de la plume et au gré des aventures. *« J'incarnais Zazie, Lolita, la petite fille aux allumettes, Gigi, Albertine, Claudine, Mélusine, Yi, Nadja, Marthe, Julien Sorel, Werther ou Gatsby. Allez donc comprendre une jeune fille qui vit dans sa tête. Son âme est une maison close. »* Dans un climat de familiarité provocant mais souvent humoristique, Véronique Emmeneger joue avec les angoisses de son personnage et montre, au passage, son sens de l'ironie et des images. *Dommage qu'il lui faille pour en arriver là faire au bon goût de (trop) nombreuses concessions.*

FLORENCE NOIVILLE.

★ **MADEMOISELLE FAUST, RUE DES LONGS MANTEAUX SANS RIEN DESSOUS, de Véronique Emmeneger, Sillages, Noël Blandin éditeur, 96 p., 69 F.**

L'adieu de Salvat Etchart

TOUT comme Van Gogh ou Pavese, Salvat Etchart fut *« de ceux qui, toute leur vie, ont dû s'excuser d'aimer »* et qui, faute d'avoir réalisé leur existence, ont voulu faire de leur mort *« une action responsable et vraie ».* Ainsi, Salvat Etchart s'est-il suicidé en novembre 1985, dans un village nord-canadien.

Malade depuis des années, torturé par la souffrance physique, il a pourtant écrit ce dernier texte pour le léguer en quelque sorte à ses amis jamais vus, Danièle et Serge Rezvani. Cette œuvre posthume et inachevée est, ainsi que le dit Rezvani dans sa préface, *« une longue lettre d'adieu et d'amour à la vie ».* Dans l'homme vieillissant et physiquement diminué qui la rédige, la sensation, la sensualité sont restées intactes, *« la soif de savoir du corps »* demeure telle qu'au premier jour. Piégé au sein d'un *« présent interdit »,* proscrit d'une société dans laquelle il n'a jamais su ni voulu faire cause commune, Salvat Etchart se vit, *se voit, se dit dans « le temps des autres ».*

Mais qu'une femme vienne à passer dans le champ de son regard — hôtesse, infirmière ou simple inconnue, — le voilà qui s'émeut, s'enchante de la courbe d'une nuque, de l'articulation d'un poignet ou d'une chevelure car, écrit-il, *« dans la forme toute matérielle de cette partie de l'épaule et de la poitrine, dans ce genou et cette cuisse, un principe inconnu se révèle ».* Emporté par la puissance de son regard, transporté par son désir, il vient de croiser non pas l'anonyme passante, mais une déesse, une reine. *« Ce que les autres attribuent à l'esprit, à l'âme, j'en sais la lumière dans la matière même et la plus humble chair de femme. »* Hélas ! il ne peut plus rejoindre cette lumière. Dès lors, *« comment ne pas se venger sur soi de la façon la plus cruelle ? ».* Et l'écriture exacerbée par la sensualité progresse en un mouvement de noria autour du manque fondamental. Toujours chez cet homme, envahi par son propre crépuscule, le double signe revient, et revient la double aspiration : *« Malgré la mort, le bonheur ! Malgré le bonheur, la mort ! »* Seule la balle tirée en plein cœur pourra mettre un terme à cette ronde obsédante.

ANNE BRAGANCE.

★ **LE TEMPS DES AUTRES, de Salvat Etchart, Presses de la Renaissance, 233 p., 89 F.**

LA VIE LITTÉRAIRE

Passage en revues

Littérature, poésie.

● Vingt et un poètes rangés en ordre alphabétique — incontestable celui-là... — *et, hors de tout commentaire, seulement présentés par quelques pages de poèmes... **Po & sie*** (nº 43, quatrième trimestre 1987), dirigée par Michel Deguy, a réduit son intervention au minimum, à l'essentiel plutôt : la sélection de ces vingt et un noms, qui sont autant d'œuvres en cours, en travail; autant d'explorations d'univers singuliers, de poétiques en gestation. Le comité de rédaction n'a pas cédé aux deux facilités qui étaient à portée d'esprit : glisser quelques noms plus connus, moins risqués; relâcher l'exigence et tomber dans quelques ornières et modèles anciens. D'Yves Bichet — dont il faut lire par ailleurs à tout prix le très beau et poignant poème. ***la Maison du Crabe*** (L'Alphée, 1985) — à Bernard Vouilloux, une invitation à découvrir le dynamisme d'une poésie contemporaine aussi vivante que diverse. Un seul regret, qui relève de la statistique plus que de la revendication féministe : une seule femme (Elizabeth Ponchain) pour vingt hommes, n'est-ce pas un peu trop déséquilibré? (Ed. Belin, 60 F.)

● Se plaçant hardiment dans une perspective planétaire pour constater la *« perte du Sud »* et en déplorer les conséquences — *« défaillance et vide de vraie culture, dérèglement et rapt technocratiques d'harmonie »*, — Patrick Hutchinson propose dans le dernier et volumineux numéro de ***Détours d'écriture*** (nº 10) de *« remettre le Sud à sa place, en haut »*. Se mettre en quête des *« Suds profonds »*, — c'est le titre de ce cahier — faire retentir des voix multiples, telle est l'ambition de ce riche et touffu cahier où poèmes et proses, réflexions politiques et historiques se rencontrent et tentent de se répondre. Mais est-il vraiment *« légitime et nécessaire »* de parler, comme le fait P. Hutchinson à propos du contenu de ce numéro, d'un très incertain, très hypothétique et majuscule *« Constat Post-Moderne »*? (Ed. Sillage, Noël Blandin, 29, quai d'Anjou, 75004 Paris, 150 F.)

● ***Noir sur blanc*** fête, avec son quatrième numéro (hiver 1987), une année d'existence. La volonté de décloisonner les disciplines, le désir de faire accéder à l'écriture celles qui restent trop cantonnées dans les publications spécialisées — cinéma, peinture, photographie, — caractérisent cette revue soignée et pensée. Outre Michel Butor, Marie Redonnet, Guez Ricord... signalons, dans le sommaire de la présente livraison, trois lettres et quelques poèmes de Pasolini traduits par Bernard Simeone et Philippe Renard. D'un poème tragiquement prémonitoire, daté de 1962 :

Je regarde sage
comme une image les préposés au [lynchage.
J'observe mon propre massacre [avec le tranquille
courage d'un savant.

(27, rue Descartes, 75005 Paris, distribution Distique.)

● Claude Esteban a traduit un ensemble de onze poèmes de Jorge Luis Borges, précédés d'un prologue daté d'avril 1981, pour la *NRF.* (Nº 419, décembre 1987, Gallimard, 48 F.)

● L'écrivain argentin s'était entretenu en 1963 avec sa compatriote Gloria Alcorta, elle-même écrivain. Des extraits de ce dialogue sont repris dans le dernier numéro de ***Roman*** (nº 21, décembre 1987). Dans le même cahier, un entretien avec Loys Masson. (Presses de la Renaissance, 60 F.)

● La revue ***Sud*** (nº 73/74) consacre un fort intéressant ensemble à Georg Trakl, l'un des très grands poètes de langue allemande du début de ce siècle. Peu connu en France, malgré la traduction de ses œuvres par Marc Petit et Jean-Claude Schneider (Gallimard 1972), l'importante étude de Jean-Michel Palmier (réédition Belfond, 1987) et le très beau et éclairant commentaire de Heidegger (in *Acheminement vers la parole,* Gallimard 1976, pour la traduction), l'œuvre de Trakl — sombre, traversée d'éclairs et ancrée dans la nudité de la terre — mérite lecture et attention. Les auteurs français et allemands qui ont apporté leurs contributions à ce cahier, dirigé par Jean-Pierre Cometti et Michael Jakob, proposent de nouvelles voies d'accès, de nouvelles lectures. (62, rue Sainte, 13001 Marseille, distribution Distique, 130 F.)

● Rappelons également le précédent cahier de ***Sud,*** qui comprenait un ensemble sur Jean Reverzy et une traduction de la ***Theophania*** du grand historien des religions Walter F. Otto, l'auteur des ***Dieux de la Grèce,*** mort en 1958 (nº 71/72).

● ***Frank,*** revue en langue *anglaise* publiée à Paris, propose un entretien avec Raymond Carver et un ensemble sur la littérature philippine. Un lancement de ce numéro aura lieu le 28 janvier à 19 h à la librairie Village Voice, 6, rue Princesse, 75006 Paris. (David Applefield, 31, rue du Colonel-Delorme, 93100 Montreuil, 60 F.)

● Quelques ensembles pour terminer : sur « Le rire » dans le cinquième numéro d'*Aires,* revue stéphanoise (4, rue Rembrandt, 42100 Saint-Etienne, 60 F).

Sur Marguerite Duras, un numéro spécial de *l'Ecole des lettres* (décembre 1987 ; éd. de l'Ecole, 11, rue de Sèvres, 75006 Paris, 45 F). Sur *« Les avant-gardes et la critique et le rôle de Jacques Rivière (1900-1925) »,* dans la ***Revue d'histoire littéraire de la France*** (septembre-octobre 1987, Armand Colin, 85 F).

La ***Revue des revues*** (nº 4, automne 1987) poursuit son travail historique appliqué au domaine des revues. Trois études à signaler : les revues de photographie ; la *Revue blanche* (1889-1902) ; *Arguments* (1956-1962). (Association Ent'revues, Maison des sciences de l'homme, 54, bd Raspail, 75270 Paris Cedex 06, 50 F.)

P. Ke.

● EN BREF

● **JEAN-JACQUES PAUVERT participera, le 21 janvier, à la première séance du séminaire « Le virus critique : la communication et le mal », animé par Isabelle Rieusset, qui se tiendra le troisième jeudi de chaque mois dans le cadre de l'Université philosophique européenne (1, rue Descartes, 75005 Paris, salle des débats A ou B, 17 à 19 heures).**

● **Jean Paris anime un séminaire sur CARPACCIO à l'université philosophique européenne (ex-Ecole Polytechnique, 1, rue Descartes, 75005 Paris). Commencé en novembre, il se poursuivra plusieurs jeudis par mois de 15 h à 17 h, jusqu'au 9 juin. (S'adresser à Jean Paris, Le Pleys, 27150 Mainneville, tél. : 32-55-52-61.)**

● **L'ASSOCIATION GUY LEVIS MANO, en 1988, comme chaque année, accordera des bourses à des poètes, des typographes et des illustrateurs. Les dossiers seront disponibles à partir du 4 janvier et jusqu'au 1er mars 1988, à l'Association Guy Levis Mano 6, rue Huyghens, 75014 Paris.**

● **La compétition pour le PRIX DU JEUNE ÉCRIVAIN 1988, destiné à récompenser une œuvre inédite en prose d'un écrivain âgé de moins de vingt ans, est ouverte. S'adresser à l'Union laïque, 19, avenue de l'Europe, 31600 Muret. Tél. : 61-56-92-51.**

● **Le PRIX PROMÉTHÉE, destiné à promouvoir un auteur de nouvelles, a été attribué cette année à Eric Louis pour son recueil inédit, *l'Effacement.* Le prix de poésie Max-Pol Fouchet est allé à Andrey Bernard pour son livre *la Nuit des Hespérides. (Pour tous renseignements sur les concours 1988, s'adresser à Guy Rouquet, L'Atelier imaginaire, BP 2, 65290 Juillan, France, joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.)***

La cinq centième « Quinzaine littéraire »

Quoi qu'en dise la publicité, il existait en France, et depuis longtemps, un véritable journal littéraire. Depuis le mois de mars 1966 précisément, quand le meilleur découvreur français d'écrivains, Maurice Nadeau, inventa et lança *la Quinzaine littéraire.*

Peu soutenu par la publicité des éditeurs, dont les sympathies commerciales se portent naturellement sur les grands tirages, dirigé par un éditeur qui ne transige ni avec la qualité littéraire ni avec une éthique professionnelle et politique rigoureuse, le bimensuel a connu des heures difficiles, des maquettes fluctuantes, des moments de gloire et des moments de découragement, mais il a, sans défaillir, tenu le cap. Depuis cinq cents numéros, deux cent cinquante mois, Nadeau et son équipe ont rendu compte de tout ce qui se créait de vivant, de novateur, d'essentiel à l'intelligence du siècle dans les domaines de la fiction, des idées, du théâtre, du cinéma et des arts.

Lorsqu'on atteint à une telle qualité, la modestie se confond volontiers avec l'orgueil. Pour son numéro 500, *la Quinzaine littéraire* propose un sommaire composé de quelques-uns des articles publiés au cours des années. Au hasard : Heidegger par François Chatelet, Stig Dagerman par Geneviève Serreau, le *« Proust »* de Painter par Roland Barthes, Léo Spitzer par Jean Starobinski, Michelet par Braudel, Tocqueville par Pierre Nora, Brecht par Gilles Sandier, et Kateb Yacine par Maurice Nadeau.

Davantage qu'une prestigieuse anthologie : la preuve que *la Quinzaine* est indispensable.

P. L.

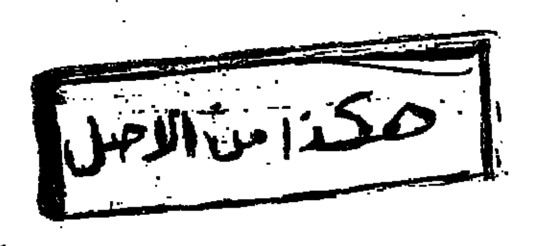
Le témoignage de Jean Guitton sur Louis Althusser

Le magazine *Lire* de ce mois de janvier présente les pages extraites des Mémoires de Jean Guitton — à paraître chez Robert Laffont — relatant son amitié avec Louis Althusser. Agé de quatre-vingt-sept ans, l'académicien catholique est de dix-sept ans l'aîné du philosophe marxiste dont il fut, avant la guerre, *le professeur au lycée du Parc* à Lyon.

Récit d'une longue amitié, d'une fidélité sans faille, le témoignage de Jean Guitton révèle une dimension personnelle, intime de la vie d'Althusser. Etudiant « catholique *zélé »*, *le futur auteur de Pour Marx* perd la foi au lendemain de la guerre mais garde en lui une inquiétude, un doute profond. Il se confie à son ancien professeur : *« Je n'ai jamais rien pu apprendre, je n'ai jamais rien su, j'en suis toujours là »*, écrit-il en 1972, il ajoute : *« Et c'est vrai que la philosophie est une bataille. Je me trompe sans doute souvent, mais j'aime son combat. Et quand je le reprends, c'est preuve qu'un peu de santé me revient. Comme vous avez toujours été l'ami des mauvais jours — combien compréhensif et généreux, — chaque fois que je pense un peu sortir de la nuit, j'ai une attention silencieuse pour vous qui ressemble à de la gratitude »* ; dans la même lettre, le philosophe se dit *« voué aux alternances »*. En 1978, deux ans avant le drame dans lequel il devait basculer (meurtrier de sa femme en novembre 1980, il est reconnu irresponsable et admis à Sainte-Anne), Louis Althusser écrivait à J. Guitton : *« Mon univers de pensée est aboli. Je ne puis plus penser. »*

Ces pages, qui témoignent d'un incontestable accent de sincérité, suscitent cependant un malaise, celui de voir ainsi exposées au grand jour la détresse et les prémices d'un effondrement personnel. N'y a-t-il pas là quelque impudeur ?

P. Ke.



● BIOGRAPHIES

Alma Mahler, reine déchue

Françoise Giroud retrace l'itinéraire de la grande séductrice de Vienne.

LA légende d'Alma Mahler est tenace. On aimerait toujours se la figurer telle qu'elle était à quinze ans, svelte et irrévérencieuse, fustigeant les faiblesses amoureuses de sa mère, lisant Nietzsche dans les jardins de Vienne. On aimerait oublier l'image de la veuve replète qui, dans son appartement de New-York, divaguait sur sa passion insensée pour les *« petits juifs du genre de Mahler »*, expurgeait la correspondance de ses fameux amants et maris, biffait dans son propre Journal les passages qui risquaient de ternir son auréole. Séductrice à quinze ans, reine déchue à cinquante : Alma Mahler avait beau maquiller sa destinée, s'établir dans son rôle de salonnière vieillissante, elle ne parvenait pas à nous faire oublier qu'à la fin de sa vie on la voyait souvent arpenter les rues de New-York, les dialogues de Platon dans une poche, un flacon de Bénédictine dans l'autre.


BIBL. MUSICALE G. MAHLER, PARIS

A vingt-sept ans, avec ses deux filles.

Dans son autobiographie, *Ma vie* (1), Alma Mahler avait légué à la postérité quelques fragments qui devaient contribuer à sa mythologie ; mais çà et là perçait une note de mélancolie et d'amertume, comme l'aveu d'un échec. C'est cette fêlure, ce ratage qu'a cru déceler Françoise Giroud dans l'existence de la trop glorieuse Alma. La plus célèbre veuve de Vienne nous apparaît dans une pose moins avantageuse. Grâce à cette biographie, écrite dans un style allègre, mi-moqueur, mi-sympathique, les adorateurs d'Alma Mahler la découvriront moins inaccessible, ses ennemis moins arrogante. Plus de vingt ans après sa mort, la belle égérie triomphe encore une fois.

La « veuve des quat'z arts »

Victorieuse, c'est ainsi qu'Alma se voyait, se voulait. En épousant Gustav Mahler, en 1902, elle lui sacrifia cette rage de vaincre. Courtisée par Gustav Klimt, par Max Burckhard, le directeur du Burgtheater, elle se retira du devant de la scène pour vivre, avec Mahler, dans un *« splendide isolement »*. Conquérant despotique au départ, Mahler, dans les dernières années de sa vie, n'était plus qu'un *« enfant malade »* qui tremblait à l'idée de perdre sa *« déesse »*.

Le compositeur disparu, Alma Mahler redevenait elle-même : une muse altière, une croqueuse de génies. Dans sa liaison passionnée, scandaleuse avec Oskar Kokoschka, de sept ans son cadet, elle se donna entièrement à sa légende, se comportant à la fois comme une prêtresse de l'art et comme une amoureuse persécutée, séquestrée par ce fou de Kokoschka. Après ses adieux au turbulent peintre, Alma Mahler n'était plus que la caricature d'elle-même. Son mariage en 1915 avec l'architecte Walter Gropius, ses noces, quatorze ans plus tard, avec l'écrivain Franz Werfel, firent bientôt d'elle la « veuve des quat'z arts ». L'immortelle Alma Mahler s'était prise au jeu de sa mythologie ; chaque événement de sa vie privée, même l'enterrement en 1935 de sa fille, Marion Gropius, était l'occasion d'une parade.

Dans sa villa de la Hohe Warte, elle avait transformé son salon en musée personnel : dans une vitrine s'exhibait un manuscrit de Mahler, ouvert à la page où il avait griffonné : *« Pour toi vivre ! Pour toi mourir ! Almschi ! »* Au mur était accroché un portrait d'Alma en Lucrèce Borgia, peint par Kokoschka. *« Dommage qu'il ait mal fini ! »*, disait Alma de son ancien amant. Elle flirtait encore avec quelques irréductibles : un biologiste, puis un jeune prêtre, Johannes Hollensteiner, un sympathisant nazi – il la persuada si bien des mérites du Führer qu'elle nota dans son journal : *« Je vois en lui* (Hitler) *un authentique idéaliste allemand, quelque chose d'impensable pour un juif. »* A l'arrivée du « Sauveur », Hollensteiner fut envoyé à Dachau, et Alma Mahler, fuyant en France puis aux Etats-Unis, biffa dans ses carnets cet éloge malencontreux.

« Alma, je t'en prie, sois sincère », lui écrivait Gustav Mahler. Elle savait, la vieillissante Alma, qu'elle avait perdu son insolence et que seule la sincérité pouvait encore la sauver. Elle disposait autour d'elle ses trophées, comme un champion à bout de souffle se console de n'être plus dans la course. Oskar Kokoschka voulait la revoir, mais elle ne tenait pas à lui montrer son corps alourdi, son visage ravagé. Après tout, elle préférait finir sa bouteille de Bénédictine. Séductrice à quinze ans, alcoolique à cinquante, cuvant son vin dans la solitude, Alma Mahler était rattrapée par sa légende : l'exil lui avait rendu sa grandeur.

ROLAND JACCARD.

★ **ALMA MAHLER OU L'ART D'ÊTRE AIMÉE, de Françoise Giroud, Robert Laffont, 257 p., 89 F.**

(1) *Hachette*, 1985.

« Marie a l'air d'un nuage »

DE MARIE LAURENCIN, on ne sait plus guère que sa peinture un peu mièvre, avec beaucoup de rose, des gris et des blancs mêlés, ses « jeunes filles » rêveuses aux yeux noyés de noir et aux chapeaux à plume, on ne sait plus qu'une artiste réputée *« délicate et décorative »*. Mais le détail de sa vie que livre aujourd'hui Flora Groult, dont elle fut la marraine, révèle une personnalité curieuse, touchante et mystérieusement intemporelle, *« sans précédent ni lendemain »*.

Il faut dire que, malgré sa naissance batârde et une enfance sévère sous la houlette d'une mère vénérée, Marie eut d'abord une certaine chance : dès 1905 – elle n'a que vingt-deux ans, – Georges Braque l'encourage : *« Petit Laurencin, vous avez du talent. Vous devez continuer. »* Il lui fait rencontrer Picasso dans son atelier du Bateau-Lavoir (elle serait l'un des nus des *Demoiselles d'Avignon*, commencé en 1906).

Apollinaire et sa « petite femme »

L'année suivante, à la galerie Sagot, Picasso, à son tour, la présente à Apollinaire : *« Alors il m'a prêté un livre de Thomas Hardy, un autre de Sacher Masoch*, raconte-t-elle, *et je suis retournée chez lui pour trouver d'autres livres. »* Le poète avait reconnu dans cette jeune fille boudeuse et sauvageonne, dans cette artiste encore au seuil de la création, une part de son âme : *« Mon destin, ô Marie ! est de vivre à vos pieds/En redisant sans cesse ô combien je vous aime. »*

Au Bateau-Lavoir, il y eut encore, en 1908, le mémorable banquet en l'honneur du Douanier Rousseau : celui-ci peindra Guillaume Apollinaire et sa « petite femme » dans un tableau intitulé *la Muse inspirant le poète*. Fréquentant les peintres de la rue de Ravignan, Marie Laurencin aurait pu se rallier aux différents mouvements artistiques alors en gestation. Mais non, elle suivit son chemin naïf, figuratif, unique... Il y eut les deux versions d'une des toutes premières grandes toiles de groupe exécutée par Marie Laurencin, *Apollinaire et ses amis :* la première fut achetée par Gertrude Stein et la seconde fut accrochée dans l'appartement même de celui-là, au 202, boulevard Saint-Germain. En 1912, elle participe à la décoration de *la Maison cubiste* avec La Fresnaye, Villon, Léger, Metzinger, Duchamp, Gleizes...

On parle d'elle. Apollinaire louange son art dans ses nombreuses chroniques, mais l'amour avec le poète n'en finit plus de mourir, l'amour est bientôt mort. Un jour de 1914, Mademoiselle Laurencin a quelque chose de très important à dire à Monsieur de Kostrowitzky : elle se marie. Apollinaire disparaît sans un mot. Ils ne se reverront jamais plus. Et à la veille de la première guerre mondiale elle devient baronne en épousant le peintre allemand Otto von Wätgen.

Tout Paris croit alors que Jean Giraudoux l'a prise pour modèle de l'héroïne, également mariée à un Allemand, de *Siegfried et le Limousin*... Elle doit s'exiler en Espagne, à Madrid, où elle publie avec Picabia, Gleizes et Cravan la revue *391*. Elle séjourne également en Italie, à Zurich, où elle fait la connaissance d'Archipenko et de Rainer Maria Rilke, puis à Düsseldorf, au sein de sa belle-famille, où se révèle la détresse éthylique de son mari...

Marie Laurencin veut bientôt recouvrer sa liberté de mouvement et de pensée : c'est le divorce, le retour difficile à Paris, où tous ses biens ont été mis sous séquestre. Il lui faut retrouver une ville qu'elle a abandonnée longtemps auparavant, une ville qui ne vit plus au même rythme ni avec la même bohème qu'avant-guerre. Philippe Berthelot, Valery Larbaud, Saint-John-Perse – ses amis, ses amants, on ne sait trop, – l'entourent, l'encouragent. *« Marie a l'air d'un nuage*, raconte Jouhandeau (1), *on dirait qu'elle va s'envoler. »*

L'amitié des Groult

Elle travaille beaucoup, peint des affiches, des décors de ballets ; un contrat passé avec le marchand de tableaux Paul Rosenberg, auquel elle restera attachée toute sa vie, achève de la faire reconnaître. Les commandes de portraits affluent : on considère généralement que la période 1920-1937 fut la meilleure de Marie Laurencin, celle où sa palette s'est choisie et son œuvre distinguée.

Jusqu'à la fin de ses jours, en 1956, elle *« fit du Marie Laurencin »*, vivant entre une gouvernante autoritaire et protectrice et son journal (2), qu'elle tenait par bribes, laconiquement. Quand elle mourut, sa gouvernante prévint tout d'abord Nicole et André Groult, qui avaient été ses proches amis depuis l'après-guerre : cette fréquentation fidèle des parents de Flora Groult donne à cette biographie la coloration tendre et floue d'un souvenir d'enfance, le grain particulier d'une véridique image du temps passé.

CLAIRE PAULHAN.

★ ***MARIE LAURENCIN*, de Flora Groult, Éditions du Mercure de France, 283 p., 128 F.**

(1) Marcel Jouhandeau commentait alors, dans *la Vie comme une fête* (éditions Pauvert, 1977), une photo de Marie Laurencin qu'il possédait.

(2) Marie Laurencin a laissé trace de ses pensées, de ses journées, sur des agendas et des carnets intimes, dont certains ont été publiés sous le titre *le Carnet des nuits*, à Genève, en 1947.

Octavio Paz et la belle Juana

(Suite de la page 13.)

Le couvent, c'est la possibilité de se consacrer entièrement aux études, d'entretenir des correspondances avec le monde des philosophes, des poètes et des savants. A condition d'éviter les corvées et les promiscuités de la vie communautaire. Sor Juana y veillera. Sa cellule est un petit appartement à étage où elle vit avec ses domestiques, où elle travaille, où elle reçoit. Etre religieuse était une profession, pas une vocation.

Il suffit d'ailleurs de lire les poèmes de Sor Juana pour constater que l'occultation de sa féminité est d'ordre tactique : la révérende sœur écrit et publie des textes d'une sensualité brûlante. Certes, l'amour que chante la religieuse est le plus souvent celui de l'absent, de l'être qui manque, parce qu'il s'éloigne ou parce que la mort l'a enlevé. L'érotisme de Juana se conjugue au conditionnel, jamais à l'indicatif. Il n'empêche qu'il n'a rien de mystique et ne se confond jamais avec l'amour qu'une religieuse peut porter à son Dieu.

La gloire que connaît Sor Juana doit tout à la beauté profane de ses écrits. Au point qu'elle subit peu à peu les pressions de la hiérarchie catholique, et particulièrement des redoutables jésuites de l'Inquisition qui étendent peu à peu leur pouvoir sur la société civile de Nouvelle-Espagne. Sor Juana se bat, plaide, donne des gages, fait étalage de son érudition et de sa connaissance des subtilités théologiques. Mais ces « lecteurs terribles » auront raison d'elle : *« Je ne veux pas d'ennui avec l'Inquisition. »* En 1694, elle signe un document dans lequel elle renonce à écrire *« afin de poursuivre, débarrassée de cet attachement, dans la voie de la perfection »*. Elle mourra un an plus tard.

Le combat désespéré de Juana pour la liberté d'étudier et d'écrire, Octavio Paz le raconte comme le combat moderne que mène l'intelligence contre les forces de l'obscurité, en tous lieux et en tous temps : *« Ses écrits et notamment* la Réponse *et* Primero sueno *sont le meilleur remède à cette intoxication morale qui fait voir dans sa fin et son humiliation un motif édifiant. »* La chute de Sor Juana n'est si terrible que parce que son audace fut merveilleuse.

PIERRE LEPAPE.

★ **SOR JUANA INES DE LA CRUZ, *ou les pièges de la foi*, d'Octavio Paz, traduit de l'espagnol par Roger Munier, Gallimard, Bibliothèque des idées, 640 p., 250 F.**

★ **LE DIVIN NARCISSE, avec notamment la *Réponse à la très illustre sœur Philothée de la Croix*, de Juana Inés de la Cruz, traduit de l'espagnol par Frédéric Magne, Florence Delay et Jacques Roubaud, Gallimard, 280 p., 125 F.**

★ **POEMES D'AMOUR ET DE DISCRÉTION, de sœur Juana Inés de la Cruz, traduit de l'espagnol par Frédéric Magne, La Délirante, 46 p., 100 F.**

Benedetta et Louise

L'ENQUÊTE de Judith C. Brown sur Benedetta Carlini, religieuse toscane au début du dix-septième siècle, contient assez d'éléments troubles pour éveiller la curiosité. Issue d'une famille aisée du Valdinievole (au nord-ouest de Florence), entrée à neuf ans dans la communauté des « théatines » de Pescia – à une dizaine de kilomètres de son village natal, Vellano, – Benedetta passera, à partir de neuf ans, sa vie entière dans ce couvent : religieuse, puis abbesse, *« emprisonnée »*, enfin, durant trente-cinq années, à l'intérieur des mêmes murs.

En historienne scrupuleuse, l'auteur a reconstitué l'itinéraire de Benedetta, autant que les documents (détaillés, concordants il est vrai) le lui permettaient. Ce sont d'abord les grâces, visions et stigmates dont Benedetta se dit comblée, mais qui semblent surtout lui servir pour assouvir son désir de pouvoir au sein de sa communauté. Elle en devient l'abbesse, à trente ans, âge exceptionnel pour une telle charge. Mais alertées par la trop grande complaisance des voix angéliques à l'égard de Benedetta, les autorités ecclésiastiques entreprennent une enquête, qui sera suivie d'une seconde.

L'imposture mystique n'est que la première étape ; la soif de pouvoir cache d'autres faits, qui relèvent *« plutôt du lascif que du divin »*. Comme l'explique Judith C. Brown, le lesbianisme était un désordre qui dépassait les catégories mentales, sociales et religieuses de l'époque et mettait en danger une certaine vision du monde et de l'organisation humaine. La fin de l'histoire est une longue plongée dans le silence. Ainsi que l'indique un document du temps : Benedetta *« est morte en pénitence, ayant passé trente-cinq ans en prison »*.

C'est également dans ces régions éloignées où le mysticisme se traduit par des comportements que la raison ne conçoit qu'avec difficulté, que se déroule la vie de Louise de Bellère du Tronchay, dite Louise du Néant. Le cadre est différent ; nous sommes à Paris, dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Ainsi que l'écrit en 1732, quelques dizaines d'années après la mort de Louise, le jésuite Jean Maillard, en introduction de sa biographie : *« On y remarquera des traits particuliers de la Providence divine, qui a rompu toutes les mesures de la prudence humaine pour faire éclater l'esprit de l'Evangile dans cette généreuse demoiselle... »*

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **SŒUR BENEDETTA, *entre sainte et lesbienne*, de Judith C. Brown, traduit de l'anglais et de l'italien (les noms des traducteurs ne sont pas mentionnés...), Gallimard, 216 p., 110 F.**

★ **LOUISE DU NÉANT, *le triomphe de la pauvreté et des humiliations*, de Jean Maillard, introduction et notes de Claude Louis-Combet, Éd. Jérôme Millon (134, chemin de l'Etoile, 38330 Montbonnot-Saint-Martin), 314 p., 110 F.**

• ROMANS

Le retour d'Annie Ernaux

Quatre ans après* La Place *— une évocation de la vie de son père, — Annie Ernaux publie* Une femme, *le récit de l'existence de sa mère.

LA Place a reçu, en 1984, le prix Renaudot. C'est un texte bouleversant, où Annie Ernaux, après trois romans ayant obtenu des succès d'estime (1), raconte son père, d'une écriture volontairement plate et assez sèche. Quand on apprend qu'elle revient, quatre ans plus tard, avec *Une femme*, un récit aussi court — 106 pages — sur sa mère, on ne peut se défendre d'une certaine crainte : le père, puis la mère... la même classe sociale, le même café-épicerie en Normandie, la même petite fille — elle — qui va à l'école et qui, peu à peu, prend ses distances avec son milieu...

Mais, en quatre ans, Annie Ernaux a encore gagné en sobriété et en maîtrise. Le récit est plus « nu » encore que *la Place*. Il procède de la même volonté, constante chez Annie Ernaux, de *« ne pas cacher ce qui fait mal »*, de *« faire éclater quelque chose chez les gens »*. Il ne s'agit pas pour elle de ressasser ses souvenirs de petite fille pauvre, mais, comme le titre, *Une femme*, le dit à lui seul, de témoigner d'une vie.

La vie à laquelle il fallait échapper

Aller de l'usine — dès l'adolescence — à la maison de retraite, d'un dénuement à un autre. Et, pour finir, ne laisser de soi que le sac en plastique qu'Annie trouvera dans la chambre de sa mère : le personnel de l'hôpital y a rangé les quelques vêtements que possédait la femme qui vient de mourir, ainsi qu'une statuette achetée à Lisieux, et un petit ramoneur savoyard, un souvenir rapporté d'Annecy. C'est tout ce qui demeure de quatre-vingts années d'une existence banale, se terminant dans une sorte d'amnésie, d'absence au monde faisant dire aux vieux amis et à la famille : *« Ça servait à quoi qu'elle vive dans cet état plusieurs années. » « Pour tous, il était mieux qu'elle soit morte*, ajoute Annie Ernaux. *C'est une phrase, une certitude, que je ne comprends pas. »*

Pour les femmes comme Annie Ernaux, que leurs parents ont poussées à sortir de leur milieu social, la mère c'est la personne « contre » laquelle elles se sont faites, le symbole de la vie à laquelle il fallait échapper. Mais c'est aussi un exemple, un modèle, puisqu'elle savait, déjà, *dans une* demi-conscience, que sa fille ne devait pas lui ressembler.

De tout cela, qui est nécessairement douloureux, Annie Ernaux parle clairement et simplement, sans aucun pathos, sans apitoiement sur elle-même, pas plus que sur le destin sans surprise de sa mère, cette femme obscure qui passa *sa vie entière à travailler*, ignorant jusqu'au sens du mot « loisirs », comme tant d'autres de cette génération : l'usine, puis la boutique, avec, parallèlement, toujours identiques, les travaux ménagers. Et plus tard, après la mort de son mari, lorsque la mère viendra habiter chez sa fille, elle voudra travailler encore, s'occuper *des enfants*, de la *maison*, se « rendre utile », comme pour se faire pardonner d'être là.

Quand, à la dernière ligne du livre, on lit : *« J'ai perdu le dernier lien avec le monde dont je suis issue »*, on se dit qu'au terme de ce récit commencé au lendemain de l'enterrement de Simone de Beauvoir, le 20 avril 1986 (la mère, comme le précise sa fille, est morte le 7 avril, une semaine avant Beauvoir), Annie Ernaux a *peut-être enfin conquis sa liberté*. Celle de parler d'autre chose que des blessures, des destinées sans plaisir, de la pesanteur des origines. Celle de surprendre.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ UNE FEMME, d'Annie Ernaux, Gallimard, 106 p., 52 F.

(1) *Les Armoires vides* (1974) ; *Ce qu'ils disent ou rien* (1977) ; *la Femme gelée* (1981). Tous chez Gallimard.

Marguerite Audoux, la magicienne

Entre Colette et le Douanier Rousseau, une romancière à redécouvrir

ENFANT trouvé, son père fut appelé Don Quichotte par un chef de bureau de l'état civil qui aimait rire. Halluciné d'alcool, ce père disparut un jour. Déjà, la mère *n'était plus là*. La tuberculose — cette maladie *« qui rend méchant »*, selon une voisine de la pauvre famille — l'avait emportée. Et voilà deux gamines abandonnées, en des temps si cruels aux miséreux qu'il est possible qu'on ne puisse les imaginer aujourd'hui. Une des petites filles — la cadette — deviendra Marguerite Audoux.

Confiée à l'orphelinat de Bourges, placée ensuite chez des paysans, bergère, servante de ferme, lingère, elle réintégra, adolescente, l'orphelinat, avant de partir pour Paris, par hasard, sous le regard *« plein de douceur »* d'un employé des chemins de fer. Dans la capitale, elle sera couturière, aura faim et froid, perdra presque la vue : son enfance l'y prédisposait. Née à Sancoins, dans le Cher, en 1863, elle s'éteindra à Saint-Raphaël en 1937.


BERENICE CLEEVE.

Une conspiration de l'amitié

De cette existence poignante naîtront quatre livres. Deux sont réédités en cet automne. Il s'agit là de deux chefs-d'œuvre, et il convient, en l'occurrence, d'oublier combien le mot a été galvaudé. La précision, au reste, sied à l'art de Marguerite Audoux. Son style, jamais, ne se dégrade. Sa prose use de mots de la vie courante. Elle va aux extrêmes de la simplicité. Et tout semble baigné par une eau de jouvence, parce que cette femme *avait la grâce*.

Ceux qui aiment vraiment les livres savent qu'il n'y a rien de plus horripilant que les modes qui se succèdent et qui font frétiller les Trissotin dont on nous accable. En littérature, les vocables mode, nouveau, moderne doivent être bannis. Un bon livre est de tous les temps.

Le premier ouvrage de Marguerite Audoux, *Marie-Claire*, parut en 1910. Une conspiration d'amitié, qui tenait du miracle, permit l'événement. Depuis longtemps, Marguerite Audoux écrivait. En cachette. Sans songer qu'un jour ses cahiers d'écolière quitteraient le tiroir de sa machine à coudre. Elle traçait ses pleins et ses déliés comme l'infirme a besoin de béquilles. La vie lui était si dure ! Michel Yell, qui sera journaliste et qui travaille alors aux PTT, *fait sa connaissance* au bureau de poste. Touché par sa gentillesse, il la présente à Charles-Louis Philippe, Léon-Paul Fargue, Francis Jourdain. Ils sont émerveillés par ce qu'écrit leur nouvelle amie, et qu'ils découvrent par hasard. Car Marguerite ne songeait pas à leur en parler. Était-ce pensable ? Jourdain présente les cahiers à Octave Mirbeau, homme d'emballements, homme généreux, étranger aux manigances. Mirbeau préfacera le livre. Il aura un grand *succès. Il obtiendra le prix* Femina et sera traduit en plusieurs langues.

Qui ne pouvait être touché par l'histoire de cette bergère, fille de l'Assistance ? Comment ne pas être fasciné par le ton fait d'élégance, de retenue, de goût inné, *de nuances, d'humour, de fraî*cheur, de pudeur, de charme, si l'on veut bien songer à l'étymologie du mot : *« Carmen », « formule magique »* ? L'émotion est partout, et pourtant le silence semble être le cri le plus fort que puisse pousser l'auteur.

Les petites gens et l'immense Paris

Jamais ici on ne fait de la pauvreté une arme. *Marguerite* Audoux montre et ne démontre pas. C'est là l'œuvre d'une femme qui raconte ce qu'elle a vécu, et non l'étude sociale, le roman d'un idéologue ou d'un nanti qui se penche sur la condition paysanne et ouvrière avec cette obsession du plaidoyer, cette prétention à s'occuper du bonheur d'autrui qui *exaspère ceux qui savent. Marie-Claire*, c'est un monument de perfection, que le milieu littéraire, si malade de nos jours, ferait bien de méditer.

Dix ans plus tard, paraîtra *l'Atelier de Marie-Claire*. Là, ce sont les petites gens et l'immense Paris qui servent de héros et de cadre au récit. La même pureté *d'écriture, la même sincérité*, le même raffinement, président à ce qui nous est conté. On en sort bouleversé, sans que jamais l'auteur se fasse doloriste, geignard. Ce livre eut moins de retentissement que le précédent. Peut-être est-il possible de réparer l'injustice ? Marcel Arland situait Marguerite Audoux entre Colette et le Douanier Rousseau.

LOUIS NUCERA.

★ MARIE-CLAIRE et L'ATELIER DE MARIE-CLAIRE, les deux livres dans « Les cahiers rouges », Grasset, 38 F et 45 F.

• LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Deux façons d'envoûter

(Suite de la page 13.)

« Dans la vie, on fait d'étranges rencontres », est-il dit pour expliquer l'apparition du nommé Pagnon... Et pourtant, la brume Modiano nous cerne. Une époque revit à travers ses objets, ses vêtements, ses points de suspension. Derrière leur vitre, de leur voix ouatée, d'un geste interrompu, les personnages de *Remise de peine* donnent sens à cette remarque de Patoche parlant de son père : *« J'ai senti, ce soir-là, qu'il aurait voulu me transmettre son expérience des choses troubles et douloureuses de la vie, mais qu'il n'y avait pas de mots pour cela. »*

CLAUDE SIMON, lui aussi, veut suggérer ce que certaines situations, sinon *toutes, ont d'indistinct, d'irréductible* à des idées claires ou seulement à des sensations.

Les circonstances de *l'Invitation* se prêtent particulièrement à une telle démonstration, puisqu'il s'agit de ces voyages officiels où l'on est trimbalé sans comprendre la langue ni les rites d'accueil. Le narrateur voit un surcroît d'absurde dans le fait que le pays hôte est l'URSS, où il fut invité en 1986. Sortant *de sa neutralité habituelle, Simon ne* perd pas une occasion de rappeler que les dignitaires en gabardine qui leur prodiguent les paroles mielleuses d'usage sont les mêmes, depuis un certain séminariste à moustache et Gorbatchev compris, qui menacent de leurs armes une partie du monde, enferment leurs opposants, et font régner *la* terreur policière jusqu'autour des datchas de leurs invités.

Ce malaise *politique colore le livre* entier : il amène l'auteur à s'interroger sur les arrière-pensées méprisantes des prédateurs *qui leur font risette*, sur les intrigues de palais qui les ont départagés, sur le *« salmigondis philosophique »* dont se pare leur férocité de *« chacals »*, sur la *« normalité »* que représenteraient, par rapport à eux, tel roi texan du steak haché ou, parmi les invités, des sosies de Peter Ustinov et d'Arthur Miller...

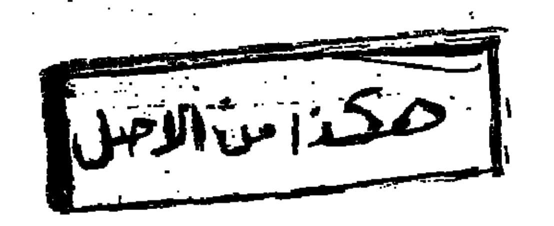
MAIS, comme le plus souvent chez Claude Simon, c'est surtout une mosaïque de perceptions que le récit agence : poussière des coulisses du Bolchoï, vieillesse décharnée de la danseuse étoile au grimage brouillé de sueur, excès *« alarmant »* des vivats, fixité de la lune vue d'avion, souvenirs d'obsèques au Kremlin, évocation des anciens émeutiers embaumés, avec *leurs fronts de professeurs et leurs* pince-nez, feuilles de peuplier tombant sur une route, chuintement argenté d'un torrent, jupes des moines de Zagorsk avec leurs odeurs rances, relève de la garde au mausolée de la place Rouge, avec ses saccades et ses regards vidés...

On ne peut s'empêcher de songer à la façon poétique et humoristique dont Rafaël Pividal suggérait la même difficulté à saisir du dedans la même *Union soviétique, dans Pays sages*. Claude Simon, lui, reste fidèle à la tactique d'enveloppement qui a fait sa gloire. *Parenthèses* et participes s'amoncellent pour *créer* l'illusion d'un présent immobile, un présent en train de se figer, comme dans la mémoire, semblable à la taie de gel des marais survolés.

C'est le signe des livres réussis : ils redonnent du lustre, dirait-on, à notre propre quotidien. *On sort du Modiano convaincu que* nos moindres instants pourraient ressembler à un roman policier ; et, du Simon, persuadé *que le moindre de* nos souvenirs pourrait atteindre à l'œuvre d'art.

★ REMISE DE PEINE, de Patrick Modiano, Le Seuil, 168 p., 69 F.

★ L'INVITATION, de Claude Simon, éditions de Minuit, 96 p., 49 F.



● ROMANS

Lettres de barbarie

Deux épistolières s'adressent à leurs amours anciennes.

Si nous ne savons rien de l'identité du destinataire de cette *Lettre impossible hélas à signer, destinée à un seul lecteur à qui elle ne peut être envoyée*, nous ignorons tout également de l'épistolière qui signe Claire Desreaux. Ces mystères n'ont d'ailleurs que peu d'importance en regard du plaisir que procure la lecture de cette missive, née des artifices d'une passion cristalline.

« Je vous souhaite d'être follement aimée. » C'est sur cette adresse à sa fille Aube, alors âgée de huit mois, qu'André Breton clôt *l'Amour fou* (1). Claire Desreaux espère, elle, que son fils aimera un jour comme elle a aimé. *« Huit ans : et j'ai l'impression que nous nous sommes perdus hier. Au pire j'ai dans les six fois ça à vivre, ça va passer vite »*, écrit-elle à son amant, avant de constater que, durant toutes ces années-là, il n'a jamais daigné lui adresser le moindre signe. La jeune femme, aveugle sans être dupe, ne regrette aucune des journées perdues à attendre cet homme qui ne venait que lorsqu'il avait un peu de temps à dissiper.

L'éclair et les nuages

Cette longue déclaration d'amour serait impudique, voire insupportable, si le style de l'auteur n'introduisait une certaine distance avec les sentiments exprimés. Bien sûr, parfois, une certaine emphase prête à sourire. Ainsi lorsque Claire Desreaux, en mal de superlatifs pour décrire le visage tant aimé, précise que, si celui-ci avait été une musique, cela aurait été le blues ; une nationalité, la russe ; une névrose, l'obsession du sexe et l'impuissance...

Claire Desreaux distille néanmoins quelques poisons dans le portrait qu'elle dresse, par petites touches, d'Antoine, le destinataire de sa lettre. Celui-ci nous apparaît bien vite comme un homme pressé de devenir quelque chose dans la société. Il se prétend « libertin », mais rien dans les attitudes de ce consommateur de femmes ne nous rappelle les libertins du dix-huitième siècle ou la conception du libertinage qu'avait, par exemple, un écrivain comme Roger Vailland (2).

Gravure de mode mélangée d'énarque, Antoine évolue dans un monde qui ignore le tragique. Le cynisme n'est chez lui qu'un conformisme de plus. Une affectation de l'âme. Entré au cabinet d'un ministre, Antoine se mariera, car toute carrière a ses obligations. Un proverbe étrusque, que cite Claire Desreaux, résume bien ce que fut cette liaison : *« Ce n'est pas parce que deux nuages se rencontrent que l'éclair jaillit, c'est pour que l'éclair jaillisse que les nuages se rencontrent. »*

Si la barbarie intime de Claire Desreaux est climatisée, celle que nous décrit Barbara Carlier dans son roman renvoie aux pires abominations de l'histoire contemporaine. Dans un pays en guerre, que l'on souhaiterait imaginaire, des prisonniers, gardés par des aveugles, attendent d'être jugés. Autour d'eux, la mort règne sans partage et ses instruments n'ont d'humain que la sauvagerie gratuite.

Ces *Deux lettres à un ami* sont admirablement servies par une écriture proche du télégramme ou du constat. *« On nous a pris nos vêtements. Nous souffrons de ne pouvoir rester pudiques devant nos amis »*, écrit la narratrice à un ancien amour qu'elle imagine se promenant à New-York au bras d'une autre femme.

Nastasie, une de ses compagnes de détention, n'exprime plus qu'un souhait : mourir le matin, car, dit-elle, *« c'est comme s'endormir après une nuit d'insomnie »*. D'autres prisonniers se raccrochent à un passé qui n'a pourtant plus de sens.

La narratrice, transférée dans un camp de concentration après un semblant de procès, ne sait plus qui est vivant, qui est mort parmi ses compagnons d'infortune, car tous semblent être entrés en décomposition. Elle-même n'a plus de sensible qu'un bras où la gangrène s'est installée comme en territoire conquis.

On chercherait en vain, dans le texte de Barbara Carlier, la moindre facilité. Dans son apparente froideur, ce livre fait penser au film *Nuit et brouillard* d'Alain Resnais.

PIERRE DRACHLINE.

★ **LETTRE IMPOSSIBLE HÉLAS A SIGNER, DESTINÉE A UN SEUL LECTEUR A QUI ELLE NE PEUT ÊTRE ENVOYÉE, de Claire Desreaux, Gallimard, 178 p., 78 F.**

★ **DEUX LETTRES A UN AMI, de Barbara Carlier, Gallimard, 95 p., 65 F.**

(1) *Gallimard.*

(2) En particulier dans ses essais : *Eloge du cardinal de Bernis*, Fasquelle ; *Laclos par lui-même*, Seuil.

Sous le soleil du père

MICHEL BERNANOS est l'un des six enfants de Georges Bernanos : né en 1923, atteint depuis l'âge d'écrire de dyslexie, il vécut son adolescence comme un véritable cow-boy, surveillant à cheval les élevages que son père avait aventureusement achetés à Pirapora, dans la région du Minas-Gerais. En 1942, il s'engagea à Londres et participa, marin de la France libre, au débarquement. Plus tard, de 1946 à 1948, il revint au Brésil, au cœur de la forêt vierge, pour exploiter la coupe des hévéas. Encore plus tard, en 1964, retenu en France depuis la disparition de son père (1), il s'enfonça dans la forêt de Fontainebleau pour s'y donner la mort...

Michel Bernanos laissait derrière lui des textes aboutis dont aucun ne fut publié de son vivant, mais au sujet desquels Luc Estang confia à Jean-Loup Bernanos – dernier fils de la « tribu » et remarquable biographe de son père (2) : *« Il ne faut pas craindre de dire que ce qu'a écrit Michel, ce n'est pas rien. Il avait l'étoffe d'un grand romancier fantastique. » La Montagne morte de la vie* (3), *l'Envers de l'Eperon* (4), aujourd'hui *le Murmure des dieux* et un recueil de nouvelles, *la Forêt complice*, autant d'œuvres écrites entre 1960 et la mort de Michel Bernanos et qui parlent de l'étouffante fascination de l'homme pour le monde végétal, tentaculaire et létal de la nature tropicale.

L'autre enjeu de Michel Bernanos, au-delà de la construction de ses romans et nouvelles autour d'un des décors obsédants de son adolescence, au-delà des victoires successives remportées sur le dysfonctionnement moteur de son écriture, fut d'affirmer et de confirmer *« son droit d'assumer ce lourd nom d'écrivain que lui avait légué son père »*...

C. P.

★ **LE MURMURE DES DIEUX, de Michel Bernanos, préface de Michel Bulteau, La Table ronde, 220 p., 85 F.**

★ **LA FORET COMPLICE, de Michel Bernanos, préface de Jean-Luc Moreau, postface d'Hubert Sarrazin, éditions Le Castor astral, 102 p., 68 F.**

(1) Né en 1888, Georges Bernanos est mort en 1948.

(2) Jean-Loup Bernanos : *Georges Bernanos à la merci des passants*, Plon, 1986.

(3) *La Montagne morte de la vie*, éditions Pauvert en 1967, puis La Table ronde en 1984.

(4) *L'Envers de l'Eperon*, La Table ronde, 1982.

● L'HISTOIRE *par Jean-Pierre Rioux*

Boulevard des entrepreneurs

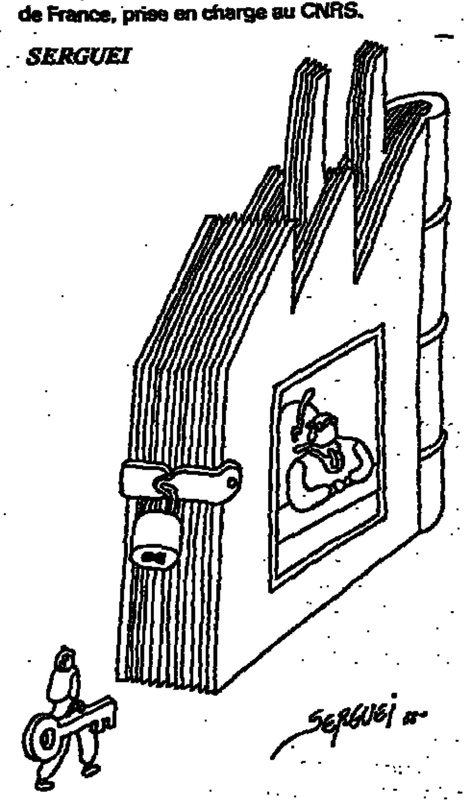
EN a-t-on connu de ces patrons « responsables », de ces grands commis « modernes », la narine frémissante dans l'air vif de l'expansion bien « managée », qui fonçaient droit devant, fixant l'avenir sans arrière-pensée ! Le passé de leur firme, pour eux, n'était que routine à bannir, marchés envolés et profits encaissés. Et quand un historien, oiseau de mauvais augure toujours un peu nécrophage, venait quémander la faveur de farfouiller dans les cartons entreposés, là-bas, au plus loin de la décision, dans le hangar désaffecté ou le sous-sol humide, ces messieurs lui accordaient l'aumône d'un sourire amusé et, parfois, l'autorisation. Sauf si les archives avaient été déjà pilonnées sans vergogne. Un bon livre d'or qui chanterait la grande famille harmonieuse de l'entreprise ? Oui. Mais une histoire libre, conflictuelle, révélant petits et grands secrets, dénudant les stratégies et disant l'âge des capitaines : non, merci.

Cette défiance-là, chronique et à la vue basse, est loin d'avoir disparu. Mais elle recule – en bon ordre. Bien sûr parce que des historiens rusés se sont faufilés : les futurs docteurs en histoire économique se content parfois, à la veillée, la constance d'un Jean Bouvier arrosant au beaujolais, pendant huit ans, le concierge de l'entrepôt qui abritait les papiers du Crédit lyonnais. Quand la direction mit les compères à l'eau plate, il était trop tard : Bouvier avait tout dépouillé. Bonne joueuse, elle comprit qu'elle n'avait plus rien à perdre et se fit gloire d'avoir, la première, permis qu'on vînt lui taquiner Clio à domicile... Parfois aussi, au hasard des successions ou des faillites, des fusions ou des nationalisations, par dons ou achats, les archives publiques ont été lestées en fonds d'entreprises et des pionniers comme Bertrand Gille ont voué une part de leur vie à rameuter sur des « coups » de ce genre. Les Archives de France ont toujours été présentes sur ce front-là et mettent beaucoup d'espoir sur les effets d'entraînement de l'ouverture d'un premier centre d'archives du monde du travail à Roubaix. Ainsi, cahin-caha, s'est développée, mais tardivement en France, une histoire des entreprises et des entrepreneurs.

IL faut ajouter que la recherche s'est donné des moyens d'investigation qui manquaient cruellement. Michel Dreyfus, avec l'aide des Archives de France et du CNRS, vient de faire la preuve qu'on pouvait recenser, avec une allégresse de bénédictin, un millier de centres épars qui ont amassé du butin : son guide des sources est le chef-d'œuvre documentaire qu'on n'espérait plus. On y verra non seulement les dépôts d'archives, mais toute l'effervescence des écomusées, associations, firmes et autres bibliothèques municipales où l'on n'entend pas oublier la peine des hommes et la hardiesse des entrepreneurs. Au hasard des départements, voici, grâce à Dreyfus, sortis de l'oubli le peigne à Oyonnax, l'espadrille à Saint-Laurent-de-Cerdans, le papier peint de Rixheim, le sang bleu de l'ardoise de Trélazé, toute une France ingénieuse et laborieuse, avec ses paperasses, ses outils, ses machines et ses bâtiments, prête à la découverte.

Toutefois, c'est au vent de la crise qui sème le doute, c'est pour se mettre aussi à l'unisson d'une société assoiffée de patrimoine et de racines et qui reconnaît mieux à l'entreprise son plein rôle de laboratoire des transformations sociales, que des patrons avisés ont enfin fait leur le vieux mot de Camille Cavallier, l'homme de Pont-à-Mousson : *« Le temps ne consacre pas ce qu'il n'a pas contribué à édifier. »* L'histoire, ainsi, revient en force, comme signe identitaire et, de surcroît, à tout hasard, comme aide à la prévision. Saint-Gobain, grâce à Roger Martin et Roger Fauroux, donne l'exemple, en édifiant une superbe « vitrine », à Blois, pour abriter ses archives, en embauchant en 1974 pour les conserver un chartiste, Maurice Hamon, et en facilitant l'achèvement de deux thèses. D'autres ont suivi, surtout dans le secteur public : ainsi fut lancée, par exemple, l'histoire de la décision à EDF, celle des Télécom ou de Havas. Bientôt viendra celle de Gaz de France, prise en charge au CNRS.

SERGUEI



LA rencontre entre des historiens attachés à leur liberté et des managers qui en veulent pour leur argent n'eut sans doute pas été possible si n'était pas née une nouvelle race d'historiens « publics » ou d'historiens-conseils. L'idée fait fureur depuis plus de dix ans aux Etats-Unis : là-bas, l'université de Santa-Barbara édite une revue, *The Public Historian* ; on forme des promotions de jeunes chercheurs désespérant de trouver un poste universitaire et qui partent à l'assaut du monde des affaires ou des grandes agences publiques. La vague a touché la France, avec la création du premier cabinet d'histoire privé en 1983, Public Histoire. D'autres ont suivi tant bien que mal, ont appris à convaincre des décideurs et ont collaboré avec la recherche publique. Maurice Hamon et Félix Torres nous livrent les résultats de la première rencontre hexagonale à ce propos, qui se tint naturellement à Blois, chez Saint-Gobain, au printemps de 1985.

Trois livres permettent de prendre la mesure des espérances que fait lever l'histoire appliquée à la française. Michael Miller a travaillé à l'ancienne, en obtenant des dirigeants actuels de pouvoir descendre dans les caves du « Bonheur des dames » de Zola, pour y lire ce qui fut le secret de la suprématie du Bon Marché de M. et Mme Boucicaut jusqu'en 1920. Car c'est bien là que tout fut inventé, le luxe pour pas cher, le « shopping » et la tentation pour kleptomanes, le désir dans l'anonymat et la publicité à domicile. Et le génie des Boucicaut fut d'avoir compris que le caractère familial de leur entreprise – assorti d'un paternalisme somptueux mais strict, et fort pudibond, pour leurs employés – serait la clé de sa fortune et le moteur de sa croissance : des valeurs au service d'un développement, voilà la leçon que Miller propose aux entrepreneurs de 1988 dans ce livre ambitieux et fort.

François Faraut, lui, publié dans une nouvelle collection dirigée par Louis Bergeron et Patrice Bourdelais qui entend promouvoir l'histoire de l'entreprise, des industries et de leurs populations, a sauté le pas en travaillant à la « BJ » *sous les auspices conjoints de sa direction et du ministère de la recherche. Et il nous dit un autre secret : de Pierre Parissot, qui faisait du prêt-à-porter sous la monarchie de Juillet, jusqu'au groupe Agache-Willot qui rachète l'affaire en 1969, la Belle Jardinière a non seulement imposé la dictature du complet-veston aux mâles dans une massive confusion des classes* (en revêtant, au passage, de leur uniforme des dynasties de lycéens, prêtres, douaniers, huissiers et autres grooms), mais aussi grossi en diversifiant tous azimuts son savoir et son empire, créant des usines en amont, rachetant des immeubles, fixant l'évolution du travail et soignant sa pub. Nouvel enseignement : une affaire de famille fait honnête commerce de ses talents protéiformes.

HUBERT BONIN, enfin, autre jeune universitaire qui fut un temps appointé par Suez, répond sur contrat, mais en toute liberté, à l'inquiétude de Jean Peyrelevade, qui voulait mieux sentir la personnalité de sa maison ballottée entre une nationalisation en 1982 et une privatisation en 1987. Dans un livre un peu bouffi mais toujours informé, Hubert Bonin révèle que ce fut bien le saint-simonien Ferdinand de Lesseps qui façonna les valeurs du groupe, mais que sa vitalité lui est venue de l'art de décentraliser son fonctionnement.

De l'histoire des entreprises à l'histoire appliquée, le boulevard est largement ouvert. Et, sous réserves de chefs-d'œuvre encore à venir, il est animé, spectaculaire et bien fréquenté. Il est peu d'autres artères où l'histoire soit aussi accorte.

★ **LES SOURCES DE L'HISTOIRE OUVRIÈRE, SOCIALE ET INDUSTRIELLE EN FRANCE (XIXe-XXe SIÈCLE), de Michel Dreyfus, Les Editions ouvrières, 298 p., 330 F.**

★ **MÉMOIRE D'AVENIR. L'HISTOIRE DANS L'ENTREPRISE, de Maurice Hamon et Félix Torres, Economica, 261 p., 125 F.**

★ **AU BON MARCHÉ (1869-1920). LE CONSOMMATEUR APPRIVOISÉ, de Michael B. Miller, Armand Colin, 239 p., 90 F.**

★ **HISTOIRE DE LA BELLE JARDINIÈRE, de François Faraut, Belin, coll. « Modernités XIXe et XXe », 185 p., 95 F.**

★ **SUEZ, DU CANAL A LA FINANCE (1858-1987), de Hubert Bonin, Economica, 673 p., 195 F.**

Le peuple des ombres

***La « folle entreprise » de Jean Maitron (mort le 16 novembre 1987) se poursuit : voici le tome 30 du* Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français.**

JEAN GIONO (1895-1970), fils d'un cordonnier et d'une repasseuse, écrivain ; Emile Glay (1878-1936), instituteur syndicaliste, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement ; Suzanne Girault (1882-1973), institutrice privée, membre du bureau politique du PCF ; Félix Gouin (1884-1977), avocat socialiste, président en 1946 du gouvernement provisoire de la République française ; Jules Grandjouan (1875-1968), représentant du Bureau international des peintres révolutionnaires ; Jean Grave (1854-1939), fils d'un meunier, journaliste anarchiste ; Fernand Grenier, né en 1901, fils d'un domestique, député communiste de Saint-Denis.

Une litanie ? Que non ! Ce ne sont pas des saints. Seulement quelques noms rencontrés au fil du tome 30 du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*. Au cœur de la lettre G, ils sont là, mêlés à des syndicalistes, chrétiens ou révolutionnaires, à des coopérateurs, à des oppositionnels de toutes tendances, à des militants de la Ligue des droits de l'homme...

Des couples apparaissent parfois, grande nouveauté, qui attestent la sortie du dix-neuvième siècle : ainsi les Girard, Antoinette et Victor, ces instituteurs de la Loire que la mort n'a pas séparés. Des étrangers aussi : tel David Barozine, dit Pierre Gouget, un proche de Souvarine. Les voici donc, ces acteurs du social, éclairés par l'histoire quand ils se meuvent encore – cela arrive – dans le soleil de la gloire prolétarienne ou des officines intellectuelles, arrachés à l'indifférence et à l'oubli lorsque c'est au peuple des ombres qu'ils appartinrent.

Tel était bien, dès 1950, le projet de Jean Maitron – pas d'entreprise plus personnelle que celle du *Dictionnaire*, – un projet auquel adhérèrent peu à peu, en trente ans, quelque trois cents collaborateurs : pas d'entreprise plus collective. Avec Maitron, avec André Villette, alors directeur des Editions ouvrières, *le Mouvement social* en a retracé la préhistoire et l'histoire, il y a dix ans, à l'occasion de son numéro 100. Un projet qui, au départ, pouvait, devait, paraître fou : nul support institutionnel régulier avant... 1982, alors que le premier volume du *Dictionnaire* fut publié en 1960 ; nulle aide financière stable. Comment Maitron parvint-il, même bien soutenu au départ par Georges Duveau, à rassembler autour de lui, après Vidalenc, Gossez et Dautry, des dizaines de correspondants provinciaux, fils et filles de ceux auxquels Jaurès avait fait appel au début du siècle pour l'histoire de la Révolution française, puis, dans les années 60, l'équipe des historiens du *Mouvement social*, largement sinon totalement investie dans le *Dictionnaire*, enfin la jeune génération des années 80 ?

Vertus de l'instituteur

L'homme y fut pour presque tout, avec ses convictions et son éclatante bonne foi, sa compétence et son sens de l'amitié, son intelligence, son enthousiasme et son obstination : vertus de l'instituteur fils d'instituteur, du militant par deux fois communiste – l'histoire d'un amour déçu, mais non renié, – de l'historien qui fit sortir les anarchistes de leur demi-clandestinité. *Sans lui*, sans cet entrepreneur exceptionnel, sans la confiance qu'il inspira à la Confédération générale du travail comme à la Fédération de l'éducation nationale, à la CFDT comme à FO, il n'y aurait jamais eu le *Dictionnaire*.

Et en même temps l'œuvre a su s'emparer de l'air du temps. Que les anciens du *Mouvement social* se souviennent : nous voulions faire de l'histoire ouvrière, une histoire frappée alors de suspicion. Tout nous intéressait : le mouvement, la classe, les problèmes et les êtres. Nous commencions à quantifier et nous découvrions que chaque individu échappe au moule fondateur. Le *Dictionnaire* permettait de le vérifier. Bientôt vint le temps des quêtes de mémoire : les familles, les organisations, s'inquiétaient de leurs racines. Le *Dictionnaire* leur proposa des ancêtres... Confrontées, brassées, déconstruites et reconstruites, les biographies qui paraissent en ce moment donnent chair et sang aux grands partages des années coincées entre les deux guerres mondiales. Pacifisme, antifascisme ; elles rendent sensibles les enjeux politiques. Militantismes bloqués, déviés ou épanouis : elles permettent d'accéder au fonctionnement des organisations, aux systèmes qui s'ébauchent dès que les classes ouvrières sortent de la nuit.

En ce sens, Jean Maitron a réussi au-delà peut-être de ce qu'il avait envisagé. Au rythme de quatre volumes par an, grâce à une aide complémentaire du CNRS et à de grandes fidélités, le *Dictionnaire* continue. Trois ans pour atteindre la lettre Z : le défi sera tenu par Claude Pennetier, que Jean Maitron avait associé à la direction de l'entreprise. Le quarante-deuxième *et* dernier tome est programmé pour 1990.

MADELEINE REBÉRIOUX.

★ **DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS, dirigé par Jean Maitron, tome 30 : 1914 à 1939 (de Gim à Gs), Editions ouvrières, 384 p., 250 F.**

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Un débutant nommé William Faulkner

★ ELMER, suivi de LE PÈRE ABRAHAM, de William Faulkner, éditions établies par Dianne L. Cox et James B. Meriwether, traduits de l'anglais par Michel Gresset, Gallimard, 256 p., 88 F.

RUBRIQUE « premiers romans, premières nouvelles... » Les débuts d'un écrivain. En l'occurrence, il s'agit d'un grand, d'un très grand. Cet inconnu nommé William Falkner-Faulkner, âgé de moins de trente ans, dont on exhume religieusement les inédits, les brouillons inachevés, le trésor des petits secrets qu'il n'avait pas jugés dignes, de son vivant, d'être publiés et qui, pour nous, sont émouvants parce qu'ils portent en germe les principaux personnages, les temps forts, *d'une* œuvre à venir beaucoup plus tard, trop tard, si on songe que *le Hameau*, par exemple, premier volet de la trilogie des Snopes, ne sera traduit en français qu'avec près de vingt ans de retard, dix ans après l'attribution du prix Nobel. Et, justement, dès ses premiers écrits, le débutant Faulkner nous présente pour la première fois Flem Snopes, le paysan parvenu en qui s'incarnent, pour l'auteur, tous les vices de la civilisation imposée au Sud vaincu par le Nord. Flem, que Faulkner achèvera — au sens plein du mot — mais accompagné de la tendresse de sa fille, dans sa dernière œuvre importante, *le Domaine*.

Il est trop facile *a posteriori* de jouer les pythonisses, les découvreurs et de préférer l'ébauche à l'œuvre achevée. Surtout lorsque la publication se fait dans l'ordre inverse de l'élaboration ! Lors de la parution récente de nouvelles inédites ou non recueillies en volume — vingt-cinq textes témoins sur le travail de l'écrivain, — Bertrand Poirot-Delpech notait déjà combien il était passionnant pour les amateurs de littérature, pour ceux *« qu'intéresse la chasse aux symptômes et aux symboles »*, de *« surprendre les secrets de fabrique de l'artiste »*, de *« voir se décanter l'art narratif de l'auteur »* (1), par exemple dans le plus fort, le plus achevé de ces textes intitulé *Portrait d'Elmer*, tiré d'un roman avorté : *Elmer*.

Cet *Elmer* inachevé, la matrice de la nouvelle nous est donnée à lire dans le volume que publient les Editions Gallimard. Commencé à Paris, à la mi-août 1925, lors d'un voyage de cinq mois en Italie, en Suisse, en France et en Angleterre — Faulkner ne reviendra en Europe qu'en 1950 — *Elmer* sera abandonné un mois plus tard après *« 27 500 mots, peut-être davantage »*. Dans sa correspondance avec sa mère, Faulkner évoque son travail en cours : *« C'est un personnage, cet Elmer. Il est grand et presque beau et il veut devenir peintre. Il obtient à peu près tout ce qu'un homme peut désirer : de l'argent, un titre européen, il épouse la fille qu'il voulait et puis elle lui rafle sa boîte de peinture, la remet à quelqu'un d'autre. C'est pourquoi Elmer ne deviendra jamais peintre* (2). »

Dans ce manuscrit — un dactylogramme de cent trente-six feuillets retrouvé à l'université de Virginie où, depuis 1957, il était *writer in residence* — Faulkner va puiser pour en extraire la substance, la restructurant, la racourcissant, pour une unité de lieu et une narration plus chronologique. Autobiographie à peine voilée, *Elmer* se présente comme un « roman de formation », dans tous les sens du terme. Peintre avec les mots, l'auteur attribue aux couleurs une teinte sentimentale : rouge de l'enfance *(« Elmer avait une aversion pour le rouge. De même que le soleil, sa famille était attirée par l'ouest, comme si le fait que la Terre tourne vers l'est l'empêchait de s'enraciner quelque part »)* ; rouge de l'incendie de la maison d'enfance qu'il ne peut oublier *(« feu, bruit et terreur »)*. Sienne brûlée. Outremer, couleurs de la guerre *(« Point de chaleur dans la guerre qu'il connaissait. Brun, kaki couleur de son uniforme mal taillé ; et bleu : le bleu empesé, grisaille, de l'uniforme des infirmières. Et leurs capotes bleu marine »)*. Blanc de la femme *(« une femme aussi blanche et douce que de la mie de pain, bien charpentée, placide inévitablement, et même un peu fade, appuyant son ample poitrine sur le bord d'une fenêtre »)*. Jaune citron de la robe de Myrtle, la jeune fille riche qui le fait rêver...

Symboliquement, Elmer ne va pas toucher à sa boîte de couleurs. Comme il va laisser dormir ce roman inabouti, pas construit, où il s'essaie à diverses techniques de narration. Laissant derrière lui des thèmes comme un filet qu'on traîne,



W.C. ODIORNE

Dans les jardins du Luxembourg, août 1925. « Ma barbe pousse bien », écrit-il à sa mère...

dans une perpétuelle répétition de l'imaginaire; ainsi cette sœur, Jo-Addie, qu'il adore et qui va disparaître, une nuit en Arkansas, alors qu'il a onze ans. *« Elle le raillait d'être obligé de s'accrocher à quelqu'un. Elmer ne pouvait pas savoir qu'elle-même n'était pas indifférente aux liens de parenté, puisqu'elle les haïssait »...*

COMME Benjy, l'innocent dans *le Bruit et la fureur*, qui éprouve une véritable passion pour sa sœur Caddie, Faulkner rêve d'une sœur qu'il n'a pas eue : *« Moi qui n'ai jamais eu de sœur et qui étais condamné à perdre ma fille aussitôt après sa naissance, j'entrepris de me faire à moi-même une belle et tragique petite fille »*, écrit-il à propos de Caddie en 1933, l'année justement où naît son autre fille, Jill. L'art va lui offrir une protection, un moyen d'explorer son existence. *« Il en vint même un jour à se demander s'il avait inventé l'univers de ses romans ou si c'était cet univers qui l'avait inventé lui, l'auteur »*, se demande un de ses biographes, David Minter (3) qui reprend là un fragment de manuscrit de Faulkner.

Succès d'estime pour *le Bruit et la fureur*. Publié en 1929, ce livre se vendit à 1 789 exemplaires ! Un peu plus que les précédents : *Monnaie de singe, Moustiques, Sartoris. Sartoris*, qu'il avait dédié au maître, à l'ami de ses vingt ans à La Nouvelle-Orléans, Sherwood Anderson, dont *Winesburg-en-Ohio* (1) (Gallimard, 1927) reste le grand livre, le chef-d'œuvre susceptible de faire surgir la beauté chez les êtres les plus ordinaires en apparence *(« Il a été le père des écrivains américains de ma génération*, a-t-il répété), Sherwood Anderson qui le recommandera en 1925 à l'éditeur Liveright pour faire prendre son premier roman, *Monnaie de singe (Soldiers' Pay)*.

L'amour du cheval, le pur-sang symbole d'une Amérique rurale à laquelle les deux hommes sont profondément attachés, se retrouve, avec un superbe éclat, dans un des premiers textes de prose de Faulkner, ce fragment de vingt-quatre feuillets écrit en 1926 et qui devait être le début d'un grand roman comme d'une grande lignée : *le Père Abraham*. Abraham qui, selon lui, comme Flem Snopes, représente le « sang nouveau » ; père d'une race qui va se multiplier jusqu'à prendre la place — et l'argent — de la veille aristocratie du Sud.

Comme Abraham, mais l'auteur ne le sait pas encore, ce court texte sera fondateur de la lignée des Snopes. Faulkner y puisera sans cesse, comme s'il avait mis là toute la trame brute, non dégrossie, de ce qui allait composer son œuvre. Ainsi ces poneys sauvages que Flem et un Texan viennent vendre aux enchères aux paysans du Mississippi, crédules, prêts à se faire rouler malgré les avertissements de la femme raide et grise qui évoque déjà la morte de *Tandis que j'agonise. Chevaux mouchetés* (« Spotted Horses ») que, comme un fantasme obsédant, le romancier isole dans une nouvelle — publiée en 1931 — et qu'il reprend, presque inchangé, dans la dernière partie du *Hameau* quand Flem Snopes, le paysan madré, réussit à épouser la fille du vieux Will Warner, supplantant un rival. Chevaux sauvages *qui s'évanouissent dans la nature*. Indomptables...

LES premières œuvres ne sont donc pas forcément la meilleure *manière d'aborder un auteur*. Les critiques qui, à chaque saison, doivent affronter la jungle des « premiers romans » en savent quelque chose. Les jurés des prix littéraires aussi, qui, souvent, « ratent » un écrivain parce que, à force de fabriquer des faux génies, ils n'osent plus croire à ce qu'ils lisent... Les recueils posthumes de William Faulkner, compilés par ses exégètes, universitaires rivaux, Josef Blotner et *James Meriwether, ne rendent pas vraiment* justice au prix Nobel 1950 ; ils ne sont que l'écume d'une grande œuvre, mais cependant, à cent coudées au-dessus de bien des faux succès, même primés. Alors lisez d'abord *Tandis que j'agonise, le Bruit et la Fureur*, ou la trilogie des Snopes *(le Hameau, la Ville, le Domaine)*. Et après avoir lu et relu ces épopées foisonnantes, pleines de coups de théâtre, de rêves et d'énigmes dans *un paradis perdu, un monde nouveau qui* détruit l'homme et se détruit lui-même, pourquoi ne pas retrouver, sans les azédaracs noyés de lune, la vision des poneys de *Père Abraham* sautant et retombant dans un bruit de tonnerre et semant la mort sur leur passage ? C'était déjà du Faulkner.

(1) Voir « le Monde des livres » du 27 septembre 1985 à propos d'*Idylle au désert et autres nouvelles* (Gallimard).

(2) *Lettres choisies*, pages 29-45 (Gallimard, 1981).

(3) *Faulkner*, biographie, par David Minter, Balland, 1984. La biographie de Joseph Blotner, considérée comme la meilleure, n'a jamais paru en français.

(*) Les œuvres romanesques de William Faulkner ont commencé à être réunies dans la « Bibliothèque de la Pléiade », mais le tome I (1977) est épuisé et ne figure plus au catalogue.

En ce qui concerne les inédits, le scénario sur de Gaulle – jamais tourné – que Faulkner écrivit pour la MGM en 1942 (« le Monde des livres » du 18 septembre 1987), est en cours de traduction, ainsi que des *Croquis de La Nouvelle-Orléans*.

Une éducation sentimentale anglaise

Alors qu'on publie une nouvelle traduction française de Maurice de E. M. Forster, Roger Stéphane se souvient de sa visite, en 1959, au vieil écrivain anglais.

LONGTEMPS je ne pensais qu'à T. E. Lawrence et n'écrivais que sur lui. Sa dédicace des *Sept Piliers* intriguait ses exégètes : *« To S. A./I loved you... »*

J'avançais que S. A. était Dahhoum, Sheik Ahmed dont Lawrence évoque la présence dans le premier chapitre et dans l'épilogue : *« La prise de Damas me révéla la mort des motifs principaux qui m'avaient fait agir. Le plus puissant d'un bout à l'autre avait été un motif personnel que je n'ai pas mentionné dans ce livre mais qui me fut présent, je pense, chaque heure de ces deux années (...). Ce motif-là était mort avant que nous eussions touché Damas. »* Etiemble, bon connaisseur et traducteur de Lawrence, protesta contre mon interprétation, puis se reprit. Mais avant d'écrire mon second livre, je voulus en avoir le cœur net. J'allai voir E. M. Forster. De Londres, en 1959, je lui demandai rendez-vous.

Il me répondit une lettre charmante me conseillant de prendre, à Waterloo Station, à 12 h 21, le train pour je ne sais plus quelle localité où m'attendrait une voiture qui me conduirait chez lui. Les encombrements de Londres firent que j'arrivai à la gare après le départ du train conseillé. Je demandai l'heure du train suivant : 12 h 24. Arrivé dans la localité, aucune voiture ne m'attendait, mais une station de taxis. L'un me conduisit aussitôt chez E. M. Forster. Près de trente ans plus tard, je me souviens de ce cottage, séparé de la route par ces broussailles que l'on appelle jardin anglais. Le chauffeur me conduisit jusqu'au perron de la villa. Averti par les crissements des roues, Forster vint à ma rencontre et me tendit la main :

« Bonjour, monsieur Malraux. »

Quelque peu confus, je dissipai aussitôt sa méprise :



CECIL BEATON/IMAPRESS

E.M. Forster : un chef-d'œuvre d'ambiguïté.

« Il existe donc deux Français qui s'intéressent à Lawrence ? »

J'entrai dans la demeure – Forster me parut un vieillard alerte : il avait quatre-vingts ans ; nous déjeunâmes, soignés par une servante de noir vêtue, avec un petit tablier de tulle blanc et une sorte de calot blanc sur les cheveux. J'avais lu *Passage to India* et je saisis l'occasion de dire mon admiration à Forster. Je savais – d'amis français ou anglais ? – qu'il occupait en Angleterre une situation comparable à celle du Gide d'avant le *Retour d'URSS*. Nous en vînmes à l'objet de ma visite : E.M. Forster savait-il qui était S.A. ? Il se leva, ouvrit le tiroir d'un bureau, chercha un instant, et revint avec la photo d'un jeune Arabe coiffé d'un keffieh, très beau : Lawrence avait écrit de sa main au dos de la photo : *« It's S.A. »*

Trente ans plus tard, la couverture suggestive du *Maurice* de Forster me requit. C'est une éducation sentimentale anglaise. Tout le monde a toujours su que les universités britanniques étaient une pépinière d'« amitiés particulières ». Ici, un jeune gentleman, un peu balourd, un peu fruste, Maurice Hall, est fasciné par un de ses condisciples, Clive Durham, provocateur, cynique athée : un petit Oscar Wilde. Naît entre eux quelque chose qui apparaît comme une passion. Ils aiment chahuter et s'étreindre en chahutant ; ils aiment se rouler dans l'herbe et s'étreindre en se roulant dans l'herbe ; ils s'embrassent.

Dans la première partie du livre, il est clair que *« Maurice se préparait à entrer dans la niche que l'Angleterre lui avait assignée »*. Clive, au contraire, est décrit comme un intellectuel brillant et corrosif. Rien ne permet de dater le récit, mais la biographie de Forster (né en 1879), l'ouate qui entoure les rapports bourgeois, l'absence de toute allusion à la première guerre mondiale, rendent vraisemblable un déroulement au début de notre siècle, probablement sous le règne d'Edouard VII (1901-1910). Clive *« avait toujours eu un esprit tourné vers les lettres, nourri de classique, et les horreurs que la Bible lui avait fait entrevoir, Platon les balaya »*.

Avant toute chose, Clive s'emploie à démoraliser son ami, à le déchristianiser : *« Comment peut-on croire à la Trinité ? »* Il lui fait lire *Phèdre* et *le Banquet* et, un beau jour lui confie : *« Je vous aime. »* Maurice fut *« horrifié, scandalisé »*. *« Nous sommes anglais tous les deux, ne dites donc pas de sottises. »* La réserve de Maurice ne résiste pas longtemps : *« Leur tendre duo se poursuivit avec ce privilège qu'il bénéficiait d'un langage neuf. Aucune tradition ne les limitait. Aucune convention poétique ne les influençait. Ils vivaient un amour que peu d'esprits en Angleterre ont accepté de reconnaître (...). L'amour avait arraché Clive à la confusion des sens et Maurice à la confusion des idées, afin que deux âmes imparfaites atteignent à la perfection. »*

Bergers et princes charmants

Récit devenu classique d'une amitié particulière, à Cambridge. Mais, soudain, tout bascule. Ce n'est pas Maurice Hall qui rentre « dans l'ordre », mais Clive, le rebelle. A l'occasion d'un voyage solitaire en Grèce, Clive se persuade qu'il aime les femmes, qu'il doit se marier. Il annonce sans ménagement sa « conversion » à Maurice — qui s'aveugle. Clive, marié, pousse l'inconscience (ou le sadisme) à inviter Maurice chez lui, dans cette maison où les deux garçons furent heureux, et qu'une jeune femme habite maintenant. Les détails domestiques distraient Maurice de l'infidélité de Clive. Il surprend le regard d'un garde-chasse... Seul dans sa chambre, Maurice espère, malgré tout, quelqu'un. Le garde-chasse surgit, ayant emprunté, comme Julien rejoignant Mathilde, l'échelle d'un jardinier.

Sans développement psychologique ou sociologique, E.M. Forster montre que l'homosexuel ignore les barrières de classe : les bergers rencontrent, plus fréquemment que les bergères, des princes charmants. Imprévisible : le garde-chasse, Alec Scudder, assouvit Maurice, et Maurice le séduit. Alec devait émigrer en Argentine : il choisit de laisser partir son bateau pour revoir Maurice. Il lui propose des rendez-vous auxquels Maurice dédaigne de se rendre. Il lui écrit longuement : admirable création littéraire, cette lettre est un chef-d'œuvre d'ambiguïté. L'homme fruste ne sait comment capter, captiver, capturer le gentleman qui s'est un jour donné à lui. A la première lecture, la lettre est menaçante : le chantage point. Maurice pressent pourtant qu'il est prétexte. A l'ultime rendez-vous qui lui est assigné, il comprend l'amour d'Alec, l'accepte, accepte de l'aimer. Et c'est le singulier épilogue où Maurice retourne chez Clive pour lui faire part de son nouvel amour. Clive est choqué : Maurice est un gentleman, Alec est un domestique, et enfin *« l'amour entre hommes n'est excusable que s'il demeure platonique ! »*.

« Je suis venu vous dire ce que j'ai fait. »

Oui, c'était là le motif de sa visite : il est venu fermer un livre qu'ils ne reliraient jamais. »

ROGER STEPHANE.

★ MAURICE, de E.M. Forster, Ed. Christian Bourgois, 279 p., 60 F. Une adaptation du roman de Forster par le cinéaste James Ivory est actuellement sur les écrans, à Paris.

En bref...

● Tous ceux qui aiment Howard Buten, l'un des écrivains les plus originaux du roman américain actuel, retrouveront avec plaisir *Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué* et *le Cœur sous le rouleau compresseur* réunis en un volume relié au Seuil. (Traduits de l'anglais par Jean-Pierre Carasso, 380 p., 99 F.)

● Mary Gordon, après deux récits passionnants – *Pour solde de tout compte* et *la Compagnie des femmes* (Gallimard), – revient avec *Des hommes et des anges*, où elle fait une nouvelle fois un remarquable portrait de jeune femme, Laura Post, que la solitude et l'absence d'amour mèneront à la démence. (Gallimard, traduit par Elisabeth Gille, 360 p., 130 F.)

Quant à Janet Hobhouse, trente-neuf ans, critique à *Vogue* et à *Art News*, déjà auteur de plusieurs fictions et d'une biographie de Gertrude Stein, elle vient de faire paraître en France *Novembre*, l'histoire d'un New-Yorkais en plein désarroi : celui d'un quadragénaire abandonné par sa femme, celui d'une génération de Greenwich Village qui s'est égarée entre féminisme et rêve. (Grasset, traduit par Anne Damour, 234 p., 86 F.)

● Peintre et analyste des sentiments les plus secrets, la romancière anglaise Anita Brookner a été récemment découverte en France avec *Regardez-moi* (La Découverte). Voici maintenant *Hôtel du lac*, qui a obtenu le Booker Prize en 1984. (Belfond, traduit par Solange Lecomte, 200 p., 98 F.)

● Enfin, signalons l'*Anthologie de nouvelles irlandaises* publiée par l'université de Caen. Elles ont été choisies par Benedict Kiely et traduites sous la direction de Jacqueline Genet. On trouve en fin de volume des notices bio-bibliographiques. (586 p., 95 F, esplanade de la Paix, 14032 Caen.)

Le Carnet du Monde

Décès

– *Le conseil d'administration,*
La direction et le personnel de la Mutuelle familiale France et Outre-Mer,
ont la douleur de faire part du décès de leur regretté président

Jean GUILLOTEAU,
ingénieur général d'agronomie (E.R.),
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 janvier 1988 à son domicile parisien.

Selon les volontés du défunt, ses obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, le 13 janvier 1988.

Mutuelle familiale
France et Outre-Mer,
18, rue Léon-Jouhaux,
75010 Paris.

– Le docteur Jean-Pierre Levy-Lebar
Et toute la famille
ont la tristesse de faire part du décès du
docteur Gabriel LÉVY-LEBAR,
croix de guerre 1914-1918,
ancien radiologiste des hôpitaux,

survenu à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), le 4 janvier 1988, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 11 janvier, à Casablanca (Maroc).

– Mme Charlotte Questembert,
son épouse,
Le Dr et Mme Gérard Questembert,
Patrick et Nathalie,
Claudie et Robert Moïse,
Juliette,
Marion et Avner Veler,
Le Dr et Mme Léo Mizrahi,
Philippe, Anne, Thierry, Muriel,
ses enfants et petits-enfants,
Jacques Kendall,
Anne et Béatrice,
son frère et ses nièces,
Et les familles Askienazy, Riveline, Whiteside, Perchuk et Cavaillon,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Albert QUESTEMBERT,
électro-radiologiste, cancérologue,

survenu à son domicile le 9 janvier 1988.
Les obsèques ont eu lieu le 13 janvier dans l'intimité familiale.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

5, rue du Maréchal-
de-Lattre-de-Tassigny,
92200 Neuilly.

– Irène, sa fille,
Ses amis,
La société Becob,

ont la tristesse de faire part du décès de

Denise TUAL,

survenu le *10 janvier 1988* en son domicile de *Boulogne-Billancourt.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 janvier à 13 h 45, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise (cimetière de l'Est), où l'on se réunira, et sera suivie de son incinération.

37, rue des Longs-Prés,
92100 Boulogne.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Philippe Vieil,
Alain Vieil,
Claude et *Marc-Henri Schmans,*
Gladys et Jean Langevin,
Ainsi que leurs familles et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sylvie VIEIL,
survenu le 11 janvier 1988.

La cérémonie religieuse sera *célébrée* le samedi 16 janvier 1988, à 9 h 30, en l'église orthodoxe Notre-Dame Joie des Affligés et Sainte-Geneviève, 4, rue Saint-Victor, à Paris (5e).

L'inhumation aura lieu au cimetière de *Verdelot (Seine-et-Marne)* à 15 h 30.

36, rue Jacob,
75006 Paris.

[Connue comme traductrice sous le nom de Sylvie Luneau, Mme Sylvie Vieil avait participé, dès le lancement de la Bibliothèque de la Pléiade chez Gallimard, à la traduction des grands classiques russes : Tolstoï, Dostoïevski, Gogol et, plus récemment, Leskov et Saltykov. Elle avait également adapté pour le théâtre et l'opéra « le Journal d'un fou », de Gogol. Elle avait consacré ses dernières années à la traduction de nouvelles de Nicolas Leskov parues aux éditions de L'Age d'homme sous les titres « Un bœuf manqué » et « Au bout du monde ». Sylvie Luneau avait reçu le prix de la traduction Halpérine-Kaminski pour « Dans les forêts », de Melnikov-Petcherski.]

– Ses nièces et neveu
et leurs enfants,
ont la peine de faire part du décès à Varsovie *le 9 janvier* 1988, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

Mme Annette WATLE,
dite « Marthe ».

Schaub-Landau, 80, rue de Rennes,
Paris (6e).
Skoutelsky, 10, place Pinel,
Paris (13e).

Remerciements

– Mme Alice Dedicova,
M. et Mme George Dedic,
très touchés par les nombreux témoignages de sympathie lors de la disparition de

Mme Irena DEDICOVA,

expriment à tous ses amis leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a quatre ans,

Ali HACÈNE

nous quittait.

Nous pensons à lui. Intensément.

Avis de messes

– Le premier anniversaire du *départ* de

Jacques LOCHMANN

sera célébré au cours de la messe paroissiale de Notre-Dame-du-Rosaire, 174, rue Raymond-Losserand, Paris-14e, le dimanche 17 janvier, à 10 h 30, suivie d'une rencontre d'amitié franco-péruvienne.

Communications diverses

– Régime écossais rectifié, franc-maçonnerie chrétienne : session étude et information approfondies, au meilleur niveau actuel. Deux journées en week-end. Admission sur candidature. Loge l'Equerre n° 4, LNF, BP 81, 75160 Paris Cedex 04.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, le samedi 16 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre Richelieu, M. Philippe Mathieu : « Avant que se tarisse la source des Lumières ou la philosophie éclairée enseignée aux lecteurs du *Journal encyclopédique* ».

– Université Paris-IV, le lundi 18 janvier, à 17 heures, amphithéâtre annexe, Mlle Françoise Chevalier : « La prédication protestante en France au XVIIe siècle ».

– *Université Paris-II, le mardi* 19 janvier, à 17 heures, salle des conseils, M. Mohamed El Alami : « Le financement des établissements publics en Jordanie ».

– Université Paris-IV, le jeudi 21 janvier, à 10 heures, salle 45, institut d'études ibériques : « Structures lexicales et structures mentales (mécanismes de la néologie en argot espagnol contemporain) ».

– Université Paris-IV, le samedi 23 janvier, à *14 h 15*, amphithéâtre *Milne-Edwards*, escalier B, 3e étage, M. Pierre Zoberman : « Les cérémonies de la parole : l'éloquence d'apparat en France dans le dernier quart du XVIIe siècle ».

– Ecole des hautes études en sciences sociales, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris, le samedi 23 janvier, à 14 heures, amphithéâtre Turgot, M. Pierre Ellinger : « Recherches sur les « situations extrêmes » dans la mythologie d'Artémis et la pensée religieuse grecque. Autour de la légende nationale phocidienne et des récits de guerre *d'anéantissement* ».

– Université Paris-I, le mardi 26 janvier, à 14 heures, salle C 22 04, au centre Pierre-Mendès-France, Mlle Laurence Nury : « Etude des facteurs concourant à l'évolution du travail au noir dans les métiers du BTP ».

– Université Paris-IV, *le* jeudi 28 janvier, à 9 heures, *salle* des *actes, centre administratif*, M. François Cadilhon : « L'enseignement secondaire à Bordeaux et dans le Sud-Ouest aquitain de la fin de l'Ancien Régime au début de la IIIe République ».

– *Université Paris-III*, le vendredi 29 *janvier*, à 13 h 30, salle Bourjac, Mme Catherine Guidoni : « L'utilisation du théâtre classique dans l'enseignement des techniques de l'expression ».

– Université Paris-VII, le vendredi 29 janvier, à 14 heures, salle des thèses, tour 25, rez-de-chaussée, M. Jean-Jacques Francker : « Etude de quelques marqueurs aspectuels du français : vers une analyse fonctionnelle des marqueurs grammaticaux ».

– Université Paris-IV, le samedi 30 *janvier*, à 9 heures, amphithéâtre Guizot, M. Thomas Elich : « Le contexte oral de la liturgie médiévale et le rôle du texte écrit ».

– *Université Paris-IV*, le samedi 30 janvier, à 14 heures, amphithéâtre *Guizot*, M. Jean Brunel : « Nicolas Rapin. Etude biographique et littéraire (la carrière, les milieux, l'œuvre) ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 13 janvier :

UN ARRÊTÉ

● Du *6* janvier 1988 relatif au traitement par rayonnements ionisants des légumes secs et fruits secs.

DES LISTES

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1985.

● Des élèves de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986.

● Des élèves de l'Ecole supérieure d'ingénieurs en génie électrique ayant obtenu en 1986 le diplôme d'ingénieur de cet établissement.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 14 janvier :

UN DÉCRET

● N° 88-34 du 12 janvier 1988 instituant une convention du Fonds national de l'emploi pour l'aide à la mobilité géographique et modifiant certaines dispositions du code du travail (deuxième partie : *décrets en* Conseil d'Etat).

DES ARRÊTÉS

● Du 18 novembre 1987 portant approbation de dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

● Du 15 décembre 1987 fixant les barèmes forfaitaires applicables à l'apprentissage en 1988.

DES LISTES

● Des candidats admis au premier et au second concours d'accès à l'Ecole *nationale* de la magistrature (session ouverte le 1er *septembre* 1987).

● Des *élèves* de l'Ecole européenne des hautes études des industries chimiques de Strasbourg ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986.

CAMPUS

Moins d'étudiants en RFA

L'HORIZON 2000 ne se présente pas de la même façon en France et en Allemagne. Alors qu'ici on se propose de doubler (ou presque) le nombre des étudiants, là-bas on se prépare à une sérieuse diminution, en raison de la chute démographique. D'après les prévisions des ministres de l'éducation des Länder, le nombre des bacheliers, qui a atteint un plafond de 308 500 en 1983, descendra à 182 000 en 1998, pour ne remonter que légèrement ensuite. Le nombre total d'étudiants, de 1 390 000 cette année, ne serait plus que de 840 000 à la fin du siècle.

Les responsables allemands admettent toutefois que bien des éléments peuvent perturber ces prévisions — en plus ou en moins. La baisse des effectifs globaux devrait être accentuée par la politique mise en œuvre pour réduire la longueur des études universitaires, jugée excessive. Celle-ci, qui était en moyenne de 13,4 semestres en 1983, devrait être ramenée à 12,5 semestres à partir de 1990 (et de 8,2 à 7,5 dans les écoles supérieures de technologie). En revanche, la baisse serait freinée si la proportion des bacheliers faisant des études supérieures, qui n'est actuellement que de 60 %, passait à 80 % comme le souhaitent les responsables.

Les prévisions sont également rendues malaisées par le fait que beaucoup (environ 30 %) des jeunes n'entreprennent pas directement des études supérieures après le baccalauréat, mais commencent par entrer en apprentissage. Dans bien des domaines — pour les ingénieurs ou la gestion, par exemple, — cette expérience pratique est considérée comme un «plus», aussi bien pour entreprendre des études spécialisées que pour trouver un emploi. C'est ainsi que la WHU, établissement privé de gestion très «élitiste», qui s'est ouvert en 1984 à Coblence, a mis dans les critères de présélection des étudiants le fait d'avoir eu une expérience professionnelle ou d'avoir terminé un apprentissage commercial. Une pratique bien éloignée des habitudes françaises...

F. G.

Bourses pour le Mexique

Le gouvernement mexicain propose, pour l'année universitaire 1988-1989, dix bourses à des étudiants et jeunes chercheurs français de troisième cycle de toutes les disciplines. La préférence est donnée à ceux qui sont associés à des programmes de coopération en cours, notamment dans les domaines de la santé, la biologie marine, l'équipement, les transports, l'urbanisme et le sauvetage des monuments historiques. Les candidats doivent se signaler d'urgence et constituer un dossier avant le 31 janvier.

Ecrire au ministère des affaires étrangères. Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques. Division de la formation des Français à l'étranger, 34, rue Lapérouse, 75016 Paris.

Planches à voile

L'Institut industriel du Nord (IDN), lance du 11 au 15 mai, la première course de planches à voile inter grandes écoles. Cette épreuve aura lieu entre Boulogne et Douvres et est ouverte aux étudiants français et anglais.

(IDN). Cité scientifique. BP 48, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex. Tél. : 20-91-01-15.

Cessation de paiement

L'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne) organise le mercredi 3 février un colloque sur «Les établissements de crédit et la cessation de paiement des entreprises».

Centre de recherches de Droit des affaires. 13, rue du Four, 75006 Paris. Tél. : 43-54-80-36.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE — DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro 4 9 6 3 4 7 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 0 9 6 3 4 7 – 1 9 6 3 4 7 – 2 9 6 3 4 7 – 3 9 6 3 4 7 – 5 9 6 3 4 7 – 6 9 6 3 4 7 – 7 9 6 3 4 7 – 8 9 6 3 4 7 – 9 9 6 3 4 7 gagnent 40.000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
406347	490347	496047	496307	496340	10 000,00 F
416347	491347	496147	496317	496341	
426347	492347	496247	496327	496342	
436347	493347	496447	496337	496343	
446347	494347	496347	496357	496344	
456347	495347	496647	496367	496345	
466347	497347	496747	496377	496346	
476347	498347	496847	496387	496348	
486347	499347	496947	496397	496349	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	6347	4 000,00 F
	347	400,00 F
	47	200,00 F
	7	100,00 F

LOTO N° 2 TIRAGE DU MERCREDI 13 JANVIER 1988 : 10 18 23 27 39 40 — numéro complémentaire 20

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 20 ET SAMEDI 23 JANVIER 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 13 JANVIER 1988 — 4e

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE — DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du SUPER GROS LOT ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro 1 5 3 3 9 6 gagne 10 000 000,00 F

Le numéro approchant à la centaine de mille
0 5 3 3 9 6 gagnent 1 000 000,00 F

	Numéros	Sommes gagnées		Numéros	Sommes gagnées
numéros approchants aux Dizaines de mille	103396 113396 123396 133396 143396 153396 173396 153396 193396	50 000,00 F	numéros approchants aux Dizaines	153306 153316 153326 153336 153346 153356 153366 153376 153386	50 000,00 F
numéros approchants aux Mille	150396 151396 152396 154396 155396 156396 157396 158396 159396	50 000,00 F	numéros approchants aux Unités	153390 153391 153392 153393 153394 153395 153397 153398 153399	50 000,00 F
numéros approchants aux Centaines	153096 153196 153296 153496 153596 153696 153796 153896 153996	50 000,00 F	numéros approchants aux centaines et dizaines de mille	003396 013396 023396 033396 043396 063396 073396 083396 093396	20 000,00 F

Tous les billets se terminant par		gagnent
	396	2.000,00 F
	96	400,00 F
	6	200,00 F

Tous les billets ne bénéficiant d'aucun autre lot mais portant la terminaison 8 gagnent 200,00 F

SUPER GROS LOT

88 — TIRAGE DU MERCREDI 13 JANVIER 1988 — 3e

MUSIQUES

Le nouvel orgue de Zurich

Jean Guillou à cheval sur le futur

L'inauguration d'un orgue est toujours une fête, comme celle que vient de connaître la Tonhalle de Zurich, même si elle fut précédée par des batailles « sanglantes ».

Il illumine le fond de la vénérable Tonhalle, la salle de concerts adorée des Zurichois, construite jadis par l'architecte de l'Opéra de Vienne. Il a coûté 2 500 000 francs suisses (soit quelque 10 250 000 FF) et bien des soucis à M. Paul Arnold, vigoureux « manager » qui, depuis trois ans, a remis à flots la Kongresshaus et la Tonhalle, tout Romand qu'il était : *« J'ai réalisé de grands projets et vécu beaucoup de crises dans ma vie*, dit-il, dans son français rugueux, *mais ces orgues que vous avez devant vous, c'est un des plus difficiles obstacles que j'ai eus à sauter ! »*

Nous le croyons volontiers, sachant qu'il n'y a pas d'objet plus explosif... Imaginez en France ce qui vient de se passer à Zurich : l'orgue d'un facteur suisse mis au rancard, remplacé par un instrument construit par des facteurs allemands, choisis par une commission d'experts étrangers pour la plupart, sur des plans conçus par Jean Guillou, ce brillant organiste français dont les conceptions sont parfois vivement contestées dans son propre pays (1).

La diplomatie du promoteur du projet, le docteur Alfred Gerber, ayant sans doute apaisé les conflits, tout s'est bien passé pour l'inauguration, le 11 janvier, dans l'atmosphère rustique et bon enfant des confédérés d'outre-Sarine, agrémentée par les plaisanterie bien senties du président de la ville, M. Thomas Wagner, et de M. Hans Bär, président de la Tonhalle.

N'étant ni Zurichois ni organiste, je peux dire d'abord le plaisir esthétique qu'offre cet orgue de plus de 10 mètres de haut avec sa façade baroque étincelante comme une église espagnole, qui rajeunit et réchauffe le néoclassicisme un peu pesant de la salle, mieux que ne l'aurait pu un instrument moderne. Ce superbe buffet en bois beige, dessiné par l'architecte H.-R. Zulauf, aligne quatre grosses tourelles (avec des « trente-deux pieds » en montre) et quantité de tuyaux de toutes tailles compartimentés par des dentelles d'or. Au sommet trônent deux angelots et une lyre, juste pour rappeler l'imagerie du dix-neuvième siècle.

« Les organistes ne venaient plus à Zurich, explique le docteur Gerber, *parce qu'il n'y avait pas de bons instruments, excepté au Grossmünster* [la cathédrale] *dont l'accoustique est décourageante. »* C'est donc bien un grand orgue de concert qu'on a voulu construire, et pour tout jouer, aussi bien Bach que les romantiques et les modernes, ce qui ne manquera pas de faire grincer des dents.

De stature monumentale, à l'échelle de la salle, il aligne 68 jeux et 5 520 tuyaux, restant tout de même à bonne distance du record mondial (le Wanamaker de Philadelphie : 451 jeux et 30 067 tuyaux). Les facteurs sont les maisons Steinmeyer d'Oettingen, une des plus vieilles d'Allemagne, et Kleuker de Bielefeld, à laquelle on doit l'orgue de Notre-Dame-des-Neiges, à l'Alpe-d'Huez, dans son ravissant buffet en forme de *« main de Dieu »*

Le confort moderne

L'instrumentiste dispose naturellement du *« confort moderne »* que donne le « tout-électrique » et électronique, en particulier la possibilité de préparer avant un concert deux cent quatre-vingt-huit combinaisons de registration. Le 11 janvier, Jean Guillou n'en a utilisé modestement que cent cinquante.

C'est lui en effet qui fut le héros et le démonstrateur en cette soirée inaugurale entrecoupée de discours. Une silhouette invraisemblablement fine, mince et frêle, flottant comme une marionnette poétique de Podrecca sous ce beau visage au front très dégagé à la coiffure goethéenne qui semble déjà couronné de lauriers...

La console mobile déployée à la place habituelle du chef d'orchestre, face à l'instrument qui lance des éclairs, on peut savourer le jeu du grand virtuose dans la *Toccata, adagio et fugue en ut* de Bach, les mains qui grimpent, descendent et s'entrecroisent sur les quatre claviers, les jambes et les pieds qui voltigent comme des elfes sur le pédalier.

Comme toujours dans Bach, le phrasé nerveux de Guillou, le style étincelant et décoratif, rarement sensible et ému, déconcertent. Mais l'on est charmé par la vivacité picturale, par la qualité des jeux de détail, qui claquent parfois un peu sec, en raison de la traction électrique, mais ont tous une couleur originale et poétique. *« Notre but*, écrit Guillou, *fut de placer sur chaque clavier des jeux solistes parfaitement différenciés, contribuant par leur variété aux possibilités de dialogue, tout en ménageant la formation de la richesse dramatique de l'instrument »*.

L'aliquot aux harmoniques impaires

Et de citer, comme les plats succulents d'un cuisinier, *« la sesquialtera de caractère hollandais, la ranquette de seize à la voix rocailleuse, les flûtes onctueuses et ondoyantes, le théorbe et l'aliquot aux harmoniques impaires, les trompettes et le hautbois en chamades »*, etc.

Venait ensuite le *Concerto en ré* de Vivaldi aux timbres piaillants, aux lignes tournoyantes et crépitantes, joué cette fois, non de la console mobile, mais d'une seconde console, fixe, encastrée dans le buffet et qui, elle, dispose d'une traction mécanique pour les exécutions « à l'ancienne »,

Mais grand fut notre étonnement de voir ensuite s'adjoindre à Guillou, resté à son poste, son élève bulgare Janka Hekimova à la console mobile pour un extraordinaire concert « à quatre mains » et à distance, premier du genre, qui ouvre la possibilité pour deux virtuoses de concerter sur le même orgue... Il s'agissait en l'occurrence de *Danses* pour orchestre de Rachmaninov, transcrites par Guillou, un réjouissant salmigondis de rythmes enchevêtrés et d'effluves romantiques qui s'accordaient fort bien avec la clarté d'élocution de l'instrument et les parfums capiteux de ses timbres.

Le docteur Gerber et l'organiste français tiennent beaucoup à cette vision « évolutive » de la facture, à cheval sur le passé et le futur. L'orgue de Zurich dispose en particulier d'un nouveau système d'enregistrement digital, à l'aide d'un appareil video, qui permettra, non seulement de faire rejouer par l'orgue seul ce que l'organiste aura exécuté (comme dans les pianos mécaniques), mais surtout d'enregistrer à l'avance un certain nombre de parties sur lesquelles viendront se superposer de nouveaux pans de l'œuvre joués en direct. Ainsi, l'orgue ne sera plus tributaire seulement des deux mains et des deux pieds de l'instumentiste, et ressemblera de plus en plus à un orchestre.

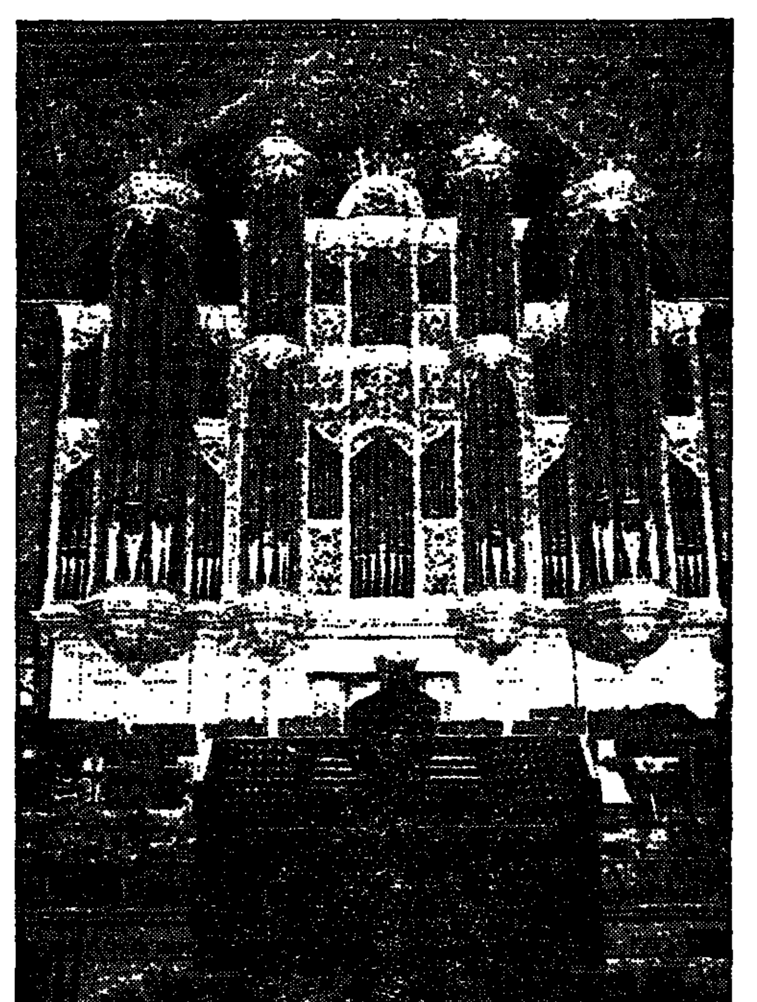
Mais déjà Jean Guillou faisait assez des mains et des pieds pour concurrencer l'orchestre dans sa brillantissime *Toccata* et dans sa transcription du *Prométhée* de Liszt avec ce monstre rugissant sous l'accumulation des couleurs dramatiques, les thèmes héroïques et barbares, les supplications féminimes, la fugue terrifiante débouchant sur la glorification du héros.

Il ne lui restait plus ensuite qu'à exalter les puissances lumineuses du nouvel orgue dans une improvisation sur trois thèmes, magnifiquement architecturée et fuguée, montant comme l'encens vers l'apothéose d'un cantus firmus au pédalier sur les mille brasillements du plein jeu.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce concert sera redonné à Zurich le vendredi 15 janvier.

(1) Rappelons que Jean Guillou, âgé de cinquante-sept ans, est l'organiste de Saint-Eustache (*instrument dont la restauration, sur ses propres plans, sera bientôt achevée*). Il a consacré à la facture un livre, en 1978, *l'Orgue, souvenir et avenir*.



D.R.

Avec ses 5 520 tuyaux, ses 68 jeux et son électronique le nouvel orgue de concert de la Tonhalle de Zurich ouvre de nouvelles possibilités à la musique d'orgue.

On peut y jouer aussi bien Bach que les modernes, à deux qu'à quatre mains.

Et son nouveau système d'enregistrement digital permettra de le faire jouer comme un « orgue mécanique ».

THÉATRE

« Un conte d'Hoffmann », de Denis Guenoun à Reims

Les dangers du romantisme

Raconter une histoire où l'Histoire, la grande, cogne aux portes de l'individualisme. C'est le pari de Denis Guenoun dans Un conte d'Hoffmann.

Après *Faust* de Goethe, créé la saison passée au Centre dramatique national qu'il dirige à Reims, Denis Guenoun met en scène *Un conte d'Hoffmann*, une pièce dont il est cette fois l'auteur. Guenoun aime le théâtre épique, balayé par le grand vent de l'Histoire : il l'a prouvé avec *l'Enéide, la Chanson de Roland* ou *le Printemps*.

Le conte d'Hoffmann, c'est *l'Homme au sable*. L'histoire d'un jeune étudiant amoureux à la folie de la belle Olympia, *qui se révèle* n'être qu'une automate. Verlaine, Léo Delibes, Offenbach, Lubisch s'en inspirèrent à des titres divers, et Denis Guenoun, dans le texte qui accompagne l'édition de sa pièce *(1), les cite pour revendiquer* l'originalité – qu'on ne songeait pas à lui dénier – de son adaptation.

Le pouvoir démoniaque de la science, l'homme aux prises avec les ombres de son enfance et celles de son esprit tourmenté, les *illusions* optiques de la jeunesse : Denis Guenoun prend à bras le corps ces thèmes croisés dans *l'Homme au sable* et les filtre au prisme de l'Histoire : on voit, au quatrième tableau, Hoffmann errer dans une Allemagne mise à sang par les guerres napoléoniennes, tandis que son héros, Nathan, reste aveugle au monde qui s'écroule autour de lui, englué dans son aventure personnelle. *Un conte d'Hoffmann*, d'une certaine façon, c'est la dénonciation d'un certain romantisme et de ses pièges.

Comme son héros, Denis Guenoun n'a pas su éviter les pièges, notamment dans sa direction d'acteurs. A la lecture, il y a une sensualité chaude et prenante dans le premier tableau. Sur le plateau, Pierre Banderet, Nathan, se cantonne à un jeu un peu larmoyant. Et aussi monolithique que la scénographie : un tréteau, recouvert de sculptures emballées façon Christo (pour mémoire, le Pont-Neuf à Paris) qui, au fil de l'action, se révèlent être des assemblages de divers objets des temps modernes. Aux côtés de Nathan, Anne-Laure Buisoni joue le rôle de Clara, sa douce fiancée, sur le ton impérieux et avec les gestes d'une marâtre avant l'heure. Didier Bienaimé est son frère, Lothaire, éthéré à souhait. Didier Bernard est un plus intéressant marchand de lentilles un peu mafioso, sur son vélo. Mais seul Claude Thebert porte à bras le corps son Spalanzani, inquiétant et bouffon père shakespearien d'Olympia, l'automate, rêvant de réussir le bal donné en l'honneur de sa fille aussi bien que celui des Capulet.

La mise en scène de Denis Guenoun est plus efficace quand elle se joue du « collage », hétéroclite, pour cette pièce qui tente de *« réchauffer les cendres froides de l'épopée éteinte »* et aussi quand elle joue l'éclatement du récit. Alors, seulement, le spectacle abandonne sa mollesse pour retrouver un punch, la fluidité mordante et enlevée de ce théâtre bateleur et épique que cherche Denis Guenoun. Qu'il trouve, parfois, avec d'autres spectacles.

ODILE QUIROT.

★ A Reims, jusqu'au 23 janvier (26-40-11-40). En tournée (Chaumont, Nevers, Saint-Etienne, Rouen, Toulon, Montpellier, jusqu'au 30 avril).

(1) *Un conte d'Hoffmann*, éditions de l'Aube, 65 F.

« L'Amante anglaise » à Malakoff

L'effet Duras

Venant de Thionville en passant par les Etats-Unis et quelques villes françaises, le spectacle du Théâtre populaire de Lorraine s'installe à Malakoff.

C'est à Malakoff, au Théâtre 71, que le TLP présente *l'Amante anglaise* de Marguerite Duras, dans la mise en scène de Charles Tordjman, c'est là que vont se faire entendre ces confidences à propos d'un meurtre. Après vingt ans de mariage, une femme tue son mari, le découpe, en jette les morceaux dans un train qui passe. Car il était retraité de la SNCF et tous deux vivaient au-dessus des viaducs de Seine-et-Oise (titre de la pièce dans sa première version). Marguerite Duras a toujours été fascinée par les faits divers. Mais, ici, il n'y a pas d'explication. Seulement trois monologues qui ne s'adressent à personne. Celui de la meurtrière (Coco Felgeirolles), de sa victime (François Clavier), d'un témoin de leur existence étouffée (Christian Drillaud).

A sa création, le spectacle a remporté un tel succès que l'Association française d'action artistique a décidé de l'envoyer aux Etats-Unis pour une tournée dans les centres de l'Alliance française et les universités. Une tournée qui commençait à New-York en octobre dernier. Le soleil magnifique transformait les gratte-ciel en palais de cristal. Les acteurs découvraient une ville enchantée. Mais ils ont joué et les spectateurs sont venus en masse. *« C'est l'effet Duras »*, commente Charles Tordjman, certainement l'homme de théâtre le plus tranquillement modeste qui soit. Quand on parle avec lui, on quitte l'univers stressé pour celui de l'humour paisible.

Pourtant, Charles Tordjman est poussé par une curiosité insatiable. Il travaille beaucoup et a des ambitions. Mais c'est vrai que Thionville, le Théâtre populaire de Lorraine, ça ne veut pas dire grand-chose à Tampa (chez Tennessee Williams) ou à San-Diego. *« Nous avons joué cette pièce intimiste dans des salles de mille places, et il ne restait plus un fauteuil, les organisateurs eux-mêmes étaient dépassés par le phénomène Duras. Et puis, dans les milieux que nous avons connus en tout cas, la demande est énorme. Les gens qui parlent le français ne sont peut-être pas très nombreux, mais ils suivent ce qui se passe chez nous, ils en veulent. Ils paient d'ailleurs pour que nous venions. L'Action artistique se charge des voyages et des défraiements, mais le prix de la représentation, ce sont les Américains. Ils aiment Duras, parce que c'est le théâtre qu'ils ne pratiquent pas.*

» Nous avons rencontré des comédiens, des responsables de l'enseignement du théâtre dans les universités. Nous avons appris pas mal de choses sur la manière dont ils vivent. Et nous sommes contents qu'en France existe un secteur public. Nous, en tant que TPL, ne sommes pas privilégiés. On nous a promis depuis longtemps un statut de centre qui améliorerait nos rapports avec la région. Nous voudrions être présents de façon permanente à Metz en même temps à Thionville, ce qui nous permettrait de présenter plus longtemps les spectacles. Après tout, l'essentiel, c'est de pouvoir travailler. »

COLETTE GODARD.

★ Malakoff, Théâtre 71, 20 h 30.

« La Savetière prodigieuse » de Garcia Lorca, au Théâtre de la Ville

Pauvres maris battus

« Quand la nuit descendait,
nuit plus nuit que la nuit,
les gitans dans leurs forges
forgeaient flèches et soleils.
Un cheval blessé à mort
appelait à toutes les portes.
Ô cité des gitans !
Au coin des rues des drapeaux.
Eteins tes vertes lumières
car vient la garde civile. »

Ces vers sont de Garcia Lorca. C'est dans la *Romance de la garde civile espagnole*, l'un des poèmes du *Romancero gitan*.

Nous recopions ces vers ici, nous le faisons exprès, parce qu'il existe de nos jours un vrai « problème Lorca », irritant : les spécialistes de Lorca veulent à tout prix sous-estimer le *Romancero gitan*, le chasser de nos mémoires, sous le prétexte que Lorca a écrit plus tard des choses plus fortes, et plus personnelles.

Ce qui, d'ailleurs, est vrai : *Poète à New-York* est un texte plus inventif, plus riche, plus beau, que le *Romancero gitan*, de même que *le Public*, la pièce de Lorca que présente actuellement Lavelli, est une œuvre plus ambitieuse que les comédies paysannes antérieures, comme *la Savetière prodigieuse* que met en scène Jacques Nichet.

Et pourquoi faudrait-il trahir notre attachement indéfectible au *Romancero gitan ?* Tout un chacun est capable, sans cela, d'aimer *Poète à New-York* et *le Public*.

Une comédie-farce simplette

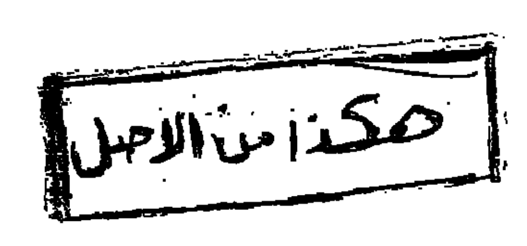
Il en va de même pour *la Savetière prodigieuse*, comédie-farce simplette en comparaison du *Public* : une jeune femme très belle est l'épouse d'un cordonnier plus très frais. Elle lui fait mener une vie de chien, ne cesse pas de l'insulter, lui crache et cogne dessus. Un petit peu déçu tout de même, à la longue, il fait son paquet et s'en va. Pour gagner trois sous, sa femme change la cordonnerie en estaminet. Affluent tous les mâles du pays, certains jeunes et beaux comme tout, qui la draguent. Mais non, elle est mariée, elle est folle de son mari, elle l'a toujours été, elle le crie. Le voilà, il revient. Il n'a pas plus tôt passé la porte qu'elle lui hurle et lui tape dessus.

C'est net, enlevé, bien dessiné, il y a aussi des portraits de quelques femmes et hommes du village. Et cela brille d'une dynamique, d'un décalage, qui sont le propre du théâtre de tréteau. Cervantès écrivait des pièces courtes de la même farine, la donnée était inverse : c'était toujours le mari qui flanquait des raclées à sa femme, dans le lit conjugal de préférence, car c'est là, entre les draps, que les gendarmes allaient tout droit chercher la pièce habituelle à conviction : les dents de la malheureuse, qui avaient sauté sous les torgnoles.

Jacques Nichet et son ami le décorateur Alain Chambon ont réussi une présentation charmante de *la Savetière*, un peu comme si les acteurs, des grandes personnes, avaient la liberté, les raccourcis, la finesse d'exécution, des marionnettes, dans un décor qui rappelle le guignol, la lanterne magique, et le cinéma de campagne. Une seule erreur : avoir fait interpréter un enfant, qui a un grand rôle, par un adulte de petite taille : ça sonne faux.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Ville, 20 h 30.



Culture

La campagne pour les oscars aux Etats-Unis

Compte à rebours

Les prochains oscars seront décernés le 11 avril, les nominations proclamées le 17 février.

Depuis octobre dernier, les campagnes pour les *oscars de Hollywood* se mettent en place. Dans le secret le plus absolu.

Certains films viseront une seule nomination : celle qui a le plus de chances. Exemple : l'acteur Robin Williams dans *Good Morning Vietnam*, Vanessa Redgrave, second rôle féminin dans *Prick up your ears*... d'autres — *Wall Street, le Dernier Empereur, l'Empire du Soleil* — frapperont tous azimuths : scénario, photo, *mise en scène, meilleur film, meilleur décors, meilleurs acteurs.* Encore, là aussi, faut-il judicieusement moduler : De Niro-Al Capone meilleur acteur masculin ou meilleur second rôle ? Michael Douglas contre Charlie Sheen dans *Wall Street* ? Mais De Niro acceptera-t-il de se retrouver « acteur de complément » ? Mais Charlie Sheen n'aurait-il pas (un peu) plus de chances en tant que second rôle ?

Dans la catégorie meilleur film, début décembre, les grands favoris étaient *Wall Street*, d'Oliver Stone (Fox) et *l'Empire du Soleil* de Steven Spielberg (Warner). Oliver Stone faisait figure d'homme à abattre l'an dernier, avec *Platoon*, il n'avait pas fait de quartier. Mais *Wall Street* marche un peu moins bien. Le film de Spielberg a connu un accueil critique mitigé mais, malgré son oscar honoraire l'an dernier, Hollywood voudra se faire pardonner le onze-nominations-zéro-oscars de *Couleur pourpre*.

Lancé relativement tard sur le marché, *Broadcast News*, satire des informations télévisées, est venu bouleverser les donnes. Il a raflé cinq des prix principaux de la critique new-yorkaise (plus dure que la californienne) et fait la couverture de *Newsweek*. Bien entendu, aucun studio n'est disposé à indiquer les budgets des différentes campagnes.

Comment s'organise une campagne pour les nominations ? Par des placards de plus en plus grands, de plus en plus colorés dans les deux publications professionnelles : le *Daily Variety* et le *Hollywood Reporter*. « *For your consideration* » est la formule qui consacre l'acte de candidature. Rappelant certaines performances (surtout dans les films sortis avant l'automne), ou aménageant certaines susceptibilités. Quelques acteurs du calibre de Warren Beatty ou Dustin Hoffman pourraient considérer leur nomination comme automatique — du moins leur entourage pourrait le penser. (En l'occurrence, l'échec d'*Ishtar* ne devrait pas aider).

Ainsi, l'an dernier, la Paramount vous demandait de « considérer » Eddie Murphy dans *The Golden Child* comme meilleur acteur. Personne ne se faisait d'illusion, mais comme *le Flic de Beverly Hills* avait rapporté une fortune, comme la Paramount venait de passer un contrat longue durée avec Eddie Murphy, et comme ça lui faisait plaisir...

Viennent ensuite les projections privées. L'argent fait la différence. Les grosses machines — *Fatal Attraction, l'Empire du soleil*, etc. — sont encore à l'affiche, les votants entrent sur présentation de leur carte, ça ne coûte rien à personne, ça remplit une salle. De toute manière, les votants ont fait comme tout le monde, ils s'y sont précipités dès le premier jour. Pour les films moins « publics » ou sortis en toute dernière minute (*The Dead*), de John Huston), on débloque des fonds, on loue des salles à toute allure (certains votants refusent de voir les films dans une salle avec le public). Ainsi, Cannon misait tout sur le Soviétique *Repentance* au poste du meilleur film étranger (grands rivaux : *Adieu les enfants*, de Louis Malle, et le suédois *My Life as a Dog*).

Dans certains cas, des vidéocassettes sont envoyées aux votants trop âgés (ou trop paresseux) pour se déplacer. Enfin, les journalistes (de *télévision en particulier*) sont assidûment courtisés. Ils ne votent pas, mais leurs émissions sont vues par tous les votants.

Tout peut servir dans une campagne. L'académie aime le grand spectacle et les idéaux élevés. *Cry Freedom*, de Richard Attenborough est le cas type, tout comme l'était *Gandhi*, du même réalisateur. Sa politique est claire : un idéal de justice et de démocratie (peut-on être contre ?), une cible de choix : l'apartheid. Un élément inattendu vient d'entrer en ligne de compte : la décision du gouvernement de Botha d'autoriser la projection du film en Afrique du Sud et sans coupure. Une première de gala sera donnée au profit de l'UNICEF.

Dans le massage des consciences des votants, cette décision est une véritable manne (l'évènement sera — aussi — couvert par les journalistes politiques). Le gouvernement Botha aurait interdit le film, l'utilisation publicitaire aurait été aussi intense, il suffisait d'inverser le vecteur.

Ironweed, lui aussi, traite d'un problème social — les sans-abris, américains de surcroît — cependant le metteur en scène Hector Babenco, suite au *Baiser de la femme araignée*, fait figure d'indépendant, d'outsider, de culturel. En revanche, Tri-Star (et les producteurs Taft-Barish) joueront à fond Jack Nicholson, Meryl Streep dans les premiers rôles, Caroll Baker et Tom Waits dans les seconds rôles.

Il est possible, pour reprendre la formule du *Los Angeles Times*, que l'académie vote sentimental. Auquel cas, ce serait le triomphe des *Gens de Dublin* (John Huston à la mise en scène, Tony au scénario, Anjelica au meilleur second rôle) et celui des *Baleines d'août*, Liliane Gish (plutôt que Bette Davis, qui doit en être furieuse) se posant en grande rivale de Meryl Streep (*Ironweed*). Reste à savoir jusqu'à quel point on peut convaincre la Streep et Glenn Close (*Fatal Attraction*), Cher (*Moonstruck, Suspect, les Sorcières d'Eastwick*), Holly Hunter (*Broadcast News*), Faye Dunaway (*Barfly*) et Barbra Streisand (*Nuts*) de s'incliner gracieusement devant une femme qui avait trente ans lorsque l'académie fut créée en 1927, fut nominée pour *Duel au soleil*, mais n'a jamais remporté l'oscar.

HENRI BEHAR.

« Ma vie de chien », de Lasse Hallström

Ingemar le fataliste

La vie de chien est celle d'un enfant, un surdoué de la catastrophe, un cocktail de tendresse, de drôlerie, d'horreur imminente.

Dans les années 50, la vie en Suède, comme ailleurs sans doute, commençait par un cours d'éducation sexuelle dans un grenier ou une cave. Introduire son rossignol dans le goulot d'une bouteille, cela aide à comprendre, mais parfois ça coince. Ingemar (Anton Glanzelius), moutard d'une dizaine d'années, fait avec fracas l'expérience des vases non (ou trop) communicants. Il n'est pas trop beau, Ingemar, un peu bizarre par moments, il lui arrive de ne pas pouvoir boire un verre de lait, il tremble si fort qu'il se l'envoie en pleine figure. Son frère Erik, nettement plus dérangé, le tyrannise. Son père est parti depuis longtemps. Il ne lui reste que sa mère, merveilleuse de complicité. Sa mère et sa chienne, qu'il aime presque autant. L'intéressant avec Ingemar c'est qu'il est un surdoué de la catastrophe. Il accumule les bêtises et sourit bravement, en affreux jojo timide et désastreux. Il a une philosophie très fataliste qui lui permet de survivre à tout.

En vacances, dans un petit village peuplé d'excentriques, chez un oncle verrier, entraîneur de football, il rencontre un funambule savant, un vieux qui se baigne nu sur la glace de la rivière, une belle blonde qui pose pour une statue de la maternité glorieuse et une petite brune de son âge, Saga (Melinda Kinnaman), qui se fait passer pour un garçon et boxe avec une frappe de rêve, percutante. Pour un peu, il en oublierait que sa chienne est au chenil et sa mère malade, tuberculeuse. Quand il y pense, il se répète « *Ça aurait pu être pire* » et se rappelle cet homme qui traversait un stade quand un javelot l'a transpercé (« *Il a dû être étonné* ») ou Laïka la chienne de l'espace bouclée dans un Spoutnik et morte de faim (« *C'est bon à savoir pour comparer* »).

Ce cocktail de tendresse, de drôlerie et d'horreur imminente, très proche des romans de John Irving, *bien que Lasse Hallström se soit inspiré* d'une nouvelle de Reidar Jönsson, est surprenant sous le ciel bergmanien. On n'imaginait pas qu'un Suédois puisse montrer un esprit si baroque, une verve latine, voir « latino ». Tout n'est pas absolument original ni contrôlé, certes, il y a des redites, des flots de musique intempestive, mais l'émotion est si forte, si juste, que tout passe. Une visite à l'hôpital où la mère est mourante et trouve les derniers mots qui rassureront le *gamin pour toujours avant de partir* (« *Moi seul, je sais ce qu'elle aime* », dit-il à son frère), une soucoupe volante artisanale en panne sur un câble avec ses trois passagers en culottes courtes qu'il faudra descendre par une échelle, la petite boxeuse Saga qui met un bandage sur ses seins naissants pour rester dans l'équipe de foot des garçons, ça vaut les fastes du *Dernier Empereur* et coûte moins cher.

Tournée en 1984-1985, cette chronique d'une vie de chien bouleversante a été consacrée meilleur film de l'année 1985 en Suède et meilleur film étranger de l'année pour la critique à New-York où il triomphe depuis avril 1987. Comme dirait Ingemar, cela aurait pu être pire.

MICHEL BRAUDEAU.

Communication

Les difficultés de la presse écrite

Coïncidence : le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, présentait mercredi 13 janvier les objectifs de la *« journée nationale de la presse écrite »* qui *doit se tenir le 29 janvier*, au moment même où deux *quotidiens nationaux* sont sous les feux de l'actualité, *le Matin*, qui dépose son bilan, et *les Echos*, racheté par le groupe anglais Pearson, lui-même cible des attaques de M. Rupert Murdoch. *Cette* journée de la presse fera l'objet d'une importante campagne de publicité, privilégiant l'écrit mais aussi l'affiche ; et *un grand concours scolaire* invitera les élèves du secondaire à se lancer dans la confection de pages de quotidien. Enfin, un *journal réalisé* par le Centre de formation et de perfectionnement des Journalistes sera distribué à douze millions d'exemplaires *le* 23 janvier dans les trente-six mille points de vente de la presse, pour la mieux faire connaître.

Rappelant le bilan des aides à la presse dressé le matin même en conseil des ministres par son ministre délégué M. André Santini, M. Léotard a réaffirmé que sa politique de *« liberté sous assistance, préservant la concurrence »* l'amenait à favoriser *« la neutralité des aides »*.

Il a aussi demandé pour mars une étude sur les problèmes spécifiques de la presse, notamment la faiblesse fréquente de ses fonds propres. Etude qui pourrait déboucher sur les Etats Généraux de la presse que propose M. André Santini.

« Le Matin de Paris » dépose son bilan

C'est devant une cinquantaine de salariés plongés dans un silence de mort que M. Didier Tourancheau, président du directoire du *Matin de Paris*, a annoncé dans la soirée du mercredi 13 janvier le dépôt de bilan du quotidien. « *Nous ne prenons pas cette décision de gaieté de cœur*, a déclaré M. Tourancheau, *mais nous ne pouvions admettre de voir l'équipe du journal se désagréger au fil des jours. Des négociations avec des actionnaires ont été engagées : elles n'ont pas abouti ce soir et nous ne sommes pas sûrs qu'elles puissent aboutir demain. Nous nous sommes engagés vis-à-vis de ceux qui travaillent au* Matin *à prendre rapidement une décision. En disant « stop » à tous les atermoiements de ces derniers jours, nous voulons sauvegarder la dignité de ceux qui ont fait le journal depuis juillet dernier.* »

Compte tenu de ses difficultés financières — le passif s'élèverait à 13 millions de francs, — le quotidien a, en fait, arrêté sa parution dès le vendredi 8 janvier. La semaine *s'est passée à tenter de convaincre les actionnaires actuels* de renforcer le capital *ainsi qu'à* attirer de nouveaux partenaires. Les « dix », ce groupe de salariés auxquels le tribunal de commerce de Paris avait cédé le titre pour 5 millions de francs en août dernier (3 millions sont encore dus), n'y sont pas parvenus. « Le Matin *avait immédiatement besoin de 6 millions de francs, pour verser les salaires de décembre et le treizième mois encore impayés des 118 salariés, et régler les divers fournisseurs (papier, etc.)*, précise M. Pierre Morville, directeur général et membre du groupe des « dix », *mais la relance, elle, aurait nécessité au moins 20 millions de francs.*

Les actionnaires du *Matin*, qui devaient apporter, début décembre, les 6 millions de francs attendus, ont finalement reculé. M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi* (actionnaire à 8 % du quotidien) avait proposé de rassembler de nouveaux actionnaires intéressés par le concept d'un journal de vingt-quatre pages composé par une équipe réduite, qui auraient apporté entre 13 et 14 millions de francs. M. Michel Hommell, éditeur de magazines spécialisés (*Echappement, Auto-Hebdo, Alpinisme et Randonnée, Télé K 7*, etc.), qui fournit en outre à des quotidiens régionaux un supplément de programmes télévision, *TV Hebdo*, était aussi sur les rangs. Aucun des deux n'a cependant donné suite. Même si le patron de *l'Evénement*, pour lequel « *le dépôt de bilan peut être un préalable à l'assainissement de la situation* », déclarait, mercredi soir, qu'une « *page du* Matin *était tournée* », mais que le concept de journal qu'il avait proposé « *doit être fait, peut être fait, sera fait* ».

S'il n'est pas mort, *le Matin* est donc à l'agonie. Son issue dépend maintenant du tribunal de commerce. Le dépôt de bilan officiel le jeudi 14 janvier, entraînera la nomination d'un administrateur et une période de redressement judiciaire pendant laquelle les salaires seront versés par le GARP (Groupement des ASSEDIC de la région parisienne). Si des candidats à la « reprise » du quotidien se présentent, le tribunal aura la charge d'apprécier leur plan social, leur engagement à respecter l'identité du titre et surtout leurs capacités financières. Faute de candidats, *le Matin* serait mis en liquidation (comme ce fut le cas au printemps 1987) et le titre serait vendu. Outre les cent dix-huit salariés de l'administration et de la rédaction, sa disparition définitive mettrait au chômage les trente-quatre ouvriers du Livre qui composent et fabriquent le journal, et représenterait une perte de travail pour des imprimeries régionales de fac similé.

YVES-MARIE LABÉ.

La folle aventure des « dix »

Les « dix » auraient pu devenir les mousquetaires de la presse. D'ailleurs, à l'image des trois héros d'Alexandre Dumas, qui étaient en fait quatre, le groupe des « dix » est formé de douze membres. Il s'est créé un beau soir de juin 1987 alors que le *Matin de Paris* menace de sombrer corps et biens.

Le journal est alors en plein redressement judiciaire, après l'échec de M. Paul Quilès, ancien président de la société éditrice du titre. Quelques journalistes, pour la plupart détenteurs de mandats syndicaux (CFDT et Force ouvrière) caressent l'idée folle de reprendre le titre et de lui éviter la liquidation : des chefs de service et des rédacteurs « de base », accrochés à l'idée de la survie de leur journal. Ils sont rejoints par un membre de l'administration et par le conseiller juridique du comité d'entreprise, M. Didier Tourancheau. Le groupe des « dix » est gros alors de douze personnes. Moyenne d'âge : trente-deux ans. Un avocat, Mᵉ Jean-Pierre Edberg, ami de M. Tourancheau, abandonne son cabinet pour les aider à trouver des partenaires intéressés par leur entreprise.

La course au capital commence. Des financiers, des chefs d'entreprise que les uns et les autres ont croisés au hasard d'entretiens ou d'enquêtes sont systématiquement sollicités.

Un double statut

Le carnet de rendez-vous des « dix » gonfle. *Le* tribunal de commerce de Paris *les observe avec un intérêt dubitatif.* Mᵉ Claude Levet, l'administrateur judiciaire, se laisse séduire par leur enthousiasme et devient l'un de leurs discrets soutiens.

Fin juin 1987, devant le minimum de capital réuni par les « dix », le tribunal leur cède le titre pour 5 millions de francs. Devenus virtuellement patrons du journal — ils le seront vraiment début août après le paiement d'une partie de la somme due — les douze salariés doivent cependant prendre leurs responsabilités : ils décident le licenciement d'une quarantaine de personnes sur cent cinquante-six. Certains journalistes leur reprochent alors de « vouloir nettoyer *le Matin* ». Plusieurs assemblées générales, extrêmement tendues, ont lieu et des rédacteurs démissionnent en guise de protestation.

Les déboires des « dix » ne sont pas finis. Pour rendre crédible leur projet, ils ont besoin d'un véritable patron de presse. Alors chroniqueur à Europe 1, Ivan Levaï, tenté un instant, essaie de trouver des capitaux supplémentaires. Mais il abandonne fin juillet. Avec un capital de 10 millions de francs, bouclés in extremis grâce aux 3 millions de francs apportés par M. Guy de Vogüe, responsable de la société de production Cravant, la société Le Nouveau Matin est créée.

La centaine de salariés commencent à y croire. Même s'il est parfois difficile pour eux d'accepter le double statut des « dix », à la fois salariés et patrons ; même si le climat affectif propre au *Matin* donne parfois lieu à des embrouilles, et des prises de bec mémorables et des assemblées générales continuelles. Les projets pleuvent : déménagement du siège de la rue Hérold, dans le centre de Paris, au quartier de Belleville ; nouvelle formule du journal ; augmentation de capital.

Mais n'est pas patron de presse qui veut. A force de courir après les capitaux, à force de tenter de convaincre dès l'automne les actionnaires du *Matin*, de soutenir à nouveau une expérience qui a besoin de temps pour réussir, les « dix » en oublient le journal. Pierre Feydel, directeur de la rédaction et membre du groupe des « dix », se démène pourtant pour mettre au point une nouvelle formule.

Lancée le 16 novembre, celle-ci ne fait cependant pas grimper les ventes. *Le Matin* ne réussit pas à redorer son image et vend tout au plus 55 000 à 60 000 exemplaires : les recettes publicitaires s'étiolent ; les actionnaires renâclent.

Les « dix », épuisés, parfois découragés, subissent les critiques d'une rédaction inquiète. Le groupe est traversé de débats contraires. *Le président du directoire, M. Didier Tourancheau, parvient* peu à peu à *s'imposer comme patron du titre*, et les « dix » réussissent enfin à parler d'une seule voix. Mais les finances sont dans un état catastrophique. Même s'ils ont réduit les pertes mensuelles de 5,7 millions de francs à 2 millions de francs, les salariés-patrons doivent s'incliner. L'aventure des « dix » a pris fin le mercredi 13 janvier. Mais aucun d'entre eux ne regrette de l'avoir tentée.

Y.-M. L.

Onze ans d'une existence mouvementée

Mars 1977. — M. Claude Perdriel, PDG du *Nouvel Observateur*, lance *le Matin de Paris* avec l'aide de M. Jérôme Seydoux et de 14 000 souscripteurs. La rédaction en chef est confiée à François-Henri de Virieu. Le tirage de départ est de 100 000 exemplaires.

Septembre 1981. — Richard Liscia remplace François-Henri de Virieu. La diffusion atteint 170 000 exemplaires.

Octobre 1982. — Premières difficultés sérieuses avec 7 millions de francs de déficit. La direction décide le blocage des salaires, 39 licenciements dont 20 à la fabrication.

Janvier 1983. — Jean-François Kahn est nommé directeur de la rédaction.

Juin 1983. — Jean-François Kahn démissionne. Devant les difficultés persistantes, nouveau blocage des salaires et treize licenciements. M. Seydoux et *le Nouvel Observateur* refusent de souscrire aux augmentations de capital.

Février 1985. — Max Théret et un groupe d'investisseurs venus de l'économie sociale (UES Media), proches de la FEN, prennent le contrôle du quotidien. La diffusion chute à 140 000 exemplaires.

Avril 1985. — M. Max Gallo, ancien porte-parole du gouvernement de M. Pierre Mauroy, prend la direction du *Matin*. Dans les semaines qui suivent, la quasi-totalité des journalistes invoquent la clause de conscience pour quitter le quotidien.

Mars 1986. — Le déficit cumulé atteint 50 millions de francs. La diffusion est tombée à 100 000 exemplaires. A la faveur d'une augmentation de capital, M. Jean-François Pertus, dirigeant de l'agence publicitaire Dolci et Dire et conseiller publicitaire pour les élections municipales de M. Paul Quilès, ancien ministre socialiste de la défense, prend le contrôle du titre. Max Gallo quitte le quotidien.

Février 1987. — M. Paul Quilès prend le contrôle du *Matin* avec l'aide du holding luxembourgeois Interpart. Le déficit cumulé atteint 52 millions de francs.

Mars 1987. — M. Pertus démissionne ainsi que les principaux responsables de la rédaction. M. Daniel Houri, ancien président de la Banque parisienne de crédit, prend la direction du journal.

Mai 1987. — Le déficit atteint 62 millions de francs. La diffusion n'est plus que de 80 000 exemplaires. M. Houri démissionne. M. Quilès décide de déposer le bilan. *Le Matin* est en redressement pour trois mois.

Juin 1987. — Après avoir frôlé la liquidation, *le Matin de Paris* est confié par le tribunal de commerce au groupe des Dix, des salariés de l'entreprise qui s'engagent à réunir 10 millions de francs.

Selon M. Balladur, la vente des « Echos » « ne va pas de soi »

Coup de théâtre dans l'affaire de la vente des *Echos* au groupe britannique Pearson, propriétaire du *Financial Times* : le holding financier français CERUS (groupe Carlo De Benedetti) qui possédait, depuis mai 1987, 4,9 % de Pearson, a annoncé qu'il avait vendu, le 10 janvier, ses parts à M. Rupert Murdoch, magnat américain de la presse et de l'audiovisuel. La vente, réalisée à 850 pence par action, a rapporté environ 200 millions de francs de plus-value à CERUS (*le Monde* du 14 janvier).

Cette opération risque de bouleverser radicalement le contrôle du groupe Pearson. En effet, M. Murdoch a déjà racheté en Bourse, en septembre 1987, 14,9 % de l'éditeur britannique. La famille fondatrice du groupe ne détient plus qu'environ 20 % de Pearson et le groupe Lazard Paris quelque 10 %.

S'il se confirme que M. Murdoch a ainsi réussi à obtenir une position dominante dans Pearson, la vente du groupe *les Echos* pourrait être remise en question. C'est ce qu'a souligné M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, au cours du conseil des ministres. « *Tout investissement étranger en France est soumis à l'autorisation du ministre des finances, à l'exception des investissements communautaires*, a rappelé M. Balladur. *Tout le problème est de savoir s'il s'agit dans ce cas d'un investissement communautaire.* »

Concluant que « *l'autorisation n'allait pas de soi* », M. Balladur a ajouté qu'il allait procéder à une étude dans les prochains jours.

Le groupe Pearson a immédiatement réagi aux déclarations de M. Balladur : « *Nous sommes une compagnie appartenant à la Communauté économique européenne et le ministère français des finances ne peut pas empêcher cet accord.* » Il semble, en effet, que les actionnaires fondateurs de Pearson puissent compter sur la solidarité de quelques autres actionnaires britanniques leur assurant un contrôle sur 51 % du capital. Toutefois, M. Murdoch semble déterminé à accentuer sa pression sur l'éditeur britannique, quitte à en payer le prix.

Reste à savoir comment M. Murdoch a réussi à augmenter une participation qui avait déjà soulevé de nombreuses inquiétudes parmi les responsables et la rédaction du *Financial Times*. « *Avant d'accepter l'offre de M. Murdoch*, affirme M. Alain Minc, directeur général de CERUS, *nous avons amicalement proposé nos actions au groupe Lazard, qui a décliné l'offre. Le représentant de la famille fondatrice ne nous a pas fait de propositions à temps. Nous avons toujours considéré notre opération sur Pearson comme un simple investissement financier. La plus-value réalisée devrait nous permettre d'annoncer dans les prochaines semaines des investissements beaucoup plus stratégiques.* »

Les responsables de Lazard Paris se sont abstenus de tout commentaire sur la vente des actions par CERUS. L'établissement financier semble pourtant jouer un rôle central dans toute cette affaire. C'est lui qui a servi d'intermédiaire dans la vente des *Echos* au groupe Pearson à un moment où il ne pouvait ignorer les tractations entre CERUS et M. Murdoch. Rappelons que les intérêts du groupe Lazard sont très étroitement liés à ceux de Pearson. Si Lazard Paris est actionnaire à 10 % de l'éditeur britannique, Pearson détient 50 % de la filiale de Lazard à Londres et 10 % dans Lazard New-York et Lazard Paris.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● **Un nouveau directeur adjoint pour FR 3.** — M. Pierre Roubaud, directeur régional de FR 3 Nord-Pas-de-Calais-Picardie, a été nommé directeur adjoint de FR 3, tout en étant maintenu dans ses responsabilités régionales au sein de la chaîne.

Spectacles

théâtre

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

SPECTACLES NOUVEAUX

HAUTE SURVEILLANCE. Studio des Ursulines (43-26-19-09), 22 h 15.
L'AMANTE ANGLAISE. Malakoff. Théâtre 71 (46-55-43-45), 20 h 30.
FRA SYLVÈRE. Théâtre Mouffetard (43-31-11-99), 20 h 45.
ELEPHANT MAN. Roseau Théâtre, 20 h 30.
LES RACINES DE LA HAINE. L'ENFANCE DE HITLER. Artistic-Athévains (48-06-36-02), 20 h 30.
AU BOUT DU COULOIR. Vincennes. Centre socio-culturel (43-65-63-63), 20 h 30.

Les autres salles

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : *20 h 30.*
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Daphnis et Chloé + l'Ile de Tulipatan : 20 h 30.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Aglavaine et Sélysette : 20 h 30.
BATACLAN (47-00-30-12). Zouc : *20 h 45.*
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Vénus à la fourrure : 20 h 30. Les Pragmatistes : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-12-33). ◇ Art de voir, art de décrire : 18 h 30.
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-96-12-27). ◇ La Revue Paris-Gipsy (Festival d'automne à Paris) : 21 h.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. La Dernière Bande : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Mon Faust : 20 h 45.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). S.O.S. : 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : *20 h 30.* Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
ELDORADO (42-49-60-27). ◇ L'Auberge du cheval blanc : 15 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. le Prince des rats : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). L'Eloignement : 21 h.
GALERIE 55 (43-26-63-51). You 're good man Charlie Brown : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). *Je cherche un être à envahir :* 19 h. La Colombes, + Aux abysses : 20 h 30.
LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). ◇ Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h 15. ◇ Carmen Cru : 22 h.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ Fous-moi la paix avec Gainsbarre : 19 h. ◇ L'Etonnante Famille Bronté : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15.
MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ Présence : 20 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.
MARIE STUART (45-08-17-80). Line ou le Premier : 20 h 30. Fitie la comédie : 21 h 45.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.
MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15.
MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.
MOUFFETARD (43-31-11-99). Fra Sylvère : 20 h 45.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.
ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32). ◇ Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). *Léopold le bien-aimé* : 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). ◇ Y'a bon Bamboula : 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Reine mère : 20 h 45.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.
RANELAGH (42-88-64-44). Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Elephant Man : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). ◇ Drôle de couple : 20 h 45.
STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09). ◇ Haute surveillance : 22 h 15.
THÉATRE 13 (45-88-16-30). Suzanne Andler : 20 h 45.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). ◇ Macha et compagnie : 20 h 15.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Fauteuil à bascule : 19 h et 20 h 30.
THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11). La Légende dorée : 21 h.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-*67-89*). *Salle I.* ◇ *L'Ecume des jours :* 20 h 30. Salle II. ◇ Les Bonnes : 20 h 30.
THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). La Chasse au corbeau : 20 h 30.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). La Savetière prodigieuse : 20 h 45.
THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 20 h 30.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ◇ A Chorus Line : 20 h 30.



Jeudi 14 janvier

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre *Gémier.* ◇ Vêtir ceux qui sont nus : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Public : 20 h 30.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Une heure avec : le Jardin de Tchékhov : 18 h 30. ◇ Le Trio en mi bémol : 21 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Play Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur soi : 19 h. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. J'aime Brecht : 22 h 30.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). *C'est* encore mieux l'après-midi : 20 h 30.
ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. La maison accepte l'échec : 20 h 30.

Le music-hall

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Reinette l'Oranaise, 20 h 30 (Méditerranée).
GRAND REX (42-21-11-11). Julien Clerc, 20 h 30.
THÉATRE ARCANE (43-38-19-70). Jean-Pierre Brétéché + Caroline, 20 h 30.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Alice Dona, 22 h.
THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). « Le Pont des soupirs » : 20 h 30. Opéra-bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Cremieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. J. Bardekim ou A. du Closel, chef des chœurs, P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 165 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

Les concerts

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE. Ensemble Erwartung, 20 h 30, Dir. par B. Desgraupes, avec D. Merlet (pia.), F. Katz (mezzo-soprano). Hommage à V. Jankélévitch. Pl. : 50 F, 80 F.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-*77-11-12*). *Solistes l'EIC. 18 h 30, Musique* de chambre ; Analyse musicale, 20 h 30, ven., par Robert Piencikowski.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), 20 h 30 : Musiques rares d'URSS-Turkménistan.
SALLE GAVEAU (45-63-20-30), 20 h 30, (piano). Œuvres de Beethoven, Schumann, Scriabine et Chopin. 150 F à 80 F ; Trio Tchaïkovski, 20 h 30.
SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris, 20 h 30, Dir. par Semyon Bichkov avec Peter Serkin (piano). Œuvres de Stravinski et Takemitsu. 180 F à 45 F.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Les Cinq Survivants (1951, v.o.s.t.f.), de Arch Oboler, 16 h ; Que le spectacle commence (1979, v.o.), de Bob Fosse, 19 h ; la Dernière Nuit (1937, v.o.s.t.f.), de Youli Raïzman, 21 h 15.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-35-57)

Notre-Dame de Paris (1923), de Wallace Worsley, 15 h ; la Chute (1959, v.o.), de Leopoldo Torre Nilsson, 17 h ; le Nid familial (1977, v.o.s.t.f.), de Béla Tarr, 19 h.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Hommage à Pierre Braunberger : Sur un air de charleston (1926), de Jean Renoir, 14 h 30 ; Tire-au-flanc (1928), de Jean Renoir, 14 h 30 ; la Sixième Face du Pentagone (1927), de Chris Marker, 17 h 30 ; Cuba si (1961), de Chris Marker, 17 h 30 ; les Chaussures vertes (1986), de Caroline Chomienne, 20 h 30 ; On n'arrête pas le printemps (1971), de René Gilson, 20 h 30.

Les exclusivités

AENIGMA (*) (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).
L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, *12e (43-43-01-59) ; UGC* Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
AVRIL BRISÉ (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
LA BAMBA (A., v.f.) : *Le Galaxie, 13e* (45-80-18-03).
BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
CAYENNE PALACE (Fr.) : Forum *Orient Express, 1er (42-33-42-26)* ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LA CONFÉRENCE DE WANNSEE (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
CORDES ET DISCORDES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).
CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
DE GUERRE LASSE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; *Max Linder Panorama,* 9e (48-24-88-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06)* ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
DIRTY DANCING (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé *Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82)* ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).*
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'IRLANDAIS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
ISHTAR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES KEUFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., *v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e* (43-87-35-43).
NOYADE INTERDITE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
OU QUE TU SOIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
PROMIS... JURÉ ! (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE PROVISEUR (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
RENEGADE (It.-A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06)* ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
SOIGNE TA DROITE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
TOI ET MOI AUSSI (All., v.o.) : Saint-*Germain Village, 5e* (46-33-63-20).
TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
YEELEN (malien, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
ZEGEN (*) *(Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e* (43-26-80-25).

LES FILMS NOUVEAUX

COBRA VERDE. Film allemand de Werner Herzog, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
DRAGNET. Film américain de Tom Mankiewicz, v.o. : UGC Odéon, 6e *(42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e* (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
GÉNÉRATION PERDUE. Film américain de Joël Schumacher, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le *Gambetta, 20e (46-36-10-96).*
LES GENS DE DUBLIN. Film américain de John Huston, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).
IL SEMBLE MORT ? Film italien de Felice Farina, v.o. : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
MA VIE DE CHIEN. Film suédois de Lasse Hallström, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
LES MONTAGNES DE LA LUNE. Film franco-portugais de Paulo Rocha, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PACTE AVEC UN TUEUR. (*) Film américain de John Flynn, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le *Gambetta,* 20e (46-36-10-96).
POKER. Film français de Catherine *Corsini : Forum Horizon,* 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 15 JANVIER

« Trésors des princes celtes », 13 h 30, Grand Palais, entrée (Approche de l'art).

« Versailles : éducation et gouverneurs des enfants de France à l'hôtel de Beauvilliers », 14 h 30, entrée du Cercle militaire, rue de l'Indépendance (Monuments historiques).

« L'Orangerie : de Monet à Picasso, naissance et histoire d'une avant-garde », 14 h 30, entrée du musée (Michèle Poyer).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Du quartier des Tournelles à la place des Vosges », 14 h 30, métro Sébastien-Froissart (Paris pittoresque et insolite).

« Dessins de la collection Saint-Morys au Louvre », 14 h 30, porte de Flore, quai des Tuileries (Didier Bouchard).

« Sous le charme du peintre Hébert en l'hôtel de Montmorency », 14 h 45, 85, rue du Cherche-Midi (Monuments historiques).

« La Madeleine, du temple de la gloire à l'église paroissiale », 15 heures, entrée de l'église, place de la Madeleine (Monuments historiques).

« La collection Saint-Morys : portrait de Van Eyck, crucifixion de Dürer, Rembrandt, Vinci, Michel-Ange, etc. », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie sur le terre-plein central (Isabelle Hauller).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Dominique Fleuriot).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson, petit auditorium, 14 h 30 : « Gabrielle Chanel et la Garçonne », par Guillaume Garnier (Musée d'art moderne de la Ville-de-Paris).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Nouvelle approche de l'après-midi ». Entrée libre (Loge unie des Théosophes).

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 20 h 30 : « La Tunisie, de Carthage à Kairouan » (Clio-Les amis de l'histoire).

هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 14 janvier

TF 1

▶ **20.40 Magazine : Le monde en face.** De Bernard Laine, Claude Carre et Alain Banger, présenté par Christine Ockrent. *Enjeu 1988-1992 : gouverner, pour quoi faire?* Invité : Jacques Chirac. **22.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.** L'homme sur le banc. **23.05 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. **23.35 Journal et la Bourse. 0.05 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

20.30 Cinéma : Flics de choc ■ Film français de Jean-Pierre Desagnat (1983). Avec Pierre Massimi, Chantal Nobel, Jean-Luc Moreau, Mylène Demongeot, Marc Chapiteau, Pierre Benderet. *Jean-Pierre Desagnat a retrouvé la technique et le rythme des anciennes « séries B » d'Hollywood.* **22.05 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder et François Debré, présenté par Bernard Rapp. Sur le thème « Les cobayes humains ». **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

20.30 Cinéma : Hardcore ■■ Film américain de Paul Schrader (1978). Avec George C. Scott, Peter Boyle, Season Hubley, Ilah Davis, Dick Sargent. *Schrader démonte froidement le mécanisme de la débauche et de la prostitution et prend, par la mise en scène, une distance glacée. George C. Scott est extraordinaire. Ce film est présenté avec le carré blanc.* **22.20 Journal. 22.40 Magazine : Océaniques.** Moloko le sorcier : chronique de quelques Indiens Wayana, de Claude Massot. **23.35 Musiques, musique.** Etudes chorégraphiques, d'Ohana, par l'Ensemble de percussions en quatre.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Captive ■ Film anglo-américain de Paul Mayersberg (1986). *Une étrange histoire faisant référence à des faits réels.* **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Deux super-flics** □ Film italo-américain de E.B. Clucher (1977). **0.00 Cinéma : les Sept Derniers Outrages** (classé X). Film français de Michel Ricaud (1986). **1.15 Document : Montand de tous les temps.** (3e partie). **2.05 Série : Mr. Gun.**

LA 5

20.30 Face à France. 22.15 Spécial Paris-Alger-Dakar. 22.35 Série : *Capitaine Furillo.* 23.35 Série : Maigret. 1.15 Série : La grande vallée. 1.55 Série : La cinquième dimension. 3.00 Spécial Paris-Alger-Dakar.

M 6

20.00 Série : Les têtes brûlées. 20.50 Théâtre : le Sexe faible. Pièce de Georges Folgoas, d'après l'œuvre d'Edouard Bourdet. Avec Jacques Charon, Lise Delamare, Denise Gence, Myriam Colombi. **23.05 Magazine : M6 aime le cinéma.** Hommages à John Huston et Rouben Mamoulian. **23.35 Journal et Météo. 23.50 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.35 Série : La ligne de démarcation. 1.05 Feuilleton : Nans le berger. 1.35 Musique : Boulevard des clips. 1.55 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Lavinia, de George Sand. 21.30 Profils perdus. 22.40 Nuits magnétiques. La chance (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.00 Musique : coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de la Philharmonie de Munich) : Casse-noisette, suite no 1, op. 71a, de Tchaïkovski ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur, op. 16, de Grieg ; Tableaux d'une exposition (orchestration de Maurice Ravel), de Moussorgski, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Colin Davis ; sol. : Murray Perahia, piano. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Mélodies.**

Vendredi 15 janvier

TF 1

13.35 Feuilleton : Haine et passions. 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Variétés : La chance aux chansons. 15.15 Téléfilm : Le coq de bruyère. De Gabriel Axel, d'après Michel Tournier. Avec Pierre Mondy, Françoise Christophe, Jean-Marie Proslier. **16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16. 17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix. 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Variétés : *Lahaye d'honneur.*** Emission de Jean-Luc Lahaye. Coups de cœur pour l'UNICEF, la radiothérapie et la Fédération nationale des banques alimentaires. **22.45 Alain Decaux face à l'histoire.** Le masque de fer : un frère jumeau du roi *Louis* XIV ? **23.45 Journal et la Bourse. 23.55 Magazine : Permission de minuit.** Emission de F. Mitterrand et J. Garcin. **18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Paul Belmondo, Pierre Gaspard-Huit, Julie Pietri. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Philippe Jeamot. **20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : les Cousins** ■■ Film français de Claude Chabrol (1958). Avec Jean-Claude Brialy, Gérard Blain, Claude Cerval. *Cette chronique parisienne succéda à la chronique paysanne du* Beau Serge. *C'est un exercice de style cinématographique selon les conceptions romanesques de la nouvelle vague.* **23.00 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : Liés par le sang** □ Film américain de Terence Young (1979). Avec Audrey Hepburn, Ben Gazzara, James Mason. **0.55 Cinéma : les Sept Derniers Outrages** *(classé X). Film français de Michel Ricaud* (1986). **2.10 Cinéma : Kamikaze** ■ Film français de Didier Grousset (1986). Avec Richard Bohringer, Michel Galabru, Dominique Lavanant, Riton Liebman. **3.40 Cinéma : Poltergeist II** ■ *Film américain de Brian Gibson (1986).* **5.05 Téléfilm : Mal à l'âme.**

A 2

13.45 Feuilleton : La saga du parrain. De Francis Ford Coppola et Mario Puzo. (7e épisode). **14.35 Magazine : Fête comme chez vous. 15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous** *(suite).* **16.40 Flash d'informations. 16.45 Série : Au fil des jours. 17.15 Récré A2. 17.50 Variétés : Un DB de plus. 18.10 Flash d'informations. 18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Le standard en folie. 20.00 Journal. 20.30 Série : Espionne et tais-toi. 21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Affaires privées », sont invités : José Artur *(Parlons de moi, y a que ça qui m'intéresse),* Huguette Bouchardeau *(Choses dites de profil),* Annie Ernaux *(Une femme),* Bernard Frank *(Un siècle débordé),* Françoise Giroud *(Alma Mahler)* et Geneviève Galey pour *Journal (1953-1973),* de Matthieu Galey. **22.50 Journal.** ▶ **23.00 Ciné-club : Vous ne l'emporterez pas avec vous** ■■ Film américain de Frank Capra (1938). Avec Jean Arthur, James Stewart, Lionel Barrymore (v.o.). *Une comédie sociale où Capra délivre un message un peu trop idéaliste, mais dont les scènes loufoques, menées par des acteurs en pleine fantaisie, sont un régal.* **1.10 Entrez sans frapper.**

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. **14.00 Magazine : Océaniques.** Fellini (rediff.). **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Télé-Caroline. 16.30 Jeu : Cherchez la France. 17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Studio folies. 17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Court métrage : Bandek. 18.00 Muppets babies. 18.30 Feuilleton : Arthur, roi des Celtes.** (10e épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De *19.07 à 19.30, actualités régionales.* **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Les os et le squelette. **20.05 Jeux : La classe. 20.30 Feuilleton : Un jour viendra.** De Luigi Perelli. Avec Virna Lisi, Jean-Pierre Cassel, Mathilda May (2e épisode). *Une mère, sa fille et la drogue...* **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Pour quelques millions de dollars de plus (course offshore). **22.15 Journal. 22.35 Documentaire : Ballerina** (2e partie). Avec Peter Schauffuss, Carla Fracci, Margot Fonteyn, Rudolf Noureev, Maya Plissetskaya. **23.30 Musicales.** Trois années dans la vie de Mozart : la Messe du couronnement (1779).

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Deux super-flics □ Film italo-américain de *E.B. Clucher* (1977). Avec *Terence Hill, Bud Spencer,* Laura Gemser. **16.00 Cinéma : le Beau Serge** ■ Film français de Claude Chabrol (1959). Avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy, Bernadette Lafont. **17.35 Cabou cadin. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés.**

LA 5

13.35 Série : Maigret. 15.20 Série : La grande vallée. 16.30 Série : La cinquième dimension. 16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel. 17.45 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile. 18.10 Série : Wonder Woman. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Passion hantée. 22.15 Spécial Rallye Paris-Alger-Dakar. 22.35 Magazine : Bains de minuit. 0.05 Série : Maigret. 1.25 Série : La grande vallée. 2.15 Série : La cinquième dimension. 2.40 Spécial Rallye Paris-Alger-Dakar.

M 6

13.30 Théâtre : le Sexe faible. 15.40 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. Prince. 18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : Cher oncle Bill. Pygmalion. 19.30 Série : Mon ami Ben. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Père et impairs. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 22.10 Série : Addams family. Une visite chez la famille Addams. **22.40 Journal. 22.50 Météo. 22.55 Sexy clip. 23.25 Magazine : Ondes de choc.** Les enfants au pouvoir ; L'enfant star ; Microclasse ; Les enfants et la télé ; Ondes longues-ondes courtes ; Le jeu communication et business ; Le spot le plus drôle. **23.55 Série : Aventures dans les îles. 0.45 Musique : Boulevard des clips. 1.55 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. *Jacques Fabbri parmi ses amis.* **21.30 Musique : Black and blue.** Enseigner la batterie, écoles et méthodes. **22.40 Nuits magnétiques.** La chance (4e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 février 1987 au Grand Auditorium) : Concerto pour piano et orchestre en sol mineur, op. 33, de Dvorak ; Roméo et Juliette (suite no 1 : Mort de Tybalt ; suite no 2), de Prokofiev, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Uri Segal ; 1er violon, Jacques Prat ; sol. : Jacques Kalichstein, piano. **22.20 Premières loges.** Anton Dermota, ténor. Airs de L'enlèvement au sérail et de La flûte enchantée, de Mozart ; de Martha, de Flotow ; de R. Strauss ; de La Tosca, de Puccini ; de la Chauve-souris, de J. Strauss. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.** Cycle Joseph Krips et l'Orchestre national : Coriolan (ouverture) ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, op. 61, de Beethoven.

Audience TV du 13 janvier 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.7	Santa Barbara 18.5	Actual. région. 11.6	Actual. région. 2.1	Nulle part 2.6	Porte magique 7.2	Oncle Bill 4.6
19 h 45	51.9	Roue fortune 23.1	Magny 11.3	Actual. région. 4.1	Nulle part 4.6	Boulev. Bouvard 6.7	Mon ami Ben 2.1
20 h 16	65.1	Journal 30.8	Journal 13.3	La classe 9.7	Nulle part 4.6	Journal 4.1	Espion modèle 2.6
20 h 55	71.3	Sacrée soirée 25.1	Grand échiquier 9.7	Noces Figaro 4.1	Ciné ailes 8.2	Meurtre au 43e 19.5	Falcon Crest 5.1
22 h 08	66.6	Sacrée soirée 23.6	Grand échiquier 9.2	Noces Figaro 3.6	5e commando 5.6	Meurtre au 43e 24.1	Libre et change 1.0
22 h 44	42.1	Super sexy 20.0	Grand échiquier 6.7	Noces Figaro 3.6	Basket 1.0	Loi Los Ang. 10.9	Libre et change 0.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 14 à 0 h TU et le dimanche 17 janvier à 24 h TU.

Jusqu'à dimanche la France restera soumise à un courant perturbé de secteur sud avec des pluies qui tomberont principalement sur le pourtour méditerranéen, l'extrême nord-ouest bénéficiera d'un temps plus ensoleillé mais plus frais.

Vendredi : accalmie temporaire des pluies dans le Sud-Est. Eclaircies se généralisant ailleurs.

Le temps couvert et pluvieux s'évacuera vers l'Est. Le matin, il concernera encore les régions s'étendant du nord-est du pays à l'est du Rhône et à la Corse. Les pluies, faibles à modérées de la Lorraine aux Alpes-du-Nord, seront encore abondantes plus au sud avec du vent côtier d'est assez fort. En cours d'après-midi, des éclaircies apparaîtront.

Sur les autres régions, elles seront présentes dès le matin. Elles seront alors plus développées dans l'Ouest, mais avec une atmosphère brumeuse. L'après-midi, elles seront belles. Quelques averses pourront toutefois se produire en Bretagne.

Mais on verra de nouveaux nuages envahir le ciel sur l'extrême sud du pays en soirée.

Les températures minimales seront de 2 à 4 degrés sur les côtes de la Manche et du Nord au Bassin Parisien et au Massif Central, de 0 à – 1 degré de la Bretagne et de la Basse-Normandie à l'Aquitaine, 8 à 10 degrés dans le Sud-Est, 4 à 7 degrés du Nord-Est à Rhône-Alpes.

Les maxima atteindront 8 à 11 degrés du Nord au Nord-Est, 13 à 14 degrés sur le pourtour méditerranéen, 15 à 17 degrés au sud de la Garonne à Midi-Pyrénées, 10 à 12 degrés ailleurs.

Samedi : sur la chaîne pyrénéenne, il y aura des nuages dès le matin. Dans la journée, ces nuages gagneront le sud-ouest et les régions méditerranéennes en donnant de la pluie (neige au-dessus de 1 500 mètres). Ces pluies seront assez fortes sur les Pyrénées-Orientales ainsi que sur le sud des Alpes et du Massif Central. Le vent de secteur est à sud-est sera assez fort avec des rafales sur le littoral.

Plus au nord, il y aura des brouillards le matin. Ensuite, les nuages envahiront le ciel des régions s'étendant des Charentes au nord du Massif Central, au Centre et au Nord-Est.

Seuls la Bretagne, la Normandie et le Nord conserveront de belles éclaircies toute la journée.

Les températures minimales varieront de – 1 à 4 degrés d'est en ouest sur la moitié nord. Sur la moitié sud, elles seront de 4 à 5 degrés, mais elles atteindront 7 à 9 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales qui seront de 6 à 8 degrés sur le Nord et le Nord-Est s'élèveront jusqu'à 14 degrés dans le Sud-Est.

Dimanche 17 janvier : sur le pourtour méditerranéen, le temps restera couvert avec des pluies ou averses et toujours des rafales d'est à sud-est.

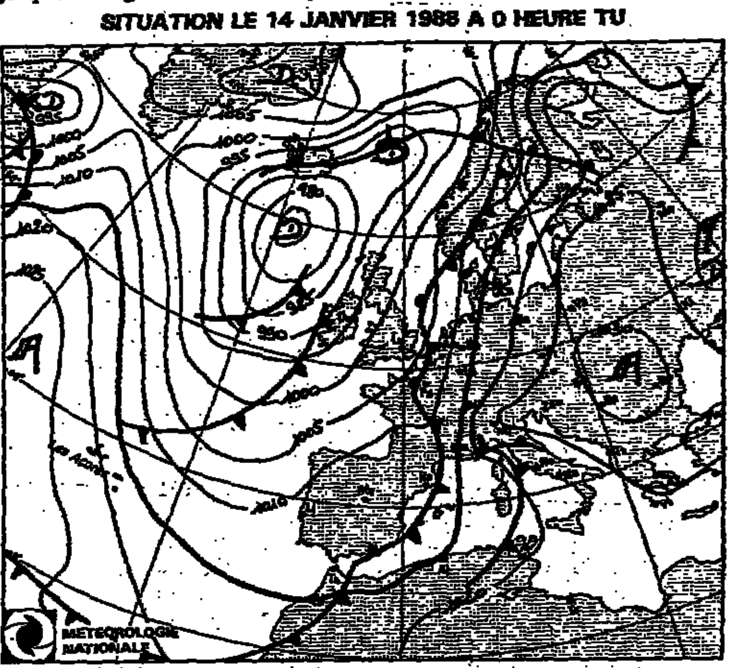
Du Sud-Ouest, au Massif Central, au nord des Alpes, au Centre et au Nord-Est, le ciel sera couvert avec des pluies éparses le matin puis dans la journée des éclaircies gagneront peu à peu par le Nord.

Sur la Bretagne et la Normandie et le Nord, des éclaircies prédomineront largement.

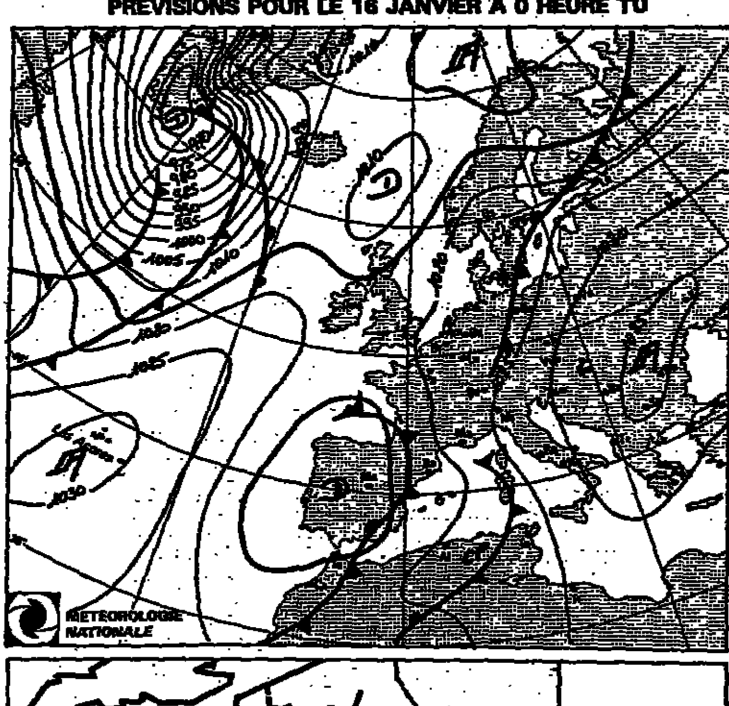
Les températures minimales seront en hausse de 1 à 2 degrés sur le nord-est. Elles varieront peu ailleurs.

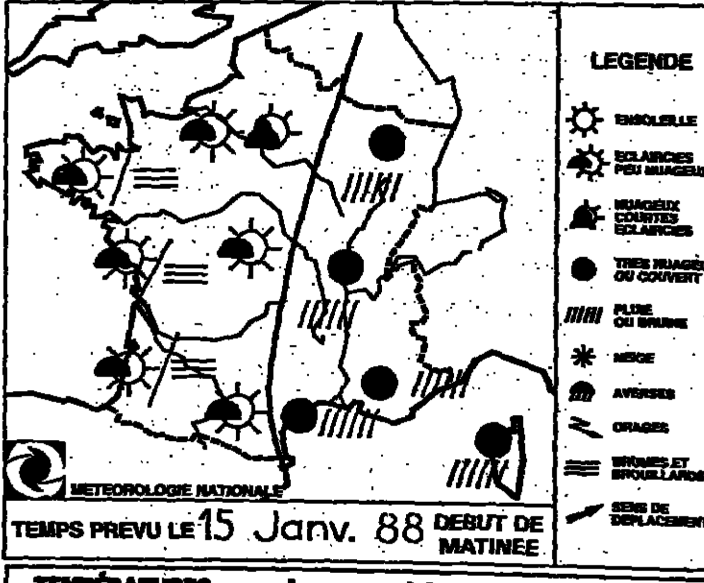
Les maximales bougeront peu par rapport à la veille.

SITUATION LE 14 JANVIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 16 JANVIER A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE 15 Janv. 88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-01 à 6 heures TU et le 14-01-1988 à 6 heures TU — le 14-01-1988

FRANCE			
AJACCIO	15	8	C
BIARRITZ	11	4	D
BORDEAUX	10	3	A
BOURGES	10	5	P
BREST	9	4	A
CAEN	9	4	N
CHERBOURG	7	5	C
CLERMONT-FERR.	13	6	P
DIJON	5	4	P
GRENOBLE St-M.H.	8	5	C
LILLE	8	6	P
LIMOGES	9	3	B
LYON	11	7	P
MARSEILLE-MAR.	13	10	P
NANCY	7	1	P
NANTES	10	4	N
NICE	12	8	P
PARIS-MONTS.	10	7	C
PAU	13	3	D
PERPIGNAN	14	9	P
RENNES	9	4	D
ST-ÉTIENNE	13	5	P
STRASBOURG	–1	–2	B
TOURS	9	3	P
TOULOUSE	13	7	P
POINTE-A-PITRE			

ÉTRANGER			
ALGER	18	10	C
AMSTERDAM	7	7	P
ATHÈNES	13	10	C
BANGKOK	32	22	C
BARCELONE	13	8	P
BELGRADE	4	–4	D
BERLIN	2	–3	D
BRUXELLES	9	7	P
LE CAIRE	18	14	D
COPENHAGUE	4	2	D
DAKAR	25	18	D
DELHI	22	10	B
DJERBA	18	7	D
GENÈVE	3	0	C
HONGKONG	18	16	D
ISTANBUL	6	2	C
JÉRUSALEM	11	6	C
LISBONNE	14	9	O
LONDRES	9	4	D
LOS ANGELES	22	9	D
LUXEMBOURG	6	1	P
MADRID	7	2	B
MARRAKECH	18	10	P
MEXICO	23	9	B
MILAN	7	4	P
MONTRÉAL	–10	–24	D
MOSCOU	–2	–2	C
NAIROBI	28	15	D
NEW-YORK	3	–8	D
OSLO	5	3	P
PALMA-DE-MAJ.	15	11	P
PÉKIN	–1	–4	N
RIO-DE-JANEIRO	36	28	N
ROME	11	9	C
SINGAPOUR	30	23	A
STOCKHOLM	4	0	N
SYDNEY	27	20	D
TOKYO	14	4	N
TUNIS	18	4	D
VARSOVIE	2	–5	D
VENISE	8	4	C
VIENNE	4	–1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 12 janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, Paris-8e), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige, en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 35-115 ; Bellecombe (Notre-Dame) : 15-40 ; Bonneval-sur-Arc : 45-100 ; Chamonix-Mont-Blanc : 10-200 ; La Chapelle-d'Abondance : 10-15 ; Châtel : 10-70 ; La Clusaz-Manigod : 10-120 ; Les Contamines-Montjoie : 20-80 ; Le Corbier : 15-120 ; Courchevel : 60-90 : Crest-Voland : 15-30 ; Flaine : 35-140 ; Flumet : 10-30 ; Les Gets : 15-50 ; Le Grand-Bornand : 15-50 ; Les Houches : 20-30 : Megève : 15-80 ; Les Menuires : 15-100 ; Méribel : 10-80 ; Morillon : 10-20 ; Morzine-Avoriaz : 15-50 ; La Norma : 20-50 ; Peisey-Nancroix : 25-100 ; La Plagne : 70-130 ; Pralognan-la-Vanoise : 20-50 ; Praz-de-Lys-Sommand : 30-40 ; Praz-sur-Arly : 10-35 ; La Rosière 1850 : 50-120 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 15-30 ; Les Saisies : 30-50 ; Samoëns : 30-45 ; Thollon-les-Mémises : 05-40 ; Tignes : 70-135 ; Val-Cenis : 15-80 ; Valfréjus : 40-80 ; Val-d'Isère : 80-110 ; Valloire : 10-55 ; Valmorel : 10-70 ; Val-Thorens : 55-120.

DAUPHINÉ-ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 30-200 ; Alpe du Grand-Serre : 10-20 ; Auris-en-Oisans : 05-15 : Autrans : 10-20 ; Chamrousse : 10-20 ; Lans-en-Vercors : 10-10 ; Le Collet-d'Allevard : 25-45 ; Les Deux-Alpes : 15-180 ; Les Sept-Laux : 15-20.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 20-50 ; Auron : 30-60 ; La Foux-d'Allos : 15-55 ; Isola 2000 : 60-80 ; Montgenèvre : 45-60 ; Orcières-Merlette : 10-60 ; Les Orres : 05-50 : Pra-Loup : 15-60 ; Puy-Saint-Vincent : 10-80 ; Risoul : 25-40 ; Le Sauze : 10-30 ; Serre-Chevalier : 35-80 ; Valberg : 20-40 ; Vars : 20-40.

PYRÉNÉES

Cauterets-Lys : 20-50 ; Font-Romeu : 20-20 ; Gourette : 0-20 ; Luz-Ardiden : 15-30 ; La Mongie : 15-40 : Pyrénées 2000 : 20-20 ; Superbagnères : 10-10.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 05-15 ; Super Lioran : 05-10.

JURA

Métabief : 05-10 ; Les Rousses : 10-30.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

CLERMONT-FERRAND - 20/21 JANVIER 1988

ENSEMBLE



J. SANTROT — *Député-Maire de Poitiers* R. RICOU — *Chef d'entreprise (PACTHE 86)* J-P. VARACHEZ ET M. KOSOSSEY — *(Profil Groupe)*

Le Maire de Poitiers, Jacques Santrot, un dirigeant de société et deux responsables de communication se rencontrent autour d'un projet d'entreprises. Il s'agit, sur la même zone d'activités de proposer d'une part, 4 500 m² de locaux polyvalents (bureaux, ateliers, stockage) avec des services partagés (secrétariat, réseau Transpac, salles de réunion, informatique de gestion...) pour accueillir notamment les entreprises en création (particulièrement celles revélées par l'opération O.D.A.C.E.) - regrouper d'autre part, en un même lieu des prestations de marketing, de graphisme et d'édition pour fournir aux entreprises un véritable service de communication à la carte.
Une année de discussion et de dialogue entre élus, services municipaux et entrepreneurs a abouti à l'ouverture de ces deux centres dont l'objectif est de faire naître... d'autres affaires.
Forger minutieusement une stratégie de développement pour Poitiers, s'appuyer sur les richesses locales, faire du paysage urbain un atout de plus pour l'économie, plus qu'un mode d'emploi, c'est avant tout un art de réussir ensemble que nous créons au quotidien à Poitiers.

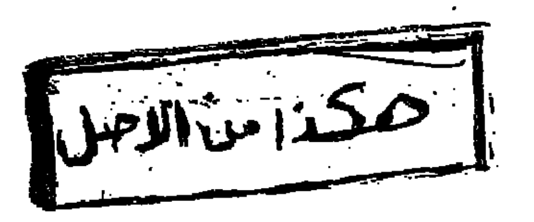
Poitiers-PACTHE 86 et Profil Groupe : deux bons exemples de dialogue ville-entreprise parmi ceux qui seront abordés lors de la convention Vive la Ville à Clermont-Ferrand les 20 et 21 janvier prochains.



L&D Photo : Alain Guillerion

ASSOCIATION DES MAIRES DE GRANDES VILLES DE FRANCE — TÉL. : (1) 45.48.14.16.

CRÉDIT LOCAL de FRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS



Sports

Le dixième Paris-Alger-Dakar

Les ratés du désert

NIAMEY
de notre envoyé spécial

Les superstitieux du rallye – ils sont légion parmi les pilotes – ne peuvent s'empêcher d'y voir un signe du destin, ce 13 janvier sera un nouveau jour noir pour la grande chevauchée africaine. Peu après le départ de l'étape du jour, à seulement 60 kilomètres de Niamey, un camion de kérosène appartenant à l'assistance TSO (Thierry Sabine organisation) se couche sur la route. Les deux hommes à bord, souffrant de multiples contusions, sont ramenés dans la capitale par hélicoptère.

Au même moment, un telex de la direction de l'aviation civile de Bamako avise les organisateurs que l'autorisation de survol pour les étapes de Kidal et Tessalit, au Mali, est refusée – sans expication. Le président Gilbert Sabine blémit. Avec René Metge, le directeur de course, il file à l'ambassade de France pour tenter de dénouer la situation. Les concurrents, partis dès 6 heures du matin, sont bloqués au contrôle du départ de la spéciale.

Jamais deux sans trois : alors que l'autorisation de survol semble compromise, le vent de sable de lève et interdit toute liaison avec Gao, étape obligée pour l'entrée au Mali et le réapprovisionnement des avions en carburant. La « scoumoune » !

Jean Todt, directeur de Peugeot-Talbot Sport, juché sur une petite moto de liaison, se rembrunit : *« Pas question d'envoyer nos camions tnt qu'il n'y a pas d'avions »*, tranche-t-il. Peugeot a déjà perdu trois camions d'assistance sur sept. Jean Todt ne veut plus prendre de risque. Michel-Victor Thomas, le directeur de Dalcair – la société qui affrète les avions pour TSO – se montre résigné : *« Ils nous refont le coup des Algériens. Au moment des vérifications de Reims, cinq jour avant le départ, je me suis retrouvé bloqué à Orly avec 40 tonnes de fret. Et puis ça se débloque, mystérieusement. »*

Les négociations menées par le tandem Sabine-Metge aboutissent dans un premier temps à l'autorisation de survol pour deux hélicoptères (cirectioin de course et assistance sanitaire). René Metge annule donc la spéciale et transforme l'étape de Kidal en liaison simple. Il file en hélicoptère donner le départ.

Une éclaircie dans le ciel noir, cependant : au début de l'après-midi, un nouveau telex annonce l'autorisation de survol de Kidal et Tessalit. L'officier français venu apporter le pli dément la rumeur selon laquelle le président Moussa Traoré, préparant une tournée dans le nord-est du pays, aurait exigé un espace aérien dégagé. *« C'est seulement une affirmation de la souveraineté malienne »*, dit-il en guise d'explication.

De retour à l'aéroport de Niamey, René Metge reconnaît que *« des amis de Tso ont bien aidé »*, sans préciser lesquels. Il lance même dans les micros des remerciements de circonstance – peu convaincants : *« Le gouvernement malien a fait un gros effort pour nous aider »*. Nul n'est dupe. *« J'ai quinze ans d'Afrique,* insiste-t-il, *j'ai l'habitude de ce genre de situation. »* Mais il est trop tard pour envoyer les avions à Kidal, via Gao, d'autant que la météo reste mauvaise.

Si le vent de sable s'apaise, la flotte aérienne qui suit le rallye – entre vingt et trente avions selon les jours – se psera directement à Tessalit. Cela signifie que les concurrents, une fois de plus, ont été privés d'une partie de leur assistance – notamment les mécaniciens des petites équipes qui n'ont pas de véhicvcules.

Après l'hécatombe organisée, c'est donc le mauvais sort qui vient ternir un peu plus ce dixième rallye Paris-Dakar, décidément fertile en mauvaises nouvelles. Mais la passion des concurrents rescapés est telle que rien ne peut les arrêter. Même ceux qui ne sont plus en course, souvent, veulent à tout prix pousser jusqu'au Dakar, alors que tout est fait pour les en dissuader. Passon de la course, quand tu nous tiens...

ROGER CANS.

« Un outrage à la dignité de l'homme » *selon « l'Osservatore Romano »*

« Paris-Dakar : une course vers la folie. » Le quotidien du Vatican *l'Osservatore Romano* s'en est pris le 12 janvier en termes virulents au rallye de TSO qualifié de *« Barnum qui a vendu son âme à l'industrie de la publicité. »*

Le quotidien, généralement peu porté sur les commentaires sportifs, consacre une analyse à la *« triste caravane qui au nom de l'aventure et au prix même de deuils, exporte dans le désert les pires oripaux des faux mythes d'une prétendue civilisation du bien-être »*.

L'Osservatore Romano dénonce *« l'assujettissement pervers que l'industrie des sponsors a imposé au monde sportif tout entier. C'est justement le sport qui devient – au moment où les prochains Jeux olympiques apparaissent comme une occasion de détente entre les peuples – un instrument de mépris porté du « monde du bien-être » sur des terres où la mort n'est que trop chez elle, provoquée par les privatisations et les souffrances : une sorte de bilan parallèle à côté des classements de course »*.

Conclusion du quotidien : *« Un outrage inacceptable à la dignité de l'homme. Dans ses aspects les plus radicux – la vie et la mort – mais aussi dans l'ostentation vulgaire de la puissance, et de la richesse en des lieux où les hommes continuent à mourir de faim et de soif »*.

Jeux olympiques

Quatre-vingts athlètes français à Calgary

La délégation française aux Jeux olympiques d'hiver à Calgary (Canada) comprendra 140 personnes environ (80 athlètes et 60 accompagnateurs), a indiqué mercredi 13 janvier M. Bergelin, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports. Quarante-deux champions ont d'ores et déjà été sélectionnés par la Commission du sport de haut niveau.

Cette première liste (1) sera notamment complétée, pour ce qui concerne le ski alpin, le 2 février, aux Orres (Hautes-Alpes), a l'occasion des championnats de France. Le budget de la participation aux Jeux s'élève à 3,2 millions de francs. Des primes de 200 000 F, 100 000 F et 75 000 F seront offertes, dans toutes les disciplines, à ceux qui obtiendront respectivement à Calgary une médaille d'or, d'argent ou de bronze, soit quatre fois plus que pour les Jeux de 1984.

« L'équipe de ski alpin connaît actuellement une certaine euphorie et nous n'avons pas voulu couper la route à ceux qui pourraient obtenir leur sélection d'ici à la fin du mois », a expliqué Jean-Pierre Puthod pour justifier le choix de cinq skieurs sur dix-huit possibles. Analysant le récent renouveau du ski français, le DNT devait ajouter : *« La Fédération française de ski fonctionnait comme une mauvaise entreprise au sein de laquelle toute initiative était découragée. Il faudra procéder à d'importantes réformes des structures et des hommes pour que les résultats s'inscrivent dans une logique et ne procèdent pas d'une magie. La fédération doit fonctionner comme une entreprise, avec des professionnels qui prennent les décisions. »*

(1) Les athlètes retenus par la commission du sport de haut niveau sont les suivants :

Ski alpin : F. Piccard, C. Plé ; C. Quittet, P. Chauvet, C. Merle ; *ski nordique* : C. Pierrat, G. Balland, P. Rémy, D. Locatelli, J.-L. Thomas ; *biathlon* : H. Flandin, X. Blond, T. Gerbier, F. Mougel ; *danse sur glace* : I. Duchesnay et P. Duchesnay, C. Paliard et D. Courtois ; *patinage de vitesse* : S. Dumont ; *curling (démonstration)* : An. Mercier, Ag. Mercier, A. Dupont-Roc, C. Lefebvre, B. Lamy ; *hockey sur glace* : l'équipe de 22 joueurs.

Mots croisés

PROBLÈME N° 4658



HORIZONTALEMENT

I. Un qui doit s'attendre à être mené en bateau. – II. Les peignes qu'on y trouve n'ont pas de dents. Tombe plusieurs fois dans le lac. – III. Devient une étoile en éclatant. – IV. Est employé pour échafauder. Sources indirectes de chaleur. – V. Sujet qui devait prêter à rire. Note. Entrée en matière. – VI. On ne sait pas jusqu'où il est capable d'aller. – VII. Envoyé au diable. – VIII. Comme l'est une veuve qui ne saurait fondre en larmes. « Pièces » de gibier. – IX. La fête continue tant qu'elle n'arrive pas. De quoi faire la leçon à bien du monde. – X. Certains n'échappent pas au naufrage et sont noyés quand elle les submerge. – XI. Qui n'a donc plus de quoi vivre. Des dames que l'on pouvait obliger à faire le trottoir.

VERTICALEMENT

1. Ne tient pas forcément le manche quand il pioche. Trois lettres qui en évoquent beaucoup d'autres. – 2. Empêche de rouiller. Une bonne douche lui redonne des forces. – 3. De quoi se simplifier la tâche. Prépare le nécessaire pour pouvoir se cacher quand il aura effectué des vols. – 4. A basses fréquences. Est parfois utile à celui qui a décidé de mettre le paquet. – 5. Avec lui, on ne peut plus mettre un pied devant l'autre. – 6. Est proche de la Bulgarie. Interjection. – 7. Est condamné à moisir. Pronom. Est en queue de liste. – 8. Est idéal pour celui qui aspire à brûler les planches. Jette un froid ou bien apporte un peu de chaleur. – 9. Ne saurait convenir à celui qui ne veut pas que l'on s'occupe de ses affaires. Préposition.

Solution du problème n° 4657

Horizontalement

I. Masseur. – II. Alaise. Io. – III. Ressort. – IV. Sip. Pis. Air. – V. Ebène. Une. – VI. Ur. Broc. – VII. Salière. – VIII. Esaü. Asti. – IX. Esses. Ho ! – X. Ire. Non ! – XI. Forgerons.

Verticalement

1. Marieuse. If. – 2. Ale. Brasero. – 3. Sasse. Laser. – 4. Sisimius. – 5. Esope. Eté. – 6. UER. Bras. – 7. Taures. Nô. – 8. Ino. Thon. – 9. Corrections.

GUY BROUTY.

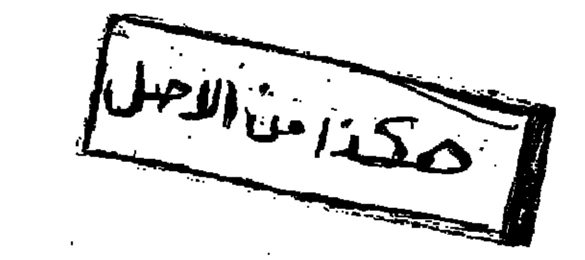
"Si on mange aussi bien chez les Français, c'est un peu grâce à De Dietrich."



Louis Willems
Magazine "Ambiance Culinaire"
en Belgique.







Economie

SOMMAIRE

La recherche de solutions au désordre monétaire

Nouvelles initiatives à Washington et à Paris

Les déclarations ont parfois autant d'effets provisoires que les interventions concrètes des banques centrales pour calmer l'inquiétude des marchés des changes. Il aura suffi que le premier ministre japonais, M. Takeshita, confirme dans une déclaration commune avec le président Reagan, que les deux pays s'étaient dotés des moyens de contrer la spéculation pour que le dollar reprenne des couleurs. La devise américaine qui s'affaiblissait, remontait à New-York le mercredi 13 janvier puis le jeudi 14 janvier à Tokyo où le dollar terminait à 126,95 yens. Ce niveau maintenu dans la matinée en Europe, où le billet vert s'échangeait à 1,2690 yens, 1,6390 DM et 5,5375 FF. Dans les salles de change, la rumeur, pourtant démentie, selon laquelle les Etats-Unis envisageraient de lancer des bons libellés en yens ou en marks, du type des « bons Carter » de 1978 a soutenu la devise américaine. L'impression prévant désormais qu'au cas où les chiffres du commerce extérieur américain, attendus le vendredi 15 janvier avec une impatience inquiète, étaient mauvais, la Réserve fédérale bénéficierait de cette ultime cartouche pour calmer les esprits. En émettant de tels bons, les Américains prouveraient qu'ils sont désormais prêts à prendre une part du risque de change, jusqu'ici supporté par leurs partenaires. Une option longtemps repoussée pour des raisons monétaires et politiques : raviver les souvenirs de la présidence Carter semblait mal venu en année électorale.

Cet espoir d'une plus grande responsabilité américaine ne constituerait pas une panacée. Le ministre français de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, après avoir dénoncé le désordre monétaire international préconise au moins un renforcement du système monétaire européen (SME) dans une interview au *Figaro* du 14 janvier. *« La dévaluation du dollar constitue pour l'Europe l'équivalent d'une réévaluation de l'ensemble des monnaies européennes par rapport aux monnaies du reste du monde. C'est une puissante raison de stabiliser le dollar, faute de quoi l'Europe serait la seule des grandes régions industrielles du monde à être entraînée dans une réévaluation perpétuelle de ses monnaies. »*

Le SME a joué un rôle stabilisateur en Europe reconnaît M. Balladur qui estime qu'*« Il faut une institution responsable de l'émission de la monnaie (...) Nous ne devons avoir aucun doute (...) sur l'objectif à terme qui est celui de la monnaie commune »*.

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, ne semble pas prête de répondre à l'attente de M. Balladur. Elle a réaffirmé, le mercredi 13 janvier, que la Grande-Bretagne n'avait pas de raison, dans l'immédiat, de changer de politique et d'adhérer au système monétaire européen.

DOLLAR

Américains et Japonais dégagent de nouveaux moyens d'intervention

WASHINGTON
de notre correspondant

Comme les milieux officiels américains l'avaient laissé prévoir, la première visite du nouveau premier ministre japonais dans la capitale n'a abouti à aucun résultat spectaculaire. Néanmoins, M. Noboru Takeshita et le président Ronald Reagan ont, dans une déclaration, rendu public un arrangement discrètement mis au point ces dernières semaines par leurs représentants, visant à stabiliser les taux de change du yen et du dollar. La formule adoptée permettra au Trésor américain de transférer jusqu'à 7 milliards de droits de tirage spéciaux qu'il détient au Fonds monétaire international (FMI) au compte du Japon dans cette institution. Le Trésor pourrait ensuite employer les yens transférés pour soutenir le dollar. De toute évidence, la décision de révéler cet arrangement répond au souci des deux gouvernements de rassurer les marchés financiers sur leur volonté de coopérer en matière monétaire.

La visite de M. Takeshita a atteint son objectif essentiel, celui d'établir de bonnes relations personnelles entre les deux hommes d'Etat qui, selon leurs collaborateurs, ont immédiatement décidé de s'appeler par leurs prénoms et même par leurs diminutifs. Ainsi, *« Ron »* Reagan, ayant *« Nobu »* Takeshita à ses côtés, s'est félicité des efforts entrepris par Tokyo pour encourager la croissance japonaise maintenant fondée essentiellement sur la demande intérieure et non plus sur les exportations. Dans une ultime remarque, le premier ministre japonais a indiqué que l'excédent commercial du Japon avec le reste du monde diminuerait de 10 milliards de dollars cette année. Mais, du côté américain, on déclare ne pas avoir obtenu une indication précise sur les moyens de réduire l'imposant déficit commercial (60 milliards de dollars) entre les deux pays.

Sur plusieurs points de la discussion, les Américains se déclarent satisfaits. D'abord de la décision du Japon d'augmenter sa contribution à l'entretien des troupes américaines et aussi du personnel japonais dans les bases américaines; ensuite de l'annonce que prochainement le gouvernement japonais – acceptant les recommandations du GATT – lèverait les quotas affectant dix produits agricoles, ou offrirait, en guise de compensation, un abaissement de tarifs douaniers sur d'autres produits. Enfin, les deux hommes d'Etat ont exprimé leur soutien au traité sur la coopération nucléaire nippo-américaine, sans préciser toutefois comment surmonter la vive opposition du Congrès à un accord prévoyant notamment le transport jugé très dangereux de plutonium par des avions japonais.

Scepticisme du Congrès

A dire vrai, M. Takeshita ne semble pas avoir réussi à dissiper le scepticisme du Congrès sur la sincérité des engagements japonais. Ainsi, le nouveau plan japonais présenté comme la formule de règlement d'un problème délicat et important – celui de la participation des entreprises américaines aux grands travaux publics du Japon – a été jugé trop vague par les parlementaires américains. Il s'agit seulement de créer un cadre de discussion visant à associer les sociétés américaines aux entreprises japonaises.

Des premières réactions du Capitole, il ressort que l'initiative japonaise n'affectera pas la décision des parlementaires d'empêcher, en guise de représailles, la participation des compagnies japonaises aux projets de travaux publics américains. Il est douteux également que le gouvernement, sous la pression des parlementaires, revienne sur sa décision d'imposer des sanctions affectant les importations de produits électroniques japonais. Ces sanctions ne pourront être levées, dit-on, que si les importations japonaises de semi-conducteurs américains augmentaient sensiblement.

JAN KRAUZE.

REPÈRES

Chômage

Légère baisse en Europe

Le nombre de chômeurs dans les douze pays de la Communauté européenne a baissé de 1,8 % en un an au mois de novembre, en données brutes, indique Eurostat, l'office statistique de la CEE. D'un mois sur l'autre, le chômage a augmenté de 0,1 % et touche 15 864 000 personnes. Calculé par rapport à la population active, le taux de chômage dans l'Europe des Neuf (les données manquent pour l'Espagne, la Grèce et le Portugal) s'établit à 10,8 %, comme l'an passé.

La légère amélioration est due à la forte baisse enregistrée en Grande-Bretagne sur douze mois (– 16,5 %), en partie compensée par les augmentations survenues en Italie et en Espagne (+ 4,6 %) ainsi qu'en Allemagne fédérale (+ 3,2 %). Le nombre de jeunes chômeurs a diminué de 4 %. En revanche, celui des demandeurs d'emploi de plus de vingt-cinq ans s'est accru de 2,5 % et de 7 % pour les femmes.

Par pays, le taux de chômage est le suivant : 18,7 % pour l'Irlande, 14,3 % pour l'Italie, 12,1 % pour la Belgique, 11,8 % pour les Pays-Bas, 11,4 % pour la France, 9,8 % pour la Grande-Bretagne, 7,8 % pour l'Allemagne fédérale, 7,6 % pour le Danemark et 1,8 % pour le Luxembourg.

Croissance

+ 1,7 % en 1987 pour la RFA

Le PNB (produit national brut) de la RFA a augmenté de 1,7 % en 1987, après + 2,5 % en 1986. Ce ralentissement est dû essentiellement à la stagnation des exportations (+ 0,3 %), mais aussi au ralentissement de la croissance de la consommation des ménages (+ 3 % au lieu de + 4,3 % en 1986). La progression de l'investissement, tout en étant soutenue, ne s'est pas accélérée (+ 4,2 % après + 4,1 %).

Le gouvernement a estimé que cette hausse du PNB *« témoignait de la robustesse et de la productivité de l'économie »* de la RFA. Mais il a reconnu que la croissance économique avait été inférieure aux prévisions initiales.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN

M. Balladur préconise une stratégie de renforcement

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Assurer un fonctionnement plus équilibré du système monétaire européen (SME) et, à cette fin, accroître les obligations des pays à monnaie forte, c'est-à-dire en fait surtout de la RFA; hâter la pleine participation de la livre sterling et de la lire, voire, dès que ce sera possible, de la peseta, au mécanisme de change du SME : telles sont les principales orientations proposées par M. Edouard Balladur à ses collègues de la Communauté pour améliorer le SME. Celui-ci, lit-on dans la note transmise aux pays partenaires, *« présente encore plusieurs défauts importants »* et il est donc *« indispensable »* de le perfectionner, faute de quoi on ferait *« courir des risques très sérieux à l'Europe monétaire et à l'Europe en général »*. Les ministres des finances des Douze auront un premier échange de vues sur ces propositions lors de leur prochaine réunion, le 8 février à Bruxelles.

Principale faiblesse mise en relief par la note de M. Balladur : l'asymétrie du système, *« qui ne fait pas peser les mêmes contraintes sur tous les participants »*. Les Allemands donnent le ton, entraînant à la hausse les autres monnaies du SME, ce qui est contraire aux intérêts commerciaux de l'Europe. En revanche, les disciplines auxquelles ils sont soumis demeurent limitées. Il convient donc d'imaginer un nouveau système plus équitable, c'est-à-dire plus astreignant pour les Allemands et les Néerlandais et qui, d'autre part, épargne à l'Europe la perte de compétitivité de ses monnaies.

M. Balladur suggère plusieurs pistes pour corriger l'asymétrie existante. Il convient, souligne-t-il, que les gouvernements membres acceptent une plus grande coordination des politiques économiques. L'Allemagne ne peut prétendre imposer à ses partenaires, par le jeu du SME, une politique que ceux-ci estiment contraire à leurs intérêts. Elle ne peut non plus se maintenir dans un superbe isolement et, sous des prétextes divers (autonomie de la Bundesbank, obstination des Laender), se soustraire aux disciplines communes : *« Il faut éviter qu'un seul pays ait, de fait, la responsabilité de fixer les objectifs de politiques économique et monétaire de l'ensemble du système... Aucun pays ne doit être,* a priori, *exonéré de rectifier sa politique dès lors que celle-ci s'écarte des objectifs fixés en commun, que cette politique soit exagérément expansive ou exagérément restrictive. »* *« Préfiguration »* de cette indispensable gestion collective : les mouvements coordonnés des taux d'intérêt mis en œuvre par la France et par la RFA au cours de ces dernières semaines.

Détention réciproque des monnaies

Dans le même esprit, M. Balladur demande qu'il y ait détention réciproque par les banques centrales des monnaies du SME. La Bundesbank intervient aujourd'hui sur le marché presque exclusivement en marks et en dollars. Le SME gagnerait en cohésion si, en cas d'envolée du mark, elle achetait de manière courante des francs, des lires, des couronnes.

Au reste, une telle évolution (la détention réciproque des monnaies européennes) constituerait un pas décisif vers une meilleure répartition de la charge des interventions. Depuis les accords conclus par les Douze en septembre 1987 à Nyborg, des interventions préventives – intramarginales, comme on dit – sont financées conjointement par les banques centrales. C'est là un progrès, puisque auparavant la Bundesbank refusait de prêter son concours à de telles interventions.

On l'admet à Paris, où l'on reconnaît que, grâce à Nyborg, le SME a subi sans dommage l'épreuve des récents désordres financiers. Mais c'est un progrès partiel, car il se situe au niveau du financement, du crédit. On se contente de répartir la charge des interventions entre plusieurs banques centrales. Ensuite, la banque centrale du pays à monnaie faible doit rembourser. *« Il n'est pas souhaitable que (...) la charge du financement des interventions repose systématiquement sur la banque centrale du pays où la monnaie est la moins recherchée. Cette anomalie apparaîtrait manifeste dans le cas où le pays dont la monnaie se revaloriserait le plus s'écarterait le plus des objectifs définis auparavant. Il faut donc qu'une obligation précise soit mise à la charge de la monnaie qui aurait tendance à diverger anormalement, que ce soit vers le haut ou vers le bas. »*

Le projet français, dont l'objectif est, bon gré mal gré, d'associer davantage la Bundesbank au fonctionnement du SME, semble ainsi comporter deux aspects : 1) une remise en selle de l'« indicateur de divergence », dont l'objet est d'identifier le principal « fauteur de troubles » en cas de tension dans le SME; 2) une modification du statut des interventions opérées par les banques centrales des pays à monnaie forte.

Aujourd'hui opérations d'assistance à court terme, elles devraient être conçues comme des opérations courantes n'impliquant pas forcément un remboursement par les pays à monnaie faible.

Le Royaume-Uni sommé de participer

La tendance permanente à l'appréciation des monnaies participant au mécanisme de change, les tensions au sein de celui-ci, sont dues aussi à son insuffisante représentativité. Le SME, aujourd'hui, c'est très largement un face-à-face franco-allemand. Le rééquilibrage du système passe par la participation de la livre et de la lire (celle-ci appartient au mécanisme de change, mais avec des marges de fluctuation très supérieures à la norme). *« Il est naturel de soumettre à la même discipline de change les monnaies des pays dont le développement économique est comparable à celui des pays qui participent au mécanisme de change. Le Royaume-Uni et l'Italie, qui comptent parmi les sept plus grands pays industriels, sont évidemment au nombre de ces pays et ont donc une responsabilité particulière vis-à-vis du SME. »* La participation de la livre sterling au système de change était souvent souhaitée. Les Français, ton nouveau, la réclament comme faisant partie des obligations résultant de façon normale de l'appartenance à la CEE.

Le document de M. Balladur évoque, sans trop s'appesantir, l'avenir à plus long terme de la coopération économique et monétaire. En 1993, lorsque le grand marché aura été établi, *« la logique voudrait qu'une zone à monnaie unique soit alors créée (...) dans laquelle il y aurait une institution centrale commune et des banques fédérales dans chaque pays »*. C'est le plus spectaculaire, mais ce n'est pas le plus urgent. M. Balladur pose quelques questions pour amorcer la réflexion.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le projet de conseil économique et financier franco-allemand

Si la France montre du doigt la RFA et son attitude vis-à-vis du SME, elle n'entend pas pour autant abandonner sa volonté de concertation bilatérale. Les propositions françaises, impatiemment attendues par Bonn et permettant de mettre en place en conseil économique et financier entre les deux pays, viennent de parvenir aux dirigeants ouest-allemands et ont apparemment été bien reçues. Le détail du fonctionnement d'un tel conseil sera annoncé lors de la célébration du vingt-cinquième anniversaire du traité de l'Elysée définissant le cadre de la coopération franco-allemande, le 22 janvier à Paris.

En RFA, comme en France, on estime que cette institutionalisation de rencontres, quatre fois par an, entre les ministres des finances et les gouverneurs de Banque centrale permettront d'éviter à l'avenir les malentendus qui ont régulièrement émaillé les relations bilatérales. Politique monétaire et budgétaire, stratégie économique à moyen terme et coordination sur la politique monétaire internationale constitueront les quatre grands sujets abordés par le nouveau comité.

Certains dénonceront une certaine « réunionite » franco-allemande. D'autres y voient la possibilité pour les gouverneurs de Banque centrale de veiller à ce que les ministres des finances ne se cantonnent pas à des options politiques et, pour ces derniers, l'occasion d'empêcher les responsables des instituts d'émission de se limiter à une vision monétaire.

Économie

AFFAIRES

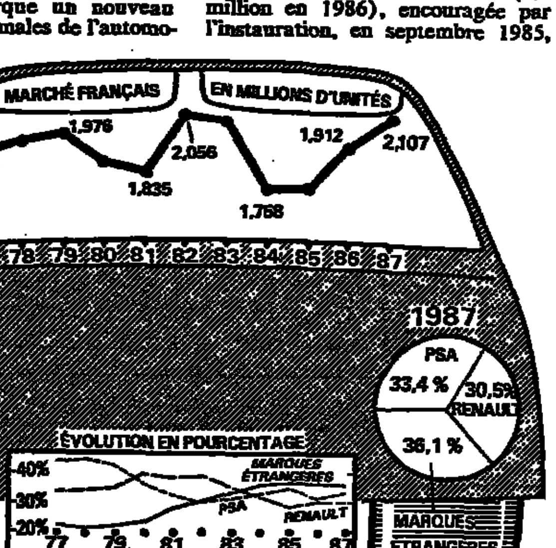
Reflétant la croissance de la consommation

Un automobiliste français sur dix a acheté une voiture neuve en 1987

L'automobile en France a terminé 1987 en fanfare : les immatriculations ont atteint en décembre un niveau record qui porte à + 10,2 % la croissance du marché sur l'ensemble de l'année. Les constructeurs français ont particulièrement bien tiré leur épingle du jeu (+ 10,7 %), ce qui permet de réduire légèrement le taux de pénétration des véhicules étrangers (36,1 % à la fin 1987 contre 36,4 % un an plus tôt). Dans ce contexte, les performances de Peugeot SA sont particulièrement brillantes (+ 14,8 %) face à Renault qui n'affiche qu'une progression de 6,6% en 1987.

Avec 2,1 millions d'immatriculations, 1987 marque un nouveau record dans les annales de l'automobile en France, après le précédent de 1982 (2,056 millions). Il y a d'ailleurs une relation de cause à effet entre ces deux dates : après quatre ou cinq ans, on constate un fort taux de renouvellement des véhicules. Les bons crus 1982 et 1983 correspondaient aussi à ceux de 1978 et 1979. L'année dernière et cette année devraient de *même* être le pendant de 1982 et 1983.

Cela étant, les performances 1987 s'expliquent aussi par un rattrapage après les deux exercices particulièrement sombres de 1984 et 1985, et par une croissance du parc automobile français. Le 1er janvier 1982, il comptait 19,75 millions de véhicules. Le chiffre atteignait 21,25 millions le 1er janvier 1987, avec une proportion de voitures envoyées à la casse assez forte (1,6 million en 1986), encouragée par l'instauration, en septembre 1985, des contrôles techniques obligatoires pour les véhicules d'occasion de plus de cinq ans.



Ce dynamisme des achats d'automobiles, qui a démarré en avril 1986, s'intègre dans le fort courant de consommation des ménages souligné par l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture (décembre 1987) sur la situation de l'économie française. Un phénomène dû *« à 80 % aux achats d'automobiles et aux dépenses en pharmacie »*, précise l'INSEE.

Parmi les facteurs qui ont favorisé le tonus des ventes de voitures, l'effet de la baisse de la TVA (de 33,3% à 28%) ne doit *pas* être surestimé. D'abord parce que celle-ci n'est entrée en vigueur que le 17 septembre. Ensuite parce qu'elle est intervenue dans une conjoncture déjà florissante (+ 18,3% pour les ventes de juillet, + 10,6% en août) qui affichait une croissance de 8,3% sur huit mois.

Un autre élément a stimulé le marché : l'arrivée de nouveaux modèles en 1986 et 1987. C'est particulièrement *vrai pour les deux* constructeurs nationaux, Renault et PSA (Peugeot-Citroën), qui ont lancé respectivement la Renault 21, *la Citroën AX et la Peugeot 405*. Avec la 21 et la 405, les Français ont étoffé une offre de moyenne gamme jusque-là très nourrie par la concurrence étrangère.

Le léger reflux engagé jusqu'à ne plus représenter qu'un tiers du marché en France, niveau souhaité par les deux groupes nationaux ? Au moment où la concurrence se fait plus sévère que jamais en Europe, rien n'est moins sûr. D'autant que le « gâteau » risque de se réduire en 1988. Conséquence de la conjoncture euphorique de 1987, mais aussi contrecoup, sans doute peu sensible avant le second semestre 1988, de la crise boursière et de la baisse du dollar enclenchées fin 1987.

CLAIRE BLANDIN.

ÉTRANGER

Réformisme à la chinoise

(Suite de la première page.)

Ils auront, surtout, toute latitude de choisir leurs collaborateurs, fixer eux-mêmes l'évolution des salaires, la distribution des primes, la répartition du personnel, l'utilisation des finances et des matières premières... Reste, bien sûr, un garde-fou de taille : les *« problèmes importants »*, c'est-à-dire les grandes options allant des importations d'équipements aux questions de personnel, devront être tranchés en comité de gestion, où siègent les représentants du parti, les « apparatchiks » des syndicats et de la Ligue de la jeunesse, ainsi que les élus du personnel. Les politiques pourront toujours susciter un arbitrage de l'Etat si les technocrates abusent...

Liberté surveillée, donc, mais liberté quand même. Le régime se paye même le luxe d'autoriser les entreprises à décider elles-mêmes de la structure de direction – une façon de garantir que le parti, chassé par la porte, ne rentrera pas par la fenêtre sous le déguisement d'un organe de direction imposé aux technocrates.

Cette loi n'est évidemment pas une panacée. C'est une déclaration d'intention, *ferme mais* incomplète. Avec le renouvellement de la législature, qui devrait permettre aux successeurs de M. Deng Xiaoping de dépoussiérer ce « Parlement » formel, jusqu'à présent vraiment conservateur, on peut penser qu'elle sera approuvée cette année, lors de la première session de la nouvelle Assemblée nationale populaire, au printemps. Encore restera-t-il au régime à faire passer un projet complémentaire bien plus explosif encore : la loi qui permettra de décréter des faillites d'entreprises déficitaires.

En principe, ce *deuxième texte*, déjà voté, sera automatiquement promulgué une fois que le Parlement aura adopté la loi-cadre qui vient d'être proposée. Mais on peut s'attendre à d'ultimes grincements de dents, voire à des combats d'arrière-garde, devant une innovation qui remet en cause toute la doctrine de la stabilité de l'*emploi*.

D'autant que les réformateurs les plus audacieux osent à présent rêver tout haut à l'introduction en Chine de méthodes encore bien plus sacrilèges ; les *« transferts de droits d'utilisation de la terre »*, qui ressemblent tant à *des actes* de cession du terrain, introduits à titre expérimental à Shenzhen (la *« zone économique spéciale »* bordant Hongkong) fin 1987, et bientôt à Shanghai ; les expériences diverses en matière de cession des entreprises par leasing ; la création de Bourses d'actions ; la naissance de petites (pas toujours si petites) entreprises familiales privées.

Une tendance inéluctable

Des économistes chinois exhortent les autorités à permettre les rachats d'affaires déficitaires par des entreprises concurrentes. En venir là, ont-ils jugé au cours d'un forum récent à Wuhan, en présence d'émissaires du gouvernement, est *« une tendance inéluctable »* de la réforme. Le ministère de l'industrie légère a déjà donné son feu vert de principe, et des *« bourses aux entreprises »* sont à l'étude à Pékin et Shenyang dans le nord-est.

En même temps, la propagande tourne à plein régime pour tenter de rassurer les plus inquiets : ouvriers à qui l'on fait miroiter le stimulant de la responsabilité des entreprises *mais que l'on menace* aussi de chômage, dans un pays où les indemnités sont virtuellement inexistantes, et membres du Parti, à qui *Le Quotidien du peuple* vient de rendre un hommage appuyé, en guise de consolation pour les dures heures d'incertitude qui les attendent. Ceux-ci – comble de l'angoisse idéologique dans un pays qui a banni le jeu dès l'instauration du pouvoir communiste – viennent de lire, dans le projet de loi sur les entreprises publiques, que l'on pourra même organiser, sur les lieux du travail *« socialiste »*, des tombolas. *Encore une entorse* au dogme, celle-là bien commode à l'Etat pour ramasser la monnaie que les Chinois préfèrent consacrer à la consommation plutôt que dans l'épargne improductive...

Autre pièce rapportée au regard d'une législation économique encore bien insuffisante : une loi en cours de rédaction sur les entreprises fondées en coopération avec des firmes étrangères et sur d'autres formes d'association *pouvant aller jusqu'à des formules* où la propriété et la gestion des affaires sont entièrement aban*donnés aux intérêts étrangers. Là* encore, la consigne est : souplesse et *imagination. Un* appel au sens des responsabilités, surtout dans les délais de production, le respect des contrats, la qualité, les garanties légales, qui répond aux critiques amères des entreprises étrangères déçues du manque de rentabilité de leurs opérations en Chine.

Ici comme ailleurs dans la réforme, il faudra donc juger sur pièces. Les autorités reconnaissent qu'une bureaucratie tatillonne et souvent incompétente est l'obstacle principal que doivent surmonter les deux tiers des sociétés mixtes existant déjà (soit deux mille six cents firmes), qui ne font pas de profit. Il faut donc singulièrement améliorer le climat de l'investissement, comme l'a encore reconnu le conseiller d'Etat M. Gu Mu, il y a quelques jours, devant des économistes étrangers.

Un chemin tortueux

La prudence dans toutes ces réformes restera, nul n'en doute, une nécessité absolue. On ne démantèlera pas d'un coup tout l'édifice soccialite. Les craintes *actuelles d'un emballement générateur* d'inflation en sont la preuve. Restriction de crédits, hausses des taux d'intérêt, sont à l'ordre du jour, de peur de voir une production industrielle s'envoler à nouveau, comme il y a trois ans, vers des sommets incontrôlables. Même si, du côté du commerce extérieur en particulier, avec une amélioration inattendue des échanges, certains secteurs importants de l'économie chinoise se portent plutôt bien.

Le chemin sera donc tortueux. Les réformes devront surmonter des obstacles sociaux énormes : la réforme des prix, qui s'impose, mais aussi celle des logements, une question qui pourrit les relations du régime avec les deux cent millions de citadins, entassés dans des clapiers pour la plupart. Mais, pour la première fois depuis longtemps, on sent, ces jours-ci, une volonté politique claire d'aller de l'avant, sur le long terme. Et tant pis si tout *cela n'a plus de socialiste* que le nom. Les Chinois, même privilégiés, sont trop jaloux des « dragons » économiques capitalistes d'Asie du Sud-Est pour s'en formaliser.

FRANCIS DERON.

SOCIAL

Le pilotage des Airbus devant la cour d'appel

Le droit de grève en question

Le conflit entre les navigants et la direction d'Air Inter était, le 13 janvier, présent dans deux prétoires. A Evry d'abord, où le juge des référés a chargé M. Jean-Pierre Mignot d'une mission de médiation sur l'ensemble du dossier, jusqu'au 18 février. A la cour d'appel de Paris ensuite, près de laquelle la CGT a cherché sans grand succès à faire manifester ses troupes contre deux *jugements en référé ayant déclaré « illicites »* des préavis de grève des navigants d'Air Inter.

La première chambre de la cour *d'appel de Paris*, présidée par M. Pierre Drai, se prononcera le 27 janvier sur l'appel formé par le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) et le Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC) contre les jugements rendus en référé le 30 juillet 1987 à Créteil et le 20 novembre 1987 à Bobigny qui déclaraient *« illicites »* des préavis de grève déposés par les organisations syndicales.

L'objet du litige porte sur la manière dont seront pilotés les Airbus A-320. Par construction, l'appareil est destiné à être confié à deux pilotes mais les syndicats luttent pour le maintien de l'officier mécanicien dans l'équipage. Aussi, les préavis de grève avaient été déposés devant le refus de la direction d'admettre la mise en place d'une *période d'expérimentation* de « pilotage à trois » de l'A-320. Les deux jugements avaient décidé, l'un la suspension des préavis en se basant sur une *« manière abusive »* dans l'exercice du droit de grève, l'autre sur le *« caractère déraisonnable »* de la revendication.

Ces décisions ont changé l'aspect du conflit et, mercredi 13 janvier, devant la cour d'appel remplie de personnels navigants en uniforme et de syndicalistes, c'est d'abord une question de principe qui était posée : *« Il s'agit de l'interdiction de l'exercice d'une liberté »*, a plaidé Me Roland Rappaport, conseil du SNPL et du SNOMAC, en relevant que la limitation du droit de grève ne pouvait être prévue que par une loi. *« C'est un procès politique, car ses conséquences risquent de menacer l'équilibre fragile mais réel qui existe dans les relations professionnelles dans ce pays »*, a soutenu Me Tiennot Grumbach pour la CFDT.

Sans cacher que ce syndicat ne partageait pas les revendications des pilotes, l'avocat s'est interrogé sur *« l'insécurité judiciaire des grévistes »*. Les mêmes arguments ont été développés par les conseils de FO et de la CGT, et Me Michel Henry a demandé qu'on lui précise *« le standard du gréviste raisonnable »* et si le juge des référés devait être *« un arbitre qui siffle la fin du chahut social »*.

A l'inverse, pour l'avocat général Gérard Lupi, le droit de grève n'est pas un droit absolu dont l'exercice ne pourrait être soumis au juge des référés. Pour demander à la cour de confirmer les jugements, le magistrat s'est appuyé sur un arrêt rendu par la Cour de cassation, le 4 juillet 1986, dans des conditions similaires et qui précise qu'un juge a la possibilité d'apprécier si la grève n'entraîne pas un trouble *« manifestement illicite »*.

Auparavant, la direction d'Air Inter, représentée par Me Pierre Benichou, avait soutenu la même thèse et s'était montrée catégorique : *« La revendication du pilotage à trois ne pourra jamais être satisfaite. »*

MAURICE PEYROT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES

Le 13 Janvier 1988

Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

Pour renforcer son bilan et financer son expansion, TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES a réalisé *en juin 1986 une augmentation de capital. Aux actions émises étaient adjoints des bons de souscription d'actions* qui donnaient à leurs détenteurs l'option de souscrire, moyennant deux bons, une action nouvelle au prix d'exercice de 410 F.

Des bons identiques étaient remis gratuitement aux actionnaires existants à raison d'un bon pour cinq actions détenues, afin de leur permettre d'être associés au développement escompté de la Compagnie.

Il s'agissait à l'époque d'un pari raisonnable : l'action cotait environ 360 F (ex coupon). En fixant le prix d'exercice à 410 F, votre Conseil anticipait une croissance du cours de l'ordre de 15 % sur la période de validité des bons, soit 18 mois.

Dans un premier temps d'ailleurs, l'évolution du cours de l'action TOTAL CFP a fait plus que répondre à cette attente, puisqu'il dépassait rapidement le seuil des 500 F dès la fin avril et culminait à plus de 550 F en mai 1987.

L'effritement général des bourses de valeurs qui s'est produit en milieu d'année 1987 n'a pas épargné l'action TOTAL CFP, qui revenait début octobre à un niveau voisin du prix d'exercice. A ce niveau, l'exercice du BSA demeurait envisageable. Toutefois, à partir du 19 octobre, l'effondrement des marchés, survenu dans le contexte international que vous connaissez, a réduit à néant les possibilités d'exercice des bons, en faisant descendre le cours de l'action TOTAL CFP nettement en-dessous du prix d'exercice.

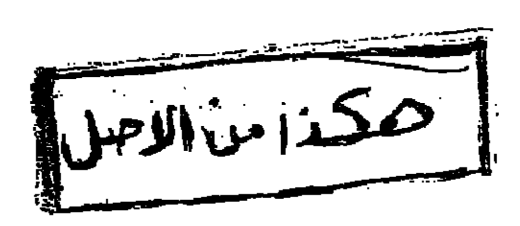
Un moment envisagée, la prolongation de la durée d'exercice du bon au-delà du 31.12.1987 n'a pu être retenue. Ainsi que vous le savez, la Commission des Opérations de Bourse a d'ailleurs estimé que de telles prolongations *n'étaient pas souhaitables*.

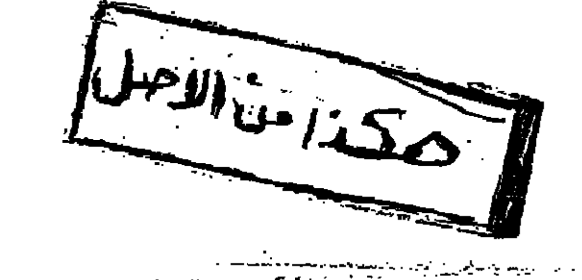
Parmi vous, nombreux sont ceux que cette situation a déçus, particulièrement parmi les actionnaires qui depuis de nombreuses années ont fait confiance à TOTAL. Qu'ils sachent que je comprends leur désappointement et que je regrette moi aussi que par suite de circonstances exceptionnelles et totalement extérieures à la Compagnie l'opération lancée en juin 1986 n'ait pu aboutir.

En dépit des incertitudes de toutes sortes qui affectent l'environnement international, 1988 s'ouvre pour le Groupe TOTAL sur des perspectives qui augurent bien de son développement. En témoigne notamment le fait que le Groupe, après avoir traversé au cours de ces deux dernières années trois crises majeures ("contre-choc" pétrolier de 1986, crise financière de 1987, repli du dollar sur l'ensemble de la période), dispose en ce début d'année 1988 *d'une capacité financière intacte et d'un bilan robuste. Sur un autre plan*, le Groupe a mené à bien la mise en production du champ d'Alwyn en mer du Nord, dans des conditions qui représentent, technologiquement et financièrement, une grande réussite. De telles performances justifient la confiance placée dans l'avenir du Groupe.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Actionnaire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

François-Xavier ORTOLI
Président-Directeur Général





Marchés financiers

Diminution des opérations sur le marché boursier parisien

(Suite de la première page)

Cette diminution du volume n'est pas venue brutalement aux premiers jours de janvier. Elle était latente en novembre et en décembre, mais elle demeurait masquée par les nombreuses opérations d'achat et de revente effectuées par les gestionnaires pour dégager des plus-values en fin d'année. La position de place du mois de décembre est révélatrice. Une fois retirée, ces opérations techniques, le montant des engagements à l'achat sur le marché à règlement mensuel ne représente que deux séances de transactions moyennes. Or, habituellement, cette position avoisine quatre à six journées.

Départ des investisseurs étrangers

Ce sévère ralentissement est la conséquence des secousses terribles des mois d'octobre et de novembre, qui ont entraîné une chute de 29,5 % de la Bourse de Paris en 1987. La capitalisation boursière, c'est-à-dire le poids des sociétés qui composent la cote officielle et le second marché en fonction de leurs cours, est passé de 1 310 milliards de francs en avril à moins de 900 milliards au mois de décembre. Une diminution qui a amené un recul important de la place parisienne par rapport à ses grandes rivales comme Tokyo (15 500 milliards de francs). New-York (11 400 milliards), Londres (3 300 milliards) et même par rapport aux Bourses allemandes (environ 1 000 milliards de francs). Elle a également entraîné un départ massif des investisseurs étrangers qui préfèrent s'intéresser à des plus gros marchés. La part des intervenants anglo-saxons qui représentait un peu plus de 25 % des transactions avant le krach d'octobre serait aujourd'hui nettement inférieure à 10 %.

Dans ces conditions, comment la Bourse pourra-t-elle remplir une de ses missions qui est de permettre aux firmes de trouver l'argent nécessaire à leur croissance ?

Les années de hausse frénétique avaient permis à de nombreuses sociétés de procéder à d'importants appels publics à l'épargne. Hors privatisation, le record a été atteint en 1986 avec 62,5 milliards de francs collectés. Le chiffre s'est encore élevé l'an dernier à 52 milliards auquel s'ajoutent plus de 27 milliards de francs provenant des dénationalisations. Jusqu'au milieu de l'année dernière, les émissions d'actions rencontraient un succès certain en raison de la garantie qu'offrait une progression quasi assurée des cours. Depuis, toutes ces certitudes ne sont plus que souvenir. Et, paradoxalement, alors que de nombreuses sociétés cotées ont toujours des perspectives de résultats en nette progression en 1988, leurs cours s'effondrent. Les investisseurs sont totalement insensibles à ces critères, car ils jugent les marchés trop versatiles.

Qui sera le prince charmant ?

Les entreprises n'auraient-elles alors plus pour solution que de se tourner vers les banques, pour leur demander des prêts et augmenter ainsi leur endettement ? Mais la plupart des établissements financiers sont également en Bourse, beaucoup ayant été privatisés, et leurs cours se sont fortement dépréciés. Pour eux aussi se posera peut-être le problème de refinancement... il est encore trop tôt pour estimer que la léthargie de la Bourse équivaut à un retour des marchés financiers aux basses eaux des années 70. Mais le risque existe.

Enfin, un autre danger se profile. La torpeur prend à contre-pied les intervenants alors que se poursuit la réforme de modernisation de cette place qui s'ouvre à la concurrence internationale. De nombreuses sociétés de Bourse (ex-charges d'agent de change), ainsi que des banques, ont renforcé, dans cette perspective, leurs équipes. Or leurs prévisions tablaient sur un marché actif.

Que faire pour réveiller la belle qui sommeille ? Qui sera le prince charmant et surtout quand arrivera-t-il ? Dans le conte de Perrault, la princesse a dû attendre cent ans avant d'être réveillée. Ici une simple année de somnolence boursière suffirait à provoquer d'importants dommages.

DOMINIQUE GALLOIS.

Lancement de la plus grosse OPA dans l'histoire de l'assurance

BAT Industries, ex-British and American Tobacco, un conglomérat britannique dont les activités, initialement concentrées dans le tabac, se sont développées dans les services financiers, vient de lancer la plus grosse offre publique d'achat (4,2 milliards de dollars) de l'histoire de l'assurance sur une grosse compagnie américaine, Farmers Group.

BAT propose un prix de 60 dollars par action, ce qui représente une prime de 36 % par rapport au cours de clôture de Farmers (43 dollars l'action). Farmers est implanté dans l'Ouest américain où il dispose d'un réseau de quatorze mille agents. Le président de BAT a précisé qu'il avait écrit au patron de Farmers en octobre pour lui proposer un rachat, mais que celui-ci avait repoussé son offre. Il attend une réponse le 22 janvier à sa nouvelle proposition.

NEW-YORK, 13 janv. ⬇

Légère baisse

Wall Street a surmonté de fortes pertes en mi-séance, pour terminer la journée de mercredi en légère baisse. L'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles a clôturé à 1 924,73, soit 3,82 points de moins que la veille. Le marché a été calme, avec quelque 152 millions d'actions échangées, dont 22 millions dans la dernière heure de transactions. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses : 818 contre 711.

Les investisseurs restent très sensibles à la moindre déclaration des hommes politiques. Ainsi, les propos du ministre des finances japonais selon lesquels le G 7 n'avait pas fixé de fourchette spécifique pour l'évolution du dollar par rapport au yen ont provoqué un accès de faiblesse du billet vert. Les opérateurs ont réagi aussitôt, et l'indice Dow Jones est retombé sous la barre des 1 900 points, soit un retrait de 40 points en fin de matinée. Une demi-heure avant la fermeture du marché, après que le dollar se fut stabilisé, l'indicateur a regagné 17 points.

Les indications sur la fourchette du chiffre du commerce extérieur américain sont toujours aussi floues. Certains investisseurs misent apparemment sur une réduction du chiffre par rapport au mois précédent, mais d'autres jugent plus prudent de s'abstenir.

VALEURS	Cours du 12 janv.	Cours du 13 janv.
Alcoa	44 1/4	43 5/8
Allegis (ex-UAL)	72 3/4	72 3/4
A.T.T.	28 1/8	28
Boeing	41 3/4	42
Chase Manhattan Bank	22	21 3/4
Du Pont de Nemours	82 1/2	81 1/8
Eastman Kodak	47 5/8	49
Exxon	39 3/8	39
Ford	79 1/4	79 1/4
General Electric	44	44 1/4
General Motors	62 5/8	63 3/8
Goodyear	58 1/4	58 1/4
I.B.M.	115 3/8	115 3/4
I.T.T.	46 1/8	44 1/4
Mobil Oil	39 7/8	39 1/4
Pfizer	49 7/8	49 7/8
Schlumberger	30 1/4	29 1/4
Texaco	39 1/4	40 1/2
Union Carbide	23 1/8	21 1/2
U.S.X.	30 5/8	30 1/2
Westinghouse	50	49 3/4
Xerox Corp.	58	57 3/4

PARIS, 13 janvier ⬇

Repli inquiétant

« Le marché entre en récession », constatait avec amertume un jeune gérant, et « plus vite que les autres places internationales ». Une fois de plus la Bourse a réagi avec violence au mouvement de baisse certes modéré de ses grandes rivales que sont Londres, New-York et Tokyo. L'indicateur de tendance, qui affichait – 1 % durant la séance du matin, plongeait dès 12 h 30 à – 2 %. Il clôturait à – 2,2 %. Une fois de plus, cette chute s'est effectuée dans un marché peu actif, et a donc été amplifiée sur certaines valeurs. « Viendra un jour où nous ne trouverons plus d'acheteurs pour absorber les ventes qui se présenteront sur certaines actions », prophétisait un ex-agent de change.

La dépréciation du dollar est sans doute à l'origine de cette mauvaise performance. Mais ce n'est pas la seule cause. A deux jours de la publication du montant du déficit commercial américain du mois de novembre, les intervenants sont pris d'une sourde inquiétude. Du chiffre qui sera publié vendredi à 14 h 30 dépendra l'évolution des places boursières mondiales. Le résultat du mois d'août avait été à l'origine du krach du 19 octobre. La fourchette de prévisions est assez large, elle oscille entre 14 et 20 milliards de dollars de déficit. Mais avant le jour fatidique, nombre d'investisseurs ont préféré se retirer et vendre une partie de leurs positions. Ce qui dans un marché creux, comme actuellement, rend les écarts à la baisse beaucoup plus importants.

Seules dix valeurs françaises étaient en hausse parmi lesquelles BP-France, Carrefour et Presses de la Cité. En baisse en revanche figuraient Hutchinson, Silic, Nouvelles Galeries ou encore Essilor. Leurs reculs variaient entre 6 et 7 %. Le CCF qui est déjà présent dans les OPA de Rémy-Martin sur Bénédictine, de Grand Metropolitan sur Martell, agit également pour le compte de Nestlé. Le groupe suisse envisage d'acquérir les quelque 2 % des titres de Chambourcy qu'il ne possède pas encore.

Sur le MATIF, le mouvement de repli était aussi sensible. La baisse moyenne atteignait 0,7 %.

LONDRES, 13 janvier ⬇

Poursuite de la baisse

Tout comme les autres Bourses européennes, l'International Stock Exchange a vécu au rythme de l'évolution à la baisse du dollar, malgré l'intervention concertée des banques centrales. Dès l'ouverture de la séance, l'indice FT a amorcé un repli. Il clôturait cependant à 1 391,1, en baisse de 0,4 %, après être descendu en milieu d'après-midi jusqu'à 1 383,3. Le volume des transactions a diminué à 20 826, contre 23 743 mardi.

Les valeurs exportatrices ont été affectées par la faiblesse du billet vert, à l'exception de BAT Industrie. Ce conglomérat diversifié dans le tabac et les services financiers a lancé une OPA (offre publique d'achat) de 2,3 milliards de livres sur l'assureur américain Farmers Group. Dixons Group était en recul après la publication de résultats semestriels inférieurs aux prévisions. Enfin, le constructeur de moteurs d'avions Rolls Royce s'est déprécié, après une mise en garde lancée à ses actionnaires contre les pertes que pourrait encourir la compagnie si ces derniers ne se débarrassaient pas de leurs titres excédentaires acquis lors de sa privatisation en mai dernier. Les mines d'or comme les fonds d'Etat étaient en net recul.

TOKYO, 14 janvier ⬆

Reprise

Bonne journée jeudi 14 pour les opérateurs nippons. L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a clôturé la séance avec un gain de 278,66 yens par rapport à la veille pour s'établir à 22 603,65 yens. Mercredi, il avait perdu 300,06 yens.

Cette nouvelle vigueur du marché reflète le mouvement du cours du dollar par rapport au yen, qui s'est raffermi à New-York. Cependant, le niveau des échanges est resté modéré, avec 250 millions de titres échangés en cours de matinée. Au moment où le premier ministre japonais négocie à Washington le soutien supplémentaire qu'il pourrait apporter à la défense du dollar, un assouplissement de la politique monétaire japonaise revient à l'ordre du jour. Une nouvelle baisse des taux à court terme est envisagée.

Vendredi étant un jour férié au Japon, la Bourse de Tokyo ne rouvrira que lundi 18 janvier.

VALEURS	Cours du 13 janv.	Cours du 14 jan.
Akaï	428	450
Bridgestone	1 180	1 200
Canon	931	941
Fuji Bank	3 020	3 100
Honda Motors	1 280	1 330
Matsushita Electric	2 220	2 270
Mitsubishi Heavy	526	527
Sony Corp.	4 780	4 900
Toyota Motors	1 800	1 830

FAITS ET RÉSULTATS

● **La SEC demande une levée du secret bancaire suisse dans le cadre de l'OPA de Hoffmann sur Sterling.** – La Security Exchange Commission (SEC), organe de surveillance de la Bourse de New-York, a adressé aux autorités suisses une demande de levée du secret bancaire dans le cadre de l'OPA (offre publique d'achat) de Hoffmann-La Roche sur Sterling Drug. Cette mesure intervient après que Sterling Drug a engagé une action en justice le 11 janvier, reprochant à Hoffmann d'avoir diffusé des informations inexactes et d'avoir illégalement spéculé sur ses actions.

● **Chicago, le premier marché à terme du monde, établit des limites de fluctuations quotidiennes.** – Le Chicago Board of Trade, premier marché à terme du monde, a établi des limites permanentes de fluctuations quotidiennes sur les indices boursiers à terme pour réduire la volatilité de ces instruments financiers. Les transactions sur ces indices seront automatiquement suspendues dès que les fluctuations à la hausse ou à la baisse atteindront 40 points. Cette décision est une des conséquences du krach boursier du 19 octobre. La très grande volatilité de ce marché aurait, selon les experts, amplifié le mouvement de chute des cours, et le rapport Brady remis à M. Reagan proposait d'instituer de telles limites aux fluctuations.

● **Le ministère des finances autorise les OPA sur Martell.** – M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, a déclaré recevables les offres publiques d'achat des groupes britannique Grand Metropolitan et canadien Seagram sur l'ensemble des titres de la société Martell.

M. Balladur a ainsi signé les décisions requises par la réglementation des investissements directs étrangers en France, qui étaient l'une des conditions nécessaires à l'examen, par la Chambre syndicale des agents de change, de la recevabilité des OPA des actions de la société Martell (...).

La Chambre syndicale devra, à présent, examiner l'OPA de Grand Met et la contre-OPA de Seagram.

● **Trop d'actionnaires étrangers de Rolls-Royce.** – Le motoriste britannique Rolls-Royce menace ses actionnaires étrangers de les obliger à vendre à perte les actions excédentaires qu'ils ont acquis s'ils ne les revendent pas de leur plein gré et au plus vite. En effet, les investisseurs étrangers ont acheté 21 % des titres mis sur le marché au moment de la privatisation, alors que le gouvernement britannique avait limité à 15 % le maximum de la participation internationale. Si son ultimatum n'est pas suivi d'effet, la firme vendra en bloc les titres détenus en excédant par les étrangers, en février, provoquant une nouvelle chute des cours. Emis à 170 pence, les actions de Rolls-Royce ont atteint un maximum de 232 pence au moment de leur introduction en Bourse en mai 1987. Elles cotaient 129 pence, le 14 janvier.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	720	....
Alain Manoukian	185 30	182
Amault & Associés	355	341
Asystel	255	248
B.A.C.	446	440
B. Demachy & Assoc.	378	383
B.I.C.M.	875	872
B.I.P.	402	401
Boiron Technologies	685	658
[illegible]	620	615
Câbles de Lyon	895	897
Calberson	583	563
Canal Plus	369	369
Cardif	891	891
C.D.M.E.	760	748
C. Equip. Elect.	284	284
C.E.G.I.D.	517	496 o
C.E.G.E.P.	138 80	131 b
C.E.P.-Communication	855	840
C.G.I. Informatique	484	450
Ciments d'Origny	385	385
C.N.I.M.	255	254 40 o
Concept	205 40	213 50
Conforama	437	435
Dafsa	153 60	147 50
Dauphin O.T.A.	2650	2600
Devanlay	1240	1210
Deville	700	678
Drouot-Ob. convert.	....	....
Editions Belfond	110	106 80
Elect. S. Dassault	357	350
Elysées Investiss.	15 30	15 30
Expand	386 80	375
Filipacchi	305 30	300
Guintoli	595	600
Guy Degrenne	750	780
I.C.C.	228	225
IDIA	149	146
I.G.F.	90	90
[illegible]	100 50	100
Int. Metal Service	166	160
La Commande Electro.	228	218
Le gd livre du mois	166	164
Loca Investissement	260	250
Locamic	156	155
Manutan	260	260
Media Immobilier	300	300

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métallurg. Minière	127	122 o
Micrologie Internat.	265	263
Métroservice	118	118
M.M.B.M.	470	460
Molex	200	200 50
Navale-Delmas	575	....
Olivetti-Logabax	174	174
Ors. Gest. Fin.	300	309
Petit Bateau	121 50	121 50
Petroligaz	304	283 o
Pier Import	165	160
Presbourg (C. In. & Fin.)	100 20	100 50
Rexel	675	649
St-Gobain Emballage	912	945
St-Honoré Matignon	117	120
S.C.G.P.M.	132 50	127 80
Segin	264	260
Sema-Metra	386	377
S.E.P.	755	755
S.E.P.R.	910	930
Signe	875	863
S.M.T. Goupil	196 80	....
Sodiberg	500	578
Sofibus	389	363 o
Supra	244 20	234 40
TF 1	175	170
Union Financ. de Fr.	386 90	371 40
Valeurs de France	307	306

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 13-01-88 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier
Lafarge Cop.	1200	86	145	–	–	140	–	–	–
Paribas	320	18	32	42	–	41	–	–	–
Peugeot	1100	28	85	–	–	240	–	–	–
Thomson-CSF	152	9,50	18	–	–	32	38,50	–	–
Elf-Aquitaine	200	7,50	–	25	–	–	56	65	–
Midi	1000	115	150	–	–	115	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 janv. 1988

Nombre de contrats : 33 780

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	97,20	96,15	95,60	–
Précédent	97,80	96,75	96,20	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,5275 F ⬆

Le dollar a repris, jeudi 14, une certaine vigueur après les déclarations officielles sur des mesures destinées à stabiliser les taux de change. A Tokyo, il s'échangeait à 126,95 yens, contre 126,30 yens mercredi. A Paris, le billet vert remontait à 5,5275 F au cours des premiers échanges, contre 5,5150 F à la clôture des échanges interbancaires de la veille.

FRANCFORT	13 janv.	14 jan.
Dollar (en DM)	1,6335	1,6370

TOKYO	13 janv.	14 jan.
Dollar (en yens)	126,30	126,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 jan.) .... 7 15/16-8 1/16 %
New-York (13 janv.) .... 6 5/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	12 janv.	13 janv.
Valeurs françaises	98,3	95,8
Valeurs étrangères	103,4	100,8

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	279,3	272

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

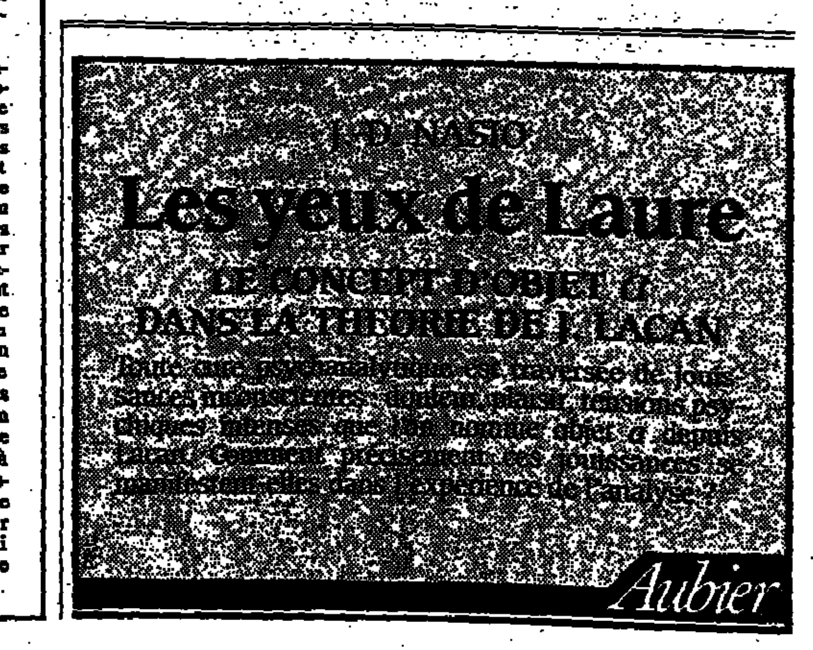
	12 janv.	13 janv.
Industrielles	1 928,55	1 924,73

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	12 janv.	13 janv.
Industrielles	1 396,9	1 391,1
Mines d'or	290,8	286,1
Fonds d'Etat	87,54	86,97

TOKYO

	13 janv.	14 janv.
Nikkei Dow Jones	22 334,99	22 603,65
Indice général	1 775,00	1 800,36



—— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* ——

DELALANDE S.A.

Dans le cadre de sa politique de développement externe, Delalande S.A., holding du groupe Delalande, a pris le contrôle du Laboratoire Vaillant Defresne le 11 janvier 1988 par acquisition d'une participation majoritaire dans ce laboratoire.

Le chiffre d'affaires du Laboratoire Vaillant Defresne devrait s'élever en 1988 à environ 75 millions de francs dont 25 % à l'exportation.

En France, parmi les principales spécialités figurent la gamme des Cataplasmes Vaillant Defresne, le Lubentyl, le Spasmopriv. A l'exportation, la société commercialise de nombreux produits, notamment des produits antipaludéens.

Le groupe Delalande marque ainsi sa volonté de poursuivre le développement de ses activités pharmaceutiques européennes et de renforcer ses positions à l'exportation.






La Générale Occidentale va céder ses intérêts dans la distribution alimentaire aux USA

Un accord est intervenu entre la Générale Occidentale et un groupe d'investisseurs constitué autour de l'équipe dirigeante de Grand Union pour la cession à ce groupe de la totalité du capital de Grand Union.

Cet accord, qui préserve la continuité de la direction de cette importante société américaine de distribution alimentaire, est soumis notamment à la condition suspensive que le groupe acquéreur ait effectivement réuni les moyens de financement nécessaires. La réalisation définitive doit, sous cette réserve, intervenir au plus tard le 1er mars 1988.

Le prix de cession de Grand Union a été fixé à 665 millions de dollars payables comptant. Ce prix est à rapprocher de la valeur comptable consolidée de l'investissement de la Générale Occidentale dans Grand Union, qui était au 31 mars 1987 de l'ordre de 255 millions de dollars.

Marchés financiers

BOURSE DU 13 JANVIER

Cours relevés à 17 h 39

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1905	4,5 % 1973	1765	1765	1765	....
4128	C.N.E. 3%	4040	4045	4045	+ 0 12
1063	B.N.P. T.P.	1012	1012	1012	....
1030	C.C.F. T.P.	979	979	979	....
1038	Créd. Lyon. T.P.	1031	1081	1081	....
1200	Renault T.P.	1249	1262	1260	+ 0 88
1725	Rhone-Poul. T.P.	1623	1650	1653	+ 1 86
1220	St-Gobain T.P.	1278	1246	1246	– 2 49
1150	Thomson T.P.	1138	1138	1138	....
320	Accor	316	310	312	– 1 27
415	Agence Havas	388	385	388	....
520	Air Liquide	491 10	480 10	480 10	– 2 24
2000	Alcatel	1930	1851	1852	– 4 04
1280	Als. Superm.	1246	1240	1240	– 0 48
230	A.L.S.P.I.	200	200	189	– 5 50
255	Alsthom ★	229	228	220 40	– 3 76
1620	Arjom. Prioux	1530	1525	1530	....
330	Asnedat-Rey	305 10	297 50	297 50	– 2 49
780	Aux. Entrepr. ★	824	812	795	– 3 52
705	Av. Dassault ★	670	664	664	– 0 90
280	BAFIP	290	280	280	– 3 45
280	Bail-Equipem. ★	270	268	265	– 1 85
940	Bail Investiss.	950	944	940	– 1 05
280	B.N.P. C.I.	231	219	219	– 5 19
350	Cie Bancaire ★	350 20	350	341	– 2 63
240	Bazar H.-V.	269	262	270	+ 0 37
340	Béghin-Say ★	302	305	309	+ 2 32
610	Berger (Ma)	544	505	505	– 7 17
485	Bic ★	475	488	477	+ 0 42
725	B.I.S.	727	730	703	– 3 30
2210	Bongrain S.A.	2065	2030	2028	– 1 79
835	Bouygues	870	839	839 c	– 2 49
63	B.P. France ★	60 50	60 10	60 70	+ 0 33
4360	B.S.N.	4280	4100	4135	– 3 39
1480	Cap Gem. S. ★	1361	1379	1380	– 1 52
1140	Carnaud	1075	1023	1020	– 5 12
2480	Carrefour ★	2315	2338	2311	– 0 17
117	Casino	118	117	114 50	– 2 97
100	Casino A.D.P.	97 10	96 40	96 50	– 0 62
....	C.C.M.C.	950	940	940	– 1 05
630	Cetelem	631	631	632	+ 0 16
510	Cimas	470	450	460	– 2 13
1250	C.F.A.O.	1200	1160	1165	– 2 92
220	C.G.E.	210 10	204 10	206	– 1 95
775	C.G.I.P. ★	735	717	710	– 3 40
760	Chargeurs S.A.	687	666	666	– 3 06
885	Ciments franç. ★	816	802	805	– 1 35
350	Club Méditerr. ★	346	340 60	340	– 1 73
150	Codetel ★	156	157	158	+ 1 28
325	Cofimeg	327	325	321	– 1 83
1780	Coles	1739	1660	1656	– 4 77
200	Compt. Entrepr.	200	195 10	192	– 4
510	Compt. Mod. ★	524	519	520	– 0 76
920	Créd. Foncier	855	841	845	– 1 17
360	Crédit F. Imm.	383	380	380	– 0 83
107	C.C.F.	107	107	107	....
510	Créd. Lyon. (CI)	497	485	485	– 2 41
610	Crédit Nat. ★	627	620	620	– 1 12
140	Creusot ★	125	125	125	....
2060	Damart S.A.	2100	2000	2000	– 4 76
315	Darty ★	302	292	293	– 2 98
245	Darty (DP)	243	243	232	– 4 53
1470	De Dietrich	1300	1300	1260	– 3 08
210	Dév. R.N.C. (Li)	215	197	197	– 8 37
445	D.M.C.	415	406	409	– 1 45
285	Drouot Assur.	261	251	251	– 3 83
1340	Docks France ★	1280	1275	1221	– 4 61
540	Dumez ★	500	486	485	– 3
1090	Eaux (Gén.)	1030	1018	1011	– 1 84
935	Ecco ★	1020	1030	979	– 4 02
650	Electrofinancière	625	605	603	– 3 52
210	Elf-Aquitaine	244 50	238	235	– 3 88
195	– (certific.)	213 50	210	210	– 1 64
445	Epeda-B-Faure	435	433	433	– 0 46
1980	Essilor	2088	2030	2010	– 3 74
1400	Essilor Int. (DP)	1399	1380	1345	– 3 86
280	Esso S.A.F. ★	280	280	285	+ 1 79
1180	Eurafrance	1223	1172	1168	– 4 50
810	Eurocom ★	775	746	737	– 4 90
2950	Euromarché	2469	2465	2479	+ 0 41
420	Europe n° 1 ★	376	380	368	– 2 13
25	Eurotunnel	25 30	25 20	25	– 1 19
990	Exor ★	900	885	870	– 3 33
435	Facom	415	408	395	– 4 82
945	Fichet-Bauche	901	901	901	....
210	Financial ★	215 50	212	212 10	– 1 58
76	Fives-Lille	72	70	70	– 2 78
980	Fromageries Bel	960	949	930	– 3 13
880	Gal. Lafayette ★	812	812	803	– 1 11
205	Gascogne	225	215	215	– 4 44
1110	Gaz et Eaux	1030	1020	981	– 4 76
290	Géophysique ★	275	272	269	– 2 18
1800	Gerland	460	440	440	– 4 35
420	GTM-Entrepose	351	351	345	– 1 71
435	Guyenne-Gas. ★	405	404	395 30	– 2 40
1730	Hachette ★	1689	1640	1650	– 2 31
425	Hénin (La)	425 50	413	400	– 5 99
1300	Hutchinson	1201	1116	1124	– 6 41
139	Imétal	133 40	130 10	130 10	– 2 47
320	Imm. Plaine-M.	335	325	335	....
925	Ingénico	908	891	891	– 1 87
3380	Inst. Mérieux	3100	3050	3079	– 0 68
550	Interbail ★	545	546	550	+ 0 92
620	Intertechnique	594	590	576	– 3 03
720	J. Lefebvre	691	686	676	– 2 17
925	Lab. Bellon	910	910	900	– 1 10
1230	Lafarge-Coppée	1171	1151	1139	– 2 72
1300	Lebon ★	1379	1370	1380	+ 0 07
2250	Legrand ★	2050	2045	2008	– 2 05
1580	Legrand (DP) ★	1685	1650	1630	– 3 26
400	Leroy-Somer ★	382	375	371	– 2 88
1470	Lesieur	1425	1425	1430	+ 0 35
780	Locabail Immob.	795	795	795	....
355	Locafrance ★	380	382	360	– 5 26
900	Locindus	935	925	925	– 1 07
165	Luchaire	178	177 90	176 90	– 0 62
1540	L.V.M.H.	1630	1595	1595	– 2 15
1210	Lyonn. Eaux ★	1090	1090	1035	– 5 05
45	Mais. Phénix	40	40	39 05	– 2 38
290	Majorette (Ly)	294	291	289	– 1 70
295	Mar. Wendel ★	226 20	223	222	– 1 86
2390	Martell	2390	....	....	....
1380	Matra	1461	1440	1445	– 0 41
1410	Merlin-Gerin ★	1276	1270	1275	– 0 08
194	Michelin	173 10	168 10	168 30	– 2 77
1180	Midi (Cie)	1021	997	983	– 3 71
183	Midland Bk SA ★	167 50	170	168	+ 0 30
850	Min. Salsig. (Ma)	590	571	571	– 3 22
30	M.M. Penarroya	25 10	26	25 80	– 1 15
42	Moulinex	40	39 20	39 80	– 0 50
730	Navig. Mixtes	669	653	650	– 2 84
78	Nord-Est	92 10	89 50	88 50	– 3 91
270	Nordon (Ny)	310	309	308	– 0 32
340	Nouvelles Gal.	342	319	319	– 6 73
640	Occident. (Gén.)	626	612	620	– 0 96
875	Omn.F.Paris	946	946	946	....
194	Olida-Caby	213	213	215	+ 0 94
210	Opfi-Paribas	275 50	270 10	263	– 4 54
2580	Oréal (L')	2450	2450	2405	– 1 84
325	Paribas	302 70	298	293	– 3 19
350	Paris-Réesc. ★	312	313	301 80	– 3 27
690	Pechelbronn ★	621	614	610	– 1 77
235	Penhoet	232	228 90	217	– 6 47
680	Pernod-Ricard ★	648	648	635	– 2 01
925	Peugeot S.A.	891	881	875	– 1 79
12	Poclain	10 70	10 80	10 70	....
440	Pollet	429	420	419 50	– 2 21
855	P.M. Labinal	626	600	600	– 4 15
2300	Presses Cité ★	2300	2300	2301	+ 0 04
1160	Prétabail Sic.	1198	1184	1181	– 1 42
490	Primagaz	502	510	499	– 0 60
400	Printemps ★	394	385 10	375 50	– 4 70
1430	Promodès	1450	1426	1444	– 0 41
950	Radiotechn.	928	900	885	– 4 63
74	Raff. Dist. Total	78 10	77 60	77	– 1 41
3000	Redoute (La) ★	2258	2222	2203	– 2 44
290	Robur financière	285	280	280	– 1 75
680	Roussel-Uclaf	621	610	611	– 1 61
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3650	R. Impériale (Ly)	3580	3450	3450	– 3 63
154	Sade	159 90	159	159	– 0 56
1390	Sagem ★	1390	1340	1355	– 2 52
410	Saint-Gobain	428	416	416	– 2 80
1170	St-Louis	954	935	932	– 2 31
925	Salomon	928	902	902	– 2 80
1110	Salvepar	570	520	520	– 8 77
480	Sanofi ★	485	481	482	– 0 62
385	S.A.T. ★	350	340	337	– 3 71
29	Saulnes-Chât. (fi)	28 70	28	28	– 2 44
870	Saupiquet (Na)	890	860	860	– 3 37
260	Schneider ★	245	243	240	– 2 04
77	S.C.O.A.	72 30	72 30	71 50	– 1 11
615	S.C.R.E.G.	591	561	561	– 5 08
680	Seb ★	606	599	575	– 5 12
490	Sefimeg ★	469 10	465 10	449	– 4 28
1030	S.F.I.M.	1201	1200	1166	– 2 91
32	S.G.E.	26 70	26 20	25 70	– 3 75
310	Signaux ★	288	273	278	– 3 47
860	Silic	801	760	750	– 6 37
610	Simco-U.P.H. ★	597	578	597	....
330	Simnor (Li)	319	318	318	– 0 31
780	Skis Rossignol	710	695	691	– 2 69
685	Siminco	715	710	719	+ 0 56
290	Société Générale	296	293	293	– 1 01
172	Sodecco	172	171	171	– 0 58
148	Sodero (Na)	160	155	155	– 3 13
2130	Sodexho ★	2195	2135	2101	– 4 28
90	Sogenal (Ny)	92	91 50	91 50	– 0 54
260	Sogerap	278	270	260	– 6 47
2400	Somm-Allib. ★	2171	2161	2130	– 1 89
520	Source Perrier	537	520	522	– 2 79
555	Sovac ★	541	536	536	– 0 92
340	Spie-Batignol.	331	321	320	– 3 32
340	Strafor ★	338	340	330	– 2 37
275	Suez	265	257	258 50	– 2 45
280	Synthélabo ★	247	245	242 50	– 1 82
505	Talcs Luzenac	570	565	565	– 0 88
2910	Tél. Elect.	3050	3002	3030	– 0 66
775	Thomson-C.S.F.	134 50	131	127 50	– 5 19
350	Total (CFP) ★	352 50	351	351 30	– 0 34
71	– (certific.)	71 90	71 50	70	– 2 64
790	T.R.T. ★	739	739	734	– 0 68
345	U.F.B.	355 10	355	355 60	+ 0 14
600	U.I.C. ★	600	600	571	– 4 83
585	U.I.F. ★	570	565	560	– 1 75
835	U.I.S.	870	850	842	– 3 22
153	U.C.B. ★	142 50	143	138 10	– 3 09
740	Unibail	726	728	722	– 0 55
410	Valéo	403	393	393	– 2 48
40	Vallourec	39	38	38 10	– 2 31
290	Via Banque	267	265 10	256	– 4 12
460	Elf-Gabon	568	562	561	– 1 23
113	Amax Inc.	101	99	98 10	– 2 87
130	Amer. Express	129	133 50	133 50	+ 3 49
153	Amer. Teleph.	159	152 10	152 10	– 4 34
97	Anglo Amer. C.	95 10	94	94	– 1 16
515	Amgold	520	510	510	– 1 92
875	BASF (Akt)	817	805	806	– 1 47
905	Bayer	855	832	835	– 2 34
104	Buffelsfont.	108 20	105	106 10	– 1 94
116	Chase Manh.	122 50	120 20	120 10	– 1 96
54	De Beers	54 20	52 30	52 30	– 3 51
1370	Deutsche Bank	1349	1307	1303	– 3 41
785	Dresdner Bank	763	745	745	– 2 36
67	Driefontein Cbl	70	69 10	69 10	– 1 29
475	Du Pont-Nem.	463	449	451	– 2 59
....	Eastman Kodak	274 50	262 50	264	– 3 83
48	East Rand	44 10	42	42	– 4 76
185	Electrolux	186 50	181	181	– 2 95
149	Ericsson	148 40	150	150	+ 1 08
215	Exxon Corp.	215	213	213	– 0 93
425	Ford Motors	439	430 10	431	– 1 82
72	Freegold	72	69 60	69 10	– 4 03
88	Gencor	85 20	84 50	84 50	– 0 82
250	Gén. Electr.	232	239	239	+ 3 02
345	Gén. Belgique	458	456	454	– 0 87
345	Gen. Motors	342	339 10	340	– 0 58
90	Goldfields	91 90	89 80	89 80	– 2 29
47	Gd Metropolitain	44	42 20	42 20	– 4 09
60	Harmony	61 10	60	58 20	– 4 75
51	Hitachi	52	51 20	51 80	– 0 38
870	Hoechst Akt.	814	798	798	– 1 97
111	Imp. Chemical	116 50	111 30	111 30	– 4 46
645	IBM	630	625	625	– 0 79
260	ITT	246 50	243 40	243 40	– 1 26
162	Ito-Yokado	162	161 50	160 80	– 0 74
93	Matsushita	95 80	94 50	94 30	– 1 57
890	Merck	874	868	850	– 2 75
350	Minnesota M.	324	333	333	+ 2 78
205	Mobil Corp.	219 50	218	219	– 0 23
176	Morgan J.P.	188	184	184	– 2 13
36000	Nestlé	33000	33000	33000	....
117	Norsk Hydro	131 70	129 50	129 50	– 1 67
168	Ofsil	170	168	167	– 1 76
1300	Petrofina	1435	1350	1380	– 3 83
505	Philip Morris	472	460	460	– 2 54
81	Philips	79 50	74 70	74 70	– 6 04
81	Placer Dome	81	81 10	80 80	– 0 25
350	Quilmès	335	329	329	– 1 79
435	Randfontein	456	454	454	– 0 44
590	Royal Dutch	610	595	597	– 2 13
34	Rio Tinto Zinc	35 80	35 70	35 60	– 0 56
65	St Helena Co	65 80	64 05	64 60	– 1 82
163	Schlumberger	167 10	164	163 50	– 2 15
101	Shell transp.	102 50	99 10	99 10	– 3 32
1260	Siemens A.G.	1170	1135	1140	– 2 56
220	Sony	206 50	204 20	204 20	– 1 11
205	T.D.K.	205 20	201 20	201 20	– 1 95
28	Toshiba Corp.	28 70	28 30	27	+ 1 12
320	Unilever	304	297 50	298	– 1 97
188	Unit. Techn.	190	183	181	– 4 74
580	Vaal Reefs	591	584	584	– 1 18
270	Volvo	261 30	256	256	– 2 03
260	West Deep	234	226	226	– 3 42
315	Xerox Corp.	319	313 50	313	– 1 88
1 56	Zambia Corp.	1 60	1 56	1 57	– 1 88

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8862	..
Emp. 8,80 % 77	126 50	5 674
9,80 % 78/93	100	4 980
10,80 % 79/94	101 30	3 895
13,25 % 80/90	104 50	8 146
13,80 % 81/89	104 75	13 762
16,20 % 82/90	111 96	0 044
16 % juin 82	113 40	9 574
14,60 % fév. 83	112 71	13 080
13,40 % déc. 83	113 90	0 879
12,20 % oct. 84	108 60	3 267
11 % fév. 85	106	9 865
10,25 % mars 86	100	8 934
ORT 12,75 % 83	1818	..
OAT 10 % 2000	98 30	6 339
OAT 9,90 % 1997	109 20	0 868
OAT 9,80 % 1996	98 45	9 370
Ch. France 3 %	140	..
CNB Bques janv. 82	101 98	0 368
CNB Paribas	102	0 368
CNB Suez	102 05	0 368
CNI janv. 82	101 90	0 368
PTT 11,20% 85	103 70	1 377
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 86	105	6 363
CNT 9% 86	93 80	6 241
CRH 10,90% déc. 85	100 40	0 402
Mécologie I. 6% 6/7	71 50	7 110

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	430	420
Agache (Sté Fin.)	1510	1505
A.G.F. (St Cent.)	435	435
Applic. Hydraul.	650	650
Arbel	365	350
Astorg	180 90	180 90
Avenir Publicité	484	483
Bain C. Monaco	171	184 20
Banque Hypoth. Eur.	390	389
Béghin-Say (C.I.)	236	233
B.G.I.	585	550
Blanzy-Ouest	576	580
B.N.P. Intercontin.	214	205 40
Bénédictine	6100	....
Bon-Marché	776	745
B.T.P.	136	134
Cdif	600	574
Cambodge	738	730
C.A.M.E.	129	123 80 o
Campenon Bern.	225 60	191 70 o
Carbone-Lorraine	495	475
C.E.G.Frig.	430	420
Centen. Blanzy	1860	1550 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	176	179
Cerabati	114	110
Chambourcy (M.)	650	....
Champex (Ny)	152	141 60
C.I.C. (Financ. de)	198	190
C.I. Maritime	670	670
Ciments (B)	351	....
Clause	445	427
Cofradel (Ly)	885	....
Cogifi	340	330
Comiphos	283	279
Cie Industrielle	1950	1950
Comp. Lyon-Alem.	285	280
Concorde (La)	740	735
C.M.P.	13 35	12 85 o
Créd. Gén. Ind.	520	520
Cr. Universel (Cie)	550	549
Créditel	136	134 40
Darblay S.A.	386	389
Delalande S.A.	894	890
Delmas-Vielj. (Fin.)	1400	1500
Didot-Bottin	750	745
Eaux Bass. Vichy	1170	948 o
Eaux Vittel	1750	1701
Economats Centre	304	292
Electro-Banque	285	285
Elf-Antargaz	700	....
E.L.M. Leblanc	575	582 o
[illegible]-Bretagne	200	199
Entrepôts Paris	435	417 80
Epargne (B)	2912	2850 o
Europ. Accumul.	33	31 70
Eternit	1603	1550
Finalens	167	166
FIPP	149	155
Fonc	460	442
Foncière (Cie)	380	377
Fonc. Lyonnaise	685	668
Foncina	476	479
Forinter	1080	1050
Fougerolle	245	240
France I.A.R.D.	200	196
France (La)	3740	3800
From. Paul Renard	392	....
GAN	843	841
Gaumont	363	350
Gévelot	426	456
Gr. Fin. Constr.	408	408
Gds Moul. Paris	303	303
Groupe Victoire	375	370
G. Transp. Ind.	480	....
H.E.F.	97 80	....
Immindo S.A.	455	437
Immivest	255	265 d
Immobail	401	389
Immobanque	700	....
Immob. Marseille	7640	7640
Immofice	463 10	463
Invest. (Sté Cent.)	2750	2780
Jaeger	108	104 50
Laffitte-Bail	448	435
Lambert Frères	172 80	165 80
Lille-Bonnières	435	418 o
Loca-Expansion	265	260
Locafinancière	325	320

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	580	585
Louvre (Sté)	1055	1025
Lucia	880	900
Machines Bull	89 40	85 90
Magasins Uniprix	145	....
Magnant S.A.	115	112
Maritime Part.	183	200 70
Métal Déployé	348 40	357
Mors	74 10	56 o
Navig. (Nat. de)	42 10	42 10
OPB Paribas	155	154 50
Optorg	155 10	155 10
Oréal (L') C.I.	1241	1191 o
Origny-Desvroise	775	755
Palais Nouveauté	405	405
Paribas-CIP	257	252
Paris France	180	180
Paris-Orléans	225 50	216 50
Parfinance	218 60	207 80
Patern. Rég. Dév.	1225	....
Pathé-Cinéma	338	335
Pechiney (cert. inv.)	213	198
Piles Wonder	720	....
Piper-Heidsieck	446	464
P.L.M.	89 60	83
Porcher	315	315
Promodès	750	721
Providence S.A.	1390	1345
Publicis	2000	1980
Raff. Souf. R.	72	71
Rhône-Poul. (c. inv.)	318	316
Ricqlès-Zan	170	....
Rochefortaise S.A.	700	613 o
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	626	600
Roudière	195	195
Rougier et Fils	38 80	44 d
Sacer	403	402
SAFAA	294	270 90
Safic-Alcan	770	780
SAFT	950	930
Saga	175	189
St-Gobain C.I.	410	426 40
Salins du Midi	420	419
Santa-Fé	130	132
[illegible]	87 50	84 o
Savoisienne (M)	240	....
SCAC	353	355
Semelle Maubeuge	240	236
S.E.P. (M)	150	150
Serv. Equip. Véh.	64 60	64 60
Sicli	203	194 50 o
Sicotel	302	302
[illegible]	250	258 50
Siph (Plant. Hévéas)	345 30	345
Sté Générale-CIP	268	263
Sofal financière	1610	1605
Solical	650	660
Sofio	449	449
Soficomi	678	680
S.O.F.I.P. (M)	132	132
Sofragi	785	770
Soudure Autog.	302	300
Sovabail	595	594
S.P.I.	510	504
Squibb	....	....
Suez (Fin. de)-CIP	250	240

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Stemi	760	849
Taittinger	1391	1391
[illegible]-Aquitaine	275	....
Tour Eiffel	412	428
Ufiner S.M.D.	520	489
U.A.P.	212	210
U.T.A.	800	800
Veuve Clicquot	2370	2300
Vicat	1030	1000
Viniprix	1030	1050
Virax	84 90	....
Waterman S.A.	632	632
Brass. du Maroc	133	133

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	700	....
Akzo	270	288
Alcan Alum.	140	140
Algemeene Bank	109	108 10
American Brands	248	246
Am. Petrofina	298	320
Arbed	268	....
Asturienne Mines	105	110
Banco de Santander	288	285
Bco Pop Espanol	356	350 10
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1590	....
B. Régl. Internat.	50000	51000
Br. Lambert	360	355
Canadian-Pacific	85	82 10
CIR	14 90	14 30
Commerzbank	675	685
Dart. and Kraft	270 80	282
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	452	470
Gén. Belgique	458	454
Gevaert	890	890
Glaxo	98	....
Goodyear	318	319
Grace and Co	133 50	....
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	327 90	301 40
I. C. Industries	171	170
Johannesburg	689	650
Kubota	21	....
Latonia	290	290
Midland Bank Plc	38	37
Mineral-Ressourc.	66 20	63 90
[illegible]	1875	1830
Noranda	109	100
Olivetti	19	19
Pakhoed Holding	176	176
Pfizer Inc.	270	286
Procter Gamble	441	448
Ricoh Cy Ltd	47	....
Rolinco	225 50	219 60
Robeco	245	240 10
Rodamco	440 60	435
Saipem	11 90	11 90
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	201	187
Steel Cy of Can.	89	....
Tenneco	220	217
Thorn EMI	55	54
Toray indust. inc	30 50	30 50
Vieille Montagne	930	890
Wagons-Lits	595	613
West Rand	15 20	15

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	230	....
Calciphos	140	....
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogedor	144 80	158 40
C. Occid. Forestière	190	....
Coparex	333 80	360 50
Dubois Inv. (Canto.)	590	....
Gachot	64 50	64 50
Hoogovens	250	....
Metrosservice (bons)	12 80	....
Nicolas	558	565
[illegible]-R.D.	3400	....
Révillon	325	325
Rorento N.V.	165 30	165 40
S.P.R.	334	....
Sté Lecteurs du Monde	700	750
Ufinex	380	....
Union Brasseries	119	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 627	5 482	5 280	5 730
ECU	6 974	6 974	....	....
Allemagne (100 DM)	337 680	337 640	327 500	347 500
Belgique (100 F)	16 136	16 138	15 600	16 600
Pays Bas (100 fl.)	300 430	300 470	291	310
Danemark (100 krd)	87 950	87 950	85	91
Norvège (100 k)	87 200	87 100	84	90
Grande-Bretagne (£ 1)	10 059	10 071	9 750	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 235	4 228	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 591	4 581	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	413 200	414 280	401 500	424
Suède (100 krs)	93 060	92 990	90	96
Autriche (100 sch)	47 996	48	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	4 968	4 964	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 115	4 110	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 296	4 281	4 050	4 450
Japon (100 yens)	4 323	4 365	4 220	4 420

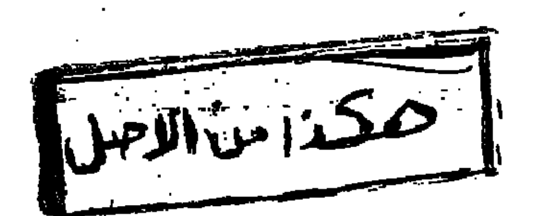
Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/1
Or fin (kilo en barre)	85750	86150
Or fin (en lingot)	85900	85200
Pièce française (20 fr)	556	561
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	575	582
Pièce latine (20 fr)	499	496
Souverain	627	626
Pièce de 20 dollars	3100	3075
Pièce de 10 dollars	1540	1535
Pièce de 5 dollars	830	.....
Pièce de 50 pesos	3355	3395
Pièce de 10 florins	520	510
Or Londres	479 50	481 40
Or Zurich	481	482 50
Or Hongkong	482 45	481 55
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 13/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	678 79	662 23
Actilion	182 64	177 75
Actions France	368 29	353 05
Action Invest.	319 30	304 82
Actions sélectionnées	476 13	458 92
Audificandi	576 51	555 67
A.G.F. Actions (ex-CIP)	924 65	902 10
A.G.F. 5000	456 30	445 17
A.G.F. ECU	1055 37	1044 92
A.G.F. Interfonds	403 96	394 11
A.G.F. Invest	90 05	87 85
A.G.F. OBLIG.	1054 28	1049 01
A.G.F. Sécurité	10494 44	10494 44
Agfimo	546 55	533 22
Altefi	214 78	207 02
A.L.T.O.	187 94	181 15
Amer-Gan	4661 19	4449 82
America-Valor	654 01	624 35
Amplitude	454 10	440 87
Arbitrages court terme	5621 54	5610 31
Argonautes	334 35	329 83
Associc	1189 29	1189 29
Aurecic	1380 74	1340 52
Axa Europe	111 82	108 75
Axa Investissements	97 94	93 50
Bourse-Investiss.	378 22	361 07
Bred Associations	2690 74	2682 69
Bred International	79 92	78 35
Capital Plus	1706 72	1706 72
CIP (voir AGF Actions)	......	......
[illegible]	103 89	100 86
Convertimmo	328 79	316 14
Cortal court terme	1289 05	1289 05
Cortal Intér. trim.	1039 53	1019 65
Cortexa	812 51	775 67
Credister	437 05	424 32
Drouot-France	521 06	497 42
Drouot-Investiss.	861 29	822 23
Drouot-Sécurité	237 27	226 51
Drouot-Sélection	132 98	126 95
Ecocic	1188 39	1188 86
Ecureuil Privatisations	311 82	302 74
Elicoop Sicav	11518 08	11518 08
Elf-Valeurs	6861 93	6792 13
Energie	225 48	215 26
Epancic	2860 53	2857 67
Eparcourt Sicav	4152 91	4142 55
Epargne Associations	24808 15	24769
Epargne-Capital	8002 89	7823 65
Epargne-Croiss.	1316 39	1281 16
Epargne-Industr.	60 11	57 38
Epargne-Inter	563 43	548 35
Epargne J	54500 28	54500 28
Epargne-Long-Terme	163 37	159
Epargne-Oblig.	190 93	185 24
Epargne-Ouest	1027 68	1027 88
Epargne-Unie	1050 89	1003 24
Epargne-Valeur	370 96	361 03
Eparoblig	1207 57	1205 16
Epsilon	1013 83	1003 79
Eurinvest Croissance	1058 17	1010 19
Eurinvest Rendement	1051 71	1004 02
Eurocic	9203 94	9057 92
Euro-Croissance	495 61	491 17 ◆
Eurodyn	947 92	916 75
Euro-Gan	3795 64	3624 48
[illegible] Orient Sicav	502 11	487 49
Finord Placement	61752 93	61568 23
Finord Valorisation	13519 01	13263 93
Fonsicav (div. par 10)	11071 41	11071 41
Foncival	237 56	226 79
France-Gan	4727 68	4513 30
France-Garantie	281 01	280 45 ◆
France-Investiss.	384 17	366 75
France-Net	123	121 78
France-Obligations	440 01	435 65
Francic	313 76	304 62
Francic Pierre	92 98	90 27
Francic Régions	882 76	857 05
Fructi-Associations	1368 94	1368 94
Fructicapi	309 86	305 28
Fructicourt	108165 54	108165 54
Fructidor	241 24	237 67
Fructifrance	829 27	812 95
Fructimmo	223 72	218 25
Fructivalor	420 99	410 72
Fructiver	83733 37	83524 56
Fructi ECU	571 33	562 99
Fructi-Première	11314 70	11147 49
Futuroblig	1004 57	1003 57
Gestilion	58192 99	58047 87
Gestion Amérique	292 23	278 98
Gest. France Europe	81 18	77 60
Gestion Orient	160 72	153 43
Gestion Sécuricourt	10877 57	10786 87
Gestion Associations	137 80	134 57
Gestion Indo-Suez	614 77	586 89
Gestion Immobil. Int.	553 15	528 07
Gestion Mobilière	575 86	549 74
Gestion Multi-Oblig.	392 71	374 90
Gest. Rendement	459 15	438 33
Gestion sécurité	375 28	358 24
Gest. Sél. France	603 39	576 03
Haussmann Associat.	1208 18	1205 78
Haussmann court terme	1228 14	1222
Haussmann Epargne	1395 98	1395 98
Haussmann Europe	1885 90	1798 46
Haussmann France	764 17	738 55
Haussmann Oblicroiss.	1240 68	1240 68
Haussmann Obligation	1444 84	1392 62
Horizon	1006 09	976 79
Immoblig.	11809 56	11163 04
InterSélect France	390 78	369 69
Intervaleurs Indust.	480 95	468 68
Invest. net	14611 40	14582 24
Invest. Obligataire	18208 48	18172 14
Jeune épargne	230 53	227 12
Laffitte-Amérique	234 28	223 64
Laffitte-Expansion	235 98	225 28
Laffitte-France	264 23	252 26
Laffitte-Immobilier	222 59	212 50
Laffitte-Japon	314 13	299 89
Laffitte-Oblig.	144 52	137 97
Laffitte-Rend.	205 72	196 39
Laffitte-Tokyo	319 11	304 64
Lion-Associations	10827 35	10827 35
Lion court terme	112324 41	112324 41
Lion-Institutionnels	23691 74	23632 68
Lioplus	726 72	718 53
Livret portefeuille	568 06	549 58
Méditerranée	140 94	134 55
Minimax	28301 07	28301 07
Mobiplus	75631 13	74882 31 ◆
Mobiprime	62624 13	62004 09 ◆
Mondiale Investissem.	399 69	381 57
Monecic	5863 66	5853 66
Moneden	52523 03	52523 03
Moné J.	58211 53	58211 53
Mutuelle Unie Sél.	135 80	129 64
Natio.-Assoc.	6285 47	6272 92
Natio.-Epargne	13781 98	13645 52
Natio.-Court terme	204897	204897
Natio.-Immobilier	928 52	903 67
Natio.-Inter.	1140 17	1109 65
Natio.-Obligations	535 18	520 84
Natio.-Patrimoine	1211 46	1179 04
Natio.-Placements	65638 85	65638 85
Natio.-Revenus	1021 82	1011 60
Natio.-Sécurité	11053 66	11053 66
Natio.-Valeurs	588 35	563 14
Nippon-Gan	4779 45	4562 72
Nord-Sud Développ.	1188 50	1187 13 ◆
[illegible] IF	12495 28	12250 27
Oblicic Régions	1044 09	1028 66
Oblicoop Sicav	1338 97	1312 72
Obligations Convert.	393 73	386 33 ◆
Oblifion	1040 46	1030 18
Optimavalor	490 65	478 68
Orvalor	5047 12	5047 12
Paramérique	489 74	477 08
Pareurope	707 81	675 71
Paribas Croissance	530 75	509 11
Paribas Epargne	15783 94	15752 44
Paribas France	78 60	76 31
Paribas Opportunités	92 05	89 37
Paribas Patrimoine	476 66	459 15
Paribas Revenu	93 80	92 67 ◆
[illegible]-Valor	1102 42	1101 32
Patrimoine-Retraite	1659 23	1626 70
Parvalor	516	500 97
Phénix Placements	250 97	249 72
Pierre Investiss.	647 80	618 23
Placement A	787 06	787 06
Placement crt-terme	72750 28	72750 28
Placement J	56689 69	56689 69
Placement Premier	54759 58	54759 58
Placements Rendement	10789 78	10789 78
Placements Sécurité	107833 39	107833 38
[illegible]	773 35	754 49
Plénitude	104 52	101 48
Première Obligations	10769 93	10738 45
Prévoyance Ecureuil	103 53	100 78
Priv'Association	22187 02	22187 02
Province Investiss.	426 04	406 72
Quartz	102 67	100 14
Rentacic	160 34	157 97
Revenus Trimestriels	5465 30	5411 19
Revenu Vert	1128 84	1127 71
Rivoli Plus	1059 04	1011 02
St-Honoré Assoc.	13283 46	13217 37
St-Honoré Bio-aliment.	680 28	649 43
St-Honoré Pacifique	469 49	448 20
St-Honoré P.M.E.	383 53	366 14
St-Honoré Réel	11631 27	11594 93
St-Honoré Rendement	11473 97	11418 89
St-Honoré Services	418 26	402 17
St-Honoré Technol.	648 33	618 93
St-Honoré Valor	12327 02	12229 18
Sécuricic	11240 80	11229 57
Sécuri Taux	10187 46	10187 46
Sélection Croissance	444 75	431 80
[illegible]	718 43	707 91
Sicav-Associations	1437 35	1435 20
S.F.I. fr. et étr.	650 55	634 51
Sicav 5000	295 07	287 17
S.I. Est	1092 07	1042 55
[illegible]	451 85	439 76
[illegible]	371 34	361 40
Silvarente	204 65	202 62
Silvinter	373 18	363 19
S.N.I.	1053 60	1022 91
Sogepargne	337 31	325 12
Sogevar	913 38	871 96
Soginter	1168 40	1116 37
Soleil Investiss.	432 04	412 45
Stratégie Actions	937 12	901 08
Stratégie Rendem.	1069 99	1035 34
Technocic	973	944 66
Techno-Gan	5401 23	5156 31
[illegible]	5168 39	5117 22
U.A.P. Investiss.	349 79	337 15
Uni-Associations	109 36	109 35
Unifrance	390 14	372 46
Unifoncier	1081 69	1042 19
Uni-Garantie	1322 42	1296 48
Unigestion	762 48	727 91
Uni-Régions	2371 54	2264
[illegible]	2138 19	2067 88
Univer	184 65	184 55
Univers-Actions	920 69	880 42
Univers-Obligations	1467 67	1419 41
Valorem	437 88	427 21
Valorg	1555 18	1553 61
[illegible]	81946 95	81906

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



Le Monde

Les collants DIM vendus au groupe américain Sara Lee

Bic va vendre le contrôle de Dim pour 300 millions de francs à Sara Lee. Ce groupe américain était déjà actionnaire de Dim depuis mai 1987.

Sara Lee, groupe spécialisé dans le textile, l'alimentation, la distribution, avait à cette date acquis 23,9 % du capital de Dim à l'occasion d'une augmentation de capital. Un accord était signé entre les deux partenaires, qui permettait à l'entreprise française d'avoir accès aux réseaux de distribution américain et, à Sara Lee, de pénétrer plus facilement le marché français.

Sara Lee vient de proposer à Bic d'acquérir 31 % supplémentaires du capital de Dim. Cette opération permettrait (après conversion de l'emprunt contracté sous forme d'obligations convertibles) au groupe américain de posséder 61 % des actions de Dim. Cette tractation que Bic a accepté doit encore recevoir l'aval des pouvoirs publics.

Selon Sara Lee, l'entreprise souhaite « *renforcer le potentiel industriel de Dim et ses exportations vers la CEE* ». Le produit de cette transaction sera « *réinvesti par Bic dans la fabrication de nouveaux produits* ».

BOURSE DE PARIS

Matinée du 14 janvier

Consolidation

Après la baisse notable de mercredi, le marché consolidait ses positions jeudi. L'indicateur de tendance après avoir ouvert en hausse de + 0,48 % progressait à + 0,70 %. Parmi les valeurs en hausse figuraient Comptoir des entrepreneurs (+ 6 %), Alspi (+ 5,2 %), UIC (+ 4,9 %), Thomson (+ 3,9 %), Eurocom (+ 3,8 %), Peugeot (+ 3,8 %), Skis Rossignol (+ 3,5 %), Elf-Aquitaine (+ 3,4 %), Signaux (+ 3,2 %), BHV (+ 3 %), Printemps (+ 2,8 %), Lafarge (+ 2,7 %) et Midi (+ 2,5 %). En baisse on notait Immeubles Monceau (– 4,5 %), Esso (– 4,4 %), Béghin (– 3,6 %), Sagem (– 2,6 %), Codétel (– 2,4 %), Simco (– 2,4 %) et Marine Wendel (– 1,8 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	312	312	312
Agence Havas	388	388	388
Air Liquide (L')	480 10	484	484
Bancaire (Cie)	....	....	....
Bongrain	2028	2030	2040
Bouygues	839	845	848
B.S.N.	4135	4110	4160
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	666	670	671
Club Méditerranée	....	....	....
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1035	1049	1064
Michelin	168 30	174	170 10
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1595	1610	1630
Navig. Mixtes	650	660	650
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	....	....	....
Peugeot S.A.	416	416 10	418 50
Saint-Gobain	....	....	....
Sanofi	....	....	....
Source Perrier	522	530	532
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	393	393	394

Les Rencontres de l'innovation et de la qualité

M. Chirac plaide pour « une révolution permanente » dans l'administration

On connaissait déjà le théorème économique de l'ancien chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt, selon lequel les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après-demain. On pourra désormais parler du théorème de M. Jacques Chirac sur la fonction publique. En clôturant, le mercredi 13 janvier au Zénith, à Paris, les « Rencontres nationales de l'innovation et de la qualité dans l'administration », le premier ministre a ainsi souligné que « *des usagers insatisfaits font une administration contestée et des fonctionnaires malheureux* ». Les 4 500 fonctionnaires, cadres pour la plupart, réunis dans le temple du rock, que leur ministre, M. de Charette, avait présenté comme les « *pionniers de l'administration nouvelle* », n'avaient transporté avec eux ni une image de malheur ni une attitude de contestation. Innovants, performants, peut-être. Sages, sûrement.

Dans son intervention, d'une vingtaine de minutes, M. Chirac a voulu utiliser un langage à la fois rassurant et mobilisateur face à des fonctionnaires qui « *servent bien* » l'Etat : « *Moderniser l'administration, ce n'est certainement pas la mettre sens dessus dessous. Ce n'est pas non plus bouleverser son statut. (...) Je ne suis pas partisan d'une politique de la hache. Ce n'est pas la paupérisation de l'administration que je poursuis. Il nous faut imaginer une nouvelle fonction publique.* » Le chef du gouvernement — « *et de l'administration* » — a souhaité une « *révolution* » à la fois « *silencieuse* », « *tranquille* », « *permanente* » pour une administration plus efficace. A l'issue d'un plaidoyer pour la participation — sans faire la moindre référence au rapport que lui avait remis M. Arthuis, secrétaire d'Etat, sur ce thème en septembre dernier, — M. Chirac a annoncé l'engagement d'une négociation aux PTT, « *à très bref délai* », pour la signature du « *premier accord d'intéressement dans la fonction publique* ». Au ministère, deux formules distinctes sont à l'étude, l'une pour la poste, l'autre pour les télécoms. L'idée est de parvenir à « *une espérance de gain de 500 F par agent et par an* », soit une enveloppe de 400 millions de francs par an, tandis que le ministère de l'économie ne serait prêt à mettre que 100 millions.

M. de Charette, en tout état de cause, a réalisé une bonne opération médiatique, un bon coup de « pub », afin de populariser l'image d'une administration moderne.

Le 13 janvier au Zénith, lors de la présentation des expériences d'innovation, il y avait de tout dans les discours et les images : du concret comme de l'abstrait, du grandiloquent et du réaliste... Dans ce catalogue à la Prévert de l'administration moderne, les directions départementales de l'équipement, les télécoms et même la poste ont donné l'image très performante d'administrations où on fait la chasse aux défauts, aux pannes et aux retards.

Même si de tels discours ne valent que par les changements qui se constatent réellement sur le terrain — pour les usagers, — le coup de projecteur du Zénith montre que cela commence à « *bouger* ». A la direction régionale des impôts à Amiens, des cercles de qualité — accueillis au départ dans « *l'indifférence générale* » — ont été mis en place. Dans l'Isère, onze administrations ont signé ensemble une charte de la qualité : des agents de l'éducation nationale sont allés interviewer des policiers. La police urbaine parlant de « *management participatif* »... Dans le Nord, la poste a passé des contrats avec les entreprises sur les délais d'acheminement : s'ils ne sont pas respectés, les clients sont remboursés. Amorces de changement. A suivre...

MICHEL NOBLECOURT.

Sur le vif

Comme des chiens

On parle souvent, pas assez, des enfants martyrs ; moins souvent, pas assez, des parents martyrs. Enfin si, on effleure le problème, comme ça, du bout des doigts, le temps de taper une dépêche ou un article à l'occasion, tiens, hier encore, à Nice, d'une maison de retraite fermée pour cause de mauvais traitements.

J'écoutais ça, ce matin, sur Europe 1. L'horreur. Six pensionnaires dont une centenaire, entassés sur trois grabats, couverts de gale, traités comme des chiens, enfermés à clé, des fois qu'ils auraient l'idée d'essayer de trouver un autre coin où aller nicher.

Vous, je sais pas, mais moi, je supporte plus. Pendant des années, dans ces colonnes, jour après jour, on s'est étranglé de fureur, on a hurlé en faveur des opprimés, les Arabes, les Juifs, les Noirs, les gays, les femmes, les pauvres, les handicapés. On s'est mobilisé contre les inégalités. On a tout essayé. On a gueulé, façon Balavoine, façon Coluche, dans la passion, dans la dérision.

A quoi ça a servi ? A rien. Au contraire, c'est pire que jamais. Regardez, entre Noël et Jour de l'An, ces provocantes ripailles, dans la pétarade des bouchons de champagne. Ça, pour s'éclater, on s'est éclaté ! Pendant que s'étalait le chancre mou, amorphe, anesthésié par l'ignorance et la misère de ce quart-monde, bien à nous, bien de chez nous, de cette horrible lèpre, de cette maladie honteuse qui ronge nos sociétés de folle abondance.

Vous me direz : arrête ton char ! Six vieillards abandonnés, croupissant dans un mouroir, ça peut arriver, tu vas pas en faire toute une histoire. Non, ça peut pas, ça doit pas arriver. Et si ça arrive, c'est pas une histoire, c'est des histoires qu'il faut leur faire, à nos responsables, des histoires à n'en plus finir jusqu'à ce qu'enfin on en finisse avec ces histoires.

CLAUDE SARRAUTE.

Les Internationaux de tennis d'Australie

Quatre Français au troisième tour

Après le Suédois Mats Wilander, qui protestait contre une utilisation « abusive » du toit amovible installé sur le court central du Flinders Park de Melbourne, Martina Navratilova s'en est pris à son tour aux organisateurs des Internationaux de tennis d'Australie.

L'Américaine reproche au président de la Fédération, M. Brian Tobin, d'avoir autorisé un mouvement anti-apartheid à agir pacifiquement à l'intérieur du stade. Des manifestants avaient déployé des banderoles et jeté des balles noires sur le court à l'occasion du premier match de l'Australien Pat Cash, qui avait participé récemment à un tournoi en Afrique du Sud. La police avait procédé à treize interpellations.

La quatrième journée de compétition, jeudi 14 janvier, a été favorable aux favoris, à l'exception du Suédois Peter Lundgren (tête de série numéro 11), éliminé par l'Australien John Frawley (6-1, 6-3, 6-3). Deux Français ont rejoint Yannick Noah, déjà qualifié pour le troisième tour : Henri Leconte, vainqueur de l'Australien Peter Doban (7-5, 6-2, 6-2) et Jérôme Potier qui a battu le Canadien Chris Pridham (7-6, 6-3, 6-2).

En revanche, Tarik Benhabilès a été éliminé par les Soviétiques Andrei Chesnokov (6-1, 7-5, 7-6), tout comme Guy Forget par l'Américain Jim Grabb (6-4, 7-5, 5-7, 6-7, 7-5). Dans le tournoi féminin, Catherine Tanvier s'est également qualifiée pour le troisième tour en battant le Britannique Jo Durie (4-6, 6-3, 6-3). Christine Damas et Julie Halard ont été éliminées respectivement par l'Américaine Carol Christian (6-2, 6-4) et par la Néerlandaise Nicole Jagerman (6-1, 7-5).

● **BASKET-BALL : coupes d'Europe.** — Au deuxième tour retour de la poule quart de finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, le CSP Limoges s'est imposé le 13 janvier à Leverkusen 111-82. Au même stade de la compétition, en Coupe Korac, Villeurbanne a battu Madrid 106-67, mais Monaco a perdu à Bologne 92-82, et le RCF contre Zagreb 84-79.

● **HANDBALL : défection de deux joueuses roumaines.** — Deux joueuses de l'équipe roumaine de Brasov, venues disputer un match de Coupe d'Europe à Besançon, n'ont pas regagné leur pays, mercredi 13 janvier, après la rencontre. L'une s'est enfuie de l'aéroport peu avant le décollage de l'avion et a demandé l'asile politique. L'autre avait disparu quelques heures auparavant de l'hôtel où était hébergée l'équipe.

A propos d'un conflit individuel du travail

Une action du Livre CGT provoque des incidents à « Libération »

De vifs incidents ont opposé, le mercredi 13 janvier, dans les locaux de *Libération*, une cinquantaine d'ouvriers du Livre CGT à des salariés du quotidien. Les militants syndicaux « venus de l'extérieur » voulaient par cette démonstration, qualifiée par eux de « *force tranquille* », faire pression sur la direction du journal dans un conflit individuel du travail.

La direction de *Libération* a reçu pendant une demi-heure les responsables du Livre présents, pendant que dans les bureaux du journal le ton montait — bousculades et invectives — entre les manifestants et une grande majorité des salariés. Les élus de la société des rédacteurs ont condamné cette action, tout comme la CFDT du quotidien, qui a regretté toutefois, les « *réactions de haine inquiétante* » que celle-ci a suscitées. Direction et Comité intersyndicale du livre parisien devaient se revoir ce jeudi à 18 h 30.

Le litige, qui remonte à plusieurs mois, porte sur le statut d'une correctrice du journal, Mme Gordana Vujic. Cette dernière, titulaire de plusieurs contrats à durée déterminée depuis juin 1984, est également représentante syndicale CGT et déléguée du personnel. Elle poursuit ses activités professionnelles depuis octobre dernier sans avoir signé de nouveau contrat. La direction a donc décidé, après accord de l'inspection du travail, de s'en séparer le 15 janvier dans le cadre d'un plan de redressement, alors que la CGT la considère comme définitivement embauchée.

ITALIE : meurtre d'un ancien maire de Palerme

Le retour de la Mafia

ROME
de notre correspondant

Personnalité ambiguë, et depuis quelque temps retiré de la politique, Giuseppe Insalaco était de même ancien maire, fût-ce pour cent jours seulement, de Palerme, la sixième ville d'Italie. Son assassinat, le mardi 12 janvier, en plein cœur de la capitale sicilienne, par deux membres présumés de la Mafia, a beaucoup impressionné l'Italie.

Le pays s'imaginait-il que la condamnation, le 16 décembre dernier, de trois cent quarante-deux inculpés du fameux « maxi-procès » à un total de deux mille six cents ans de prison, avait définitivement brisé les reins de « *l'honorable société* » ? S'il l'avait cru, l'assassinat, dans les trois heures de sa libération, de l'inculpé Antonio Ciulla, absous pour insuffisance de preuves de l'accusation de trafic d'héroïne, aurait déjà douché les enthousiasmes excessifs. Deux autres présumés « *gros bonnets* » de l'organisation ont, depuis l'historique sentence, péri de mort violente en Sicile. Le crime de mardi fait, lui, de l'ancien maire de Palerme le premier « *cadavre exquis* », le premier « *mort excellent* », selon la terminologie en usage dans la Mafia depuis plus de deux ans.

Giuseppe Insalaco, politicien démocrate-chrétien plein de promesses, avait accédé à la première magistrature de Palerme dans un contexte de grave crise de la municipalité et de son propre parti, atteint par l'arrestation d'un précédent maire de la ville, M. Vito Ciancimino, qui avait de trop bonnes relations avec la Mafia. Dans cette tourmente, M. Insalaco n'avait « tenu » que trois mois, d'avril à juillet 1984.

Quelques semaines après sa sortie, il dénonçait devant la commission parlementaire anti-Mafia, les « *pouvoirs occultes* » réglant le système des adjudications municipales, fondé sur une connivence entre certaines personnalités de son propre parti et l'organisation criminelle sicilienne. En février 1985, Giuseppe Insalaco était à son tour inculpé de détournement de fonds publics pour avoir sous-évalué une partie de la vente d'une propriété communale à des particuliers. Il avait dès lors, à quarante-quatre ans, abandonné la vie publique.

Son procès n'avait pas encore été inscrit au rôle au jour de son assassinat. La rumeur veut qu'il ait, ces derniers temps, collaboré avec les juges à une nouvelle enquête sur les rapports entre Mafia et politique.

JEAN-PIERRE CLERC.

EN BREF

● **M. Mitterrand, le plus apte à résoudre les problèmes économiques.** — Interrogés sur l'homme politique « *le plus apte à résoudre les problèmes économiques* » au cours des sept prochaines années, les Français donnent la préférence à M. François Mitterrand (37,8 % des réponses), devant M. Raymond Barre (33 %). M. Jacques Chirac est nettement distancé (20,8 %), tandis que M. André Lajoinie (1,7 %) et M. Jean-Marie Le Pen (0,6 %) sont pratiquement inexistants.

Cette étude a été réalisée pour le compte de *la Tribune de l'Expansion* par l'IRES (Institut de recherche économique et social), auprès d'un échantillon national représentatif de huit cent personnes âgées de dix-huit ans et plus, entre le 7 et le 9 janvier.

● **Le président du groupe RPR du Sénat saisit la commission des sondages.** — M. Roger Romani, président du groupe RPR du Sénat, va saisir la commission des sondages à la suite de la publication par l'hebdomadaire *VSD* d'un sondage IPSOS portant sur les intentions de vote à l'élection présidentielle (*lire ci-contre*). « *La commission des sondages avait eu l'occasion d'émettre à plusieurs reprises des réserves sur les enquêtes effectuées par l'institut IPSOS, notamment dans la période précédent les scrutins municipal de 1983 et législatif de 1986* », a précisé M. Romani pour justifier sa démarche.

● **Un débat sur la presse à Marseille.** — Dans le cadre de la manifestation « Objectif presse » et de l'exposition « Cent cinquante ans de presse à Marseille », organisée depuis le 5 janvier par l'association Marseille-Animation, plusieurs conférences et débats aborderont les différents thèmes touchant au journalisme et à l'avenir de la presse. Samedi 16 janvier, à 15 h 30, notre collaborateur Plantu évoquera le métier de dessinateur de presse et fera un tour d'horizon de l'évolution du dessin d'humour ; le même jour à 17 heures, un débat abordera avec notre collaboratrice Annick Cojean le thème de « La presse écrite confrontée aux médias audiovisuels ».

Le numéro du « Monde » daté 14 janvier 1988 a été tiré à 490 207 exemplaires

A B C D E F G

